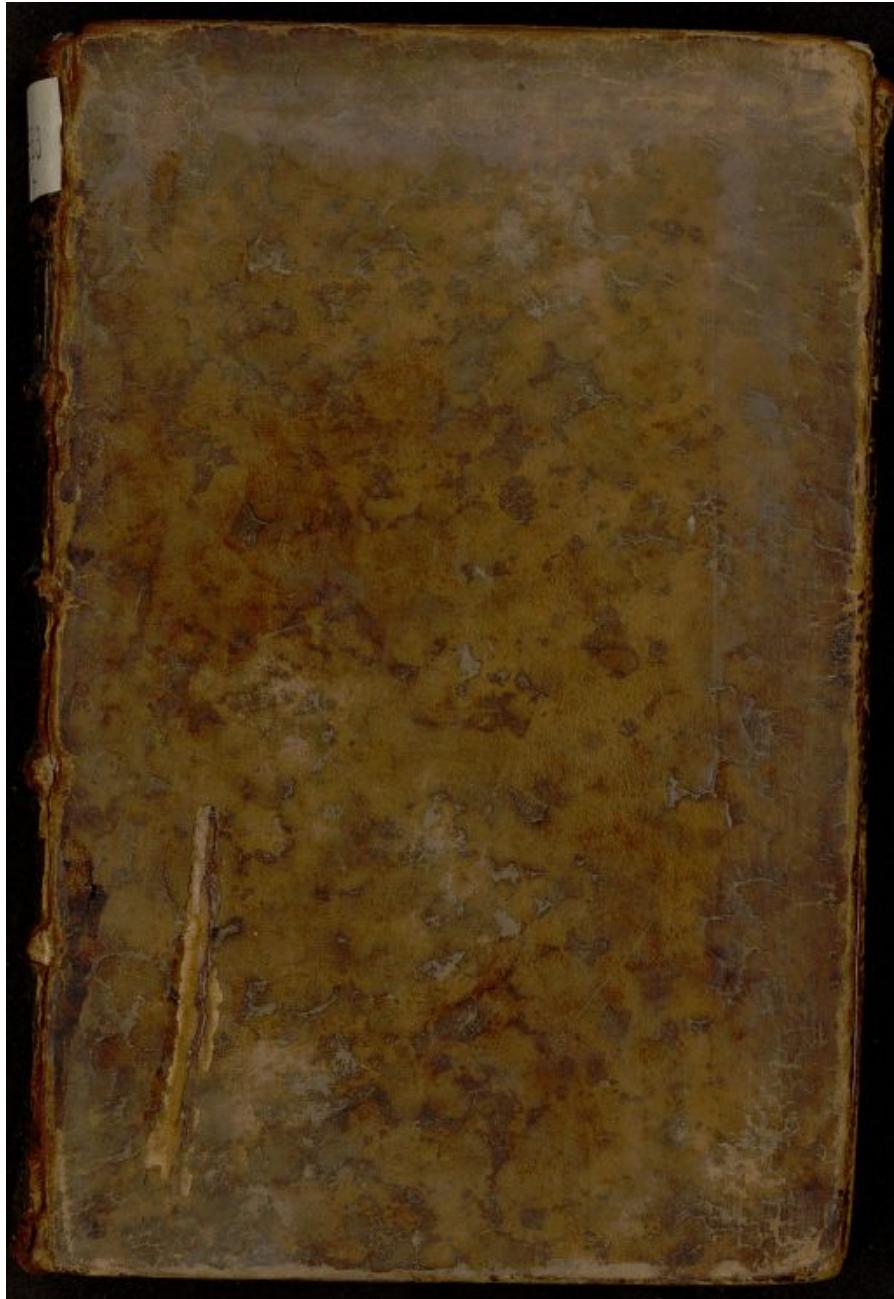


Bibliothèque numérique



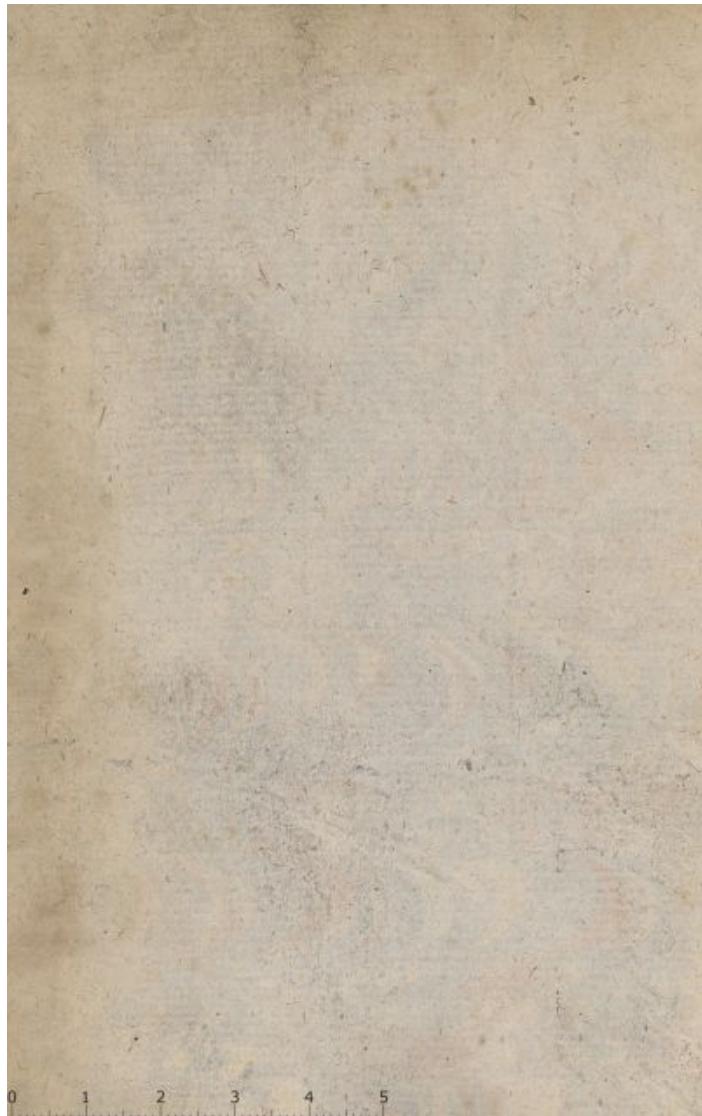
**Dupleix, Scipion. Les causes de la
veille et du sommeil, des songes et de
la vie et de la mort,...**

*A Rouen : chez Manassez de Preaulx, 1626.
Cote : 31963 A*

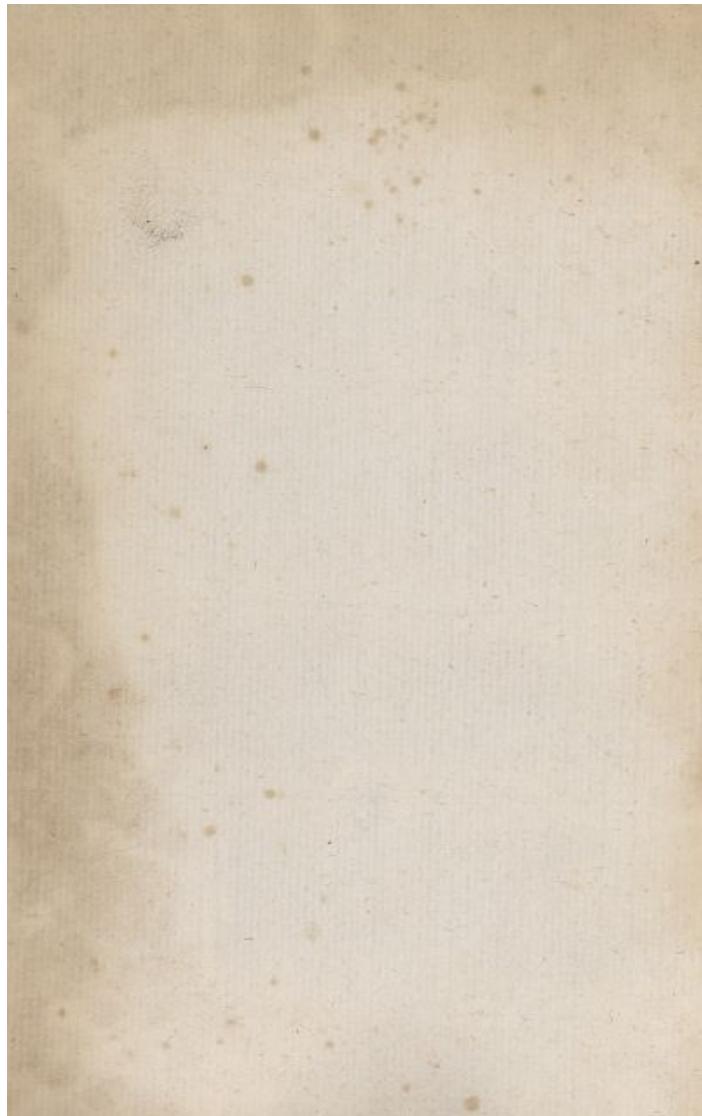


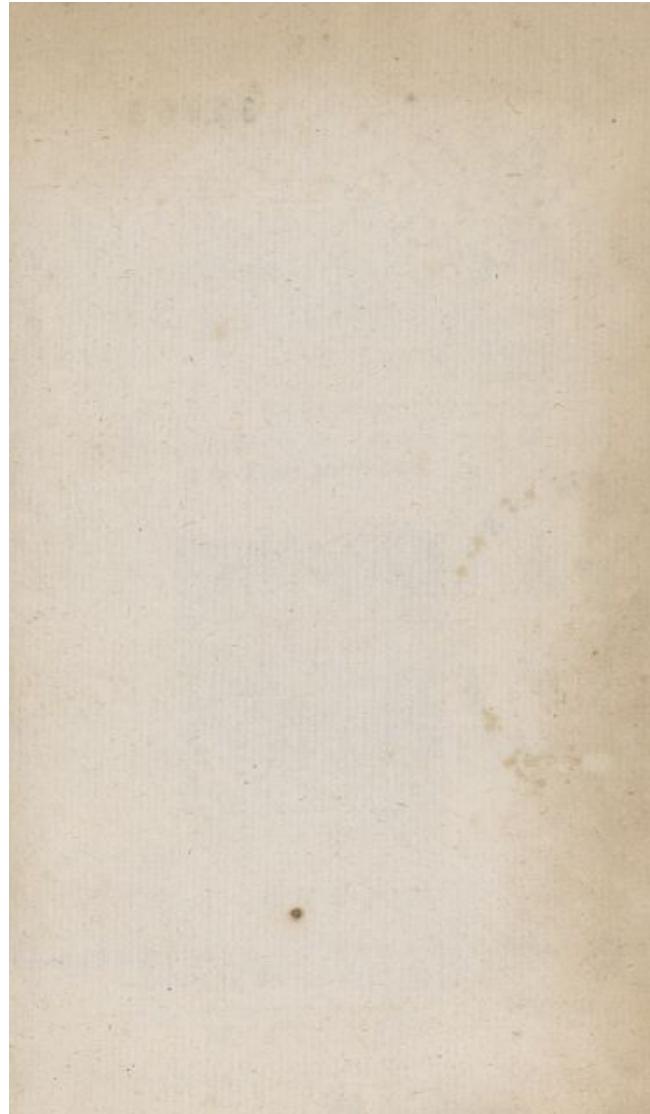






15 Decembris 1781 Compl.





4.513

31963

A

LES
CAUSES DE
LA VEILLE
ET D'U SOMMEIL,
des Songes, & de la Vie
& de la Mort.

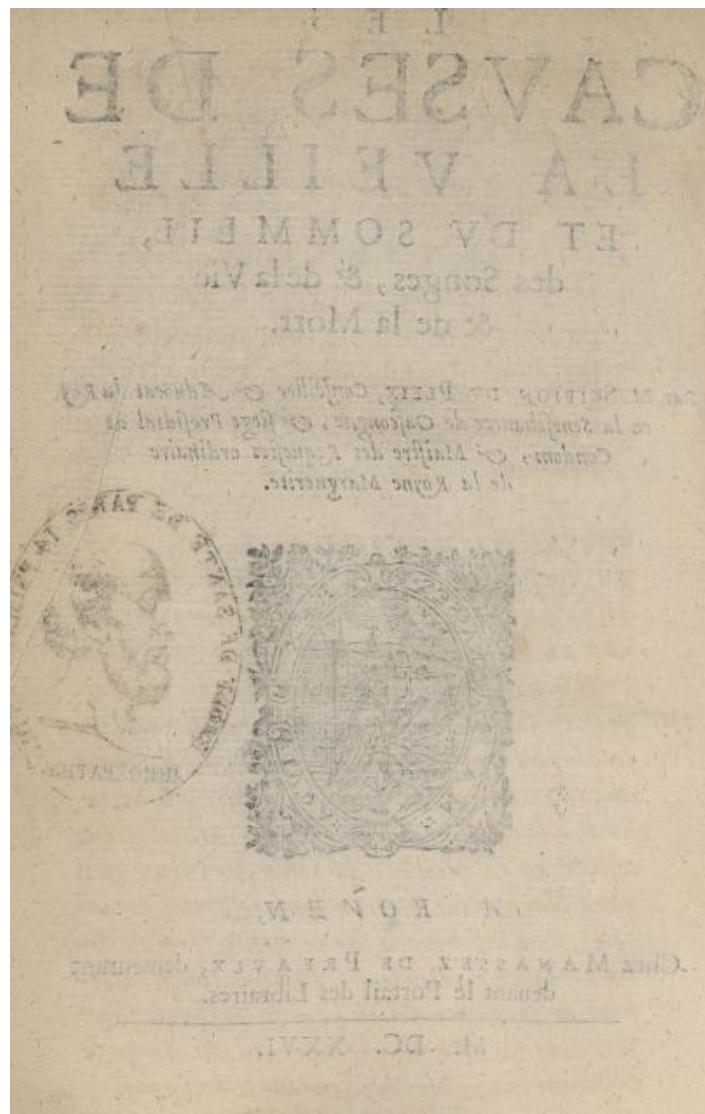
Par M. Scipion du Pleix, Conseiller & Aduocat du Roy
en la Seneschauce de Gascongne, & siege Presidial de
Condom, & Maistre des Requesites ordinaire
de la Royne Marguerite.



A R O V E N,

Chez MANASSEZ DE PREAUX, demeurant
devant le Portail des Libraires.

M. DC. XXVI.





A MONSEIGNEVR,
MESSIRE NICOLAS
Brulart Cheualier, Seigneur de Sil-
lery & de Marines, Vicomte de
Puysieux, Garde des seaux de
France.

MONSEIGNEVR,
Le fort & assuré archer Philocète
estant aux abois de la mort & ne se
trouuant homme qui fut assez robu-
ste pour bander son arc, le resigna avec son car-
quois & ses flesches entre les mains du heros Hercule
le plus renommé de toute l'antiquité payenne:
duquel les Poëtes honorant la memoire, ont adiou-
sté à cela que le grand & puissant Athlas estant
affaissé en sa vieillesse du poids des Cieux qu'il
auoit longuement soustenu sur ses espaules gigan-
tales, s'en deschargea sur ce mesme Hercule: le-
quel le porta gaillardemēt, quoy que Iunon surpe-
sant de ses pieds taschaſt à l'accabler sous le faix:
Cœlum tulit & me prementem, dit-elle en se
despitant contre luy dans Seneque le Tragique:

E P I S T R E.

Pareil honneur avez-vous receu, Monseigneur, lors que la pesanteur des affaires de ce grand estat, incommodant la vieillise de Monseigneur de Belliure Chancelier de France, il en a esté defchagé sur vous, comme celiuy qui les pouuoit plus vigoureusement soustenir: remettant en vos mains les seaux de France qui sont comme les clefs des affaires de la premiere Monarchie du monde.

Toutesfois en ce paragon ie veux dire de plus à vostre avantage, que Hercule receut ses faueurs de Philoteête & d'Athlas, come celuy qui en estoit seul digne: mais la France estant foisonnante & plantureuse en beaux esprits, ce voulust beaucoup plus d'honneur qu'en ceste dignité, en l'esperance de laquelle il se pouuoit trouuer autant de concurrents que de corriuaux à la recherche de la belle Penelopé, vons avez esté choisi entre tant d'autres pour vostre singulier merite.

Athlas & Philoctete come amis d'Hercule, sans l'intervention de Iupiter, ains de leur seul mouvement, luy rendirent par tels bien-faictz un assuré tesmoignage de leur bien-vueillance: mais vostre promotion à la charge dont vous avez esté honore, a esté faicte de la volonté, & commandement de nostre Roy: auquel (quand bien il le voudront) l'importance & le poids de ses affaires ne permettent pas de preferer les recommandations & affectiōns particulières au merite.

Iunon estoit ennemie d'Hercule: & la Royne
vostre

E P I S T R E.

nostre Iunon, comme tres-bien instruite de vostre
valeur, capacité & fidelité par la candeur & inté-
grité de vos actions, & par les bons services que
vous avez rendu à la France dedans & dehors
icelle, a ioinct tres-volontiers son consentement
au commandement du Prince : & avec tout cela,
comme par vn systeme & harmonieux accord de
tous les membres avec leur chef, tous les ordres de
l'estaty ont contribué leurs suffrages, vous desi-
gnant mesme Garde des seaux auant que la resi-
gnation vous en fust faicté.

D'ailleurs vous avez cela de commun avec Herc-
ule, qu'il estoit dompteur des monstres, mais ce n'e-
stoient que des corps monstrueux : & vous estes
dompteur des monstres de l'ame, qui sont les vices
& l'ignorance, beaucoup plus pernicieux que les au-
tres: tellement qu'en cela mesmes de quoy il estoit le
plus glorieux vous le deuancez en gloire.

Ces considerations certes sont si amples & rele-
ues qu'elles meritent vn champ plus ouvert, où
les Muses les puissent plus commodément estaler
& estendre, & faire retentir le bruit de vostre re-
putation comme vous leur faictes ressentir le fruict
de vostre vertu singuliere.

Remettant donc cela ailleurs pour m'en ac-
quiter plus dignement, ie vous suplicray cepe-
dant, Monsieur, de recevoir de bon œil ce petit
ouvrage que i appends & consacre tres-humble-

E P I S T R E.

ment aux pieds de vostre grandeur , comme une
piece de laquelle la matiere est de soy assez recom-
mandable en ce qu'elle contient les mouuemens les
plus secrets de nostre ame fille de la diuinité . Que
si la facon n'en est pas assez richement elabouree ,
pour le moins n'y a-il nul defaut procedat de mau-
aise foy : Ioint qu'en ces discours philosophiques
i affecte plus la verité que la varieté des choses , &
moins l'eloquence que la doctrine . Tant y a que
telle qu'elle est , c'est une offrande de ma deuotieuse
seruitude en vostre endroit . En telles choses Dieu
mesme n'a esgard qu'à la bonne volonté , & vous
Monseigneur , quitenez beaucoup de la diuinité en
vſerez , s'il vous plaist , de mesmes enuers celuy qui
tiendra à beaucoup d'honneur de se dire à jamais ,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant seruiteur ,
S C I P I O N D V P L E I X .

A L'AV-

A L'AVTHEVR.

S O N N E T .

Q Velque esprit t'a guidé & guindé dans les
Cieux,
Vn Demont tout sçauant genie de nature
T'a fourni le modelle & la riche peinture
Des corps inferieurs & des celestes lieux.
Il faut certes, il faut que quelqu'un des hauts
Dieux
Ait addressé ta main à si riche tissure
D'un sur-humain ouurage : ou du tout ie m'af-
feure
Qu'il en sera iugé par trop laborieux.
Car ton profond sommeil est marque de tes
veilles:
Ta veille nous fait voir qu'onques tu ne som-
meilles:
Tes songes sans mensonge efforts des forts esprits
Sont une ecstase sainte en tes diuins escrits:
Et, ce qui rend sur tout nostre ame plus rauie,
Finissant par la mort tu prolonges ta vie.

S. du Pleix f.cre de l'Autheur.

à 4

AD EVNDEM.

EPIGRAMMA.

VNde animus, quæ sit diuinæ mentis
imago,
Quidratio, sensus, non tacuisse sat est.
Nam secreta etiam referis penetralia men-
tis,
Dum vigilat, vel tum cum tenet ossa
sopor.
Somnia, quæ spectare decet, quæ temnere
prosunt,
Quid vita & lethum lethiferumque do-
ces.
Ut tua qui teneat duri monumenta laboris
(Inclita Vasconici gloria lausque soli)
Non modò quæ videat, sed quæ mens cogi-
tet ipsa,
Quæ sint, quæ fuerint, quæque futura,
sciat.

Fr. du Pleix, Authoris frater.

TABLE.

TABLE
DES MATIERES
CONTENVES EN CE
LIVRE DES CAVSES DE
la Veille & du Sommeil, des
Songes, & de la Vie
& de la Mort.

DISCO VRS I.

Qu'est-ce que veille & sommeil.

Chap. I. fol. 4

Sommaire.

M Qu'est-ce que veille & sommeil. I I. La vie n'est qu'une veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort. III. Pourquoy les hommes morts sont dits seulement sommeiller. I V. Que l'homme dormant n'est compté ny entre les vivans ny entre les morts. V. L'estat des sens exterieurs pendant la veille & le sommeil. V I. Le sens commun estant lié, tous les sens exterieurs le sont aussi. VII. La cause est colligée par son effect. VIII. Pourquoy pendant le sommeil plus grand nombre de sens sont liés que libres pendant la veille. IX. La veille, & le sommeil sont communs à tous les animaux. X. Preuve par le denombrement des especes. XI. Que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eut dormy. XII. Que le sommeil est donné de nature pour le salut des animaux, dont il a esté appellé Dieu.

à 5

T A B L E.

De la difference du sommeil & de l'ecstase.
Chap. 2. fol. 10

Sommaire.

1. Difference du sommeil & de l'ecstase.
- II. Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes : en l'ecstase les unes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres.
- III. Si Adam dormoit ou bien estoit en ecstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme.
- IV. Ecstase merveilleuse de Restitutus prestre.
- V. Autres ecstases d'aucuns anciens.
- VI. Ecstases des stryges.
- VII. Saint Paul dit ne scauoir si son ame estoit séparée de son corps pendant son ecstase.
- VIII. Ecstases suspectes de sorcellerie & de charme.

D'où est-ce que procede le sommeil.
Chap. 3. fol. 17

Sommaire.

- I. Opinion d'Alemeon touchant la cause du sommeil.
- II. Celle de Diogenes.
- III. Celle d'Empedocles.
- IV. Celle de Platon & des Stoïques.
- V. Celle de Leucippus.
- VI. Toutes les susdites opinions sont encors.
- VII. Opinion d'Aristote.
- VIII. Pourquoy nous suons plustost en dormant qu'en veillant.
- IX. Ne souignant point on n'en dort pas si bien la nuit apres.
- X. Pourquoy est-ce que les vîades froides prouoquent le sommeil.
- XI. Difference du vray & naturel sommeil d'avec celuy qui est forcé.
- XII. Opinion de Pline & de Galien touchant la cause du sommeil.
- XIII. Fondement de ceste opinion.
- XIV. L'opinion d'Aristote est la plus saine, & mieux receuë.
- XV. Que la laffeté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil.
- XVI. Que l'harmonie, le silence, & les tenebres n'en sont que causes

T A B L E.

causes cooperantes. XVII. Ne pouoir dormir apres qu'on a bien repen est signe d'indisposition grande; & pourquoy. XVIII. Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil. XIX. La cause du second sommeil, & pourquoy les songes en sont moins confus. XX. La difference de la matiere du sommeil & des catarrhes, & pourquoy les personnes vieilles ne peuvent gueres dormir.

Des causes du resueil & interruption du sommeil.

Chap. 4. fol. 22

Sommaire.

I. Pourquoy les paupieres de nos yeux s'abatent lors que nous dormons. II. La cause du resueil naturel. III. Causes du resueil estrangeres & violentes. IV. Comment les songes affreux nous esveillent. V. Pourquoy le resueil procedant de causes estrangeres nous estourdit, ce que ne fait pas le naturel. VI. Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion. VII. Comment nous nous rendormons apres le resueil violent. VIII. Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions. IX. Deux doutes sont proposez: l'un pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt neanmoins: l'autre comment le traueil peut estre cause du sommeil, ven que pendant le traueil de la chaleur naturelle est diffusé par tout le corps. X. Resolution du premier doute. XI. Resolution de l'autre doute.

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

Chap. 5. fol. 26

Sommaire.

I. L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut estre

T A B L E.

estre de quatre sortes diuerses. I I. Correspondance des sens exterieurs avec les interieurs. I I I. Cause du profond sommeil sans songe. I V. Cause de la parfaictte veille. V. Cause du sommeil moins profond accompagne de songes. VI. Cause du sommeil encore moins accompli : & comme pendant iceluy les choses vrayement perceuës par quelqu'vn des sens exterieurs nous semblent songes. VII. Pourquoy mesme chose arrive à ceux qui sont yvres. VIII. Qu'on peut parler en dormant. I X. Resolution & conclusion.

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent,
& font d'autres semblables actions
en dormant.

Chap. 6.

fol. 30

Sommaire.

I I. Merueillenses actions d'aucuns en dormant. I I. Actions perilleuses. I I I. Raison de Cælius Rhodiginus. I V. Autre raison plus claire de Leuin Lemne. V. Consideration particulière de ceux qui font des actions perilleuses en dormant. VI. Comment on remarque que telles actions se font en dormant. VII. Pourquoy la faculté sensible n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes là comme fait la sensible. VIII. Pourquoy telles personnes à leur resveil ne se souviennent point des actions susdites comme elles font des songes.

Combien est nuisible l'excès au veiller & au dormir : & de ceux qui ont dormi plusieurs années sans interruption.

Chap. 7.

fol. 33

Sommaire.

I. Combien les veilles excessives sont nuisibles. I I. Que

le

T A B L E.

le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux. III. Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir. IV. Continence de Platon en son iure & en son dormir. V. Comment Aristote eut le trop profond & long sommeil. VI. Galien a vescu 140. ans par le moyen de sa continence. VII. Arsenius ne dormoit qu'une heure le iour, & la nuit. VIII. Scanderbeg deux heures. IX. Du sommeil merueilleusement long d'Epiménides & autres.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

Chap. 8.

fol. 37

Sommaire.

I. Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour & dormir la nuit. II. Argument I. pour montrer qu'il faut veiller le iour. III. Autres argumens pour cela mesme. IV. Argumens pour montrer qu'il faut prendre le sommeil la nuit. V. Qu'a ceste cause les Poëtes ont appellé le sommeil fils de la nuit. VI. Vanité de ceux qui font de la nuit le iour. VII. Exceptions. VIII. Que la costume se tourne en une autre nature. IX. Qu'il est dangereux de laisser une costume inuitee quoy que mauuaise. X. Les malades n'ayans repos peuvent dormir en tout temps. XI. Le mesme est des vieilles gens. XII. Le sommeil interrompu la nuit se doit reparer le matin. XIII. Pourquoy le sommeil du matin est le plus agreable. XIV. Pourquoy le sommeil est dangereux apres le repas. XV. Pourquoy apres la seignee. XVI. Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger. XVII. Quelle assiette il faut tenir en dormant.

Pour-

T A B L E

Pourquoys est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les vnes que les autres.

Chap. 9. fol. 44

Sommaire.

- I. Pourquoys les femmes sont plus sommeilleuses que les hommes.
- II. Pourquoys les petits enfans sont fort sommeilleux, au contraire des vieillards.
- III. Pourquoys les Nains.
- IV. Pourquoys ceux qui ont les veines menuës.
- V. Pourquoys les personnes grasses & repletes.
- VI. Pourquoys les ossues.
- VII. Pourquoys les ioyeuses.
- VIII. Pourquoys les goulue's & yurongnes.
- IX. Comment aucunefois l'excésse repletion des viandes empesche le sommeil.
- X. Pourquoys ceux qui habitent les lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds.
- XI. La difference du sommeil es quatre saisons de l'annee.

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.

Chap. 10. fol. 48

Sommaire.

- I. Nosbre negligence à la recherche des causes.
- II. Considerations sur le Coq.
- III. Sur lesquelles I. de l'Escale reprend les autres sans rien resoudre.
- IV. Deux raisons touchant le frequent resueil & chant du Coq.
- V. Que les animaux mussez & les serpens demeurent assoupis pendant l'hiver.
- VI. La raison de tel assoupiement, & que ce n'est pas un vray sommeil.
- VII. Le lieure dort les yeux a demy ouverts.
- VIII. Lieure dormant, ancien proverbe.
- IX. Pourquoys le lieure a la veue courte.
- X. D'où viennent que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance.

L E S

T A B L E.

LES CAUSES DES
SONGES.

D I S C O V R S I I.

Chap. 1. fol. 53
Sommaire.

L'Homme desire sur tout scauoir les choses futures. II.
Moyens superstitieux des anciens pour deuiner les choses futures. III. Le but de l'auteur en ce 2. discours. IV.
Qu'est-ce que songe selon Aristote. V. Erreur d'Artemidore definissant le songe. VI. Somnium dicitur à somno. VII. Les songes se font seulement es sens interieurs.

En quelles facultez de l'ame & comment se font les songes.

Chap. 2. fol. 56
Sommaire.

I. Les songes se font tous es sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee. III. Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'obiet du sens commun & de la pensee ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'un sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdites images. VI. Que l'imagination & pensee ne font qu'un même sens. VII. La memoire est le seul tresor des autres sens interieurs. VIII. La susdictte reflexion est reprochée. IX. Que les esprits animaux vaguans ça & là rapportent les images indifferemment à tous les sens interieurs.

La

T A B L E

La vraye resolution des questions & difficultez precedentes.

Chap. 3. fol. 61

Sommaire.

i. Actions & esmotions continuuelles de nostre ame. ii. D'où vient que les songes tantoft sont reglez, tantoft confus & horribles. iii. Comment ils se font au sens commun. iv. Cause plus expresse de la confusion des songes. v. D'où vient que nous songeons les images des objets plus grandes que ne sont les objets mesmes. vi. Comment les songes se font en l'imagination. vii. Comment en la memoire.

Si toutes especies d'animaux songent & des hommes qui n'ont iamais songé.

Chap. 4. fol. 65

Sommaire.

i. Nul bon auteur n'a encore determiné les especies des animaux qui ne songent point. ii. Resolution de l'Auteur que tous les animaux parfaictz songent. iii. Non pas les imparfaictz. i. v. Pourquoy l'homme songe plus que nul des autres animaux. v. Aristote, & Pline conciliez. vi. Personnes & peuples qui ne songerent iamais. vii. Qu'il est tres-dangereux de songer à ceux qui n'ont iamais songé. viii. Pourquoy aucun ne songent point.

Des diuerses causes des songes.

Chap. 5. fol. 68

Sommaire.

i. Division generale des causes des songes en interieures & exterieures. ii. Causes interieures subdivisees en naturelles & animales. iii. Quelles sont les naturelles. iv. Quelles sont les animales. v. Causes exterieures subdivisees.

T A B L E.

suisées en spirituelles & corporelles. VI. Quelles sont les spirituelles. VII. Quelles les corporelles. VIII. Table ou description des causes générales des songes.

De la diuerſité des Songes.

Chap. 6.

fol. 72

Sommaire.

I. Ce mot *songe* se prend en deux sortes. II. Division des songes en diuins, diaboliques & naturels. III. Autre division d'*Hippocrates* en diuins & naturels. IV. Explication d'icelle par *Jul. Scaliger*. V. Autre division de *Saint Gregoire*. VI. Division plus claire en six especes. VII. Espèce 1. des songes appellée proprement *Songe*. VIII. Espèce 2. appellée *Vision*. IX. Espèce 3. appellée *Oracle*. X. Espèce 4. comprenant les illusions diaboliques. XI. Espèce 5. *Insomnium*. XII. Espèce 6. qui est des spectres & apparitions horribles.

Des songes qui signifient & presagent obscurément les choses futures.

Chap. 7.

fol. 75

Sommaire.

I. Que est ce que *songe* en sa propre signification. II. Cinq especes du *songe*. III. *Songe propre*. IV. *Songe d'autrui*. V. *Songe commun*. VI. *Songe publique*. VII. *Songe general*, le tout enrichi de plusieurs belles & notables histoires.

De la *Vision*, seconde espèce des songes.

Chap. 8.

fol. 82

Sommaire.

I. *Vision eſtrange d'un Arcadien*. II. *Vision de deux ſerviteurs d'Alexandre Neſpolitain*. III. *Vision de Crœfus*. IV. *Vision de P. Cornelius Rufus*. V. *Vision de Petilius*.

c

T A B L E.

VI. Vision d'Attierius Rufus. VII. Plusieurs ont preue en songe leur bon-heur & mal-heur. VIII. Vision notable de Maurice Empereur. IX. Vision d'un Milanois. X. La cause de telles visions. XI. Qu'il faut autrement iuger des causes des songes estranges & rares que des ordinaires.

Des oracles ou reuelations diuines en songe.

Chap. 9.

fol. 88

Sommaire.

I. Les Payens marchoient en tenebres à la recherche de la vérité. II. Qu'ils ont estimé le songe une diuinité. III. Aucuns ont nié qu'il y eust des songes diuins, & pourquoy. IV. Pourquoy Dieu ne se communique que rarement en songe. V. Distinction des songes diuins. VI. Que Dieu envoie des reuelations en songe aux meschans: avec l'exemple d'Abimelech, de Pharaon, de Nabuchodonosor, & d'Alexandre le Grand. VII. Qu'il faut estre espurez d'ame & de corps pour recevoir les reuelations diuines. VIII. Exemple de Simonides. IX. Que nostre vie est de deux sortes. X. Les songes diuins nous sont enuoyez immédiatement de Dieu, ou par le ministère des Anges. XI. Difference des reuelations de Dieu d'avec celles des bons Anges.

Des songes diaboliques.

Chap. 10.

fol. 94

Sommaire.

I. Oracles des faux dieux. II. Reuelations en songe des faux dieux avec plusieurs exemples notables. III. Meilleur songe d'Attinius. IV. Le diable imitateur de Dieu. V. Sa ruse & le but de ses tromperies. VI. Songe de la femme de Pilate. VII. Que leurs reuelations sont auçunesfois

T A B L E.

Des sois veritables. viii. Par quel moyen ils preuoyent la mort de quelqu'un.

Des songes ordinaires que les Grecs appellent *Enypnia*, les Latins *Insomnia*.

Chap. ii.

fol. 99

Sommaire.

1. *Songes ordinaires. II. Pourquoys ainsi appellez. III. Exemples de Thesceus, Themistocles, & Marcellus. IV. La cause de tels songes. V. Causes des resueries des malades. VI. Les songes pourquoys plus confus en Autome qu'en autres saisons. VII. Parmy les songes ordinaires il y a quelque marque de l'humeur predominante au corps.*

Des spectres & Phantomes qui apparoissent en songe, & de l'Ephialte.

Chap. 12.

fol. 102

Sommaire.

1. *Les songes descourent les passions de l'ame. II. Pourquoys les meschans n'ont point de songes agreeables comme les gens de bien. III. Les frayeurs de la veille resuennent en songe. IV. Difference des causes de tels songes en diuerses habitudes. V. Songe tres-horrible d'Apollodorus. VI. Terreurs en songe de Tausanias. VII. Pareilles terreurs de Neron, & Othon, & Caligula. VIII. Ephialte ou incubus. X. Quelle maladie c'est. X. Opinion commune des Medecins. XI. Opinion de Galien. XII. Opinion de Fernel. XIII. Opinion de Julius Scaliger. XIV. Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut eniter l'Ephialte.*

é 2

T A B L E.

De la verité ou vanité des Songes.

Chap. 13.

fol. 106

Sommaire.

I. Iortes des songes sont de corne ou d'yuoire selon la fable des poëtes. II. Pourquoy les songes veritables sont signifiés par la corne. III. Pourquoy les vains par l'yuoi-re. IV. Sens allegorique. V. Pourquoy les songes du matin sont moins confus que ceux du premier somme, & que le Soleil en est vne cause cooperante. VI. Les anciens ont estimé que dormant es cemetieres on auoit des songes veritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de brebis. VIII. Le mesme de la pierre Eumeces. IX. Cardan attribué mesme vertu aux liures des saintes Escritures. X. Que l'experience fait voir que telles opinions sont superficieuses. XI. Raison fortifiee de l'autorité de l'Ecriture Sainte. XII. Que les interpretes des songes se demen-tent ordinairement les vns les autres. XIII. Qu'a force de songer on peut rencontrer quelque songe véritable. XIV. Contraires euemens de pareil songe. XV. Objection.

De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables:
& des interpretes des songes.

Chap. 14.

fol. 112

Sommaire.

I. Galien auoit d'ordinaire des songes veritables. II. Le mesme arriuoit à vne femme de Naples. III. La cause na-turelle de tels songes. IV. Merveilleuse propriété de Cardan & de ses parens. V. Que les anciens Patriarches ont inter-preté les songes, enquel Joseph a excellé par la grace de Dieu, non par la magie des Egyptiens. VI. Amphiction. VII. Les Telmessiens. VIII. Amphiaraüs signalé inter-prete des songes. IX. Que la science d'interpreter les songes est

T A B L E.

*est venue d'Adam. x. Que cette science n'a point defailli.
xi. Qu'il y en a des preceptes. xii. Experience de l'unia-
mus à interpreter les songes. xiii. Resolution sur ce sujet.
xiv. L'auteur ne s'en mefle point.*

Comment on descouvre l'estat de la santé par
le moyen des songes.
Chap. 15. fol. 116

Sommaire.

*i. Belle comparaison pour montrer que nous devons
prendre garde à nos songes. ii. Que nos songes marquent
les humeurs predominantes. iii. Exemple de la cholere.
iv. De la melancholie. v. Du Phlegme. vi. De l'abondan-
ce du sang. vii. De l'inanition. viii. De la trop grande
repletion. ix. De la puanteur des humeurs corrompues. x.
De l'odeur foüefue procedante du bon temperament. xi.
Distinction des songes qui procedent des humeurs predomi-
nantes d'avec ceux qui procedent des objets perçus ou
conceus en veillant.*

Comment on peut faire que les songes soient
plaisans & agréables.
Chap. 16. fol. 119

Sommaire.

*1. La cause 1. des songes agréables consiste à bien vivre.
ii. La 2. en la bonne disposition de l'esprit & du corps.
iii. La 3. en la moderation de nos passions. iv. La 4. au
regime du manger & boire. v. La 5. en l'entretien des
actions joyeuses un peu auant le sommeil. vi. La 6. selon
S. Bernard, est de se coucher avec quelque belle & sainte
méditation.*

T A B L E.

Si Dieu peut estre offensé par nos songes.
Chap. 17. fol. 122

Sommaire.

1. Que le diable nous dresse des embûches en veillant & en dormant. II. Qu'il y a quelque demon qui preside en tenebres pour nous tenir. III. Que nous pouuons offenser Dieu en songe. IV. Comment cela se fait. V. Comment tels pechez sont ag grauez. VI. Que nos songes peuvent estre meritoires envers Dieu. VII. Remedes contre les pollutions en songe. VIII. Exemple notable de Mathias Pontife Iust. IX. Priere de S. Augustin & de l'Eglise pour eviter tels songes.

LES CAVSES DE LA VIE ET DE LA MORT.

D I S C O V R S III.

Des diuerses significations de ce mot *Vie*.
Chap. I. fol. 127

Sommaire.

I. Que ceste Vie est semblable à la nauigation. II. Que toute ceste Vie est miserable. III. Que nous mourrons continuellement en ceste Vie. IV. Que la meditation des miseres de ceste Vie est tres-vile. V. Signification 1. de la Vie pour le cours d'icelle. VI. Signification 2. pour les fonctions de la Vie. VII. Signification 3. pour les diners enemens de la Vie. VIII. Signification 4. & impropre pour la nourriture. IX. Signification 5. essentielle pour l'union de l'ame avec le corps.

De

T A B L E.

De la diuision de la vie selon les diuers aages.
Chap. 2. fol. 131

Sommaire.

i. Que le changement des aages est marque de nostre imperfection. ii. Que nous changeons & approchons de la mort a tous momens. iii. Diuision 1. des aages en 4. res pondans aux 4. saisons de l'annee. iv. Diuision 2. des aages en 7. & leur analogie avec les 7. planetes. v. Que ceste analogie n'infere point necessité d'influence. vi. Diuision 3. des aages en 7. conforme a la precedente. vii. Diuision 4. en 3. aages fondee sur la diuerse constitution de la chaleur naturelle avec l'humide radical: & quelle est ceste constitution au premier aage. viii. Quelle est ceste constitution au second aage. ix. Quelle en l'aage troisieme, & comment nostre vie se termine. x. Quels diuers accidentz peuvent prolonger ou abreger les aages. xi. Pourquoy la femme croist plus hastiuement que l'homme.

De la vie contemplatiue & actiue.
Chap. 3. fol. 136

Sommaire.

i. Qu'est-ce que Vie Contemplatiue & Actiue, & quelle est leur fin ciuile. ii. Que la vie actiue se sert de la meditation, & la contemplatiue quelquesfois de l'action. iii. Raison 1. prisee de la fin pour montrer que la vie contemplatiue est la plus excellente. iv. Raison 2. fondee sur ce que la vie actiue ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'action. v. Raison 3. fondee sur l'acquisition de la fin de l'une & de l'autre vie. vi. Confirmation d'Aristote. vii. Des autres anciens Philosophes. viii. Des Gymnosophistes. ix. Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethee &c.

é 4

T A B L E.

*Endymion. x. Par l'Evangile. xi. par l'exemple des
saints personnages. xii. Conclusion, que la vie contem-
plative est Angelique.*

De la prosperité & aduersité de ceste vie.

Chap. 4.

fol. 140

Sommaire.

*I. Ancienne constumé des Scythes pour iuger de la fe-
licité de ceste vie. ii. Que les Scythes se mescontoyent en
cela. iii. Exposition de la fable de Pandore. iv. Sotte
opinion du vulgaire établissant la felicité en la prospe-
rité de ce monde. v. preuve contraire à icelle opinion.
vi. Que la felicité se doit estimer par la fin de ceste vie.
vii. Que nostre vie est pleine de changemens. viii. Bel
exemple de philippus Roy de Macedoine. ix. Comment
selon la doctrine Chrestienne les longues prosperités sont
marque de reprobation. x. Que c'est malheur de mourir en
son peché apres auoir iong des delices mondaines. xi. Que
c'est signe de grace divine d'estre retiré du peché par
tribulation. xii. Pourquoy Dieu afflige les gens de bien en
ce monde, & laisse les mechans en prospérité. xiii. Sen-
tence notable de S. Augustin.*

Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus
essentielle signification.

Chap. 5.

fol. 146

Sommaire.

*I. La definition de la vie. ii. Que ceste definition s'e-
stend généralement à toutes choses vivantes. iii. La de-
finition particulière des choses animées selon leurs degrés
de perfection. iv. Distinction des definitions precedentes.
v. La difference de la mort des hommes d'avec celle des
autres animaux. vi. Comment la chaleur naturelle est de
l'essence de la vie. vii. Comment l'humide, le sec, & le
froid*

T A B L E.

froid seruent à la vie. viii. Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid. ix. Autre definition de la vie conciliee avec la precedente. x. Que les choses inanimes ne doivent point estre appellees mortes.

Des quatre diuers degréz de vie.

Chap. 6.

fol. 150

Sommaire.

i. Premier degré de vie. ii. Second degré de vie.
iii. Troisième degré de vie. iv. Quatrième degré de vie. v. Rapport de tous les quatre degréz de vie. vi. comparaison d'iceux avec les figures Geometriques. vii. Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence comme la sensitivie comprend la vegetatiue. viii. Pourquoy les facultez appetitiue & generatiue ne sont pas chacune vn degré de vie séparé des quatre susdits.

Pourquoy aucunes plantes & aucunz animaux vivent plus longuement que l'homme.

Chap. 7.

fol. 154

Sommaire.

i. Que Dieu fait tout pour le mieux. ii. Qu'il est expedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes. iii. Pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux. iv. Pourquoy les animaux sont sujets a plus d'inconveniens que les plantes. v. Pourquoy toute espece de plantes n'est pas de longue duree. vi. Pourquoy les arbres durent plus longuement que les autres plantes. vii. Que nostre vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas souhaiter longue. viii. Exemple de S. Paul. ix. Le paganisme mesme l'a ainsi estimé. x. Raison Chrestienne pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes vesquissent plus longuement que l'homme.

é 5

T A B L E.

Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus long temps avant le deluge qu'ils n'ont fait depuis.

Chap. 8. fol. 157
Sommaire.

i. Raison 1. fondee sur le parfaict temperament d'Adam. ii. Raison 2. fondee sur l'infertilité de la terre & la diuersé nourriture des hommes qui viuoient avant le deluge d'avec ceux qui ont esté depuis. iii. Que le sel dessieche la terre. iv. Raison 3. fondee sur le peuplement de la terre. v. Raison 4. fondee sur l'iniquité des hommes. vi. Argument pour montrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps avant le deluge. vii. Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes. viii. Que cette menace se peut entendre de l'un & de l'autre temps. ix. Erreur des anciens touchant cela. x. Que les Hebrews mesuroient leurs années par le cours du Soleil. xi. Que leurs mois estoient semblables aux nostres. xii. prenue par l'absurdité qui s'ensuiroit. xiii. Autre prenue par l'absurdité qui s'ensuiroit encore. xiv. Objection touchant la vie d'Adam. xv. Resolution communie. xvii. Opinion de l'autheur.

De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le deluge: & s'il est vtile de viure longuement sur la terre.

Chap. 9. fol. 164
Sommaire.

i. Comment la vie des hommes a decliné tousiours de siecle en siecle. ii. De ceux qui ont vescu long temps selon les histoires profanes. iii. D'un Indien auquel la ieuunesse

T A B L E.

jeunesse s'estoit renouuellee. i v. Combien peu on vit aujourd'huy. v. Consideration Chrestienne sur ce sujet. vi. Que le grand Jugement est proche. vii. Preuve de la briefueté de nostre vie. viii. Autre preuve tiree de Seneca. ix. Confirmation par autres payens. x. Que la mort est desirable. xi. Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroint leurs peres & meres. xii. Que ce loyer estoit estimable en l'ancienne Loy. xiii. Pourquoy en l'ancienne Loy les saints personnages desiroient longuement viure. xiv. En la Loy de I E S V S C H R I S T au contraire.

Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.

Chap. io. fol. 171

Sommaire

i. Que la mort considerée en soy nüément est vne priuation. ii. Qu'est-ce que mort, en tant qu'elle destruit l'estre precedent. iii. Difference de la mort de l'homme d'avec celle des autres choses animees. iv. De l'infusion de l'ame au corps humain. v. Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere. vi. Que l'homme ne meurt pas proprement. vii. Causes naturelles de la mort. viii. Causes violentes. ix. Que la mort adoucissant par Vieillesse est seule sans violence. x. Qu'est-ce qu'Euthanasie. xi. Comparaison de la mort des jeunes & des vieux avec vne lampe. xii. Autre comparaison avec les fruits d'un arbre.

Comment on peut mourir de ioye, de crainte,
de honte, & par autres accidens.

Chap. ii. fol. 176

Sommaire.

i. Que toutes les passions vehementes causent la mort.
ii. Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de
regret,

T A B L E.

regret; & de tristesse. III. Exemple de ceux qui sont morts de ioye. IV. Exemple de ceux qui sont morts de honte. V. Comment des causes contraires produisent des pareils effets. VI. Comment on peut mourir d'une frayeur & d'une extreme ioye. VII. Comment de chagrin, de despit & de tristesse. VIII. Comment de honte. IX. D'autres accidens de mort avec exemples notables. X. Consideration Chrestienne.

Combien il y a de sortes de mort.

Chap. 12. fol. 180

Sommaire.

I. Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses causes. II. La mort distinguee en naturelle & violente. III. Comment diuerses causes sont aucunefois cooperantes à la mort. IV. Comment toute sorte de mort est naturelle aux choses mortelles. V. Autre distinction de la mort selon les payens.

Autre distinction de la mort selon la Theologie,
& de quelle sorte de mort Dieu
menaça Adam.

Chap. 13. fol. 182

Sommaire.

I. Mort de deux sortes, du corps & de l'ame. II. Ces deux especes subdivisees en quatre: & quelle est la mort de la seule ame à temps. III. Quelle la mort du corps à temps. IV. Quelle la mort eternelle de l'ame sans celle du corps. V. Quelle la mort eternelle de l'ame & du corps ensemble. VI. De quelle espece de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iusif. VII. Opinion 2. touchant cela. VIII. Refutation d'icelle. IX. Vraye resolution. X. Comment Adam peut estre dit mort dès lors qu'il a peché. XI. Que ceste question en entraîne d'autres.

Si

T A B L E

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est subiect seulement à cause du peché d'Adam.
Chap. 14.

fol. 186

Sommaire.

I. Dilemme concluant absurditez tant en la partie affirmatiue que negatiue de la question proposee. II. Distinction pour soudre le dilemme susdict. III. Exposition d'un passage de S. Paul. IV. Comment apres le peché toutes creatures se sont bandees contre l'homme. V. Distinction des Theologiens sur la susdict question.

Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence se pouuoit rendre immortel.

Chap. 15. fol. 189

Sommaire.

I. Le principe de la corruption du corps. II. Causes prochaines de la mort sont naturelles ou violentes. III. Remede souuerain contre le principe de corruption. IV. Remede contre les causes naturelles de la mort. V. Remede contre les causes violentes. VI. Meditation Chrestienne.

De l'admirable vertu du fruit de l'arbre de vie.

Chap. 16. fol. 191

Sommaire.

I. Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie. II. Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effects d'icelle. III. Les diuerses opinions, IV. Contre l'erreur d'Origene. V. Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier. VI. Raison de Saint Thomas d'Aquin & de Scot pour montrer que la vertu du fruit de l'arbre

de

T A B L E

*de vie estoit naturelle. VII. Opinion contraire de l'auteur.
VIII. Reffonse aux raisons de S. Thomas & de Scot. IX.
Si la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit infinie, &
& il suffissoit d'en manger une seule fois pour estre immortel.
X. L'heresie des Pelagiens condamnee. XI. L'arbre de vie
appelle en Hebreu arbre des vies. XII. Raison 1. pour-
quoy il est ainsi appelle. XIII. Raison 2. XIV. Raison 3.
XV. Raison 4. XVI. Meditation Chrestienne.*

Pourquoy le Diable est tant ennemy de l'homme
qu'il luy ait procuré la mort,

Chap. 17. fol. 197
Sommaire.

*I. Fondement du doute de ceste question. II. Si c'est
l'envie. III. Le diable ne tente point les Anges bien-heu-
reux, ains le seul homme. IV. Raison 1. pourquoy le diable
ne tente que l'homme. V. Raison 2. VI. Raison 3.*

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat
d'innocence eust vescu dans le
Paradis terrestre.

Chap. 18. fol. 199
Sommaire.

*I. Qu'on ne peut rien sur ceste question que par conjectu-
re. II. Conjecture I. III. Refutation d'icelle. IV. Conjectu-
re de Fererius. V. Refutation d'icelle. VI. Continuation de
la refutation de la conjecture de Fererius. VII. Resolution
de l'Auteur. VIII. Meditation chrestienne.*

S'il

T A B L E.

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient à
l'homme de prevoir l'heure d'icelle.

Chap. 19.

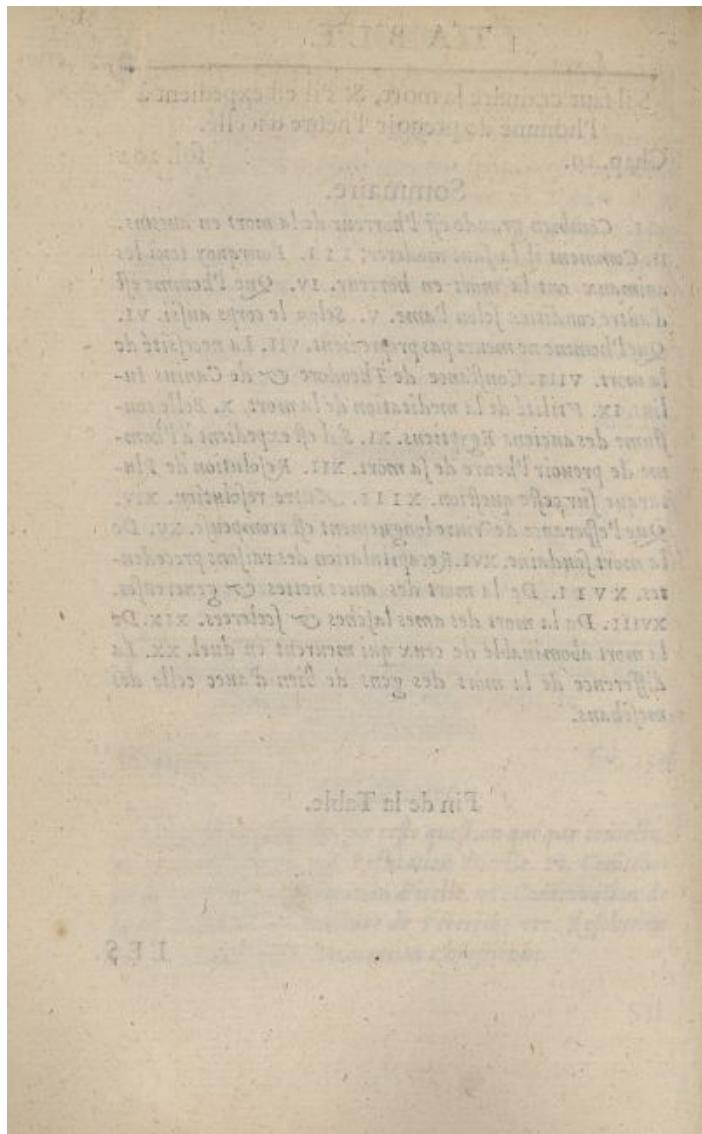
fol. 202

Sommaire.

- I. Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns.
- II. Comment il la faut moderer. III. Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur. IV. Que l'homme est d'autre condition selon l'ame. V. Selon le corps aussi. VI. Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. La necessité de la mort. VIII. Constance de Theodore & de Canius Iulius. IX. Utilité de la meditation de la mort. X. Belle coutume des anciens Egyptiens. XI. S'il est expedient à l'homme de prevoir l'heure de sa mort. XII. Resolution de Plutarque sur cette question. XIII. Autre resolution. XIV. Que l'esperance de vivre longuement est trompeuse. XV. De la mort soudaine. XVI. Recapitulation des raisons precedentes. XVII. De la mort des ames nettes & generueuses. XVIII. De la mort des ames lasches & scelerees. XIX. De la mort abominable de ceux qui meurent en duel. XX. La difference de la mort des gens de bien d'avec celle des meschans.

Fin de la Table.

LES





LES
CAUSES DE LA
VEILLE ET DU
SOMMEIL.

DISCOYRS I.

P R E F A C E .

O v r ainsi que les Architectes les plus ingenieux & plus experts en leur art, dressans le plan de quelque grand & somptueux palais, obseruent soigneusement entre autres choses que les grandes salles où doivent loger les Princes & grands Seigneurs, soient accompagnées de chambre, garderobbe & cabinet, tant pour leur feruir de retraite, & se separer aucunefois de la tourbe de ceux qui les importument, que pour la descharge de leurs thresors & cheuance. Ainsi en descriuant les preceptes de la science naturelle il m'a semblé que ce n'estoit pas assez de toucher toutes choses en general dans le gros des volumes que j'en ay cy-deuant publiés, si d'ailleurs je n'accompagnois encore ces preceptes généraux de quelques discours particuliers touchant le chef-d'œuvre de la nature, qui est l'homme lequel est doué de tant de signalees & auantageuses pro-

A

Preface.

prietez en toutes ses deux parties , que certainement il merite à bon droit quelque lieu de descharge , séparé & distingué de la lie des autres choses naturelles qui n'ont esté créées que pour l'amour de luy .

Pour le regard de la première & plus excellente piece qui est l'ame : i'en ay desfa amplement discou-ru en la suite de ma Physique : toutesfois ceste suite n'estant que comme vne chambre , ioignant la grand'salle de toute la science naturelle , il est besoing encore de garderobbes & cabinets pour y estaller tant de riches proprietez dont elle est auantageusement ornée .

Quand à la seconde & moins parfaite piece , qui est le corps , ic n'ay pas desseigné d'en deceindre l'anatomie estant chose vulgaire & desfa traitée assez dignement par plusieurs autres qui considerent particulièrement ce subjet-là : mais ce corps estant si estroittement lié avec l'ame qu'ils ne font qu'une mesme essence & vn seul tout composé , il ne se peut faire que traittant de sa compaigne en tant qu'elle l'iniforme & est iointe & vnie à iceluy , il ne soit aussi par mesme moyen en quelque consideration dans les discours des effects de l'ame . Car comme l'ame y contribue son action , aussi fait le corps ses organes .

Ainsi donc mon subjet est de traicter ici particulièremenr des causes de la veille , du sommeil , des songes , de la vie & de la mort de l'homme , bien qu'en cela il ait beaucoup de choses communes avec les autres animaux : & pour y garder certain ordre ic diviseray le tout en trois discours , chaque discours en chapitres , & chaque chapitre en articles . Le premier discours sera des causes de la veille & du sommeil ensemble : d'autant que l'alteration de ces deux

deux effets en rend les causes fort voisines & conjointes de maniere que les vnes seruent grandement à l'intelligence des autres. Au second ie rapporteray les diueries causes des songes. Au troisieme celles de la vie & de la mort conjointement , comme i'ay dit de celles de la veille & du sommeil : parce que l'absence ou priuation des mesmes causes qui nous font viure, nous apporte la mort.

Or la cognoissance de telles choses me semble tres-necessaire à vn vray Philosophe & tres-digne d'un bon Chrestien, d'autant que l'un & l'autre apprend par icelle la difference qu'il y a de ceste vie à celle que nous attendons: combien celle-cy est turbulente & confuse , & combien il faut que l'autre soit quiete , tranquille & heureuse aux esleus de Dieu apres tant de remuemens & d'inquietudes : combien d'ailleurs l'ame doibt estre libre & subtile, lors qu'elle est deschargee de sa pesante carcasse, puis que mesme estant prisonniere dans icelle elle fait de si belles & hautes faillies soit en veillant , soit en dormant, parcourant sans bouger tout l'univers par le vol isnel de ses conceptions diuines : & comme ce corps , des plaisirs duquel les hommes abrutis sont si soignetx, est morrel & corruptible, voire n'est autre chose que corruption & puanteur apres que l'ame en est separée. Ce qui nous doit apprendre d'en user setilement sans abuser : & reiettant arriere le soing importun de ceste masse terrestre employer toute nostre solidite à l'embellissement de la partie celeste en la decorant de vertu & de science, qui nous seruent comme de degrés assuriez pour nous eslever à la divinité.

C'est ainsi que nous devons chrestiennement Philosopher, afin que nos estudes soient agreables à

A 2

De la veille

Dieu, & que non seulement ils apportent du contentement, mais aussi de l'utilité à nos ames. C'est la fin que je me propose en instruisant les autres avec moi-même, désirant que le but de ceux qui liront mes œuvres soit correspondant au mien : car je n'estime rien de devenir plus fauvant, si on ne devient plus homme de bien tout ensemble : autrement qu'elt-ce que nostre science qu'une pure vanité qui nous rendra d'autant plus coupables du mal, que nous avons été capables du bien qui nous fera d'autant plus justement accuser, que l'ignorance peut aucunement excuser. Car (comme dit S. Pierre) il vaudroit mieux n'avoit pas cogneu la voye de Justice, qu'apres l'auoir cogneu s'en forligner arriere. Commençons donc avec ce desseing d'entamer nostre premier discours par la definition de la veille & du sommeil.

Petr. 2.
epist. c. 2.

**QV'EST-CÈ QVE VEILLE ET
SOMMEIL.**
CHAPITRE I.

I. *V'est-ce que veille & sommeil.* II. *La vie n'est qu'une veille, & le sommeil est l'image, ou le frere de la mort.* III. *Pourquoy les hommes morts sont dits seulement sommeillier.* IV. *Que l'homme dormant n'est compté ny entre les vivans ny entre les morts.* V. *L'estat des sens exterieurs pendant la veille & le sommeil.* VI. *Le sens commun étant lié, tous les sens exterieurs le sont aussi.* VII. *La cause est colligée par son effet.* VIII. *Pourquoy pendant le sommeil plus grand nombre de sens sont liés que libres pendant la veille.* IX. *La veille & le sommeil sont communs à tous les animaux.* X. *Preuve par le dénombrement des especes.* XI. *Que l'homme dormeur en l'estat d'innocence eut dormy.* XII. *Que le sommeil*

sommeil est donné de nature pour le salut des animaux,
dont il a été appelé Dieu.

Les Philosophes & Médecins traitans de la veille & du sommeil demeurent d'accord que la veille est vne liberté des sens & le sommeil vne liaison d'iceux: Mais je veux dire, en ramassant tout ce qui me semble de meilleur en toutes leurs opinions pour en faire vne seule definition, que la veille est vn affranchissement & deliaison de tous les sens exterieurs, ou d'autuns, ou quelquvn d'iceux, pour exercer librement leurs fonctions: & le sommeil au contraire vn arrest, & suspension de ceste même liberté, & vne liaison des sens tant interieurs qu'exterieurs, ou pour le moins du sens commun & par mesme moyen de tous les sens exterieurs ensemble: laquelle liaison est ordonnée de nature pour le salut de tous les animaux.

Ainsi donc pendant la veille l'ame agit & opere librement par les organes & instrumens du corps: & pendant le sommeil les sens sont liez & attachés d'un lien si fort qu'ils ne peuvent exercer leurs fonctions. A ceste cause les anciens Poëtes & Philosophes ont appellé le sommeil l'image ou le frere de la mort. Mais la vie (dit Pline) n'est autre chose qu'une veille. C'est ce que vouloit dire aussi ce tant renommé vieillard Gorgias Leontius qui (ainsi que rapporte Ciceron) cent & sept ans. Cestui cy étant aux abois de la mort & sommeillant, vnu de ses amis lui demanda: Et bien comment vous va à cet heure? il semble que vous vouliez reposer. C'est (dit-il) que le sommeil me veut liurer entre les mains de son frere, entendant la mort. (Car mort est en Grec masculin θάνατος.) Plutarque recite la même chose de Diogenes le Cynique.

A 3

III. Les escriptures saintes mesmeſnes, faisant mention
Deuter. 31. des hommes morts, disent ordinairement qu'ils
Reg. lib. 2. dorment ſcullement, & les Chreſtiens appellent
c. 7. O lib. leurs ſepulchres publiques cemetieres, c'eſt à dire
5. cap. 11. dortoirs, pour paragonner le ſommeil avec la
Matt. 9. Ioan. 11. 1. mort, & nous enfeignēr que les hommes ſeuls doi-
Theſſal. c. 4. uent vn iour reſuſciter & ſ'eſueiller de ce tant long
Acſ. ca. 7. ſommeil : lequel nos Poëtes appellent ſommeil de
inf. O cap. fer, eſtant plus dur que celuy qu'Homere appelle
13. Homer. νεκρός, duquel mal-aiſement on peut ſ'eſueiller.
Ilia. 2.

IV. Aristote à ce propos me ſembla auſſi auoit tres-
Aristote. c. bien philoſophé, eſcriuant que le ſommeil eſt com-
1. li. 5. de me vne barrière entre la vie & la mort, & qu'on ne
generat. peut dire proprement de celuy qui dort, qu'il ſoit
animal. ou qu'il ne ſoit pas : Car comme eſt-il (dit Platon)
Plat. 7. de eſtant auſſi inutile qu'un mort ? Comment n'eſt-il
legib.

V. eſueillé de ſon ſommeil ?

Or pour auoir vne entière & parfaicté intelligence des deux definitions fuſdites, il faut principalement remarquer cinq choses. La première que nos ſens ſe diuinent en extérieurs & intérieurs. Les ſens extérieurs ſont cinq, la vœüe, l'ouye, le gouſt, l'odorat & l'attrouchemen. Les ſens intérieurs ſont trois ſelon la commune opinion, à ſçauoir le ſens commun, la phantasie ou imagination, ſoubs laquelle ie comprens la pensée, & la memoire. Je ne repeteray point icy quels ſont leurs obiects, leurs conditions, ny leurs organes en ayant aſſez amplement diſcouru en mon traicté de l'ame. Mais ie diray ſeulement à ce propos, que comme tous ces ſens-là tant intérieurs qu'extérieurs peuvent eſtre liez & aſſoupis par un profond ſommeil, auſſi peuvent-ils eſtre tous libres par vne entière & parfaicté veille.

& du sommeil.

veille. Toutesfois il n'est pas nécessaire que pour dormir les fonctions de tous ces sens là soyent arrestées, ny aussi toutes libres pour veiller: mais il est bien requis pour dormir, que plus grand nombre de sens soyent liez & assoupis que libres & desliez pour veiller. Car pourueu qu'un seul des ses extérieurs soit libre, par exemple la veue, ou l'ouïe, cela suffit pour que l'animal soit dit veiller: mais pour dormir il faut que tous soyent entièrement assoupis & arrestez.

En second lieu il faut remarquer que le sens commun n'ayant aucun objet particulier , ains etant establez là haut au cerneau pour discerner & iuger des objets qui luy sont rapportez par les sens extérieurs, il est certain qu'estant arresté & lié, aussi le sont par mesme moyen tous les sens extérieurs.

Car (comme dict Fernel apres Aristote) le sommeil *Fernel. cap 8. lib. 5. Physic. Arist. c. 1. & 2. de somno. & rig. & cap. 1. lib. 5. animal.*
n'est pas propre à pas vn des sens extérieurs , ains seulement au sens commun , lequel etant lié il faut de nécessité que les sens particuliers qui en dependent , comme de leur souuerain , duquel ils ne sont que satellites,demeurent aussi prins & captifs. C'est pourquoy aussi tost que ce grand organe du sentiment , qui est le cerneau , commence d'arrester le cours de ses fonctions, soit par lasseté, soit à cause des veilles precedentes, tous les sens extérieurs qui sont comme des ressorts & instrumens subalternes s'arrestent & se reposent.

Il est vray que colligeans la cause par l'effect nous recognoissions reciproquement que le sens commun est saisi du sommeil , lors que tous les sens extérieurs sont assoupis,& leurs fonctions arrestées. Mais ceste cognoscience , quoy que plus manifeste, est neantmoins posterieure en l'ordre de la nature : d'autant que la cognoscience de l'effect pas

.VI.

VII.

A 4

sa cause precede naturellement celle de la cause par son effect , bien que nous apperceuions par les sens exterieurs , celle-cy la premiere. Ainsi la connoissance du iour par sa cause , qui est la presence du Soleil en nostre hemisphere , precede en l'ordre de nature la connoissance de l'estendue & de la lumiere, que nous appellons le iour, quoy que par les sens exterieurs,nous remarquions plustost cest effect que sa cause.

VIII. Pour le troisieme point il ne faut point trouuer estrange que la liaison du sommeil soit plus grande, & s'estende à plus grand nombre de sens que la liberte de la veille:d'autant que le sommeil est comme vne priuation temperante: & toute priuation est plus absoluë que l'habitude ou faculté. Par exemple l'auenglement doibt estre de tous les deux yeux , & vn feul d'iceux peut servir à la venü : la surdité est des deux oreilles, & l'ouye peut estre de l'vne seule.

I X. Pour le quatrieme il faut obseruer que le sommeil est commun à tous les animaux, tout aussi bien que la veille. Car l'habitude ou faculté , & la priuation ou suspension d'icelle regardent touzours vn mesme subjet , comme la sante & la maladie, la vie, & la mort , l'auenglement & la venü , la surdité & l'ouye. Ioint que tout animal ayant sentiment , & le sommeil estant la liaison & l'arrest des sens pour le repos & salut de tous les animaux qui ne peuvent pas estre en continue action & mouvement , il faut que le sommeil leur soit commun à tous.

X. Cecy est de la doctrine du Philosophe : laquelle Pliné confirme aussi en son histoire naturelle , & lib. 10. hist. l'experience la nous faict voir clairement. Car pour les animaux terrestres : il n'y a personne qui en doute : entre lesquels les reptiles & les plus imparfaits

*Aristot. c.
x. de som-
meil & vig.*

faits qu'on appelle insectes ou incisés dorment le plus. Quant aux aquatiques cela n'est pas si cogneu; mais tant de gens l'ont remarqué qu'il ne le faut plus reuoquer en double, estant certain que l'on voud souuent les poissans tous assoupis de sommeil, de sorte qu'on les peut prendre à la main, sans qu'ils se remuent que pour quelque grand bruit, & notamment ceux d'eau douce, lesquels dorment quelquefois aux gués des riuieres ou au Soleil, ou à l'orée des arbres complaintés le long des caux, quelques vns entre les pierres, comme les Thoms : ou qui ronflent en dormant comme ceux qui ont esté sur mer tesmoignent des Dauphihs & des Balaines.

Bref les Theologiens ont estimé le sommeil si nécessaire à la vie des animaux qu'aucuns tiennent qu'Adam mesme quand il eust demeuré en l'estat d'innocence au jardin des delices, n'eust peu le passer du sommeil: non pas que cela luy deust arruer de lasseté ou par quelque maladie qui sont des marques d'imperfection, ains c'eust été par un doux & gracieux repos compagnon de perfection. Ce qui se peut monstrer par raison & authorité. La raison c'est que puis que l'homme en l'estat d'innocence deuoit manger, il falloit de nécessité que les effects de la digestion, comme le sommeil s'en suiuissent. L'authorité est fondée es propres termes de la Genese, où il est dit qu'Adam dormit : quoy qu'aucuns appellent ce sommeil plustost vne ecstase, comme nous dirons au chapitre suivant.

XI.

En dernier lieu est à remarquer que ic n'ay pas adionné sans cause en la definition du sommeil qu'il est ordonné de nature pour le salut de tous les animaux : veu que c'est le repos & du corps & de l'ame. C'est ce qui a induit les anciens Poëtes à le ranger

XII.

*Hesiod. in**7 heogon.**Or. hym.**in somn.**Ovidi. Met.*

A 5

parmy les Dieux. Auquel propos Ovide chantoit ces vers à l'imitation d'Orphée:

*Sommeil des animaux le repos gracieux:
Sommeil paix de l'esprit & le plus doux des Dieux,
Qui reiettes les soings & angoisses arrieree,
Et les corps trauailles de l'oeuvre coustumiere,
Recrees & remets, &c.*

*Apule.
de demon.
Socrat.*

Apulée ne l'a pas appellé tout à fait Dieu, mais bien vn demon incorporel. Ces derniers mots donc serviront pour distinguer le sommeil de plusieurs autres assoupirissemens & liaisons des sens, qui peuvent arriver non pour le salut des animaux, ains plustost pour leur perte, procedans de quelque maladie aiguë & mortelle, comme sont les syncopes, apoplexies, epilepsies, lipotymies, & autres semblables. L'ecstase aussi differe beaucoup du sommeil : ce que ie veux montrer en suite.

De la difference du sommeil & de l'ecstase.

C H A P. II.

I. *Difference du sommeil & de l'ecstase.* II. *Pendant le sommeil les fonctions de la faculté animale sont liées, & celles de la faculté vitale plus fortes : en l'ecstase les unes & les autres sont liées, & celles de l'intellect plus libres.* III. *Si Adam dormoit ou bien estoit en ecstase lors que Dieu luy arracha vne coste pour faire la femme.* IV. *Ecstase merueilleuse de Restitutus prestre.* V. *Autres ecstases d'aucuns anciens.* VI. *Ecstases des Stryges.* VII. *Saint Paul dit ne scauoir si son ame estoit separée de son corps pendant son ecstase.* VIII. *Ecstases suspectes de sorcellerie & de charme.*

I.

DE la definition du sommeil proposée au chapitre precedent nous pouuons colliger trois diffé-

differences d'avec l'ecstase. La premiere que le sommeil conuient à tous les animaux: La seconde qu'il leur est naturel: La troisième qu'il est nécessaire à leur salut. Mais l'ecstase soit qu'elle procede de quelque indisposition & maladie, soit qu'elle aduienne par vn rauissement de l'ame envoisé de Dieu pour nous enseigner quelque haut mystère, ou par vne profonde méditation, n'a rien de tout cela. Car elle n'est point commune à tous les animaux, ains particulière & propre à bien peu d'hommes: elle est outre nature ou peu aduenante à icelle: & d'ailleurs nullement nécessaire au salut & repos des animaux.

Mais outre ces differences il y en a vne autre grande & notable. C'est que par le sommeil les fonctions de la faculté animale, qui consistent es sens extérieurs & interieurs sont estouppées & arrêtées; & celles de la faculté vitale ou naturelle, comme cuire la viande, digérer, nourrir, & accroître sont au contraire plus fortes & vigoureuses: & ce d'autant que la chaleur naturelle qui estoit espandue pendant la veille, par tous les membres du corps, se ramassè & réunit dans l'estomach pendant le sommeil, & aide grandement à la concoction, digestion & nourriture. Mais en l'ecstase les fonctions tant animales que vitales sont empêchées & arrêtées, & n'y a que celles de l'intellect lesquelles sont d'autant plus libres & relevées, étant comme déchargées du fardeau corporel & du sentiment. Telle estoit l'ecstase ^{2. Cor. cap. 12.} en laquelle saint Paul dit auoir été rauy iusqu'au troisième ciel, ne sachant si son ame estoit unie à son corps ou séparée d'iceluy.

Aucuns des saints Peres tiennent que le sommeil d'Adam, duquel est faict mention en la Genèse, ^{lib. 5. de Auguft. gen. ad lit. c. 15.} estoit aussi plustost vne ecstase qu'un vray sommeil, puis

puis que mesme il ne sentit point de douleur par l'arrachement d'une de ses costes, & que neantmoins il recongneut bien que sa femme estoit chair de sa chair, & os de ses os, ainsi que luy-mesme la voyant, disoit, comme par quelque reuelation diuine qu'il en auoit eu pendant ceste ecstase. Toutesfois l'escriture dit en termes expres que c'estoit vn vray sommeil, profond neantmoins, ainsi que la dictio Hebraique *Tardemach* le signifie. Que si Adam ne ressentit point de douleur par l'arrachement d'une de ses costes, aussi estoit-ce vn souuerain ouvrier & tres-excellent chirurgien qui y auoit mis sa main toute-puissante.

IV.

C'est merueille qu'il y a des personnes lesquelles entrent en quelque ecstase en se retirant de leurs sens quand bon leur semble, comme si leur ame estoit separée de leur corps. Ce que Cardan testimoigne de soy-mesme. Mais plus estrange est l'exemple d'un prestre nommé Restitutus, duquel saint Augustin escrivit que volontiers il faisoit espreuve de son rauissement en ecstase en estant requis, & s'estrangeoit tellement de tout sentiment, que ny les pointures ou piqueures, ny l'arrachement, du poil, ny les coups, ny le feu mesme appliqué à sa chair, ne le pouuoient aucunement esueiller ny esmouvoir, n'en ressentant aucune douleur sur l'heure. Et quoy qu'on ne sceust remarquer pendant telles ecstases indice quelconque de respiration non plus qu'en vn mort, toutesfois apres qu'il estoit reuenu à soy il accordoit auoir entendu les voix de ceux qui parloient vn peu haut comme si c'eust esté vn peu de loing.

V.

Nous lissons la mesme chose d'aucuns grands personnages anciens, comme d'Hermotimus Clazomenien,

menien , d'Epimenides de Crete , & d'Aristeas Pro- *Plin. cap.*
connosien : l'ame desquels on croyoit sortir de sa *52. li. 7.*
prison corporelle, lors que bon luy sembloit, le corps *hist. nat.*
demeurant comme vne souche inani mee : dont mal *Sabell. cap.*
en print à cest Aristeas. Car pendant qu'il estoit ainsi *4. lib. 7.*
ravi en vne tres profonde ecstase, ses enemis, qu'on *Fulgos. c. .*
appelloit Cantharides, feirent brusler son corps. Ce *9. lib. 1.*
que Fulgo se rapporte d'un ieune berger qui estoit à *c. 6. lib. 7.*
vn Romain nommé Valerian, n'est pas moins admirable. Ce garçon (dit-il) estant touché de la beste au
temps de ceste horrible contagion, dont toute l'Ita-
lie fut rauagee, Narles en estant gouerneur, fut te-
nu quelque temps pour mort: & estant reue nu à soy,
asseura qu'il auoit été au Ciel, & luy auoit été reue-
lé que certaines personnes qu'il marquoit, mour-
roient bien tost de ceste maladie dans le logis, mais
que le maistre d'iceluy en seroit preserué. Et d'ail-
leurs pour confirmer son dire il parloit toute sorte
de langues, ayant commencé par la Grecque, bien
que il fust du tout ignorant & rustique. Deux iours
apres vne frenesie le faisit, de laquelle il mourut com-
me enragé deschirant ses mains à belles dents : mais
neantmoins ce qu'il auoit predit de la mort d'aucuns
de son logis arriva bien tost apres, son maistre de-
meurant laid & sauf.

I'ay appris d'aucuns personnages dignes de foy VI.
qu'ils auoient veu des femmes, qui auoient reputa-
tion d'estre sorcieres, lesquelles apres auoir frotté
leur corps tout nud de certaine onction tomboient
toutes pasinees, & comme mortes: & les ayant pen-
dant telle ecstase deschirees à coups de fouet & d'e-
striuieres, elles n'en sentoient pourtant rien. Et
tantost apres estre reueués à soy, racomptoient
qu'elles auoient veu mille choses diuerses, & qu'el-
les

les auoient passé par des ronces & des espines. Ce que ceux qui ont écrit de la sorcellerie & demonomanie confirment aussi par plusieurs exemples & confessions de ces malheureuses ames. Et même Tolstatis en ses questions sur le Genèse écrit qu'en Espagne il y auoit autrefois de telles femmes en grand nombre, qui sont appellees en Latin *Stryges*.

VII.

Or de rechercher les causes des ecstasies, outre celles qui procedent de quelque maladie ou indisposition (la considération desquelles je laisse aux Médecins) il est certes très-malaisé à mon iugement. Car pour celles que Dieu envoie, qui en oseroit profonder la recherche en un abysme infini de la toute-puissance de Dieu, qui manie nos corps & nos ames, & les affecte comme bon lui semble ? qui nous fait voir quelquefois pendant ceste distraction de l'ame ce que nous ne sommes pas dignes de voir estois attachez à la sensualité. Et S. Paul mesme, qui a esté un vaisseau d'élection, auquel Dieu (comme nous avons desia dit) a fait cette grace particuliere, de le rauir en ecstase jusqu'au troisième Ciel, n'a pas pourtant fçeu comment est-ce que cela s'estoit fait, & si son ame pendant ce rauissement estoit vnie à son corps ou distraite d'iceluy : Je ne veux pas sur ce propos obmettre ce que Higebert écrit de Gontran Roy de France: c'est qu'estant un iour las & recreu du traueil de la chasse, il se coucha le long d'un ruisseau à l'oree de quelques arbres entre les bras de son escuyer, & s'endormit : pendant son sommeil, l'escuyer apperceut un petit animal sortant de la bouche du Roy, qui demonstroit par ses mouiemens qu'il desiroit traverser le ruisseau : ce que ne pouuant, l'escuyer, qui voulloit

Tolstat. in
cap. 13.
Genes.
quest.
354.

2. Cor.
ch. 12.

Higeb. in
ébr.

vouloit voir ce qu'il deuiendroit , luy accommoda son espee dvn bord à l'autre , pour luy faciliter le passage , & ayant ainsi trauersé & peu apres repassé , il rentra dans la bouche du Roy : lequel s'estant efueillé , dit auoir songé qu'il auoit passé le ruisseau sur vn pont d'acier , & auoir veu sous vne montaigne prochaine de tres-grands ththesors ; & y ayant faict fouiller la vision se trouua veritable . Si cela est vray , qui en sçauoit redre raison : Car de dire que c'estoit l'ame du Roy , cela est absurde : d'autant que l'ame n'a point de corps & est inuisible . De dire que c'estoit son bon Ange , ou genie qui eust pris vn corps , cela pourroit estre : mais quoy , il eust bien sceu traueiser & franchir le ruisseau assez legerement sans l'aide de l'escuyer : car les esprits ont de l'agilité pour faire beaucoup plus que cela . Pour moy ie croy que c'est vne fable , & quant aux autres ecstasies , ie ne pense pas que les ames se separent du corps : leur liaison est trop estroïete , & n'y peut auoir naturellement dissolution de ces deux pieces sans la mort du subiect , voire mesmes la mort n'est autre chose que la dissolution d'icelles .

Quant à celles qui sont volontaires , comme celle de Cardan , & du Prestre Restitutus , elles me seroient fort suspectes , & me craindrois qu'elles vinsent de la forge du malin esprit , si du tout la bonne vie des personnes ne me faisoit plustost attribuer cela à vne coustume de mediter profondement qui leur auroit acquis avec le temps ceste facilité de se pouuoir retirer des sens , comme par vne distraction de l'ame : ainsi que nous lissons de Sainct Thomas d'Aquin , lequel pendant telles ecstasies , apprit les plus hauts secrets de la Philosophie , tant naturelle que sur-naturelle . Mais hors delà , ie croirois

trois volontiers que ce sont des effects de la doctrine de l'ennemy du genre humain , lequel en toutes choses veut imiter les œuures incomprehensibles de Dieu : & comme il est tres-sçauant en la nature, aussi peut-il aisément donner & ordonner des remèdes, & des drogues pour assoupir à certain temps les sens, & charmer les esprits de ceux qui se soublmettent à ses ordonnances. Car la nature est feconde & foisonnante en toute sorte de proprietez , bonnes & mauuaises , lesquelles les démons n'ignorént point, encore qu'elles surpassent la cognissance des hommes. Voilà les differences du sommeil & de l'ecstase. Disons maintenant d'où est-ce que procede le sommeil , & en cela mesmes nous distinguerons encore micux les differences.

D'où est-ce que procede le sommeil.

C H A P. III.

- i. Opinion d'Alcmeon touchant la cause du sommeil.
- ii. Celle de Diogenes.
- iii. Celle d'Empedocles.
- iv. Celle de Platon & des Stoïques.
- v. Celle de Leucippus.
- vi. Toutes les susdites opinions sont erronées.
- vii. Opinion d'Aristote.
- viii. Pourquoy nous suons plustost en dormant qu'en veillant.
- ix. Ne souffrant point on n'en dort pas si bien la nuit apres.
- x. Pourquoy est-ce que les viades froides prouoquent le sommeil.
- xi. Difference du vray & naturel sommeil d'avec celuy qui est forcé.
- xii. Opinion de Pline & de Galien touchant la cause du sommeil.
- xiii. Fondement de ceste opinion.
- xiv. L'opinion d'Aristote est la plus saine , & mieux reçue.
- xv. Que la lasseté & longues veilles ne sont que causes accidentaires du sommeil.
- xvi. Que l'harmonie , le silence , & les tenebres n'en sont que causes

causes cooperantes. xvii. Ne pouuoir dormir apres qu'on a bien repeu est signe d'indisposition grande: & pourquoy. xviii. Pourquoy on ne songe gueres pendant le premier sommeil. xix. La cause du second sommeil, & pourquoi les songes en sont moins confus. xx. La difference de la matière du sommeil & des catarrhes, & pourquoi les personnes vieilles ne peuvent gueres dormir.

Les anciens Philosophes n'ont pas demeuré d'accord touchant la cause du sommeil, ains ont eu presque chacun son opinion particulière. Alcmeon ^{Plutar. cap.} 23. & 25: disoit que le sommeil se fait lors que le sang se retire dedans les veines, & que venant apres à s'escouler par toutes les parties du corps l'animal, qui dormoit, le refueille.

Diogenes au contraire tenoit que le sommeil procede de la diffusion du sang par toutes les parties du corps: d'autant(disoit-il) que le sang emplissant les veines, repousse l'air qui est dans l'estomach & ventre inferieur, lequel montant au cerveau prouocque le sommeil.

Empedocles enseignoit que le sommeil prouient d'un mediocre refroidissement de la chaleur naturelle, laquelle estant entierement refroidie, la mort de l'animal s'enfuit.

Platon & les Stoïques maintenoient que la remission & attenuation de l'esprit sensitif estoit la cause du sommeil, non pas par quelque rabbaissement vers la terre, ains plustost par une esleuation vers le siege de la raison.

Leucippus soustenoit que le sommeil est causé par la concreation, ramas & assemblage de la chaleur naturelle.

Mais toutes ces opinions-là ayant esté il y a long

B

IV.

I.

II.

III.

IV.

V.

VI.

temps rejetées comme erronées & impertinentes, nous n'auons que faire de nous arrêter à les refuter: ains passerons outre à l'interpretation de deux autres les plus celebres : lesquelles il nous faut examiner, afin de ne fuiure point inconsidérément l'une plustost que l'autre.

VII.
*Aristot.
cap. 3, de
som. &
vigil.*

La premiere est d'Aristote en son traité du sommeil & de la veille: où il enseigne que comme les vapeurs de la terre esleuées par la chaleur du Soleil en la moyenne region de l'air s'y condensent & conge-
lent par la froideur qui y est predominante , & puis venant à se résoudre en pluye tombent en bas de leur propres poids. Ainsi la chaleur naturelle cuisant la viande dans l'estomach en fait euaporer des fumées, lesquelles estat esleuées en haut se refroidissent apres par la froideur du cerueau & par le ramas de la ma-
tiere qui assouplit la chaleur naturelle , comme le feu s'estouffe lors qu'on y iette dessus tout à coup grande quantité de bois. La chaleur donc ainsi abba-
tuë se retire en bas laissant ces vapeurs & fumées, lesquelles ramassées & prises par le froid appesantis-
sent la teste, prouocquent le sommeil , puis reduites en eau rechètent de leur poids en bas & estoivent les conduits des esprits par le moyen desquels les sens exercent leurs fonctions , & pendant cela l'animal dort.

VIII.

Or d'autant que la chaleur naturelle estant ainsi vnie & ramassée à l'intérieur du corps, agit plusvii-
nement , outre ces vapeurs qu'elle envoie au cer-
ueau, elle pousse aussi dehors des humeurs super-
fluës par les pores & subtils conduits de la chair &
du cuir : qui est cauë que nous suions plus aisément en dormant qu'en veillant. Et telle euaporation ne doit sembler estrange à ceux qui ont pris garde que

la

la viande se cuisant au feu dans vn pot il s'en exhale des fumées qui montent en haut de sorte que si le pot est couvert, le couvercle en demeure trempé.

Pour confirmer encore ceste opinion nous expérimentons ordinairement que ne souppans point du tout ou fort legerement, nous n'en dormons pas si bien la nuict apres, que si nous avions bien souppé: & que les viandes les plus fumeuses (notamment le vin) prouoquent le sommeil plus que les autres, à cause de l'abondance des fumées dont elles chargent le cerveau: & les viandes froides aussi; comme la mandragore, la laïctue, & le pauot.

C'est pourquoy Lucian traictant fabuleusement ce sujet recite que la cité du sommeil est sisé en vne grande pleine, à l'entour de laquelle il y a grande quantité de pavots, de mandragore, & autres telle plantes qui ont la vertu d'induire facilement le sommeil, parce que leurs vapeurs estant montées au cerveau le refroidissent beaucoup, & d'ailleurs se prennent & congèlent aisément, y estant toutes disposées par leur froideur naturelle: tellement que la chaleur naturelle se retirant toute es parties inférieures, il faut de nécessité que les superieures saisisse de vapeurs & huméurs excellument froides en soient d'autant plus alloupies: & mesmes aultrefois s'en ensuuent des lethargies & autres maladies aiguës.

Aussi tels sommeils estans comme forcés sont autre nature & different du vray & naturel sommeil en ce que l'humidité predomine en celuy-cy sur la froideur, & en ceux-là le froid surmonte l'humidité, ainsi que Galien enseigne: & voilà pour le regard de l'opinion d'Aristote.

X.

NIX

XI.

B 2

XII. L'autre opinion est de Pline, Galien, & de quelques Philosophes & Medecins Arabes, lesquels considerans l'alteration du sommeil avec la veille ont estimé que le sommeil procedait de quelque faculté particulièrre de l'ame, laquelle comme vn bon Captain pufit pitaine qui fait la retraictre rappellaſt & ramassaſt prez du cerneau les esprits animaux espars pendant la veille par tous les membres du corps, afin de donner quelque relâche à l'action & mouvement des animaux par le moyen de ce repos alternatif, sans lequel ils ne ſeauroient longuement viure.

XIII. Et pour mieux faire valoir ceste opinion, ils soutiennent contre Aristote que sans aucune precedente elevation de vapeurs au cerneau, le sommeil peut faire les animaux, comme par la laſſeté, apres des longues veilles, par le silence, par le chant & harmonie musicale, ou mesmes par le murmure des eaux & bourdonnement des mousches, par les tenebres & plusieurs autres causes. D'ailleurs que ceux qui ont bien repeu ne peuvent pas pourtant touſiours dormir apres le repas: & au contraire que l'on repose quelquefois ſatis auoir aucunement repeu.

XIV. Neantmoins toutes les raisons d'une part & d'autre bien confiderées & balancées, celles d'Aristote contrepesent & l'emportent: auſſi ſon opinon est aujourd'huy communément ſuivie des Medecins & Philosophes, ſans eſtre nullement controverſee.

XV. Quant aux raisons alleguees au contraire il y faut répondre en niant que le ſommeil procede d'aucune de ces causes-là ſimplement: ains la laſſeté & les longues veilles cauſent le ſommeil par accident, d'autant qu'elles contraignent l'animal de fe reposer: de sorte que pendant le repos la chaleur naturelle ſe retire au dedans: & là agissant ſur ce qu'elle trou-

le trouve dans l'estomach en fait exhaler des fumées & vapeurs au cerveau, lesquelles estoüant les conduits des sens prouoquent le sommeil en la maniere susdite.

XVI.

Pour le regard de l'harmonie, du silence, des tenebres & autres semblables causes, elles ne sont que cooperantes, aidant seulement à haster & induire pluſtoſt le sommeil: par ce que distraayant les esprits niamatix d'autres occupations & de la diuersité des obiects, elles les colligent & ramassent tellement que les sens en estans deſtituez font d'autant plus aisement estoüez par les vapeurs qui s'esleuent de l'estomach au cerveau soit du repas n'agueres pris, soit qu'il y reste de la maticre d'ailleurs. Car si l'estomach estoit du tout vuide on ne ſçauoit dormir, les effeſts du sommeil ceflant quand & leur cause.

Que ſi quelquefois il arrive que ceux qui ont bien repecu ne peuvent pourtant dormir, c'eſt qu'il y a de l'indisposition grande soit en l'estomach (comme defaut de chaleur qui empesche l'euaporation, soit au cerveau (comme quelque chaleur eſtrangere) qui empesche la concretion & congélation des vapeurs. Et tels ſymptomes ou indispositions font des ſignes tres-dangereux & mortels, ou conduisent quelques-fois, à la folie, comme dit Hippocrates en ſes pro-

Hippocr.
lib. 2.

Or come par la premiere concoction de la viande dans l'estomach le cerveau eſt plus chargé de fumees & vapeurs, aussi le ſommeil en eſt plus profond, de forte que rarement on ſonge pendant iceluy, tant les sens font aſſoupis.

Mais apres que la viande eſt ainsi cuite dans l'estomach & tournee en vne maſſe que les Medecins ap-

XVII.

rogen. 12.

B 3

pellent chyle, quelle a encore passé par les veines mesénaïques : & qu'apres elle est derechef recuite, & dans les intestins & au foie, le foie en produist du sang, lequel il distribué à toutes les parties du corps, & le plus subtil s'en va au cerneau, non sans quelques vapeurs, lesquelles (si l'animal estoit esveillé) le contiennent derechef à dormir en estoupan (non pas tant que les precedentes) les conduits des facultez animales. Or pendant ce sommeil qui est plus léger que le precedent se représentent plus communément les songes avec moins de confusion & de trouble: comme nous dirons encore cy apres en son lieu traitant des songes.

XX.

*Arist. t.
3. de som.
& vig.
Paul.
Ægin.
cap. 97.
lib. 1.*

Cela ainsi entendu il faut encore remarquer, que (comme nous enseigne Aristote & apres lui Paul Æginete) de ces fumées & vapeurs qui montent au cerneau partie se prend & congele en bonnes humeurs, lesquelles causent le sommeil : & partie en pituite & matuïsées humeurs, qui sont la matière des catarrhes & des fluxions. Et d'autat que les vieillards n'ont gueres de bonnes humeurs ils ne peuvent aussi gueres dormir, & neantmoins sont catarrhieux & lubriets aux rhumes à cause qu'ils sont abondans en humeurs corrompus. Voila comment se fait le sommeil. Voyons maintenant comment est-ce que nous nous esveillons & releuons d'is celuy.

Des causes du resveil & interruption du sommeil.

C H A P. I V.

1. Pourquoy les paupières de nos yeux s'abatent lors que nous dormons. 11. La cause du resveil naturel. 111. Causes du resveil étrangères & violentes. 1V. Comment les songes affreux nous esveillent. V. Pourquoy le resveil procedant

éstant des causes estrangères nous estouurdis, ce que ne fait pas le naturel. v i. Pourquoy le resueil non naturel trouble la digestion. v i i. Comment nous nous rendormons apres le resueil violent. v i i i. Les sens apres le resueil reprennent l'exercice de leurs fonctions. i x. Deux doubtes sont proposez : l'un pourquoy la tristesse qui est allegée par le sommeil l'interrompt néanmoins : l'autre comment le travail peut estre cause du sommeil, veu que pendant le travail la chaleur naturelle est diffusé par tout le corps. x. Résolution du premier doute. x i. Résolution de l'autre doute.

I.

Endant donc que la chaleur naturelle est ainsi occupée à cuire la viande dans l'estomach, & que le froid a faisi les parties supérieures, les paupieres s'abattent & couurent les yeux étant destituées de la chaleur & par mesme moyen du mouvement. Car c'est la chaleur qui agit & remue la masse corporelle en toutes ses parties, & le froid au contraire engourdit nos membres.

Mais le sommeil est interrompu par le resueil soit que nous nous esueillons de nous mesmes, soit par quelque cause estrangere. Si c'est de nous mesmes cela se fait lors que la chaleur naturelle apres la concoction commence à s'espandre par tous les membres du corps ayant consommé les vapeurs qui estoupoient les conduits, par lesquels les esprits animaux s'escourent par tout le corps ny plus ny moins que la clarté du Soleil s'espand par toute la terre, lors que la chaleur a dissipé les nuages qui couroyent l'air.

Les causes estrangères sont de plusieurs sortes, & tout autant en nombre qu'il y a de moyens d'interrompre le sommeil auant que nous nous esueillons.

II.

III.

B 4

lions de nous mesme. Par exemple, vn grand bruit, vne poincture, piqueure, coup, ou blesseure & autres esmotions qui causent douleurs, les rheumes, catarthes & defluxions qui estouppent les conduits de la respiration, & plusieurs autres telles causes, lesquelles quoy qu'estrangeres esmouvent les esprits animaux assoupis comme le souffle esmeut le feu qui n'est couert que d'un peu de cendres : de maniere qu'ils font effort contre les empeschemens, lesquels estouppoient les conduits des sens, & rompent ou interrompent le sommeil.

IV.

Les songes affreux & horribles esmouvent aussi quelquefois si vivement la phantasie que l'esmotion, & le trouble esmeille les esprits assoupis du sommeil, comme chacun peut auoir quelquefois esprouué en foy-mefme.

V.

Mais le refueil de ces causes estrangeres n'est point doux & agreable comme celuy qui aduient par la cause naturelle susdite : ains nous laisse tout estoirdis, à cause qu'il ne fait que repousser les vapeurs qui estouppoient les conduits des sens, & l'autre n'arrive que lors qu'elles sont consumées.

VI.

D'ailleurs il retarde la concoction, parce qu'il fait retirer la chaleur naturelle de l'estomach pour s'espandre hastiuement, & en trouble par toutes les parties du corps, tout ainsi que si on retiroit le feu d'aupres du pot lors qu'il bout.

VII.

Toutefois estans ainsi esmeillez, nous ne laissons pas de nous r'endormir encore apres (les causes de l'interruption du sommeil cessant) tandis qu'il reste au cerneau de la matrice de ces vapeurs & fumées, ou bien qu'il en monte derechef de l'estomach, ou du foye assez pour rappeller, & entretenir le sommeil iusques à ce que nature est contente, & que nous

nous nous esuillons de nous mesmes,

Apres donc que nous sommes ainsi esueillez l'ame
recommence à operer & agir par le moyen des sens,
lesquels estant desliez & deslassiez exercent chacun
sa fonction soit par l'ordonnance de la raison ès
gens de bien, soit par l'induction de l'ire ou de la
concupiscence ès personnes mal conditionnées &
viciennes, qui se laissent gouuerner à ces maistresses
violenttes, lesquelles par le moyen de leur rebellion
veulent indeuement & indignement impieter l'em-
pire de la raison, à laquelle elles sont naturellement
subjettes.

VIII.

Sur le subjet des causes estrangeres qui inter-
rompent le sommeil on peut encore , entre autres,
proposer deux difficultez , lesquelles i'ay résoluës
en mes questions naturelles , & veux encore les re-
peter icy. La premiere, comment se peut-il faire
que le soucy & la tristesse interrompent le sommeil,
& que neantmoins le sommeil allege & le soucy
& la tristesse? L'autre, comment se peut-il faire que
le traualil prouoque le sommeil , veu que pendant
iceluy la chaleur naturelle est espandue par tout
le corps , & neantmoins le vray sommeil se fait
tandis que la chaleur naturelle est ramassée à l'in-
terior?

IX.

A la premiere ie responds que la fascherie, le soucy
& l'angoisse esmouuant & troublant l'imagination
interrompent le sommeil : dequoy se plaignoit
Ronſard en ses amours pendant que le soucy amou-
reux interrompoit la nuict son repos, disant ainsi:

Ronſard en
ses amours.

*Bien eſt-il vray qu'il contraint vn petit
Pendant le iour ſon ſecret appetit,
Et dans mes flants ſes griffes il n'allonge;
Mais quand la nuit tient le iour enfermé,*

B 5

Il sort en queste, & Lyon affamé

Dé mille dens toute nuit il me ronge.

Or bien que le soucy & la fascherie esinouuant & troublant l'imagination apportent des inquietudes, le sommeil neantmoins qui est le repos de l'ame & du corps, & qui met en oubly toutes choses pendant qu'il nous faisit accoisant l'esimotion des esprits troublés donne quelque relasche à toutes ces passions.

XI.

A l'autre ie dy que le sommeil ne procede du traueil que par accident & mediattement non pas comme sa cause propre & prochaine : d'autant que le trauail est suuy de laffeté, & la laffeté nous fait chercher le repos : pendant lequel la chaleur naturelle se retire au dedans, & y agisstant en fait exhaler des fumées & vapeurs au cerveau, lesquelles (comme i'ay desia montré) estoupanct les conduits des sens prouoquent le sommeil.

XII.

Iusques icy nous auons veu en gros & en general, l'estat des sens pendant la veille & le sommeil. Maintenant il le faut particulariser & distinguer pour en auoir vne plus claire intelligence.

Du diuers estat des sens pendant la veille & le sommeil.

C H A P. V.

I. L'estat des sens tant interieurs qu'exterieurs peut estre de quatre sortes diuerses. II. Correffondance des sens exterieurs avec les interieurs. III. Cause du profond sommeil sans songe. IV. Cause de la parfaicté veille. V. Cause du sommeil moins profond accompagné de songes. VI. Cause du sommeil encore moins accompli : & comme pendant iceluy les choses vrayement perçue's par quelqu'un

qu'vn des sens exterieurs nous semblent songes. VII. Pour-
quoy la mesme chose arriue à ceux qui sont yures. VIII. Qu'on
peut parler en dormant. IX. Resolution & conclusion.

I.

Nostre ame (comme nous avons amplement montré ailleurs) exerce les fonctions de ses facultez animales par deux moyens , sçauoir par les sens interieurs , & par les sens exterieurs : l'estat des-
quels peut estre de quatre sortes diuerses . Car ou tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs peuvent estre liez & assoupis , ou tous libres , ou aucun assoupis , & aucun libre , non pas tous en-
semble .

II.

Mais il faut remarquer & retenir qu'il ne se peut faire que les sens interieurs soyent iamais tous ensemble liez en mesme temps que tous les sens exterieurs sont libres , & au contraire il ne se peut faire que les sens exterieurs soyent iamais tous ensemble liez en mesme temps que tous les sens interieurs sont libres : d'autant que tous les sens exterieurs ensemble sont touſiours affectez de mesmeies que le sens commun , desquels il est comme le prince & le iuge : de sorte que si vn seul des sens exterieurs est libre , comme la veue ou l'ouïe , il faut inferer que le sens commun l'est aussi : mais il peut bien arriver qu'un ou aucun des sens exterieurs seront liez & assoupis encore que le sens commun soit libre : combien qu'au contraire il ne se puisse iamais estre assoupi & attaché que tous les sens exterieurs ne le soyent ensemble : & ce d'autant que (comme nous avons touché cy-deſſus) la priuation ou suspension s'estend plus que la faculte ou habitude . Cela ainsi retenu reprendons la diuision cy-deſſus proposée .

III.

Si donc tous les sens ensemble tant interieurs qu'exterieurs sont liez & assoupis nous dormons d'un

dvn profond sommeil & sans songer aucunement
Ce qui arrue ordinairement pendant le premier
sommeil, à cause (comme i'ay dit cy-deuant) que
grande quantité de vapeurs estouppent les conduits
des sens.

IV. Si au contraire tous les sens ensemble tant interieurs
qu'exterieurs sont desliez & libres nous veillons entierement & gaillardement.

V. Si aucuns d'iceux sont liez, à sçauoir le sens
commun avec tous les sens exterieurs, & les autres
sens interieurs sont libres nous dormons, mais non
pas si profondement que si tous les sens ensemble
estoient attachez : & lors nous songeons aussi ordinairement
par le moyen de ce que diuerses images se
representent pendant le sommeil à la phantastie & à
la memoire, comme nous deduirons plus amplement
cy-apres en son lieu.

VI. Si au contraire le sens commun avec tous les
sens exterieurs, ou aucuns, voire vn seul d'iceux,
sont libres & desliez, & les autres attachez, c'est
vrayement veiller, quoy qu'aucunefois la pluspart
des sens estans assoupis il nous semble que ce que
nous perceuons par les autres, soit en songe, comme
voir de la lumiere dans la chambre, ouyr le chant
du coq, les aboys des chiens, le son d'vn cloche, &
autres choses semblables. Car tout ainsi qu'il nous
aduient quelquefois que pensans profondement à
quelque chose d'importance nous perceuons le-
gerement des choses, lesquelles nous ne sçations
apres si nous avions vrayement perceués par les sens
exterieurs ou seulement pensees de mesmes arrue-il
qu'estans à demy assoupis du sommeil nous perce-
uons vrayement des objets par les sens exterieurs,
lesquels apres que nous sommes entierement es-
ueil-

*Arist.c.3.
de somnis.*

veillez, nous croyons seulement auoir songez. Et quoy qu'il n'y ait celuy, s'il y a pris garde, à qui cela ne soit quelquefois aduenu: si est-ce qu'il ne fera pas hors de propos d'en donner vn exemple que i'ay tiré de Cardan qui le rapporte de Petrus Bellonius personnage notable, lequel l'a escrit de soy-mesme. Ce Bellonius estant à Corcire entendit sur l'aube du iour vn grand bruit & tumulte à la ruë, & s'estant leue en sursaut encors à demy endormy mit la teste à la fenestre, & vid entre autres choses des femmes toutes esployrees, & descheuelees qui courroient çà & là en desordre, & puis se recoucha & rendormist. Tantost apres il se leue avec ceste croyance qu'il auoit songé cela mesmes, qu'il auoit vrayement ouy & veu, & neantmoins le racomptoit à son hoste, & autres, comme vn songe estrange qui luy auoit donné de l'ennuy en son esprit. Mais ayant appris d'eux que c'estoit chose certaine & veritable, qui s'estoit ainsi passée la nuit deuant, non pas songen mensonge, il en demeura bien estonné.

VII.

La mesme chose arriué souuent à ceux qui sont yures, parce qu'ils ont les sens troublez, à demi-asfoupis & saisis par les fumées du vin: lesquelle estant tantost apres dissipées, ou consumées, il croient seulement auoir songé les choses qu'ils ont apperceués, ou faites pendant leur yurisse.

VIII.

On me pourroit encore demander icy, comment est-ce que certaines personnes parlent en dormant, *Arist.c.3.* & respondent quelquefois si on les interroge. Et à de somnii. la verité il n'y a point de doute qu'elles ne puissent parler & begayer en dormant: tout aussi bien que marcher & mouuoir quelque membre, parce que la faculté mouuante n'est pas tousiours attachée: encore que les sens exterieurs le soient, comme nous disons

rons encore au chapitre suivant: mais de respondre à propos à ce dont on est interrogé, cela ne se peut en dormant: d'autant que pour respondre à propos, il faut ouir & entendre, & par ainsi le sens de l'ouye, & le sens commun sont libres & desliez: & cela mesme est plustost veiller que dormir, quoys que les autres sens soient entierement estouppez. Toutefois par charmes & sortileges, on faict respondre à propos ceux qui dorment: & dit-on que le cœur d'un geay a ceste vertu: mais ie n'en croi rien, si on n'y adiouste des charmes.

IX.

Ces choses donc se font en veillant, puis qu'elles sont perceuës par les sens extérieurs, lesquels ensemble le sens commun, sont entierement liez & assoupis pendant le vray sommeil, en sorte qu'ils ne peuvent exercer leurs fonctions, ny perceuoit aucun obiect. Je veux parler en suite de ceux qui sont moins entierement endormis.

XIV.

De ceux qui se leuent, marchent, grimpent, &c. sont d'autres semblables actions en dormant.

C H A P. VI.

i. Merueilleuses actions d'aucuns en dormant. ii.

Actions perilleuses. iii. Raison de Cælius Rhodiginus.

iv. Autre raison plus claire de Leuin Lemne. v. Considération particulière de ceux qui sont des actions perilleuses en dormant. vi. Comment on remarque que telles actions se font en dormant. vii. Pourquoy la faculté sensitive n'exerce en dormant sa fonction en ces personnes là comme fait la motive. viii. Pourquoy telles personnes à leur resveil ne se souviennent point des actions susdites comme elles font des songes.

Cest

C'Est chose bien plus estrange(aussi est-elle plus rare)qu'il y a des personnes,lesquelles se leuent de nuit etant endormies,qui vont & viennent, qui tracassent, & puis se retirent, comme l'on a écrit dvn Theon Stoïcien : & mesmeaucunes qui mettent la main aux armes, comme i'en ay veu d'autres qui se ruent sur ceux qui couchent avec elles, & font leurs efforts pour les estrangler, & l'ay esprouué non sans danger couchant avec vn ieune Gentilhomme Gascon, en compagnie duquel il allois à Paris: neantmoins il est d'ailleurs de tres-bon naturel, tout noble , & plein de courtoisie & modestie : mais il m'aduerit vn peu trop tard de ceste imperfection, s'excusant sur ce que cela luy arriuoit fort rarement.

Il y en a encore d'autres qui descendent par les fenestres, qui grimpent par les murailles , qui passent les riuieres à nage, qui vont & viennent & s'exposent en dormant à des perils que les plus agiles n'oseroient entreprendre en veillant, come nous lissons dvn esclave de Pericles Athenien: & dvn autre qui se leuoit quelquefois la nuit d'autres de son compagnon , & quoy qu'il ne s'ceuist nullement nager veillant , pasloit à nage tout endormy vne riuiere prochaine. Ce que son compagnon ayant obserué le suivit vne nuit pour voir qu'il deuientroit,& le voyant auant dans l'eau craignant le peril , l'appella à haute voix: & le pauvre homme s'estant esueillé se noya soudain.

Or la raison de cecy est, selon l'opinion de Cœlius Rhodiginus,qu'il y a vne grande commotion & trou-blement au cerneau de telles personnes, non toute-fois si forte au prix de l'estoupement des sens,qu'elle puisse rompre le sommeil.

II.

III.

*Cœl.e 4.lib.
30. lect.
antiq.*

Leuin

IV.

Lemn.
Lemn. cap.
5. lib. 2.
mirabil.
occult.

Leuin Lemne profondant plus auant ceste matiere tient que telles personnes font d'vn complexion fort chaude & pleines d'un sang escumeux & d'esprits fort bouillans, lesquels montans au cernreau emouuent les facultez de l'ame aux actions susdictes: de sorte que le corps par l'impulsion & agitation de ces esprits animaux, esquels consiste la force des nerfs, des muscles, & du mouvement, est porté, mesmes pendant le sommeil, & contremont & à val à tous ces effects estranges, qu'en veillant elles n'osent entreprendre en apprehendant les euenemens perilleux:

V.

Mais encore remarque-il particulierement, que ceux qui grimpent ainsi par les murailles, descendent par les fenestres, montent sur les toïts & font telles autres actions en dormant, sont ordinairement en la fleur de leur aage & ont vn corps rare, gresle, agile, aérien, & venteux: & d'ailleurs ont l'esprit bouillant, ardent & actif: de sorte que tout ce qu'ils empoignent ils le serrent fort estroittement, marchent sans apprehension de peril quelconque, & d'vn pas lent & tardif s'accrochent fermement des mains & des pieds; & se soustienent & balancent legere-
ment & agilement en l'air.

VI.

Or que tout cela se face en dormant il est aisé à juger de ce que si on les appelle & crie sur ces entrefaites ils cheent tous etourdis en s'esueillant: mais si on les laisse faire ils se recouchent tout belle-
ment: & neantmoins apres qu'ils sont esueillez, ils ne se ressouviennent point de ce qu'ils ont fait en dormant.

VII.

Mais pourquoy est-ce (dira quelqu'un) que la fa-
culté sensitiue n'opere aussi bien par le moyen des
esprits animaux que fait la motiue? C'est pour autant
que

que le conduit de la faculté motrice est différent des organes des sens, & neantmoins plus ample & plus large: tellement qu'il est plus aisné aux esprits animaux de s'escouler par celuy-là que par ceux-cy.

VIII.

Mais pourquoy est-ce encore que ces gens-là ne se ressouviennent point de ce qu'ils ont fait pendant ces esmotions, & lors qu'ils sembloient veiller, & neantmoins se ressouviennent bien de leurs songes? C'est à cause que pendant les actions susdites les sens sont en trouble, en esmotion & confusion, laquelle fait perdre la souuenance & des songes & des choses vrayes ensemble. Mais lors qu'à la phantasie se presentent quelques objets en songes pendant que les autres sens sont liez & assoupis sans aucun trouble, la memoire les retient & conferue, si bien qu'estans esveillez on s'en ressouviennent encore.

IX.

Or quoy que le sommeil nous soit donné de nature pour le soulagement de l'ame & du corps, si est ce qu'il n'en faut point user outre mesure estant aussi dangereux en son exez & plus que la veille mesme: ainsi que ie veux montrer en staite, & puis nous distinguerons le temps propre au sommeil & à la veille lvn de l'autre.

*Combien est nuisible l'exez au veiller & au dormir:
& de ceux qui ont dormi plusieurs années
sans interruption.*

C H A P. - VII.

i. Combien les veilles excessives sont nuisibles. ii. Que le sommeil excessif est aussi tres-pernicieux. iii. Qu'il faut beaucoup plus veiller que dormir. iv. Continence de Platon en son viure & en son dormir. v. Comment Aristote envoit le trop profond & long sommeil. vi. Galien & Vesces

C

140. ans par le moyen de sa continence. VII. Arsenius ne dormoit qu'une heure le iour, & la nuit. VIII. Scanderbeg deux heures. IX. Du sommeil merveilleusement long d'Epimenides & autres.

I. **C**omme nul exécez n'est bon ny loüiable en la moralité, aussi n'est-il point es choses naturelles. Mais encore particulierement n'y a il rien de plus nuisible à la santé des hommes que le trop veiller & le trop dormir. Car (ainsi que nous enseignent les Hipp. l. 2. Aphor. 3. Gal. l. 12. met. med. & 3. de sat. tuen. Paul. Agin. lib. 1.) les veilles trop longues nuisent grandement au corps: d'autant qu'elles consument les bonnes humeurs, & les esprits animaux & vitaux, qu'elles nous maigrissent & attemuent, qu'elles causent des cruditez en l'estomach par la dissipation de la chaleur naturelle qui ne peut exercer sa fonction en la concoction, qu'elles excitent labile, engendrent des fiévres, des gouttes, & debilitation des nerfs, & des muscles, & conduisent souuent à la folie.

II. Le sommeil excessif n'est pas moins dangereux & nuisible au corps & à l'amé, d'autant qu'il relâche trop les membres, qu'il appesantit la teste, qu'il rend la personne stupide, paresseuse, oublieuse & incline à toute sorte de vices, & mesmement à la luxure.

III. Mais l'un & l'autre exécez estant bien consideré, & nostre vie (comme nous avons dit ci-deuant) n'estant qu'une vraye veille, & le sommeil l'image de la mort, ou (comme disoit Ariston) un feuere publicain ou gabellieur qui exige de nous & emporte la plus grande partie de nostre vie : il est feant & raisonnable que nous donnions plus de téps à la veille qu'au sommeil. Car si nous dormons la moitié de la vie, & employons partie de l'autre moitié à nous habiller,

biller, à manger & boire, & à tant de diutertissemens inutiles, combien peu de temps nous restera-t-il pour estre diés proprement & vrayement vivre ? la moindre partie de la vie ne sera-t-elle pas pour la vie mesme ? Quand les nuictz seront donc longues , il en faut employer vne partie au trauail , afin que pour le plus le sommeil ne nous desrobe que le quart de nostre vie , ou quelque heure d'avantage, *D. Ber.*
Et que (comme dit tres-bien S. Bernard) ce soit le repas ad fratres de morte.
d'un corps lasé, non pas la sepulture d'un corps entièrement effouffé : non pas l'extinction, mais bien la reparation des esprits. Ce que ceux-là qui nous en ont laissé les preceptes ont eux-mêmes le mieux practiqué.

Platon sachant bien que la sobrieté est contente *I V.*
 de peu de sommeil n'auoit pour son ordinaire que du *Cœ. Rhodi.*
 pain brun, & des oliuies à manger, & de l'eau à boire, *ca. 9. l.*
 & ne dormoit qu'autant que la nécessité le requeroit *30. antiqu.*
 pour la conseruation de sa santé : & nous admonesté *lect.*
 en ses liures des Loix de nous leuer la nuict pour *Plato 7. de legib.*
 trauailier & vaquer , soit aux affaires publiques,
 soit aux priuées, chacun suivant sa condition : ad-
 joustant à cela que pendant le sommeil vn homme
 n'est pas plus à estimer que s'il ne vivoit point du tout.

Aristote (qui a le plus haut philosophé,) auoit ac-
 coustumé en dormant de tenir en l'yne de ses mains *Laërt.*
 vne bale de cuire , & au dessous vn bassin de mes-
 me matiere , afin que lors qu'il seroit saisi d'un trop
 profond sommeil , la bale luy eschapant de la main,
 & tombant dans le bassin, il fust esueillé par le bruit
 & resonnement du coup.

La sobrieté & continence au manger , boire , & *V I.*
 dormir estoit si bien reglee en Galien le Medecin,

qu'il en a vescu cent & quarante ans en parfaicté san-
te, n'ayant defailli que par vne extrême & decrepite
vieillesse sans autre symptome de maladie : & dit-on
de luy, que toute sa vie il eut son haleine doux-hai-
rante & souefue.

VII.

Arsenius precepteur des Empereurs Honorius &
Arcadius, personnage de rare fçauoir , & de bonne
vie, qui fut depuis moine, ne dormoit ordinairement
qu'une heure le iour & la nuit.

VIII.

Scanderbeg ou Castrion(duquel les heroïques ex-
ploits sont en la bouche de tous les hommes) ne dor-
moit d'ordinaire que deux heures. Aussi faut-il qu'un
grand Capitaine soit autant veillant que vaillant.
C'est pourquoi Agamemnon est repris dans Ho-
mère de ce qu'il dort toute la nuit.

Hom. 2.
Iliad. Ec-

cle. 3. 32.
Prou. 8.

Mat. 24.
25. 26.

Luc. 12.
13. Mar.

23.

I X.

Apoc. 3.

16. I. Pet.

cap. 5. 1.

Cor. c. 10.

16. 16. Col.

ca. 4.

Plin. c. 57.

lib. 7.

Et pour trancher court ce discours il n'y a rien de
plus singulierement recommandé es saintes escritu-
res que le veiller.

Toutefois nous lisons qu'il y a eu certains person-
nages, lesquels par quelque cause occulte, ou par
permission de Dieu, ont dormi si long temps que

c'est chose recitee entre les merueilles. Pausanias
escrit que Epimenides de Crete, ayant esté envoié
par son pere querir vne brebis aux champs, il se re-
tira dans vne grotte pour cuiter le chaud du midy, où

il fut saisi d'un si profond & long sommeil qu'il y
dormit l'espace de 40. ans, ou selon Pline, 57. & se-

lon d'autres encore d'avantage. Estant esueillé il s'en
alloit chercher la brebis, mais il trouua toutes cho-
ses changees aux champs & encore plus à la ville : &

luy-mefme fut en telle admiration par toute la Gre-
ce qu'on le tenoit pour un Dieu. Les sept dormans
Ephesiens (desquels l'histoire est aussi memorable
qu'admirable) fuyans la cruelle persecution de l'Em-
perur

pereur Decius se retirerent aussi dans vne grotte, où ils dormirent iusques en l'an 30. de l'Empire de Theodosie le ieunc, qui sont 196.ans. S'estas esueillez vn iour de Pasques bien sains & dispos, leurs veste-
més(chose merueilleuse) nullemēt galtez,& croyans n'auoir dormy qu'vne nuit seulement, ils s'en allerēt dans la ville d'Ephese resolus mieux qu'auparauant d'édurer le martyre pour la foy Chrestienne:mais ils trouuerent toutes choses changees,& l'Eglise Chre-
stiēne en meilleur & plus assuré estat. Leurs habits, leurs discours & notamment la matque de leur mō-
noye, dōna cognoscance qu'ils auoient esté du temps de ce tyrant Decius. Leurs nōs estoient *Maximianus, Malchus, Martianus, Dionysius, Ioannes, Serapion, Constantinus*. Cela arriua selon Sigebert l'an de nostre salut 447.

Cranzius <sup>Cranzius
c.394.8.</sup> escrit qu'vn ieunc escholier dormit l'e-
space de sept ans dans vn armoire, où ayāt esté trou-
ué encore nō le pouuoit-on esueiller à force.

Ie n'ay que faire de mesler parmy les vrayers hi, *Pausa. in*
stoires le sommeil fabuleux d'Endymion le bien-ay- ^{princ. E-}
mé de la Lune:par lequel aucunz entendent vne tref- ^{leac.}
lourde paresse & faitardise, parce que les rais de la ^{Cic. I.}
Lune engourdisſent & appesantissent : d'autres vne ^{Tuscu.}
continuelle contemplation des corps celestes & par-
ticulierement de la Lune.

Disons maintenant quel temps est le plus conue-
nable à la veille & quel au sommeil.

Quand est-ce qu'il faut veiller ou dormir.

C H A P. VIII.

I. Hippocrates enseigne qu'il faut veiller le iour &
dormir la nuit. II. Argument I. pour monſtrer qu'il faut

C 3

Veiller le iour. III. Autres argumens pour cela mesme. IV.
 Argumens pour monstrer qu'il faut prendre le sommeil la
 nuit. V. Qu'a ceste cause les Poëtes ont appelle le sommeil
 fils de la nuit. VI. Vanité de ceux qui font de la nuit le
 iour. VII. Exceptions. VIII. Que la coutume se tourne en
 vne autre nature. IX. Qu'il est dangereux de laisser vne
 constume inueteree quoy que mauuaise. X. Les malades
 n'ayans repos peuvent dormir en tout temps. XI. Le mesme
 est des Vieilles gens. XII. Le sommeil interrompu la nuit
 se doit reparer le matin. XIII. Pourquoy le sommeil du ma-
 tin est le plus agreable. XIV. Pourquoy le sommeil est dan-
 gereux apres le repas. XV. Pourquoy apres la seignee. XVI.
 Pourquoy apres la medecine s'il n'est court & leger. XVII.
 Quelle astre il faut tenir en dormant.

I.

Ce grand & admirable oracle de la Medecine
Hippocrates parlant du temps conuenable à la
veille & au sommeil, dit ainsi: Il est bon de dormir se-
lon la coutume & selon la nature: cest à seauoir, veiller le
iour & dormir la nuit: cest chose mauuaise & dange-
reuse d'outre-passer cela. Sur quoy Galien remarque
qu'au temps d'Hippocrates, les hommes garoient
ceste bonne coutume de veiller & dormir selon la
nature.

II.

Or que ceste coutume de veiller le iour & dor-
 mit la nuit, soit selon la nature, il me sera bien aisè
 de le monstrer par des argumens invincibles. En pre-
 mier lieu donc les hommes veillent lors que la cha-
 leur naturelle, qui estoit pendant la nuit resserree à
 l'interieur, est espandue par toutes les parties du
 corps. Or la chaleur naturelle est espandue le jour
 par toutes les parties du corps, la chaleur du Soleil
 la retirant à soy comme son semblable: c'est donc le
 iour

jour que les hommes doivent veiller.

D'ailleurs il faut que les hommes veillent lors qu'ils peuvent plus commodément vaquer à leurs charges & negoces. Or c'est le iour qu'ils y peuvent plus commodément vaquer , à cause de la commodité de la lumiere. Cest donc le iour qu'ils doivent veiller. A cela nous pouuons encore adiouster la consideration de la santé , qui requiert que nous veillions plustost le iour que la nuit pour la raison qui sera rapportée en suite, afin de montrer que les veilles nocturnes sont dangerenses.

De mesmes nous pouuons dire que le sommeil est propre & naturel à la nuit , tant à cause que par l'absence du Soleil la nuit estant froide & humide , & la chaleur naturelle renfermée au dedans du corps , les veilles sont dangereuses , que par ce que la lumiere celeste nous deffaillant lorsque le Soleil se retire & s'esloigne de nostre horizon , nous devions nous retirer & nous reposer. Ce que mesmes nous enseignent les bestes , lesquelles gardent le mieux les regles de la nature. Et les habitans de l'Isle de Taprobane , quoy que barbares , sont louiez . Plin. li. 6. Hist. nat. cap. 22.

Ce beau precepte nous est aussi representé par les fables des anciens Poëtes , qui feignent que le sommeil est fils de la nuit : pour nous apprendre que c'est la nuit qui est le vray temps du sommeil & du repos.

C'est pourquoy j'ay pitié de la vie des courtisans , lesquels au grand detriment de leur santé font de la nuit le iour , & du iour la nuit , à l'imitation de ces Lychnobies ou lanterniers , lesquels Seneque disoit vivre contre nature. Ce que ie croy qu'ils pratiquent ainsi (comme faisoit l'Empereur

III.

IV.

V.

VI.

Sen. epist. 123. l. 22.

C 4

Heliogabale) pour monstrer qu'ils se plaisent à renuerfer tout bon ordre ou bien possible pour la honte qu'ils ont que le Soleil ne descouvre leurs actions desreglées. Cela soit dit sans offenser particulièremet personne.

VII. Car ce que nous venons de dire du temps conue-nable au sommeil & à la veille doit estre pris pour vne regle generale, laquelle neantmoins reçoit plusiers exceptions pour diuerses causes, desquelles ie veux deduire les principales, & plus ordinaires.

VIII. Pour la premiere de ces causes là i'establis la cou-stume : laquelle (quoy que mauuaise) gaigne quelquefois tant sur son subjet qu'elle se tourne comme en vne autre nature : de sorte que venant à estre interrompuë il y a danger que tel changement n'altere la santé, sur lequel subjet , ie diray en passant que i'ay veu & voy ordinairement que les eſtrangers qui nous visitent en nostre Gascoigne ; & particulierement en la ville de Condom s'elmerueillent de ce que toute sorte de gens , hommes & femmes , & mesmès les vieillatds decrepitez boient de nos vins puiffans, genereux & fumeux à grands traictz apres dîner, apres le soupper plus souuent, & sur le poinct mesmès qu'ils le couchent , sans que tels excezz alterent aucunement leur santé : au contraire ils tiennent que s'ils n'en vloient ainsi , l'estomach trouueroit à dire ceste curée. Tant la couſtume peut sur la complexion des hommes.

IX. Ainsi donc ceux qui ont accoustumé de dormir apres le repas , trouuent ce repos à dire quand ils viennent à l'interrompre. Et combien que i'estime qu'ils feroyent beaucoup mieux de laisser peu à pen ceste mauuaise couſtume : si eſt-ce que cela ne fe-roit pas sans danger, ainsi que dit Hippocra-tes,

tes, adoucissant à cela, comme pour exemple, vne autre ordonnance qui possible semblera estrange. C'est (dit-il) que ceux lesquels n'ont point accoustumé de disner (car anciennement la sobrieté estoit si recommandée qu'on ne faisoit estat que du souper) & neantmoins disnent, douent aussi dormir apres le disner, tout ainsi qu'apres souper, afin de reparer ce changement par vne autre, & que l'estomach soit aidé par le moyen du sommeil pour traauiller à la digestion apres lvn & l'autre repas.

En second lieu nous pouuions rompre ceste règle generale en faueur des malades, lesquels ne pouuans pas dormir la nuit cerchent & prennent leurs repos lors & comme ils peuvent. Ce que leur permet aussi le mesme Hippocrates patron de la Medecine.

La troisième excuse doit estre pour les vieillards. Car la vieillesse estant vne vraye maladie, (comme dit le Comique) & mesmes si incurable qu'inaffoiblement elle traïne son subjet à la mort, il est raisonnables que les personnes vieilles iouysent de mesme priuilege que les autres malades, & ne pouuant gueres dormir ny la nuit ny le iour, à cause de leur secheresse, il est de nécessité qu'elles prennent le sommeil lors qu'il se represente.

La cinquiesme exception est que si le sommeil est interrompu la nuit pour quelque cause que ce soit, Hippocrates permet de dormir trois ou quatre ou enuiron cinq heures du matin. Car ainsi ont interprété les autres Medecins ces siens termes, *Il n'y a point de danger de dormir le matin iusques à la troisième partie du iour*: pource qu'au climat où Hippocrates habitoit, les iours ne sont jamais plus

Hippocr.
lib. 2. de
rati. vi-
ctus acu-
torum.

X.

Hippocr.
lib. 8. de
meth. med.

XI.

Terent. in
Phormi.

XII.

Hippocr.
progn. 11.
li. 2.

C 5

courts que d'entiron onze heures, ny plus longs que d'entiron quinze : tellement qu'environ quatre ou cinq heures reuennent à la troisième partie du iour.

XIII. Je veux dire icy en passant que le sommeil du matin est plus agreable que celuy de la nuit, parce que le Soleil remontant en nostre hemisphere & s'approchant de nous, esmeut doucement en nos corps des vapeurs qui prouoquent le sommeil.

XIV. Je n'ay point délibéré de faire icy entierement le Medecin : toutesfois puis que le discours nous y conduit, il faut encore bailler quelques preceptes pour la santé touchant ce subjet. Le premier est tout commun & sceu des plus ignorans, & mesme

*Plautus in
Mofellar.*

*Plutar. de
valut. men.*

Plaute l'a remarqué en ses ieux Comiques : qui est que soudain ou peu de temps apres le repas le sommeil est dangereux à toutes personnes. Car il faut (dict tres-bien Plutarque) quelque espace de temps & quelque interualle entre le repas & le sommeil : & ce afin que le sommeil ne hastant par trop la concoction, les fumées & vapeurs cruës ne saillissent le cerneau & appesantissent la teste avec beaucoup d'estourdissement & de trouble, qui cause apres diuerses maladies tres-pernicieuses.

XV. Le second est qu'il se faut soigneusement garder de dormir apres la phlebotomic ou feignée : afin que la chaleur estant affoiblie ne vienne à s'estendre, & les esprits qui sont diminuez ne soyent etouffez & accablez par les fumées & vapeurs qui gaignent & saillissent les conduits des sens pendant le sommeil.

XVI. Pour le troisième, les Medecins tiennent qu'apres auoir prins medecine il est beaucoup meilleur de veiller que de dormir. Toutesfois si le sommeil

meil presse (comme il aduient d'ordinaire) il n'y a *Fernel. c.*
point de mal de sommeiller vn petit & legerement *4. libr.*
enuiron demy-heure apres la prise de la medeci-*3. meth.*
ne: d'autant que par ce leger & court sommeil la
vertu de la medecine s'augmente & se fortifie d'a-
uantage à l'aide de la chaleur naturelle. Mais aussi
tost qu'elle commence à operer il faut veiller jus-
qu'à ce que l'operation soitacheuée: parce qu'au-
rement le sommeil trop long ou trop profond ar-
resteroit le cours & la force de la purgation mede-
cinale.

Il ne sera pas hors de propos de dire icy briefue-
ment qu'elle assiette faut tenir en dormant. Il est
donc utile à la santé de se coucher plutost sur le
ventre que sur le dos pour fortifier d'auantage la
chaleur naturelle dans l'estomach & intestins, afin
de mieux cuire & digerer la viande. Ioinct que le
coucher sur le dos eschauffe les reins, cuit le
phlegme dans iceux, dont s'engendre la grauelle: &
d'ailleurs telle assiette produit des incubes & fan-
tosmes, mesmement aux personnes voraces ou
chargées de mauuaises humeurs. Il est bon aussi
de se coucher au premier somme sur le costé droit,
afin de fortifier la chaleur du foye lors qu'il tra-
nuaillé à la seconde concoction, & pour cuiter aussi
que le cœur ne soit affaissé du poids des viandes de
l'estomach, & des intestins, auant qu'ils les ayent
cuities.

XVII.

Or ces preceptes ainsi exposez pour la conserua-
tion de nostre santé: recherchons vn peu les causes
pour lesquelles certaines personnes sont plus som-
meilleures les vnes que les autres.

Pour-

Pourquoy est-ce que certaines personnes sont plus sommeilleuses les unes que les autres.

C H A P. IX.

I. Pourquoy les femmes sont plus sommeilleuses que les hommes. II. Pourquoy les petits enfans sont fort sommeilleux, au contraire des vieillards. III. Pourquoy les Nains. IV. Pourquoy ceux qui ont les veines menuës. V. Pourquoy les personnes grasses & repletes. VI. Pourquoy les oyssues. VII. Pourquoy les ioyeuses. VIII. Pourquoy les goutuës & yurongnes. IX. Comment aucunefois l'excèsne repletion des viandes empêche le sommeil. X. Pourquoy ceux qui habitent les lieux froids & humides sont plus sommeilleux que ceux qui habitent les lieux chauds. XI. La difference du sommeil es quatre saisons de l'annee.

I. Laisant à part plusieurs maladies qui rendent les personnes sommeilleuses ou veillantes outre leur naturel, i'en deduiray dix autres causes remarquables, quoy que i'en aye touché aucunes en mes questions naturelles,

Eu premier lieu donc le sexe peut beaucoup en ces effects. Car les femmes sont plus sommeilleuses de leur nature que les hommes, à cause qu'elles sont plus humides & plus froides: & l'humidité est la matière du sommeil, & la froideur la cause qui fait prendre & congeler en eau les vapeurs, lesquelles estoupançant les conduits des sens, causent le sommeil.

II. En second lieu l'aage est fort considerable. Car les petits enfans sont fort sommeilleux, & les personnes vieilles au contraire ne peuvent gueres dormir. Laquelle diuersité procede de ce que les enfans

sans sont fort humides, & neantmoins abondans en chaleur naturelle: laquelle euapore grande quantité de ceste humidité, & l'enuoye au cerveau : de sorte que les conduits par lesquels les esprits animaux s'escoulent du cerveau és autres parties du corps en estans estouez ils s'endorment aisement. Et pour ceste mesme cause le bercer agitant & mouuant ces humeurs, les faict endormir. Et mesmes il n'y a rien qui les remette plustost lors qu'ils sont malades que faict le sommeil, ainsi que Galien nous enseigne. *Galen. lib. 2. prorrh. comment. 29.*
Les personnes vieilles au contraire sont seches & ont fort peu de chaleur naturelle: à raison de quoy la matière est la cause du sommeil leur defaillant, elles ne peuvent gueres dormir. Or quand ie dis que les personnes vieilles sont seches, i'entends (comme i'ay dit ailleurs) qu'elles n'ont gueres de l'humide radical, ny de bonnes humeurs, qui sont la matière du sommeil, combien que d'ailleurs ils abondent en excremens & mauaises humeurs qui sont la matière des rheumes & catarrhes.

Au troiesme rang ie veux loger les Nains, pour estre plus sommeilleux, que les personnes bien proportionnées. Ce qui procede de la grosseur de leur teste. Car les Nains ayant ordinairement la teste fort grosse à proportion du reste du corps, elle a besoing aussi de plus grande nourriture. Comme donc *cæl. Rho. 3. lib. 6.* grande quantité d'aliment monte à la teste, aussi fait *leff. an-* par mesme moyen grande quantité de vapeurs, les *tig.* quelles la chaleur ne pouvant si tost consumer ny dissiper, elles tiennent d'autant plus long temps les sens liez par le sommeil.

Au quatriesme ie veux mettre ceux qui ont les veines menués, lesquels sont beaucoup plus addonnez au sommeil que ceux qui les ont grosses, & ce à *Arist. c. 3. de sommeo. & vig. &c. Cæl. Rhod. ibi. cause*

cause (dit le Philosophe) que les fumees & vapeurs qui ont monté au cerneau ayant estoupé les conduits des sens, ne peuvent point s'escouler ny estre dissipées par la chaleur si aisement que si les voyes estoient amples & larges. Tout ainsi donc qu'il y faut plus de temps à oster la cause du sommeil, aussi l'effect endure plus longuement.

V. Pour le cinqiesme les personnes grasses & repletes sont ordinairement plus sommeilleuses que les maigres & grefles: d'autant qu'outre ce qu'elles sont remplies de grande quantité d'humeurs qui causent le sommeil : d'ailleurs aussi elles sont plus pénantes & assoupies, & recherchent plus leur aise & le repos qui est compagnon du sommeil. Les personnes maigres au contraire sont actives & laborieuses, & l'action & mouvement rompt & interrompt le sommeil.

VI. Par mesme raison nous pouuons placer en suite au sixiesme rang les personnes laborieuses & oyssues: celles-cy pour estre plus sommeilleuses, à cause qu'elles ramassent grande quantité d'humeurs par leur oyssueté, & recherchent trop le repos: & celles-là pour estre plus vigilantes à cause de l'action & traueil lequel interrompt le sommeil.

VII. Pour le septiesme les personnes d'humeur ioyeuse & qui sont en prosperité sont plus addonnées au sommeil que les melancholiques & celles qui sont affligees de quelque grande aduersité : à cause que celles-cy ont du trouble, inquietude & agitation d'esprit, & celles-là iouissent d'une douce tranquillité & repos.

VIII. Pour le huietiesme les personnes goulues & notamment les yuorongnes, sont plus endormies que les sobres: & ce d'autant que de grande quantité de

de viande, & notamment du vin, s'eleue grande quantité de vapeurs, lesquelles prouoquent le sommeil, en la maniere que nous avons cy-dessus monstre. Et les personnes sōbres par vne raison contraire sont fort vigilantes.

Toutefois il faut icy remarquer encoré que si l'estomach est excessiuement chargé de viandes & de vin, cest exez mesme pourra estre cause du retardement du vray sommeil, par le trop grand ramas de fumees & vapeurs. Car comme par vne trop grande affluence d'huyle la lampe s'esteint, ainsi le sommeil est empesché par vne trop grande quantité de fumees, & vapeurs qui peuvent bien troubler les sens, corrompre la digestion, esteindre la chaleur naturelle, engendrer des cruditez, des trenchees, des douleurs & peſanteurs de teste, mais non pas vn vray & saluaſtare ſommeil.

Pour la neuiesme caufe ie tiens que le lieu de l'habitation peut rendre vne personne plus ou moins ſommeilleufe ſelon le temperament du climat. Car il est certain que ceux qui habitent ſes pays froids & humides font fort addonnez au ſommeil: & ceux qui habitent ſes pays chauds & ſecs font fort vigilans: & ce d'autant que (comme i'ay dit cy-deuant) le froid & l'humidité induisent le ſommeil.

Pour la dixiesme & dernière caufe nous pouuons adiouster que les diuerses faisons de l'annee nous rendent plus ou moins ſommeilleux. Et sans doute le temps pluieux nous conuiie plus au ſommeil à caufe de l'humidité, que le temps ^{Hippocr.} sec & ^{author. 15.} feſrain: Mais en general nous ſommes plus addonnez ^{lib. 1. & ibi.} au ſommeil en hyuer qu'en eſté, tant à caufe de la ^{Galenus.} froideur & humidité desquelles procede le ſommeil,

IX.

X.

XI.

&c

& qui predominant en ceste saison-là qu'à cause aussi que les nuiëts estant fort longues nous induisent à vn plus long repos. Ioinct que l'antiperistase la chaleur se faisissant des parties interieures du corps nous mangeons plus, digerons mieux, & par mesme moyen plus grand' quantité de fumees & vapeurs s'esleuent au cerveau, lesquelles prouoquent vn plus long sommeil. Pour le regard de l'Esté il arrue aucunesfois que pendant les plus aspres chaleurs du Soleil qui excite en nos des vapeurs avec quelque violence, nous nous endormons dvn sommeil fort pesant. Au printemps le sommeil du matin est plus doux & agreable, qu'en nulle autre saison de l'annee à cause du temperament de ceste saison, & mesmement au matin que la chaleur du Soleil estant fort temperée induit doucement le sommeil. L'automne estant humide, nous rend d'autant plus sommeilleux: & mesmement sur la fin, lors que les froids commençans à predominier en l'inferieure region de l'air, la chaleur naturelle se retire à l'interieur par l'antiperistase. Voilà ce que i'auois à dire généralement de la veille, & du sommeil, & particulierement en ce qui regarde les hommes. Maintenant ie veux aussi particuleriser les causes de la veille & du sommeil d'aucuns animaux en ce qu'ils sont merueilleusement differens des autres.

De la veille & du sommeil estrange d'aucuns animaux.

C H A P. X.

1. *Noſtre negligēce à la recherche des causes.* II. *Conſiderations ſur le Coq.* III. *Sur lesquelles I. de l'Eſcale reprend les autres ſans rien reſoudre.* IV. *Deux raisons touchant le frequent reſueil & chant du Coq.* V. *Que les ani-*
mals

maux moussez & les serpens demeurent assoupis pendant l'hyuer. vi. La raison de tel assoupiement, & que ce n'est pas un vray sommeil. vii. Le lieure dort les yeux à demy ouverts. viii. Lieure dormant, ancien proverbe. ix. Pourquoy le lieure a la vené courte. x. D'où vient que les ours dorment quatorze iours apres leur naissance.

I.

Certainement la nature est merueilleusement diuerse & diuersement merueilleuse, & semble se plaire principalement à la verité en toutes choses depuis les plus grandes jusques aux plus petites. Mais pource que les effets nous sont ordinairement & familiерement en obiect nous sommes negligens à la recherche des causes, en la cognoscance desquelles gist la vraye & parfaicté science.

II.

Il n'y a point d'animal priué & domestique que nous oyons & voyons gueres plus souuent que le Coq: mais il n'y en a pas vn (que ie scache) en la nature, duquel les veilles & interruptions fréquentes du sommeil, & le chant en ce qu'il marque les heures & sert d'horologe, soient si admirables, & les causes de toutes ces choses si occultes.

III.

Jules l'Escale, (que ie ne nomme gueres sans quelque tiltre d'honneur) considerant les conditions & proprietez susdites en cet animal, reprend *Scalæ.* *exc. 239.* ceux qui les veulent attribuer au desir venerien, comme à la verité le Coq est fort lascif. Car, dit-il, pourquoy est-ce que cet appetit l'esmouieroit ainsi, veu qu'il a nuiet & iour les poules prez de soy: Ioinct qu'il a accoustumé plus volontiers de chanter apres que deuant l'accouplement. Mais quoy à l'Escale, en faisant le censeur & reprenant les autres, que n'en rendez-vous vne meilleure raison? Tout ainsi que regardant de loing vn arbre, il nous est bien aisé à di-

D

re par negation que ce n'est ny vn homme ny vn cheual, ny vn bœuf: mais tres-mal-aisé d'asseurer vrayement si c'est vn poitier, vn cerisier ou vn prunier. De mesmes es choses qui sont d'une consideration abstruse, il est bien aisé à reprendre ceux qui en rendent trop legerement raison, quoy que celuy qui reprend n'en tache pas luy-mesmes la vraye cause. Ainsi donc l'Escale a mieux ayé reprendre & censurer les autres qui ont trop hardiment & legere-ment parlé de ce subjet, que de se rendre luy-mesme subjet à la censure & à la touche.

IV.

Or en cela comme en plusieurs autres choses, ic le veux imiter & n'en dire mot de mon iugement. Tou-tesfois i'en veux rendre deux raisons des anciens Philosophes, lesquelles ne me semblent point impertinentes. La premiere & la plus commune, c'est que le Coq est vn animal fort solaire (à cause de quoy les anciens le consacraient à Aesculape :) tellement que ressistant apres minuit que le planete predominat sur sa nature remonte sur nostre horizon, il s'esfucille, il s'en esioüit, il chante de ioye: non pas de trois en trois heures & precisément à minuit, comme dit Pline, (car on peut esprouer ordinairement le contraire:) mais plustost apres minuit le Soleil remon-tant du meridien des Antipodes sur nostre horizon. L'autre resolution est de Democrite, (ainsi que rap-porte Ciceron) lequel tenoit que le Coq faoul de dormir apres auoir parfait sa digestion (comme il a en soy beaucoup de chaleur naturelle pour bien tost cuire & digerer la viande) se refueille tout gaillard faisant retentir sa voix esclatante.

V.

C'est chose certes merveilleuse que les mouf-ches à miel & autres animaux insectes ou incisez, lesquels n'ont point de sang, & mesmes aucun ayant fang:

*Cæ. Rhodi.
ca. 13. l. 16.
lect. ant.*

*Ciceron lib.
2. dominat.*

sang: comme les serpens, les lesards & les crocodiles des fleuves demeurent cachez dans des trous & tanières à repos & assoupis comme d'un sommeil si profond, qu'il est tres-mal aisé de les esveiller: & démènent ainsi en cet estat sans rien mangier environ quatre mois de l'an durant les froideurs les plus aspres, selon que le tesmoigne Aristote en son histoire des animaux.

c. 14. §
15. lib. 8.

VI.

Ie dy qu'ils sont comme assoupis de sommeil pendant tel repos: d'autant que ce ne peut pas estre vny vray sommeil, veu qu'il ne procede point des fumées & vapeurs de la viande cuisante dans les entrailles, puis qu'ils ne mangent rien durant ce temps-là: ains, c'est plustost vne espèce de lethargie, laquelle par la rigueur des aspres froids de l'hyuer, ioincte à l'imperfection de ces animaux-là qui ont bien peu de chaleur naturelle, leur fait & assoupit tous les sens.

Le vulgaire admire aussi les animaux qui dorment les yeux ouverts, comme le lieure. Mais la raison pourquoi ils dorment ainsi, c'est qu'ils n'ont pas les paupières assez estendues & amples pour couvrir entièrement leurs yeux en dormant, ains les ont comme coupées & rognées.

VII.

Aucuns de l'opinion de Xenophon, tiennent que le lieure veille les yeux fermés & dort les yeux ouverts: & que de là est venu le proverbe Grec, Lieure *dig. c. 3.* dormant, contre les personnes dissimulées, lesquelles faisant semblant de faire vne chose, en font vne autre. Mais l'experience nous fait voir le contraire: & la pointe du proverbe ne laisse pas de demeurer en conséquence de ce que le lieure dort les yeux ouverts: d'autant qu'il semble veiller, & neantmoins dort,

*Pl. c. 57. l.
11. hist.
natur.*

D 2

IX.

Cela mesme est cause que ne pouvant entierement ciller les yeux, il a la veue courte & foible, la lumiere externe la luy esbloiiissant sans cesse.

X.

C'est aussi chose fort estrange que les oursons dorment quatorze iours apres leur naissance d'un si profond sommeil (ainsi que dit Pline) que ny les coups ny les playes ne les peuvent esveiller. Ce que ie n'estime pas vray sommeil, non plus que celuy des serpens pendant l'hyuer. Mais la cause de cecy me semble estre, que les oursons à leur naissance sont des masses de chair informes, imparfaites, & qui ont les organes des sens indisposez, estant certain que les ours forment leurs faons apres qu'ils sont nez à force de les lescher.

*Pli. c. 36.
li. 8. bift.
nat.*

LES





LES
CAUSES DES
SONGES.

DISCOVRS II.

CHAPITRE I.

- I. L'Homme desire sur tout sçauoir les choses futures.
- II. Moyens superstitieux des anciens pour deuiner les choses futures.
- III. Le but de l'autheur en ce 2. discours.
- IV. Qu'est-ce que songe selon Ariftote.
- V. Erreur d'Artemidore definissant le songe.
- VI. Somnium dicitur à somno.
- VII. Les songes se font seulement es sens interieurs.

DE toutes les choses que nostre ame appete & souhaite le plus ardemment la cognoscance de l'aduenir est le plus important, & importun desir. Car comme elle est diuine, aussi desire-t-elle s'approcher le plus prez de la Diuinité, par la deuination:laquelle en sa perfection est propre au seul Createur, & par communication de grace à quelques creatures, comme aux bons Anges, & aux saintes Prophetes:lesquels pourtant ne sçauent pas toutes choses futures, comme le iour du grand Jugement, & si vn homme sera certainement sauve ou damné : ains seulement (outre les choses

I.

D 3

qui procedent des causes naturelles(celles qu'il plait à la diuine bonté leur reueler par souueraine & singuliere grace.

II.

Cet ardant desir est si inné & naturel à l'ame, que pour tascher à l'affouir, plusieurs on eu recours, mesmes aux vaines superstitions forgees sur l'enclume du pere de mensonge. De là, comme d'une Letne de maix, sont sortis tant de diuers oracles truchemens de l'ennemy du genre humain tant de colleges d'Augures, Aruspices, Oniropoles, coniecteurs & deuins qui faisoient estat & profession de predire les choses futures, par les reuelations qu'ils disoient en auoir de Dieu, par l'inspection & obseruation des entrailles des bestes sacrfiees, par le vol, gasoillis & trepignement des oyseaux, par l'interpretation des songes, & en plusieurs autres sortes toutes superstitieuses & damnables.

III.

Pour le regard des songes, qui sont le subiect de ce second discours, ie scay bien que les esprits trop curieux (desquels le nombre est tres-grand en ce siecle) aymeroient mieux que ie feisse icy l'Artemidore en les interpretant, que le Philosophe en deduisant les diuerses caufes de la diuersité des songes, & enseignant comment, & en quelle faculté de nostre ame ils se representent. Mais il n'y a remede: ne pouant plaire à tous ie me cötenteray de plaire à ceux qui ayment mieux la raison que la vanité, & la certitude de la verité, que la varieté de l'incertitude. Ce n'est pas que ie ne croye qu'il y a des songes qui nous sont enuoyez de la part de Dieu, &c d'autres qui nous signifiét & presagét des futurs evenemens(car i'espere montrer l'un & l'autre:) mais ce n'est pas à dire que cela se doive attribuer indifferemment à toute sorte de songes, lesquels peuvent estre aussi differents que leurs

leurs causes sont differentes. Car tels sont les effets que leurs causes. Et comme toutes les pensees & conseils que nous auons en veillant , ne portent pas coup & ne réussissent pas selon nostre desseing : ainsi toutes les visions que nous auons en dormant ne sont pas des certains aduis , & reuelations des choses futures. Mon but principal est donc d'enseigner qu'est-ce que songe ; comment & en quelle faculté de l'ame se representent les songes , combien il y en a de sortes , quelles sont leurs causes principales , comment ils signifient & marquent principalement la disposition ou indisposition de la personne : & pour delecter le lector en l'instruisant , & l'instruire en le delectant i'entremeray plusieurs histoires en mon discours , lesquelles seront aussi agreables que curieusement recherchées. Commençons par la definition du Songe.

Le songe(dit le Philosophe)est vne vision,laquelle pendat le sommeil se represente aux sens interieurs.

La definition qu'en baille Artemidore tenient à de somniis, Ari. c. 3.
mēme sens, si ce n'est qu'il adiouste que telle vision in fin.
signifie choses bonnes ou mauuaises. Mais ie n'approuue point ceste addition : d'autant qu'il y a des Artemis-
songes vains qui procedent de la diuerse agitation
d'orsus l. 3.
de somniis.

des fumées & vapeurs qui montent de l'estomach au cerneau , meslées avec les esprits animaux : & tels songes ne peuvent certainement signifier aucunscuenemens heureux ny sinistres.

Suiuant donc la definition du Philosophe les songes se font pendant le sommeil : car le songe a pris sa denomination du sommeil, mais plus clairement en Latin qu'en François, *somnium enim à somno.*
Et quoy qu'en commun langage nous disions aussi que celuy-là songe qui demeure coy , meditant pro-

I V.

Ari. c. 3.

V.

VI.

D 4

fondement, ou se phantasiant quelque chose en son esprit, cela se dit metaphoriquement, comme si on vouloit dire qu'il a les sens interieurs si bandez qu'il semble plustost dormir que veiller, les sens exterieurs n'estans attentifs à nul de leurs objets.

VII.

Or ceste vision que nous appellons songe, selon la susdite definition, se represente seulement aux sens interieurs: d'autant que pendant le sommeil tous les sens exterieurs sont liez & assoupis. Que si vn seul des sens exterieurs estoit libre & non estoupé des susdites fumées & vapeurs, l'animal seroit dit veiller plus proprement que dormir, ainsi que j'ay monstré cy-deuant en son lieu. Il faut donc de necessité, que puis que telles visions ne se peuvent faire es sens exterieurs, pendant le sommeil, elles se facent es sens interieurs, pendant que tous, ou quelqu'un d'iceux est entierement ou aucunement libre: en quo y ayant certes beaucoup de difficulté, & les maistres n'en demeurant pas d'accord, il en faut discourir particulierement en suite.

En quelles facultés de l'ame, & comment se font les songes.

C H A P. II.

I. Les songes se font tous es sens interieurs. II. Opinion de ceux qui tiennent que les songes se font seulement au sens commun ou à la pensee. III. Selon ceste opinion mesme chose peut estre l'objet du sens commun & de la pensee ensemble. IV. Aucuns disent que les songes se font par la reflexion des images d'un sens à l'autre. V. D'autres que c'est par le moyen des esprits animaux rapportans lesdites images. VI. Que l'imagination & pensee ne font qu'un même sens. VII. La memoire est le seul thresor des autres sens interieurs. VIII. La susdicté reflexion est repro-
uée.

yee. ix. Que les esprits animaux vaguans &c & la rapportent les images indifferemment à tous les sens interieurs.

Tous les Philosophes demeurent bien d'accord que les songes se font ès sens interieurs: car ils ne peuvent choir ès sens extérieurs, attendu que (comme l'ay dit au chapitre précédent) ils sont tous pendant le sommeil entièrement assoupis & liez. Mais d'autant qu'ils ne s'accordent pas du nombre des sens interieurs, ny du rapport du consentement qu'il y a des uns avec les autres: aussi ne peuvent-ils estre de mesme opinion touchant la maniere en laquelle se font les songes. Sur laquelle contention ie ne toucheray que deux opinions seulement, les autres ne me semblant nullement probables.

Aucuns donc tiennent qu'il y a quatre facultez sensitives internes à scouvrir, la fantasie, le sens commun, la memoire sensitive, & la pensee, qu'ils appellent faculté cogitatrice. (L'ay dy memoire sensitive à la difference de l'intellectuelle : dequoy l'ay discouru en mon traicté de l'ame.) Ceux-cy par ceste diuision & denombrement des facultez internes estableissent la fantasie pour thresor ou magasin du sens commun, & la memoire sensitive pour celuy de la pensee: & par ainsi souffrissent que les songes se representent au sens commun ou à la pensee. Au sens commun si ce sont choses sensibles & perceptibles par les sens extérieurs, desquels le sens commun est le chef & le prince, auquel la fantasie rapporte en dormant les images des objets qui se representent à iceux sens extérieurs en veillant. A la pensee si ce sont choses

D 5

I.

II.

III.

insensibles & imperceptibles par les sens extérieurs, & néanmoins sont retenus & conservés en la mémoire sensitive qui les représente à la pensée en la même sorte qu'elles les a concuees. Par exemple si je songe que je voy un colosse, un cheval, un temple, que j'oy le son d'une cloche ou d'une trompette, bref que je perçoy quelque objet d'un des sens extérieurs, tel songe (disent-ils) se fait au sens commun par le rapport de l'imagination ou fantasie. Si je songe que je suis joyeux & gaillard, ou au contraire affligé ou malade, d'autant que la joie, la gaillardise, l'affliction ou maladie, & autres semblables qualitez ne sont point objets des sens extérieurs, tels songes se représentent en la pensée par le moyen de la mémoire sensitive.

III.

Ils disent d'avantage qu'il peut souvent arriver que les songes se representeront tout à coup & au sens commun & en la pensée sous diverses considération d'un même sujet, qui servira d'objet & au sens commun & à la pensée. Par exemple, si je songe qu'un homme vient à moi, c'est un objet du sens commun : & si d'ailleurs je songe que c'est mon frere, mon cousin, mon amy, ou mon ennemy, c'est un objet de la pensée: parce que ces qualitez ne sont point perceptibles par les sens extérieurs, mais bien par les intérieurs.

IV.

Or ceux-là mesmes qui tiennent la susdite opinion ne demeurent pas tous d'accord entre eux du moyen par lequel les images des objets sont rapportées de la fantasie au sens commun, & de la mémoire sensitive à la pensée. Car les vns enseignent que cela se fait par certaine reflexion ou répercussion des images procedantes de la fantasie

tasie au sens commun , & de la memoire sensitue à la pensée: ny plus ny moins que les choses que nous voyons dans vn miroir se representent à nostre veüe par vn rabat , reflexion ou reialislement qu'elles font du miroir à nostre veüe.

V.

D'autres soustienent que cela se fait plustost par le moyen des esprits animaux, lesquels portent de lvn sens interieur à l'autre des images semblables à celles qui sont empreintes en celuy duquel ils les reçoivent , ayans en soy ceste vertu ou faculté naturelle. Par exemple , si la fantasie s'a imaginé vn cheual bardé , les esprits animaux qui vaguent par les sens interieurs portent vne pareille image dvn cheual bardé au sens commun : & si la memoire sensitue se ramenoit en songe quelque qualité, passion ou affection imperceptible par les sens exterieurs , les mesmes esprits la communiquent à la pensée.

VI.

Pour moy ie trouue en ceste opinion plus de subtilité que de verité : tellement qu'elle embrouille plustost les esprits des apprentis , qu'elle ne les instruit de la vraye cause formelle des songes. Car premierement ceste diuision des sens internes en quatre n'est pas tant bien receuë és escholes des Philosophes , qui ne font de l'imagination ou fantasie & de la pensée qu'un mesme sens interne. Ie parle de la nuë & simple pensée. Car s'il est question de discourir sur les choses pensees ou imaginées & mesmes des choses vniuerselles , c'est vn effect de l'intellect & de la raison , non pas des simples sens. Mais s'imaginer quelque chose ou la penser simplement n'est-ce pas vne mesme operation de l'ame? Et si cela peut estre dvn mesme sens pourquoy en faut-il establir deux;

Par

VII.

Par mēme moyen aussi le fondement du rapport fusdiēt de la fantasie au sens commun & de la memoire sensitue à la pensée se destruit. Car outre ce qu'il n'y a veritablement que trois sens internes, la seule memoire est le vray thresor des autres deux, qui sont le sens commun & l'imagination ou fantasie.

VIII.

D'ailleurs à quel propos introduire vne repercuſſion ou reflexion d'images dvn sens à l'autre, laquelle ne peut estre fans violence, & est plus propre à l'entre-heurt des corps solides qu'aux images, ny aux esprits animaux, qui resultent de la plus simple & subtile substance du sang le plus espuré. Et la similitude, ou comparaison prisē du miroir n'est nullement à propos, parce que les sens internes ne sont point des corps transparens, comme le miroir & l'œil pour receuoir lvn de l'autre la fusdite reflexion d'images.

IX.

Il y a bien plus d'apparence que les esprits vagans çà & là au cerveau, rapportent & represen-
tent les objets des sens interieurs, non pas pourtant avec la relation de l'opinion fusdite, à sçauoir de la fantasie au sens commun, & de la memoire sensitue à la pensée : mais indiscrettement & indiffe-
remment selon que les vapeurs & fumées meslées avec eux, les pouſſent & entrainent, ou selon qu'eux mesmes vaguent par-cy, par-là. Car outre ce que nous n'admettons point la distinction de la fantasie d'avec la pensée, quelle nécessité y a-il que les esprits suyent cest ordre-là ? C'est pourquoy le Philosophe ne determinant rien sur ce sujet nous enseigne assez clairement que les songes se repre-
sentent aux sens internes indefiniement, & felon que les esprits animaux leur representent les vi-
fions,

*Aristot.
cap. 3. de
sommeiſ.*

sions, apparitions, ou images. Laissant donc tout ce qui est des contentions & difficultez precedentes venons à ce qui est de la vraye & pure doctrine.

*La vraye resolution des questions & difficultez precedentes.***C H A P. III.**

I. Actions & esmotions continuelles de nōstre ame. II.
D'où vient que les songes tantoft sont reglez, tantoft confus & horribles. III. Comment ils se font au sens commun. IV. Cause plus expresse de la confusion des songes. V.
D'où vient que nous songeons les images des objets plus grandes que ne sont les objets mesmes. VI. Comment les songes se font en l'imagination. VII. Comment en la memoire.

L'Ame n'est gueres iamais sans mouuement, sans action, sans passion, sans affection, soit que nous veillons, soit que nous dormions. Mille imaginations, mille pensees, mille chimeres, tantoft avec ordre, tantoft sans ordre, passent & repassent par le cerveau. Il est vray que tandis que nous veillons, nous n'y prenons pas garde, à cause que nous traauillons, & sommes ordinairement occupez à quelque chose : & que mesme les objets de nos sens exterieurs nous en diuertissent. Toutesfois si nous sommes oiseux, nous les apperceuons assez, & sommes contraincts ou de sommeiller, ou de faire quelque action pour oster ces resueries de la teste.

Mais

I.

II.

Mais pendant le sommeil les sens extérieurs estans assoupis & n'exerçans aucune de leurs fonctions, la chaleur estant resserree à l'interieur, & le corps à repos (pourue que les sens interieurs, ou quelqu'un d'iceux soit libre, ou pour le moins qu'ils ne soient pas tous entierement assoupis & liez) c'est lors que l'ame s'elgaye, & se represente vne infinité d'apparitions, & visions diuerces que nous appellons songes : & ce quelquesfois avec vn bel ordre, & les obiects bien formez, quelquesfois sans ordre & les obiects difformes, estranges, horribles, selon que l'agitation des fumees & vapeurs qui ont monté de l'estomach au ceruau est tumultuante, ou moderée & accousee. Car tout ainsi que battant l'eau & la troublant entièrement nous ne scaurions y voir aucune image : & si nous l'agitons en sorte qu'elle ne soit pas entierement troublee, nous y apperceuons bien quelques images, toutesfois rompues, entrecoupees & difformes : mais le mouvement cessant & l'eau estant calme les images s'y representent entieres & parfaites. Ainsi tandis que nos sens internes sont estoupefie & saisis des fumees & vapeurs qui montent de l'estomach au ceruau, nous ne songeons point du tout : s'ils sont embroüillez de l'agitation & mouvement d'icelles, nous auons des visions derreglees & estranges : mais si telle agitation cessant nos sens internes sont libres, nous auons des visions reglees & à peu pres semblables à celles que nous perceuons en veillant.

III.

Je tiens donc que les songes se font indifferemment en tous les sens internes. Premierement au sens commun, qui est le maistre des & le prince des sens extérieures, lesquels vont tous aboutir à iceluy comme plusieurs petits ruisseaux à quelque gros fleuve & luy

rappor-

rapportent chacun son subjet particulier pour les distinguer les vns des autres. Car les images de tous ces obiects estant perceués par le sens commun, se representent mesmes pendant le sommeil à iceluy par le moyé des esprits animaux qui vaguēt par le cefeuēau.

Toutefois elles paroissent quelquesfois differentes des obiects que les sens auoient perceus en veillant à cause du meflange & confusion d'iceux, & des vapours & fumees qui s'embrouillent avec les esprits animaux. Or comme du meflange de certaines couleurs, il s'en fait d'autres qui participent vn peu de celles qui entre en la composition : de mesmes de la confusion de plusieurs obiects en resultent d'autres qui sont monstrueux en tant qu'ils sont composez de plusieurs pieces de diuerse nature.

Mais encore faut-il remarquer pour toute sorte de songes, que les choses qui se representent en dormat aux sens interieurs, paroissent bien souuent beaucoup plus grandes que leur nature ne le permet, & que les qualitez moderees, nous semblent estre en l'extremite de l'excez. Ainsi vn homme nous semble *Aristot. de* quelquefois vn horrible colosse de grandeur & stature demesuree, vne colline paroist en guise d'une *somm.* grande & haute montaigne : vne chose simplement rouge nous semble esclatante & brillante comme du feu : vne chose modereement chaude, nous fait sembler toucher du feu qui nous brusle : vne humeur fadelement douce tombant sur nostre langue, ou dans le gosier, nous fait faouirer comme du miel ou du sucre : & la pituite vn peu salée nous semble du sel : vn petit bruit ou souffle à nos oreilles, nous fait songer des vents impetueux & orageux, & des tintamarres estranges, comme des canonades & tonnerres. Ce qui procede de ce que le sens

IV.

V.

sens embrouillé des fumées & vapeurs , ne pouvant sainement & subtilement juger des images des objets conceus , a recours aux choses les plus grossières , ou plus sensibles en même genre . Or les choses grandes , & celles qui sont en l'extremité de l'excez font plus sensibles que les petites ou mediocres : à raison dequoy le sens empêché à recours à celles-là , ne pouvant aisément percevoir celles-cy . Ou bien c'est que comme les objets que nous regardons à trauers des lunettes , ou des broüees nous semblent plus grands qu'ils ne sont vrayement : ainsi le sens embrouillé de fumées & vapeurs à trauers lesquelles il perçoit les objets en dormant , se les represente plus grands qu'ils ne sont en effect . L'une & l'autre raison me semble fort recevable , & mesme toutes deux ensemble peuvent estre concurrentes .

VI.

Le songe se peut faire aussi en l'imagination , fantaisie ou pensee : laquelle non seulement se represente les objets qu'elle a autrefois imaginé ou pensé mais aussi en feint & forge beaucoup d'autres à l'imitation de ceux-là & par la composition & confusion d'iceux : cōme des nouveaux mondes , nouveaux animaux , nouvelles plantes , des cerfs volans , des Sphinx , des Hippocentaures , des Hydres , des Chimeres , des monstres , des Fantômes , des nouvelles couleurs , nouveaux plaisirs , nouvelles douleurs .

VII.

La memoire (qui est le grand thresor de l'ame) ayant retenu les images des objets du sens commun ou des fictions de la fantaisie , les produit aussi , & se les ramenteoit quelquesfois en dormant . Et voilà comment les songes peuvent escheoir à toutes les facultez de l'ame . Recherchons maintenant si tous les animaux songent .

*Si toutes espèces d'animaux songent, & des hommes
qui n'ont jamais songé.*

C H A P. I V.

1. Nul bon auteur n'a encore déterminé les espèces des animaux qui ne songent point.
- II. Résolution de l'auteur que tous les animaux parfaits songent.
- III. Non pas les imparfaits.
- IV. Pourquoi l'homme songe plus que nul des autres animaux.
- V. Aristote, & Pline conciliez.
- VI. Personnes & peuples qui ne songerent jamais.
- VII. Qu'il est très-dangereux de songer à ceux qui n'ont jamais songé.
- VIII. Pourquoi aucun ne songent point.

Ceux qui ont le plus exactement & curieusement recherché la nature des animaux ont bien observé qu'il y en a plusieurs espèces qui songent: mais de déterminer au contraire les espèces de ceux qui ne songent point ie ne trouve aucun grave auteur qui l'ait ose faire encote. Que les animaux à quatre pieds, & notamment les chiens (comme leurs abois en dormant le tesmoignent) les chevaux, les brebis, les cheures songent, les Naturels en demeurent assez d'accord. Mais des animaux qui font des œufs & non leur semblable vivant, comme les oiseaux & la plus part des serpents & des poissons, Aristote mesme qui a été le plus clair-voyant en telles choses, aduoüe franchement que c'est chose trop obscure & mal-aimée à résoudre: & ce (à mon avis) d'autant qu'il n'appert point par aucun signes extérieurs que tels animaux songent; & pour n'apparoir point il n'est pas pourtant assuré d'inférer de là qu'ils ne songent point. Car plusieurs choses sont desquelles il ne nous appert nullement: tellement que cela demeure ainsi irrefoulé & indecis entre les Philosophes.

E

I.

III

4.

de histos.

animal.

II.

Toutefois ie diray hardiment ce qui m'en semble c'est que puis que le songe est vn obiect des facultez interieures de l'ame sensitiue,tous les animaux parfaicts , lesquels sont douez des sens interieurs & mesmes de memoire peuvent aussi songer. Car ayans vn sens commun pour discerner les images des objets perceus par les sens exterieurs, la phantasie pour s'imaginer ce qui leur semble bon ou nuisible, & memoire pour retenir ce qu'ils ont conceu par les sens interieurs ; d'ailleurs mangeans & digerans leur viande,des fumees & vapeurs montant à leur cerneau pour prouoquer le sommeil par l'estouppement des conduits de leurs sens , ie ne voy rien qui leur destourne les songes, ny raison quelconque assez forte pour les rendre incapables de songer.

III.

Quant aux animaux incisez & imparsfaits lesquels n'ont point de memoire , ie croy que veu ce defaut de la retention des images des objets perceus ils ne songent nullement. Car comment est-ce qu'ils se les pourroient representier en dormant s'ils ne les retiennent pas mesmes , ains les perdent soudain en veillant , & d'en forger & imaginer de nouvelles, leur imperfection & foibleesse de leurs sens ne le permet pas : & quand bien cela seroit , elles s'esvanouiroient soudain à faute de memoire.

IV.

Or il est tres-certain que de tous les animaux l'homme seul songe le plus & plus souuent,d'autant qu'il a les sens interieurs beaucoup plus prompts,agiles,& subtils que nul des autres, tant à cause de son bon temperament que de la lumiere de l'intellect,de laquelle ses sens interieurs sont esclairez,& ceux des autres animaux comme estans destituez de ce divin flambeau sont tousiours comme en tenebres.

Quant

Quant au temps que les enfans commencent à V.
 songer Aristote & Pline admirables scrutateurs de Aristot. e.
 la nature en parlent fort diuertement. Car Aristote^{10. lib. 4.}
 en son histoire des animaux eſcrit qu'ils ne songent ^{de hist.}
 point deuant le quatriſme ou cinqiesme an de leur ^{animal.}
 aage. & Pline au contraire qu'incontinent apres leur^{plin. cap. 75. li. 10.}
 naissance ils commencent à songer. Et à la verité les ^{bif. natur.}
 ris, les gemissemens, les effraies, tremblemens & au-
 tres mouuemens & grimaces des petits enfançons
 dormans confirment assez ceste opinion. Mais aussi
 ne faut-il pas prendre les termes d'Aristote nullement
 à la lettre pour vne negation absolue. Car ils reçoient ^{cap. 10.}
 uent interpretation par vn autre ſien paſſage de lib. 7. de
 meſme auure, où il accorde que les petits enfans ne ^{bif. ani.}
 s'en resſouuient nullement, & adiouste meſmes VI.
 cela qu'ils rient & larmoyent en dormant quoy ^{Plutar. de}
 qu'ils ne le facent pas en veillant deuant le quatriſme ^{cſſat orac.}
 me iour apres leur naissance. ^{cul. plin.}
 Sur ce ſubiet il faut rematquer comme chose forte ^{ibid. cap.}
 merueilleufe qu'il y a eu des hōmes qui n'ont iamais ^{8. lib. 5.}
 songé : comme nous lissons de Cleon Datilien, de
 Thrasimedes Haereyen, de Neron l'Empereur, ſi ce VII.
 n'est ſur la fin de ſes iours apres qu'il eut fait mourir ^{Sueton. in}
 la meire : car depuis ce temps-là il fut ordinairement ^{Nerone.}
 affligé de songes horribles. Si nous croyons les hi- ^{Tertullian.}
 ſtoires, les Atlantes, les Telmiesliens & Garamantes ^{de anim.}
 ne songent iamais. ^{Aristot. c.}

Au demeurant on a obſerué que ceux lesquels ^{10. lib. 4. de}
 ayans eſtē toute leur vie sans songer en ſin ont eu mal. &c. 3.
 des songes, ont auſſi ſoudain eſprouvié des change- ^{de ſomn. in}
 mens très-dangereux à leur ſanté, & la plupart en f. Cardan.
 ſont morts bien toſt. Car auſſi à la verité c'eſt vn ^{43. & 44.}
 argument très-certain d'un changement eſtrange ^{lib. 8. de}
 au tempérament naturel du cerneau que d'auoir ^{cerum va-}
 rie.

des songes à ceux qui n'en auoient onques eu auparavant : & tous grands changemens (selon les Médecins) sont pernicieux à la santé & le plus souuent mortels.

VIII. Or la raison pour laquelle aucun ne songent jamais ou très-rarement, c'est qu'ils sont de telle complexion que grande quantité de fumees & vapeurs s'exhalent de leur estomach au cerneau, lesquelles venant à se resoudre en eau & descendre dans les conduits & organes des sens, les estoupent entièrement & par ce moyen empeschent les visions & les songes. Et pour ceste même raison nous ne songeons gueres pendant le premier sommeil, ou bien si nous songeons nous ne nous ressouvenons point de nos songes. C'est aussi la cause pour laquelle les petits enfans ne songent gueres de quatre ou cinq ans apres leur naissance, ou ne se ressouviennent nullement de leurs songes : car estais extrémement humides ils ont presque touſſours les conduits de leurs sens estoupeſ d'humidité, à raison de quoy ils dorment beaucoup & d'un sommeil fort profond.

Voila ce qui me semble touchant la resolution des questions proposees en ce chapitre. Et puis que jusques ici nous avons exposé qu'est-ce que songe, comment & en quels sens il se fait : disons en suite desquelles causes procedent les songes.

Des diuerſes causes des songes.

C H A P. V.

- I. Division generale des causes des songes en interieures & exterieures. II. Causes interieures subdivisees en naturelles & animales. III. Quelles sont les naturelles. IV. Quelles sont les animales. V. Causes exterieures subdivisees

uisées en spirituelles & corporelles. VI. Quelles sont les spirituelles. VII. Quelles les corporelles. VIII. Table ou description des causes générales des songes.

LA diuersité des songes nous peut aisément faire remarquer qu'ils procedent aussi de diuerses causes, lesquelles (qui les voudroit particulariser & en faire le denombrement en detail) se trouvoient innombrables. Toutefois en les diuisant en gros & en general nous les pouvons reduire à certains chefs principaux & causes générales : auxquelles toutes les particulières pourront estre commodément rapportées. Il est donc ainsi que tous les songes en gros & en general procedent de certaines causes interieures ou exterieures.

Les causes interieures sont celles qui se trouvent en nous mesmes qui songeons & se subdiuisent en naturelles ou animales.

Les naturelles sont celles qui dependent des diuerses complexions ou humeurs predominantes au corps. Car suivant la diuersité complexion & constitution des humeurs, nous auons diuers songes, ainsi que ie diray particulierement cy-apres.

Les causes animales des songes sont les habitudes que nous attons à certaines choses, & les diuers objets que les sens exterieurs ont perceu en veillant. Car volontiers nous songeons la nuit ce à quoy nous auons vaqué & nous sommes occupez le iour precedent: comme nous dirons plus amplement es discours suiuans.

Les causes exterieures sont celles qui procedent d'ailleurs que de nous mesmes qui songeons : & se subdiuisent en celles qui sont spirituelles, & celles qui sont corporelles.

I.

II.

III.

IV.

V.

- V.I.** Les spirituelles sont Dieu, & les demons. Dieu nous envoie des revelations en songe immediate-
ment & de soy meisme sans aucun ministere de ses
Anges , ce qui est tres-rare : ou bien mediatamente
par le ministere de quelque bon Ange : & les vnes
& les autres tendent tousiours à nostre salut. Les
demons envoient aussi , ou nous suggèrent des vi-
sions & illusions en songe soit qu'elles partent nuë-
ment de leur malice , soit qu'ils les meslent subtile-
ment avec les fictions de nostre phantasie , lesquels
(lors que Dieu leur permet de nous tenter) ils ag-
graent ou deguisent frauduleusement pour tra-
uiller nostre ame , ou la porter à quelque damnable
superstition. Tant y a que c'est tousiours pour nous
perdre , ou si elles semblent profiter à la santé du
corps ou accroissement d'honneurs ou de biens de
fortune, elles nuisent à l'ame: Sur quoy nous discou-
rons aussi particulierement cy-apres.
- VII.** Les causes exterieures corporelles sont toutes
choses qui peuvent induire de songes ou resue-
ries pendant le sommeil, comme les choux, le vin, la
mandragore, la laictue , & autres choses semblables
fumeuses ou vapoureuses.
- VIII.** Or afin que la susdite diuision des causes des son-
ges soit plus aisee à conceuoir & retenir, ie l'ay voulu
peindre en la maniere que s'ensuit.

Les

Les cau- ses des songes sont	ou	Spiri- tuellles,	Dieu	Naturelles, qui procedent des diuerses complexions ou hu- meurs predominantes au corps, ou
				Animales, qui procedent des habitudes & diuers objets que les sens exterieurs ont eu en veillant.
Exterieures qui procedent d'ailleurs.	ou	ou	Imme- diately sans mini- stere de ses Anges, ou Media- tement	
				& par le ministere de ses Anges. Les Demons par leurs illusions.
Corporelles, toutes choses qui ont la vertu & faculte d'in- duire des songes & resueries.	ou	ou	II	

Ce sont-là les causes principales des songes.
Voyons maintenant combien il y a de sortes de
songes : afin que nous puissions encore plus clai-
rement les distinguer les vnes des autres.

De la diversité des songes.

C H A P. VI.

I. Ce mot *songe* se prend en deux sortes. II. Division des songes en diuins, diaboliques & naturels. III. Autre division d'Hippocrates en diuins & naturels. IV. Explication d'icelle par Iul. Scaliger. V. Autre division de saint Gregoire. VI. Division plus claire en six especes. VII. Eſpece 1. des songes appellée proprement *Songe*. VIII. Eſpece 2. appellée *Vision*. IX. Eſpece 3. appellée *Oracle*. X. Eſpece 4. comprenant les illusions diaboliques. XI. Eſpece 5. *Inſemnum*. XII. Eſpece 6. qui est des *ſpectres* & apparitions horribles.

I. **C**e mot *Songe* se peut prendre généralement en vne signification fort vague pour toute sorte de visions ou apparitions qui se représentent pendant le ſommeil à nos sens interieurs : ou bien proprement en vne signification plus restreinte pour celles-là ſeulement, lesquelles nous préſageant ou ſignifiant quelques choses, ſont néanmoins obſcures & mal-aïſées à interpreter. Voilà quant à la distinction du mot qui est préalable à celle des choses.

II. Pour le regard de la division des songes mêmes, c'est à dire des choses qui ſe peuvent diuerſement repréſenter à nos sens interieurs pendant le ſommeil, elle eſt aussi diuerſe. Car ſi nous auons eſgard à leurs causes, lesquelles i'ay deduittes au chapitre précédent, les songes peuvent eſtre diſtinguez en diuins, diaboliques & naturels. ſuivant laquelle division les songes diuins & diaboliques ſeront compris ſous ceux qui procèdent des causes ſpirituelles me- diatement ou immédiatement : & les songes naturels com-

comprendront tous ceux qui procedent tant des causes vrayement naturelles que des causes interieures animales, & exterieures corporelles : d'autant que toutes ces causes se rapportent aucunement à la nature. Car cela nous est naturel de songer en dormant ce que nous avons perçus ou conceus en veillant : & pareillement aussi d'estre affectez des drogues, viandes, ou autres choses semblables qui ont la vertu & faculté naturelle d'induire des songes.

Hippocrates ne fait que deux sortes de songes, à III.
scouoir diuins & naturels. Soubs les diuins il com- Hippocr. de prend aussi les Diaboliques : voire mesmes comme sommets. Payen il entend par les songes diuins ceux qui sont suggerez par les illusions des faux dieux, n'ayant cognoscience ny du vray Dieu ny des choses vrayement diuines. Par les naturels il faut entendre comme dessus toute autre sorte de songes.

Iules de l'Escale en ses commentaires sur le liure des songes d'Hippocrates diuise le songe naturel en celuy qui represente naïfement & proprement l'objet songé, & de là est appellé des Grecs Euthyoniron, c'est à dire songe droit & réglé : & en celuy qui represente confusément l'objet, & à cette cause est appellé en Grec scolianiron, c'est Σκολιόνετο, à dire songe oblique, confus & désréglé. Apres cela il subdivise le songe réglé en celuy qui represente simplement l'objet en son naturel, comme la terre, vne maison, vn homme, de l'eau, & est appellé proprement Iphysion, c'est à dire naturel : & en ce- Φυσιόν, luy qui represente l'objet avec quelque accident ou composition laquelle procede de l'humeur predominante en celuy qui songe : & de là est appellé Syncramaticon, c'est à dire composé : comme Συγχράτικον.

E 5

si on songe vne maison embrasée, ou de l'eau froide,
ce songe marque la pituite, & celuy-là la cholere.

V.
*S. Greg.
li. 8. mo-
ralium.*

Saint Gregoire diuise encore autrement les
songes : à lçauoir en ceux qui procedent de reple-
tion, ou inanition d'excremens, ou d'illusion, ou de
pensée & illusion ensemble : ou de reuelation, ou
de pensée & de reuelation ensemble : & confirme
son opinion par plusieurs beaux tesmoignages de
l'Ecriture sainte.

VI.

Toutes lesquelles diuisions sont assez probables
& receuables. Neantmoins il me semble qu'il y en a
vne autre beaucoup plus aduenante pour mieux
distinguer toute sorte de songes les diuisant en six
especes principales.

VII.

La premiere est des songes qui signifient & pre-
sagent, quoý qu'obscurement, quelque chose future
bonne ou mauuaise, bon-heur, ou mal-heur, prenant
ainsi le nō de songe en son estroite & propre signi-
fication : & ceste espece se subdiuise encore en cinq
autres, ainsi que nous enseignerons au chap. suivant.

VIII.

La seconde espece des choses qui se representent
à nos sens interieurs pendant le sommeil s'appelle
proprement *vision*, qui se fait lors que la mesme
chose laquelle il nous semble voir en dormant, ad-
uient vrayement en mesme temps, tout ainsi qu'elle
s'est representée en songe.

IX.

*φίσια ὄ-
ραντα χρη-
ματίσμοις,*

La troisieme espece est des reuelations que Dieu
nous envoie quelquefois en songe: qui sont appelle-
ées des Grecs, *phasma*, *horama*, ou *Chrematismos*, &
des Latins, *vision*, ou *oracle*: selon qu'elles regardent
le temps present ou le futur, & nous sont enuoyées
immediatement de Dieu, ou mediatement par le
ministere des Anges, ainsi que nous deduirons par-
ticulierement cy-apres en son lieu.

La

La quarriesme espece est des songes diaboliques qui nous font suggerez par les illusions de l'ennemy du genre humain, afin de nous faire prendre ou trebucher aux lacs qu'il nous dresse aussi bien la nuit que le iour, aussi bien en dormant, qu'en veillant: ainsi que nous monstrarons aussi cy-apres.

X.

La cinquiesme espece est appellée des Grecs, *Enyption*, des Latins *In omnium*, qui ne se peut dire en vn seul mot François: & signifie proprement toutes ces resueries qui se representent aux sens intérieurs, pendant le sommeil, procedantes des objets ou des occupations que nous attons euës au precedent, pendant que nous veillions; de la complexion, ou des humeurs predominantes au corps: & tels songes sont du tout vains, & ne peuvent signifier ny prefager les euenemens des choses futures, si ce n'est des maladies.

XI.

La sixiesme & dernière espece, est des phantomes & apparitions effroyables & hideuses qui se representent à nous en dormant: de sorte qu'apres nostre resueil, nostre ame en est encore toute effrayée & troublée.

XII.

Voilà en gros, & en general six especes principales des songes, prenant le mot *songe* en sa vague, ample & generale signification: sur lesquelles il nous faut en suite plus particulierement discourir, reprenant chacune selon l'ordre que l'ay gardé en ce mesme chapitre. Commençons donc par celle que nous auons appellé proprement *songe*.

Des songes qui signifient & presagent obscurément les choses futures.

C H A P. VII.

1. *Qu'est-ce que songe en sa propre signification.*

II.

I. *Cinq espèces du songe.* II. *Songe propre.* IV. *Songe d'autrui.* V. *Songe commun.* VI. *Songe publique.* VII. *Songe general, le tout enrichi de plusieurs belles & nobles histoires.*

I.
esp̄es.

Plutar.
e. I. lib. 5.
de plac.
Philosop.

LA premiere espece des songes est de ceux que les Grecs appellent *Onirois*, & les Latins *Somnia*, proprement songes, lesquels signifient & presagent quelque chose future, tontesfois soubs le voile de quelques visions & apparitions obscures, & d'une interpretation mal-aisee, & abstruse, comme des allegories mysterieuses ou mysteres allegoriques, l'intelligence desquelles a esté si recommandable par tous les siecles passoz qu'elle a merité entre les hommes le nom & tiltre de deuination, n'appartenant qu'aux esprits diuins de deuiner & auoir la cognoscience des choses futures.

II.

Ceste premiere sorte de songes se subdivise en cinq especes, estant ou propre, ou d'autrui, ou commune, ou publique, ou generale: toutes lesquelles nous touicherons par ordre les descrivant, & illustrant d'exemples notables & remarquables.

III.

Joseph.c.
15.lib.17.
antiq. Iu-
daic.

Le songe propre est celuy qui regarde seulement la personne qui songe, comme quand nous songeons quelque chose seulement de nous mesmes. Tel estoit le songe d'Archelaus gouuerneur de Iudee: auquel il fut aduis en dormant qu'il voyoit dix espics de bled bien pleins, que des bœufs paisoient. Lequel songe fut tres-bien interprete par vn Juif Esseen des malheurs qui lui arriueroient bien tost apres, ainsi qu'escrit Joseph. Tel estoit aussi le songe de Phayllus Capitaine de la Phocye, frere d'Onomarchius, lequel songea qu'il estoit devenu semblable à vne statuë qui estoit en Delphes, laquelle representoit vn homme sec, deffiguré

guré & descharné. Ce qui luy fut vn certain presage *Herod.*
d'vne pernicieuse etise de laquelle il deuin tout fec *lib. 10.*
& rabide, & mourut bien tost apres. Vn autre ayant
sogé qu'vne de ses cuisses s'estoit endurcie en pierre,
deuin dans quelques iours paralytique de ce costé-
là. Ce songe est rapporté par Galien, & le precedent
par Herodote. Quelque autre ayant songé que de *Petrar. do-*
son li&t; pendoit vn œuf, & ayant consulté vn deuin *somnus.*
pour scauoir que cela pouuoit signifier, il luy fut
respondu que sans doubte il y auoit soubs son li&t
vn thresor caché : & soudain y ayant fait bescher il
y trouua vn notable thresor d'or, & d'argent, & pour
recompense porta au deuin vne petite partie de l'ar-
gent trouué : & le deuin luy dit : & bien voicy du
blanc de l'œuf, mais quoy ? qu'est deuenu le jaunes
luy reprochant tacitement son ingratitudo, & mes-
cognissance.

Le songe d'autruy est des choses qui regardent
quelque autre personne, & non celle qui fait le
songe : comme celuy de la fille de Polycrates ty- *Herod.*
tan de Samos, laquelle songea qu'elle voyoit son *lib. 3.*
pere haut esleué en l'air, & que Iupiter l'arrouloit
& le Soleil l'oignoit. Ce qui fut vn sinistre presage
pour Polycrates. Car quelque temps apres il fut
pendu en croix au sommet d'une haute montaigne,
par le commandement d'Oraëtes lieutenant de Cam-
byses : & ainsi le songe de sa fille fut accompli.
Car Iupiter le lauoit & arrouloit de la pluye, & le
Soleil fondant sa gresse oignoit son corps esleué &
pendu en l'air. Ce Prince fut ainsi malheureux en sa
fin ayant esté tousiours auparauant le plus heu-
reux homme du monde: si bien que voulant esprou-
uer vn iour quelque reuers de fortune, il ietta dans
la mer la plus precieuse & riche bague de ses thre-
fors.

sors: & bien tost apres il la retroqua dans les entrailles d'un gros poisson qui luy fut porté de present. Les amis de Ptolomee surnommé Foudre l'engagerent que Seleucus l'appelloit en Justice devant les loups, & les vautours qui estoient ses Juges, & que luy apres la sentence distribuoit grande quantité de chair aux ennemis. Ce qui fut un certain presage de sa mort & de la route & desconfiture de son armee. Cyrus ayant songé que l'ainé des enfans du Roy Hystaspes couuroit d'une aisle l'Asie, & de l'autre l'Europe: il aduint que Darius (qui estoit fils ainé Herod. lib. 1. de Hystaspes) fut Empereur de l'Asie, & de l'Europe, ainsi que recite Herodote.

V.
Xiphil. in
Vespas.

VI.
Herod. lib.
1. Valcr.
Max. lib.
1. cap. 7.

Le songe commun est celuy qui regarde autrui & la perleme qui songe tout ensemble: comme les songes des Empereurs Neron, & Vespasian. Car Neron songea que le char de Jupiter estoit traduit de chez luy en l'Hostel de Vespasian; & Vespasian auoit eu quelque temps auparavant une vision en dormant, qui luy promettoit que sa bonne fortune commenceroit lors qu'une dent seroit arrachée à Neron: & le premier qu'il rencontra le lendemain fut un Medecin qui luy monstra une dent qu'il venoit d'arracher à Neron. L'un & l'autre songe promettoit l'Empire du monde à Vespasian aux despens de Neron, & fut ainsi accompli. Cet exemple à la vérité est fort remarquable; mais il en veux rapporter encore trois plus anciens qui furent suivis d'evenemens du tout admirables. Le premier est tel: Astyages Empereur des Médes, ayeul maternel du grand Cyrus feit deux songes qui presageoient assez manifestement la bonne fortune de son petit neveu, & la perte de son Empire. Au premier il songea que l'urine de sa fille Mandane auoit inondé

Inondé toutes les Prouinces de l'Asie. A l'autre que de la nature de ceste mesme fille, sortoit vne vigne, laquelle auoit si desmesurement accru , qu'elle couuroit de son ombre toutes les Prouinces de sa monarchie. Astyages voulant eluder toutes les menaces de ses songes , maria sa fille non pas à vn grand Prince ou puissant seigneur Mede : mais bien à vn Perse homme de bas lieu nommé Cambyses , & de ce mariage nasquit Cyrus; lequel soudain apres sa naissance Astyages feit exposer aux bestes fauages dans vne forest pour rompre le destin qu'il redoutoit. Mais ce fut en vain. Car Cyrus fut sauué par vne bergere qui le retira & l'esleua. Depuis estant deuenu grand il vainquit Astyages, subiugua les Medes & donna commencement à l'Empire des Perses. Le second exemple est du mème Cambyses lequel eut pareille cognoissance de sa ruine que son predecesseur. Ce grand Roy songea que son frere *Herod.* Smerdis ou Mergis estoit assis en son throsne royal: *ibid. 107.* lib. 1. duquel songe il fut si outre qu'il feit homicider son frere. Mais il arriuva bien tost apres qu'un des Mages de Perse qui ressemblloit fort à Smerdis & se disoit estre luy-mesme, s'empara du Royaume & Cambyses montant à cheual, s'enferra par mesgarde soy-mesme de son espee. Exemple troisième: Le Roy Antigonus songea que passant par vn beau & grand champ il y semoit de la limeure d'or, & que ceste semence dans quelque temps auoit produit des espics d'or: & qu'y estant retourné pour le voir il l'auoit trouué moissonné n'y restant que le seul chaume séé: & comme il s'en plaignoit quelques vns lui rapportoient que Mithridates l'auoit moissonné & emporté au pays de Pont. Antigonus estrangement estoonné de ceste vision la racompta à son fils l'ayant

au prealable obligé par serment de n'en dire iamais mot à personne, & luy feit entendre qu'il auoit resolu de faire mourir Mithridates. Demettrins qui estoit Prince bien né fut tres-marri de la resolution que son pere auoit prise: tellement que Mithridates l'estant venu visiter pour passer le temps avec luy selon sa coutume, il le retira à part de ses autres familiers, & ne luy osant declarer de bouche le cruel desseing de son pere, pour ne violer son serment, il escriuit en terre du bout d'vne iaueline ces mots,
Fuy t'en Mithridates. Ce que Mithridates feit dès la nuit erisuiante, & se retira en la Cappadoce: où ce qu'il eut tant de bonne fortune qu'il y feit de grandes & signalees conquestes, & y establit ceste lignee tant celebre des Roys de Pont, qui fut depuis esteinte par les Romains enuiron la huitieme race en la personne d'un autre Mithridates gendre de Tigrane.

Le songe publique est celuy qui regarde le bien ou le dommage du public & de l'Estat, comme ce luy de Hecuba femme de Priam Roy de Troye qui songea qu'elle auoit conceu vn flambeau qui embrasoit l'Asie & l'Europe: & s'accoucha de Paris, lequel ayant rauie la belle Helene femme legitime de Menelaus Roy de Sparte, fut cause de ceste guerre de Troye si fameuse pendant tant de siecles passéz: laquelle finit par l'enbrasement de son pays & le meurtre de tant de milliers de vaillans hommes. Les songes de P. Decius & T. Manlius Torquatus Consuls & chefs de l'armee Romaine à la guerre contre les Latins, partoient à mon aduis de quelque reuelation, & mesmies regardoient aucunement leurs personnes: toutefois ils regardoient encore plus la chose publique. C'est pourquoy ie m'en
veux

veux icy servir pour exemple. Ces deux capitaines receurent en mesme nuit aduis en dormant que de necessité il falloit que dvn costé l'armee fust defaite, & que de l'autre vn capitaine en chef mourut. Ayant consulté ensemble sur le rencontre de leurs songes, ils resolurent que celuy duquel la pointe de la bataille reculeroit, se voüeroit aux Dieux infernaux, & se ruant courageusement à corps perdu dans les plus ferrez esquadrons des ennemis finiroit honnorablement sa vie pour le salut de l'armee & utilité publique. Le lendemain estans venus aux mains avec les ennemis en bataille rangee, la pointe où Decius commandoit commençant à reculer, il accomplit heureusement son vœu pour la république, demeurant mort étendu sur la place & les ennemis entièrement defaits.

Nous pouvions encore icy rapporter le songe de Mahomet II. Empereur des Turcs, lequel la nuit ayant qu'il print à force la tant renommee cité de Constantinople chef de l'Empire Grec, longea qu'un venerable vieillard de stature gigantale descendant du Ciel lui mettoit un anneau par sept fois dans les dix doigts de ses mains. Lequel songe ses deuins interprerent de la prise de la ville assiegee: dont il se radoit grandement, & ayant fait donner des horribles assauts de tous costez l'emporta à la honte & desolation du Christianisme & auancement de l'estat Turquesque.

Le songe general est celui qui nous represente quelque changement en l'estat de l'univers ou en les principales pieces, comme au Soleil, en la Lune, ou aux elemens, bien que tels songes puissent estre presages des evenemens humains. Tel fut le songe de Tarquin le superbe: lequel peu de temps

VI.

VII.

auant qu'il fut chassé de Rome songea qu'il voyoit deux moutons, l'un desquels ayant été immolé, l'autre seruoit contre lui & l'avoit renuersé à coups de corne : & lui ainsi renuersé apperceut que le Soleil changeoit son cours ordinaire. Ayant racompté cette vision aux deuins, ils lui dirent que ce mouton signifioit un homme lequel se feignat grossier, niz, insensé & semblable à une beste lui feroit la guerre & le vaincroit : & que le changement du cours du Soleil presageoit le changement de son estat. Ainsi lui en arriva-il. Cat Brutus frere de celuy qu'il auoit fait inuincement mourir faisant semblant d'estre fol & insensé lui braffa une coniuration secrete & le chassa de Rome avec toute sa famille & changea la Monarchie en Republique. Voila pour le regard des songes (prenant proprement le mot de songe) lesquels signifiant quelque chose, sont néanmoins le plus souuent d'une interprétation obscure & difficile.

Venons maintenant à la seconde espece qui est des visions.

De la Vision seconde espece des songes.

C H A P. VIII.

I. *Visions estranges d'un Arcadien.* II. *Vision de deux seruiteurs d'Alexandre Neapolitain.* III. *Vision de Crassus.* IV. *Vision de P. Cornelius Rufus.* V. *Vision de Petilius.* VI. *Vision d'Attierius Rufus.* VII. *Plusieurs ont preue en songe leur bon-heur & mal-heur.* VIII. *Vision notable de Maurice Empereur.* IX. *Vision d'un Milanois.* X. *La cause de telles visions.* XI. *Qu'il faut autrement inger des causes des songes estranges & rares que des ordinaires.*

I. **C'**Est une merveille vrayement diuine & une divination vrayement merveilleuse, que le corps

estant

estant faisi du sommeil sans mouvement ; & les sens exterieurs entierement estoupez & assoupis , l'ame neantmoins puisse presager , preueoir & pressentir les choses futures , tout ainsi qu'elles doiuent arriver. Voir mesmes qu'aucunefois elle les voye & *ic. 1. de
percoiuie en mesme temps & en la mesme sorte qu'el^l dis,
les arrivent. Sur ce subiect les anciens rapportent vn Vale.
exemple merueilleux au possible. Deux Arcadiens Max. c. 7.
lib. 1.
estans arriuez en la ville de Megare se departirent
lvn de l'autre pour aller loger en diuers lieux, lvn
chez son hoste & familier amy , l'autre en vn caba-
ret. Celuy qui logeoit chez son amy veid la nuite en
songe son compaignon qui semblloit le presser de le
venir promptement secourir contre le maistre du
logis qui machinoit sa mort, luy remonstrant qu'il
y furuiendroit encore à temps, s'il vouloit vn peu se
haster. Sur ceste vision il s'esueille tout effrayé, se le-
ue du liet en sursaut , sort en rué pour s'acheminer
hastieulement au logis de son compaignon: mais par
quelque mal-heur s'estapt rauisé & croyant que ce
fust vne resuerie , il s'en retorna coucher. S'estant
rendormy il luy sembla reuoir son amy tout nauré
& meurtry qui l'admon estoit & le prioit , que puis
qu'il n'auoit daigné le secourir pendant sa vie, lors
qu'il pouuoit encore venir à temps : à tout le moins
il luy rendist ce dernier deuoir d'amitié, que de s'en
aller bien matin à la porte de la ville pour arrester
son corps que l'hoste meurtrier faisoit emporter sur
vn chariot charge de fumier. Ce qu'il feit & y
trouua vn bouuier conduisant vn chariot charge
de fumier , dans lequel estoit le corps de son com-
paignon , & le bouuier s'en estant fuy le meur-
trier fut faisi & puy de mort comme homicide.*

F 2

II. Les songes qu'Alexandre Neapolitain récite de deux siens seruiteurs ne sont gueres moins merveilleux que le precedent. Lvn d'iceux seruiteurs gardant quelques troupeaux avec vn sien fils dans vne logette assez esloigné des troupeaux, songea que le loup luy rauiffoit vne brebis, laquelle il designa & marqua à son fils luy commandant de se leuer & s'y enaller promptemēt. Son fils s'y en estant alle trouua que le loup deschiroit la mesme brebis que son pere luy auoit designee & marquée. L'autre seruiteur couchat dans la chambre d'Alexandre son maistre ploroit & se lamentoit estrangement vne nuit ch dorinant. Ce qu'Alexandre entendant le fait esveiller, & luy ayant demandé la cause pourquoy il se lamentoit & gemissoit ainsi, il luy respondit que c' estoit en songeant que sa mere estoit morte & qu'il la conuoyoit à la sepulture. Quelques iours après un messager vint rapporter à ce seruiteur les nouuelles du deces de sa mere: & Alexandre dict avoir remarqué soy mesme par le rapport du messager qu'elle estoit morte la mesme nuit & à la mesme heure que ce sien seruiteur l'auoit songé. Le veux encore adouister icy quelques autres exemples, quoy que les euénemens n'ayent pas esté en tous ces mesmes temps que les songes mesmes.

III.

Veler.
Maxi.
c. 7. l. 1.

Crœsus Roy de Lydie ayant songé qu'il voyoit massacrer son fils Atys, lequel il auoit destiné successeur de son Royaume, voulut en preuenir l'euement par tous les moyens dont il se peut aduiser, le retenant chez soy au lieu de l'envoyer à la guerre, faisantoster toutes sortes d'armes de son palais royal, desarmant mesmes ses gardes ordinaires. Mais le ieune Prince ayant vn iour obtenu licence de son pere pour aller lancer yn sanglier, il fut tué par yn de

de ses gens, lequel en foule le perça de sa pertuisane pensant frapper le sanglier : duquel coup il tomba roide mort sur la place.

IV.

Publius Cornelius Rufus consulaire Romain s'estant couché clair-voyant songea qu'il estoit devenu aveugle, & se trouua vrayement aveugle à son resveil.

V.

Petilius maistre de nauire voguant sur la mer Ægee songea qu'il voyoit au port Pompee le Grand vefu d'vn robbre autre que celle qu'il foulloit porter : & s'estant esueillé il veid vn esquif duquel on lay croit qu'il attendist & s'arrestait. Arresté qu'il fut il apperçut le mesme Pompee se retirant de la defaite & iournee si fameuse de Pharsale vestu de mesme qu'il l'avoit songé.

.1114

VI.

Atterius Rufus Cheualier Romain songea la nuit ayant quelques ieux & combats à outrance qui se denoient faire publiquement le lendemain, qu'vn des gladiateurs ou escrimeurs qu'ils appelloient *Retarios* le mettoit à mort. Estant assis le lendemain au theatre avec d'autres cheualiers il leur recita sa vision, & soudain apperçut cét escrimeur retiaire tel qu'il l'avoit veu en songe, & tout effrayé se voulut retirer. Ses compagnons eludans son compte & l'ayás retenu par belles paroles, il aduint que ce mesme retiaire s'estant attaché au combat contre vn autre gladiateur de ceux qu'on appelloit Mirmillós, le poussa si rudement qu'il renuersa sur Atterius, & le voulant trauerser de son espee, iceluy esquivant, il frappa Atterius qui en mourut sur le champ.

.1115

VII.

Je n'ay que faire de rapporter icy par le menu ceux qui ont prétenu en songe la promotion à leur Empire : comme Vespalian, Trajan, M. Antonin, Sept;

F 3

Seuerus, Theodosie : d'autres à la Papauté, comme Nicolas 5, Eugene 4, & la mere de Pie 2, laquelle songea auant s'accoucher de luy qu'elle enfantoit un fils portant vne mitre pontificale sur la teste. D'autres au contraire ont preue leur mal-heur & leur mort : comme Aristoteles, Socrates, Alcibiades, Alexandre le grand, C. Gracchus, Tiberius, Caligula, Nero, Galba, Caracalla, Domitian, Constance, Génétic, & plusieurs autres.

VIII.

Mais encore entre tous les autres est notable le songe de l'Empereur Maurice, qui songea vne nuit qu'il estoit destruit & defait luy & toute sa race par un homme, le nom duquel estoit Phocas. Ayant faict diligente perquisition de ceux qui auroient nom Phocas il ne s'en trouua qu'un seul en toute son armee, lequel n'estant qu'un chetif notaire il ne tint compte ny de s'en deffaire ny de s'en donner garde. Mais bien tost apres son armee s'estant mutinee contre luy, ce meisme Phocas comme l'un des plus signalez auteurs de la sedition fut esleve Empereur par les gens de guerre, lequel poursuivit Maurice ainsi qu'il se retroit en Chalcedoine, le printemps fit mourir avec tous ceux de sa race qui tomberent en ses mains.

IX.

Sur ce subiect ie rapporteray encore ce que recite Fulgois d'un ieuene homme Milanois, lequel estoit en grande peine pour se defendre en iugement contre un sien pretendu cracier, duquel il n'auoit point de quitance, pour montrer que son pere auoit payé la somme qui luy estoit demandee, songea vne nuit que son pere luy parloit & luy donnoit aduis du lieu où il troueroit sa quitance : & le lendemain la trouua, ainsi que l'ombre de son pere luy auoit revelé.

Ques

Que si peut-il trouver de plus merveilleux es
actions humaines! quelle prouision & pressentiment,
mais plustost quelle vision & ressentiment de l'ame
peut-on esprouuer de plus diuin que cela? Mais
quelle en est la cause? Certes pour l'attribuer à la
sabtilité de nostre ame, il faut qu'elle soit tresbien
disposee, & mesmes qu'avec cela il y ait de la grace
celest qui luy ayde à prevoir & augurer tels euene-
mens: ou pour le moins que ce soit quelque bon es-
prit & genie qui les luy suggere en songe.

Le parle icy des eueneemens d'importance, rares
ou estranges tels que ceux que l'ay rapporté cy def-
sus. Car au demeurant je croy bien ce qu'Aristote &
apres luy plusieurs autres ont escrit, que comme
iouant long temps & souuent, il est force qu'on gai-
gne quelquesfois, & que decochant grand nonibre
de fleches en fin on rencontre le blanc: de mesmes
entre tant & tant de songes & visions que nous
avons ordinairement en dormant, il n'est pas possi-
ble que quelqu'un ne soit suiuy de quelque euene-
ment véritable. Mais pourtant il n'y a pas lieu d'en
tirer conséquence assurée. C'est ce que l'auoie à
dire touchant les yisions. Passons aux reuelations
diuines.

XI.

Des oracles ou reuelations diuines en songes.

C H A P. IX.

- I. Les Payens marchoient en tenebres à la recherche
de la vérité. II. Qu'ils ont estimé le songe une diuinité.
III. Aucuns ont nie qu'il y eust des songes diuins, & pour-
quoy. IV. Pourquoy Dieu ne se communique que rarement
en songe. V. Distinction des songes diuins. VI. Que Dieu en-
voie des reuelations en songe aux meschans: avec l'exemple
d'Abimelech, de Iharaoz, de Nabuchodonosor, & d'Alc-

F 4

*A*ndrole le Grand. viii. *Qu'il faut estre esprer d'ame & des corps pour recevoir les revelations diuines.* viii. Exemple de Simonides. ix. *Que nostre vie est de deux sortes.* x. *Les songes diuins nous sont envoiez immediatement de Dieu, ou par le ministere des Anges.* xi. *Difference des revelations de Dieu d'avec celles des bons Anges.*

I. **T**out ainsi que ceux qui marchent en tenebres & les yeux cillez, ou bandez ne peuvent aller gueres loing sans se fournoyer & forligner du grand chemin, se derraquans à droite ou à gauche, tantost en un precipice, tantost en un autre. De mesmes aussi les anciens Payens courans en tenebres apres la verité, n'estans nullement esclairez de la celeste lumiere de la grace diuine & des saintes preceptes, n'ont iamais ſceu la trouuer, ains l'approchant quelques fois tout aussi tost s'en sont eloignez & estrangez, gauchissans ou à la superstitution ou à la mefcreance.

II. Cela fe peut montrer en tous les points de la religion, mais particulierement encore au ſubjet proposé. Car aucun n'ont pas ſeullement creu qu'il y auoit des songes diuins, mais aussi le laillans emporter à la superstitution comme vne violente tempeſte, ont passé outre & ſouſtemu que le ſonge mesmes estoit vne diuinité messagere de Iupiter. En cette qualité Homere Prince des poëtes l'introduit en ſon Iliade parlant devant Troye au Roy Agamemnon, & lui remontrant ce qui s'ensuit.

*Et quoy valeureux Roy Atride tu sommeilles,
Lors que plus que jamais il conuient que tu veilles?
O qu'il est meſſeant dormir toute la nuit
A un Prince affaire qui ſon peuple conduit!*

D'aut-

*Homer.
Iliad. 2.*

D'autres (entre lesquels est Aristote) ont nié tout à fait qu'il y eust des songes diuins: d'autant , dit Aristote , que si les songes venoient de Dieu , il les enuoyeroit tant seulement aux gens de bien , & se per sommeil communiqueroit à eux aussi tost de iour que de nuit : & nullement aux meschans. Qui est vn parent errant à celuy que l'ay combattu en ma Physique contre les meimes Philosophes , qui soutiennent que Dieu a yn soing particulier des hommes sages , & non gueres des autres. Ainsi donc les vns assiuroyent que les songes sont tous enuoyés de Dieu , & les autres nioyent qu'il y en ait aucun : & peu y ont rapporté la discretion & distinction requise.

Mais nous qui sommes esclairés de la sacrée lumiere de la vraye religion ne declinons point ainsi à droite ny à gauche , ny à pas vne de ces extremités: ains tennans le milieu & l'entre-deux nous deuons croire qu'il y a des songes véritablement diuins & enuoyés de la part de Dieu , mais non pas tous : au contraire cela arrive bien rarement que la bonté diuine se communique en este sorte aux hommes, tant parce qu'ils n'en sont pas dignes , que parce qu'elle se communique en plusieurs autres manieres soit par les escritures , soit par les interpretes & amonctiateurs d'icelles , & par ses graces & benefices ordinaires.

Si les reuelations que Dieu nous enuoye en songe sont claires & manifestes, elles sont appellées des Grecs *theoretmatiques*: & si elles sont obscures & difficiles à interpreter , *Allegoriques*. Si elles sont des choses présentes , on les appelle *immediatae* ou *presentes*: c'est à dire visions, apparitions: si elles sont des choses futures *implicatae*, comme qui diroit *oracles*.

I V.

V.

F 5

VI. Or bien que Dieu descouvre ses sacrez saintz mysteres & enuoye des reuelations en songe plustost aux gens de bien qu'aux meschans suiuant ce qui est escrit au liure des Nombres en ces mots : *Escoutez mes paroles, dit le Seigneur, s'il y a entre vous quelque Prophete ie luy apparoiffray en Vision, ou parleray à luy en songe: si est-ce qu'il le daigne aussi quelquesfois communiquer aux meschans pour les attirer à soy en les retirant de leur malice par sa grace preuenante.* Ainsi reuela-il en songe à Abimelech Roy de Gerat que Sara estoit femme d'Abraham, afin qu'elle ne luy fust rauie. Ainsi reuela-il à Pharaon Roy d'Egypte les sept ans de fertilité suiuis d'autres sept ans de sterilité & famine par le songe des sept vaches grasses qui estoient dévorées par autres sept maigres, & des sept espics pleins saillans d'un mesme tuyau qui furent engloutis par autres sept espics vuides saillans aussi d'un mesme tuyau. Ainsi fit-il voir à Nabuchodonosor Roy de Babylone le diuers estat des Empires futurs par la vision en songe de l'immense statuë ayant la teste d'or, les bras & la poitrine d'argent, & le ventre & les cuisses d'airain, les iambes de fer, & les pieds partie de fer & partie de terre. Ainsi preuoyant qu'Alexandre le Grand Roy de Maceoine seroit vn iout indigné contre les Iuifs, il luy fit apparoir en songe l'image de Iaddus Pontife de Hierusalem : qui luy promettoit la conqueste de l'Orient, tellement que lors qu'il s'en venoit destruire ceste sainte Cité, Iaddus reuestu de ses habits pontificaux luy estant venu devant par le commandement qu'il en avoit receu de Dieu en songe la nuite precedente, Alexandre se souvenant que c'estoit celuy qui luy estoit apparu en songe en Maceoine, changea soudain de volonté, &

Num. 2.**Gen. 20.****Gen. 41.****.VI.****Dan. 2.****Iosephus****c. 10. lib.****II. anti-****quit. Is-****dai.**

te, & saluant humblement le Pontife il l'adora, & entrant dans la ville sacrificia au temple au vray Dieu à la mode des Iuifs, & leur accorda volontiers ce qu'ils luy demanderent.

Mais pour nous rendre aucunement dignes de telles reuelations il faut auoir l'ame nette, espurée & distraicté de toutes les passions & affections mondaines: & mesmies le corps gay & bien disposé (comme diet Philostrate) non pas chargé & affaissé de vin & de viande. C'est pourquoy Moysé voulant s'approcher de Dieu & s'abboucher avec luy à la montaigne, pria, ieuyna, se disposa de corps & d'ame, & s'eloigna de la compagnie des autres hommes: & le Sauveur du monde nous enseigne que ceux qui le veulent suiuire, doyuent non seulement delaistre les choses basses, mais aussi s'estranger de soy-mëme pour mieux mediter les choses celestes. Car comme les rayons du Soleil percent les corps diaphanes, transparens & lumineux, & sont arretez par ceux qui sont grossiers & opaques; ainsi les rayons de la diuine clarté trauersent les ames putres, candides & nettes, & ne donnent point dedans celles qui sont sales & souillées de l'ordure des vices.

Certainement le poète Simonides, homme vertueux quoy que Payen, receut vn iuste salaire de sa pieté fut par reuelation diuine, ou par la suggestion de quelque bon genie. Car ainsi qu'il nauigeoit le long de la coste de la mer il apperceut vn corps mort, lequel il enfeuclit: & la nuiet apres il luy fut aduis que l'ombre de ce mort l'aduertissoit de ne nauiger point le lendemain: comme il ne fit pas, ains demeura au bord, & vit faire naufrage à ses compagnons qui ne l'auoyent pas voulu attendre.

Or

VII.

*Philost. c.
24. l. 12.
de vite
Apoll.*

S. I. B. C. 19.

X

VIII.

IX.

Or pour mieux entendre comment est-ce que Dieu nous communique les secrets & sacrez mystères en songe, & nous envoie des revelations des choses futures, il faut sçauoir que nostre vie est de deux sortes. L'une qui est commune au corps avec l'esprit, & ceste vie est le veiller: d'autant que tandis que nous veillons le corps sert d'instrument à la vie de l'ame. L'autre est propre au seul esprit pendant le sommeil du corps seulement: d'autant que l'ame ne se sert lors gueres ou point du tout du ministere du corps: & neantmoins pendant cela elle est plus capable des diuins mystères: parce que le corps reposant elle est plus à soy, & cestant plus à soy elle est plus agile & subtile: & a des ecstasies & des eslances-mens plus diuins & celestes: au lieu qu'en veillant les fonctions d'icelle sont corrompus & rabaissées par la contagion & liaison du corps, ainsi qu'enseigne S. Chrysostome: & se peut mesmes confirmer par les saintes Escriptures. Oyez les termes tres-clairs en Job: *Par le songe en la vision de nuit quand les hommes sont faits du sommeil & qu'ils dorment couchéz: C'est lors que Dieu ouvre les oreilles des hommes, & enseignant les instruis de discipline.*

X.

Quand ie dy que Dieu communique aux hommes les diuins mystères, & leur envoie des revelations en songe, cela se doit entendre tant des apparitions qu'il imprime en nostre ame immediate-ment de soy (ce qui est tres-rare) que de celles qui se font par le ministere de ses bons Anges, desquels il se sert ordinairement: comme lors qu'il instruit Ioseph par son Ange, afin de lui oster le soupçon qu'il auoit de la tres-sainte & tres-sacrée Vierge Mere du Sauveur du monde: & pareillement lors qu'il admonesta aussi en songe le mesme Ioseph de traduire

S. Mat. 1. & 2.

traduire en Egypte la même Vierge avec son enfant,
pour échapper la cruauté d'Herode.

Tels songes donc & telles révélations sont vraiment diuines soit qu'elles viennent immédiatement de Dieu, soit mediatement par le ministère de ses Anges. Mais la forme en est bien différente : d'autant que Dieu qui est Createur agit bien plus excellentement & merveilleusement que les Anges qui ne sont que créatures. Car lors que Dieu opere de soy (comme étant tout-puissant) il imprime en nostre ame des nouvelles espèces & images sensibles ou intelligibles, telles que bon luy semble, pour nous rendre plus capables de ses diuins aduertissemens. Ce que les Anges ne sçauroient faire : ains en ce cas se servent comme d'un medium, des esprits animaux ou des humeurs mêmes de nos corps pour nous y mouler & representer les images des choses, dont ils nous veulent donner connoissance. C'est l'opinion *s. Tho. 1.*
de S. Thomas d'Aquin: laquelle me semble fondée en p. q. 111. art. 3.

ché en passant) que Dieu createur de toutes choses peut créer (comme il crée ordinairement) des nouvelles formes, espèces & images : ce que les Anges étant créatures ne peuvent faire : mais bien peuvent-ils par leur sapience & intelligence se servir des choses qui sont en la nature. Ainsi donc Dieu seul fait quelque chose, voire tout de rien : & les Anges bastissent & moulent quelque chose d'une autre chose. Mais quoy les mauvais Anges ennemis du genre humain ne s'en meslent-ils pas aussi ? Il est trop certain : mais c'est à fin contraire : pour se faire croire dieux & de cevoir les hommes par leurs illusions trompeuses & damnables, ainsi qu'il faut montrer en suite.

XI.

.11

on Jany 20
1666

Des

Des songes diaboliques.

IX

C H A P. X.

I. oracles des faux dieux. II. Reuelations en songe des faux dieux avec plusieurs exemples notables. III. Merueilleux songe d'Attinias. IV. Le diable imitateur de Dieu. V. Sa ruse & le but de ses tromperies. VI. Songe de la femme de Pilate. VII. Que leurs reuelations sont auchenfois veritables. VIII. Par quel moyen ils prenoient la mort de quelqu'un.

I.

LA haine & envie du diable à l'encontre de l'homme est si enragee & obstinee que non seulement il tâche à le decevoir & perdre en veillant, mais aussi en dormant: tellement qu'avant que le vray Dieu & homme destructeur des oracles des faux dieux eust accompli la fedemption du genre humain, il abusoit les hommes par diuinations & responces plus souuent ambiguës, soit pat l'organe des Idoles: soit par la bouche des Sybillles & prestresses: & pour cela estoient très-celebres les oracles Colophonien, Branchidique, Delphique, Pythique, Trophonien, de Themis, de Sarpedon, de Moplius, de Hermione, de Dôdône & autres: lesquels estoient rendus aux veillans.

II.

Mais d'ailleuts aussi il se seruoit (comme il fait encore) des illusions en songes & mesmes pour mieux faire réussir ses impostures il auoit plusieurs lieux où il rendoit responces & reuelations par songes pendant le sommeil à ceux qui venoient l'y consulter: & entre autres ont été fameux pour cela les temples d'Aesculape & d'Amphiaraüs. Les malades qui dormoient au temple d'Aesculape à Pergame apprenoient en songe les remedes de leur guatison. En celuy

*Tertul. de
ani.*

celuy d'Amphiarau à Horope , de Pasiphaë en Laconie , de Serapis à Canope , d'Isis en Egypte , & à l'Autel d'Ardalus on receuoit en songe la response des choses qu'on desiroit sçauoir . Bacchus a fait aussi quelquesfois l'Æsculape : comme lors que l'armee d'Alexandre le grand fut infectee d'une tres-pernicieuse & contagieuse maladie . Car on ne trouua remede plus singulier que celuy que ce faux Dieu Elian. lib. 12. de var. enuoyoit en songe . Nous lissons la mesme chose de Venus : laquelle enseigna à la belle Aspasia pendant histor.

son sommeil le remede pour oster la sale tumeur qui ternissoit la beaute de son visage . Hippocrates le mettant en devoir de guarir Democrite , que tout le monde disoit estre fol , eut en songe une reuelation divine ou plustost diabolique , qui lui remonstra que Democrite n'estoit pas fol , ains que c'estoit le peuple mesme qui le iugeoit tel . Alexandre le grand estant en peine de faire guarir Ptolemeé qui estoit griefuement blessé , eut en dormant une vision d'un dragon qui lui monstra une herbe par le moyen de laquelle Ptolemeé recent sa guarison . Galien le Medecin ayant quelque douleur au dia phragme eut aduis en songe qu'il lui falloit faire ouvrir la veine qui paroit entre le pouce & le doigt indice ; ce qu'ayant fait il eut allegement & guarison de son mal . Lysandre ayant assiége la ville des Aphytis fut admonesté en songe par Iupiter Hammon de leuer promptement le siege . Ce qu'il feit : & pour s'en estre bien trouué feit des grands vœux à ce faux Dieu . Marius à la guerre des Cymbres & Teutons eut une vision qui lui promettoit la victoire s'il immoloit sa fille Calphurnia . Ce qu'il feit & desfeit ses ennemis avec autant de gloire que nul autre Capitaine Romain eust jamais acquis aupara uant

uant. La nuit auant la iournee de Pharsale qui fut entre Cesar Auguste & Brutus, Artorius medecin remonstra à Auguste son maistre, qui estoit lors malade, que Minerue s'estoit apparuë à luy en songe, & l'auoit admonesté de le faire traduire hors de son camp, autrement que mal luy en aduiendroit. Auguste suivit cest aduis comme vn oracle diuin, & s'en trouua très-bien. Car Brutus gaigna d'abord son camp, le saccagea & passa au trenchant de l'espée ce qui luy feit resistance.

Plus que nuls des precedens sont merueilleux, les songes de Tiberius Attinius homme plebée Romain. Cest homme veid en songe Iupiter qui luy commandoit d'aduertir les Consuls & Senat Romain, que certains ieux publiques n'agueres celebrez à Rome luy auoient despleu, d'autant qu'on y auoit rigoureusement puny vni esclave, & qu'il vouloit qu'on les recommandast. Attinius mesprisant ce songe & ce commandement en sentit soudain la punition. Car son fils mourut le mesme iour: & luy mesme fut frappé d'une tres-griefue maladie qui le tenoit pris de tous ses membres. Mais estant dérechef menacé en songe par Iupiter, il se fit mettre dans vne lictiere, & s'en alla rapporter aux Consuls les commandemens de Iupiter, & ce qui luy estoit aduenu pour les auoir mesprisez du commencement: & apres cela (comme si le faux Dieu eust été satisfait) Attinius guatit soudain, & s'en retourna sur les pieds en sa maison.

IV.

Or comme Dieu enuoye auncunesfois des aduertissemens en songe par la vision de quelque personnage venerable, comme nous avons dit cy-deuant du Pontife qui s'apparut à Alexandre le grand allant en Hierusalem. Ainsi fait le diable, lequel pour

sc

Te faire croire Dieu taiche à imiter les œures merveilleuses de Dieu. Ce que nous pouuons remarquer dans Virgile lors qu'il fait ainsi parler l'ombre de *Virg. 2.*
Hector auparauat dececé à Aenee la nuit que la ville *Ane. d.*
de Troye fut pritè, saccageee & bruslee par les Grecs.

Fuy s'en fils de deesse: helas ceste cité
Est du tout embrasee, & l'ennemy monté
Sur nos murs gaste tout. Troye est reduite en cendre,
C'est fait d'elle & Priam. S'ils se pourroient defendre
L'ense esle réservé à ces fins en ces lieux,
Aye recommandez les intelaires Dieux;
Porte-les quant & toy & les choses sacrees,
Ils t'accompagneront par voyes assurées.
Et toy & ton destin: & tu leur bastiras
Des nouveaux murs ailleurs, apres que tu auras
Assez vogué sur mer.

Voilà certainement des songes lesquels de premier abord ne semblent pas partir de l'artifice du Diable, ains plustost de l'assistance de quelque Ange de lumiere, veu qu'ils sont tous utiles à ceux qui les ont faits. Mais quoy? ce sont des appas & blandices pour attirer les hommes à ses aguets & embûches. Si ce felon ennemy du genre humain paraisoit ouvertement meschant en ses deportemens envers les hommes, qui l'eust oncques voulu reconnoistre pour Dieu? La diuinité presuppose bonté. Ainsi le cauteleux demon nous deçoit, sinon parce qui est vrayement bon, à tout le moins parce qui l'est en apparence ou qui est utile seulement au corps ou aux choses exterieures, & nuisible à l'ame. Car pourueu qu'il conduise l'ame à perdition, soit par idolatrie, soit par superstition, mescreance ou autrement, il n'est nullement frustré de son attente. La perte de nostre ame, c'est tout son gain, le but &

G

la fin de toutes ses ruses. Mais la cause de ceste haine & envie entagee du diable contre le genre humain, ie la deduiray cy-apres au discours de la vie & de la mort.

VI.

Sur ce subiet est tres-notable encore la vision qu'ent en songe la femme de Pilate la nuiet avant la mort de celiuy qui nous donna la vie. Car le Diable, ayant quelque doute de la diuinité d'iceluy & craignant que nostre redemption s'accomplist (comme vrayement il aduint) par l'effusion de son sang si on le fuisoit mourir, il s'addressa en songe à ceste femme luy donnant aduis que son mary ferroit vn acte tres-inique en espandant le sang d'un homme iuste & innocent. Ces suggestions & remonstrances estoient sainctes en apparence & feintes quant à la fin. Car il presupposoit vn petit bien pour nous priser du souverain bien.

VII.

Or quoy que ces malheureux demons soient tous menteurs & mesmes auteurs & fauteurs du mensonge: si est-ce qu'ils reuelet souuent aux hommes des choses vrayes pour estre recogneus & reuerez pour yrays Dieux: & ce en deux façons. L'une parce qu'elles sont desia faites: car ils sçauent toutes les choses passees. L'autre d'autant que par l'exacte cognoscance qu'ils ont des choses naturelles ils en preuoient bien souuent les effects: car ils sont tres-sçauans comme le mot *demon* le signifie.

VIII.

Quelquefois ils predisent la mort prochaine des hommes, ou pour la cognoscance qu'ils ont de quelque maladie secrete, laquelle ils iugent bien leur devoir trencheder dans peu de temps le fil de la vie. Sçachant aussi d'ailleurs les conspirations, coniurations & trahisons, tant soient-elles secrètes qui se font contre les Roys, les Princes & les grands seigneurs

*Iamb. de
myster.
Aegypt.
Proclus.
l.b. 2. de
anima &
demon.*

seigneurs du monde, ou contre les villes & republiques, ils en peuvent reveler les euenemens, & y adiouster (s'ils doutent) quelque condition, afin de n'estre trouuez menteurs, ou bien laisser la predication ambiguë, comme leurs oracles estoient anciennement doubtueux & la pluspart à double sens. Voilà quant aux songes Diaboliques.

*Des songes ordinaires que les Grecs appellent Enypnia, Ενύπνια.
les Latins Insomnia.*

C H A P. XI.

I. Songes ordinaires. II. Pourquois ainsi appellez. III.
Exemples de Theseus, Themistocles, & Marcellus. IV. La
cause de tels songes. V. Causes des resueries des malades.
VI. Les songes pourquoys plus confus en Automne qu'és au-
tres saisons. VII. Parmy les songes ordinaires il y a quelque
marque de l'humeur predominante au corps.

LEs songes que les Grecs appellent proprement *Enypnia*, & les Latins à leur imitation *Insomnia*, Ενύπνια.
que nous ne pouuons tourner en vn seul mot François, s'estendent fort loing au genre des songes estás dvn million de sortes & de formes confusément diuerses & diuersement confuses. Car ils comprennent toutes ces variables resueries qui viennent ordinairement au cervicau pendant le sommeil.

I. L'appelle tels songes *ordinaires* pour deux raisons. L'une parce que (comme ie vien de dire) ils nous arriuent ordinairement & presque toutes les fois que nous reposons & dormons. L'autre, parce qu'il y a d'ordinaire quelque chose particulière parmy la confusion qui marque ou les obiects, desseings, occupations & pensees qu'on a eu en veillant le iour

I.

II.

G 2

precedent, ou de costume felon la vacation d'un chacun : ou bien le naturel, la complexion, & l'humeur predominante : dont on tire plusieurs conjectures utiles afin de pourueoir à la santé. Ainsi l'amoureux sôge ses amours, l'auare des thresors, l'ambitieux honneurs, le belliqueux batailles, l'Aduocat plaidoyeries, le marinier nauigatiôns & tempestes, & de mesmes des autres. Ce que Lucrece, Seneque, & Claudian poëtes Latins ont dit tous trois en ce sens:

Le repos de la nuit en dormant nous rameine

Ce que pendant le iour par les sens se promeine.

III.

A ce propos se rapporte tres-bien ce que Plutarque recite de Theseus, lequel desirant se monstrer imitateur des gestes Heroiques du tant renommé Hercules, y penloit si souuent qu'ils luy reuenoient d'ordinaire en l'imagination par songes. Pareillement Themistocles estoit si jaloux des trophees de Miltiades que les songeant d'ordinaire son repos en estoit troublé. M. Marcellus, qui fut appellé l'espece des Romains, desiroit si ardemment venir aux mains avec Annibal qui songeoit souuent qu'ils combattoient en duel l'un contre l'autre.

IV.

Or la confusion des songes & la deformité des visions imaginees procede du mestrange confus des vapeurs & fumées qui ont monté à la teste, lesquelles desfreignent & confondent les effets de notre imagination. Toinet que les sens interieurs aucunement assoupis du sommeil ne peuvent pas exercer si parfaitement leurs fonctions & distinguer les visions & images comme s'ils estoient du tout libres. Et par ainsi icelles images se confondant & pesle-meslant en desordre, il s'en represente de si diversément bigarrees, que ce sont bien souuent des visions de choses outre & contre nature, inouyes,

non

non oneques veuës, & qui ne se verront iamais. Ce qui ne doit pourtant tembler estrange. Car si les monstres se produisent en Afrique à cause que des animaux de diuerses especes se rencontrais à boire ensemble en quelque desert, à cause que les chaleurs y sont extremes & les ruisseaux tres-rares, se meslent & s'accouplent les vns avec les autres : quelle merveille y a-il qu'vne infinité d'images de diuers objets rapportees & confinées en si petit lieu se meslent & confondent ensemble?

Mais ceste confusion de songes informes & desreiglez arrive plus souuent aux malades à cause de la corruption de leurs humeurs , qui par quelque contagion corrompent aussi & troublent les esprits animaux porteurs & representateurs des songes: tellement qu'ils ne peuvent exercer librement leur fonction ordinaire.

Les songes aussi que nous faisons en Automne sont plus turbulents & confus que ceux des autres saisons de l'annee, à cause de la nouveauté des fructs, lesquels estans pleins d'humidité & bouillans dans l'estomach envoient grand' quantité de fumees à la teste: lesquelles se meslant (comme dit est) avec les esprits animaux leur donnent des illusions estrangement confuses.

Or pour resoudre ce qui a esté cy-dessus propo-
sé. Il est certain que la diuerse complexion des per-
sonnes fait encore que parmy vne infinité de resue-
ties il y a touzours quelque marque de l'humeur
predominante au corps: dont ic discourray particu-
lierelement apres avoir traicté de la dernière especce
des songes, qui est des spectres, phantomes &appa-
titions effroyables.

V.

VI.

VII.

G 3

Des spectres & Phantomes qui apparoissent en songe, & de l'Ephialte.

C H A P. XII.

I. *Les songes descourent les passions de l'ame.* II. Pourquoy les meschans n'ont point de songes agreables comme les gens de bien. III. Les frayeurs de la veille reuennent en songe. IV. Difference des causes de tels songes en diverses habitudes. V. Songe tres-horrible d'Apollodorus VI. Terreurs en songe de Tausanias. VII. Pareilles terreurs de Neron, Othon, & Caligula. VIII. Ephialte ou incubus. IX. Quelle maladie c'est. X. Opinion commune des Medecins. XI. Opinion de Galien. XII. Opinion de Fernel. XIII. Opinion de Iulius Scaliger XIV. Conciliation d'icelles opinions, & comment il faut eviter l'Ephialte.

I.
Plst. in
epoqe.
quonodo
dignosc.
an in virt.
profic.

Z Enon Elatee souloit dire qu'on pouuoit remarquer par les songes si on profitoit à l'exercice de la vertu & à la correction des vices, prenant garde si en songeant on auoit des appetits desfrieglez, si on conuoitoit ou commettoit rien de sale & deshonneurte. Car l'ame estant en vn profond repos & en son calme, descouure comme en vn fond clair ses vraves affections & conuoitises, & bien souuent ce qu'on n'ose ny faire ny dire veillant se represente en longe pendant le sommeil.

II.
Aristot. c.
13. lib. 4.
Eth. Ni-
com.

Aristote à ce mème propos escrit que les gens de bien font des songes plus agreables que les meschans: dont la raison n'est pas mal-aisee. Car ceux-là ont l'ame tranquille & quiete sans aucune synderese: & ceux cy font en perpetuelle inquietude par le remors de conscience qui leur ramentoit en tout temps leurs forfaits, & leur sert d'accusateur, de témoin

moing, de iuge, & d'executeur : les afflige, les bourselle & gehenne incessamment.

En veillant donc ils ont des terreurs & des frayeurs continues, leurs propres domestiques leur sont suspects, leurs fortresses leur sont des vrayes prisons, & ne se peuvent assurer en nulle sorte, comme nous lisons des tyrans de Syracuse & autres : & l'ame estant ainsi affligeée & trauaillee de telles impressions, se represente aussi en dormant des phantomes terribles & horribles, comme demons & autres spectres effroyables.

III.

Or ce n'est pas à dire que les seuls meschans ayant de telles visions : car cela arrive aussi quelquefois aux gens de bien : mais la cause en est fort diuersé. Car ceux-cy peuvent auoir aussi quelquefois des apparitions horribles en songe pour en auoir eu quelque temps auparavant des pourtraits, pour en auoir parlé, pour y auoir pense ou medité l'horreur des demons infernaux (lequelz quoy qu'esprits, on s'Imagine d'une forme affreuse) ou pour autres semblables causes : & les meschans ne les ont pas seulement pour cela : mais plus ordinairement, pour ce que (comme l'ay desia touche) leur ame estant toute effrayee, leur imagination pleine de terreur & d'horreur, ils ne se peuvent representez qu'images effroyables & horribles. T'en veux rapporter quelques exemples, dont les deux premiers sont extraictz de Plutarque.

IV.

Apollodorus entre autres songes affreux qu'il auoit ordinairement, songea vne nuit qu'il estoit escorché par les Scythes, & qu'ils faisoient bouillir son corps dans vne marmite, & luy sembloit que son cœur cuisant dans icelle luy disoit telles paroles: *Je te suis cause de tous ces maux: & d'autre costé*

V.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

luy estoit aduis que les filles toutes enflammées comme des brandons allumez courroient à l'entour de luy.

VI.

Paulanias estant en la ville de Bizance, (qui est aujourd'huy Constantinople) enuoya prendre par force vne ieune fille d'honneste lieu nommee Cleonice pour coucher avec luy : mais estant à demy endormy lors qu'on la luy amena (comme il estoit ordinairement en ceruelle, en crainte, & en defiance) il luy fut aduis que c'estoient ses ennemis qui venoient pour l'estangler : tellement qu'il se leua en sursaut & mettant la main à l'espée tua ceste belle fille toute roide morte sur la place. Depuis ce meurtre l'ombre de la fille s'apparoissoit ordinairement à luy la nuit en songe luy donnant mille inquietudes, effraies & terreurs iusques à ce que pour l'appaiser ayant faict toute sorte de sacrifices propitiatoires selon l'erreur du paganisme en la ville de Heraclee, où il y auoit vn temple dedié à telles superstitions il la fit venir en sa presence par exorcismes, & l'ombre de la fille luy dit qu'en la ville de Lacedemone il auroit la fin de tous ses maux, & de faict s'y en estant alle il y mourut.

VII.
Sueton. &
Xiphil.

Depuis que Neron eut faict mourir sa mere Agrippine, iamais il n'eut que des songes terribles & espouvantables. Et de mesmes Othon depuis qu'il eut faict assassinier son predeceſſeur Galba, l'ombre duquel se presentoit ordinairement à luy en songe en forme tres-hideuse & horrible.

VIII.

Le mesme se lit de C. Caligula le plus cruel & sceleré tyran du monde : lequel estoit bourrelé la nuit en songe, comme il bourreloit les autres en veillant. Il nous semble quelquefois que quelque malin esprit ou sorcier nous oppresse & suffoque de nuit

nuict en dormant le iettant dvn poids tres-lourd sur nostre estomach : de sorte que nous n'auons point la respiration ny la voix librie, & si nos sens en sont tous troublez. Les anciens croyoient que ce fustent vrayement des demons corporels, comme Faunes & Syluains, qu'ils appelloient *Incubes*. Touchois les Medecins ont bien iugé que c'estoit vne vraye & dangereuse maladie sans intervention d'esprit, ny demon, ny sorcier; tellement qu'elle appartient plustost à l'espece precedente des songes que à celle-cy : mais la fausse apparence la rapportant icy, il sera bien à propos d'enseigner que c'est, & en exposer les causes.

L'Ephialte, (ainsi l'appellent les Grecs, les Latins *Incube*, les François *Coquemar*) est vne lourde & pesante oppression du corps, laquelle supprime l'haleine, & arrete la voix.

Les causes que les Medecins rapportent de ceste maladie resuientnt presque à vne mesme. La commune opinion est que cela procede de la voracité & crudité des viandes, que l'estomach surchargé ne peut digerer : d'où s'exhalent des vapeurs lesquelles estoupant, les conduits de la respiration & de la voix nous trauailletent forre qu'il semble qu'on nous suffoque par le surfaix de quelque gros fardeau.

Galen tient que cela arrive à ceux qui sont remplis à chargez & affaibliz d'humours corrompus, lors qu'elles viennent à assaizer & mordre l'orifice de l'estomach.

Fernel dit plus particulierement que c'est vnc humeur crasse & grossiere, pituiteuse ou melâcholique, laquelle est attachee aux intestins, & venant à s'enfler par la gloutonie & cruditez, presse le diaphragme & les poumons; & vne vapeur grossiere s'esleuant,

I X.

X.

XI.

Galen.
in 3. lib.
aphoris.
Hippocr.
aphor. 14.

XII.

Fernel. c. 5.
li. 5. de par-
tib. morb.
& Sympt.
bid.

G 5

de là au gosier & au cerveau la voix en est supprimée,
& les sens troublez. Que si cela continué longue-
ment il y a danger qu'il ne se tourne en apoplexie.

XIII.
Scal. exer-
cit. 312.

Jules de l'Escale reprenant Cardan dit en peu de
mots que ceste maladie vient de ce que les muscles
de la poitrine sont saisis de quelque mauvaise hu-
meur ou vapeur : de façon que c'est un avant-cou-
reur de grandes & perilleuses maladies.

XIV.

Toutes ces opinions-là sont probables, ne se
destruisent pas l'une l'autre, & se peignent toutes
trouver véritables par expérience en divers temps
ou en divers sujets. Pour éviter telle maladie il est
bon de souper sobrement, se coucher & dormir sur
le ventre ou de costé, jamais sur le dos : parce qu'on
fait mieux la digestion en redoublant la chaleur
dans l'estomach & intestins, comme l'ay touché
cy-devant.

Or après avoir traité de toutes les espèces des
songes, il faut dire quelque chose de leur vanité ou
vérité, & qui ont été les plus anciens & plus signa-
lez interprètes des songes.

De la Vérité ou Vanité des songes.

C H A P. VIII.

I. Formes des songes sont de corne ou d'ivoire selon la
fable des poëtes. II. Pourquoy les songes véritables sont
signifiés par la corne. III. Pourquoy les vains par l'ivoire.
IV. Sens allegorique. V. Pourquoy les songes du ma-
tin sont moins confus que ceux du premier somme, & que
le Soleil en est une cause cooperante. VI. Les anciens ont
estimé que dormant es cemetieres on auoit des songes
véritables. VII. Le mesme en dormant sur des peaux de
brebis. VIII. Le mesme de la pierre Eumece. IX. Cardan
attribué même vertu aux livres des saintes Escritures.

X. Que

X. Que l'experience fait voir que telles opinions sont superficielles. **XI.** Raison fortifiee de l'autorité de l'Ecriture. **XII.** Que les interpretes des songes se dementent ordinairement les vns les autres. **XIII.** Que à force de songer on peut rencontrer quelque songe véritable. **XIV.** Contraires euenemens de pareil songe. **XV.** Obiection.

Les anciens Poëtes, lesquels soubs l'escorce de certaines plaisantes inuentions & fictions fabuleuses souloient couvrir les plus mouelleux secrets de la nature, ont feint fort ingenieusement & bien à propos que le sommeil est estable dans une cité, en laquelle il y a deux portes : l'une delle quelles est de corne, l'autre d'ivoire : & que par celle-cy passent les songes vains, par celle-là les véritables.

Car comme la corne est vn corps clair, diaphane, & transparent, à travers lequel nous pouions percevoir les objets de la veue, ainsi ceux qui ont le cerneau espuré & purgé de mauaises humeurs reçoivent doucement des visions qui leur sont des vrays presages & aduertissemens des choses futures.

D'autre costé, tout ainsi que l'ivoire est vne espece d'ossement grossier & opaque, clair apparent, nullement transparent : de mesmes ceux qui par leur intemperance ont chargé & souillé leur cerneau d'un tas & ramas de sales & grossières humeurs, ne reçoivent que grossièrement, confusément & en apparence les presages des choses qui leur doivent arriver sans qu'on y puisse asséoir aucune interpretation claire & manifeste.

Ces deux portes du sommeil se rapportent donc allegoriquement à la disposition des personnes, laquelle peut diuersement rendre les songes ou vains

I.

*Homer.**Odyss. 16.**Virgil. 6.**Aeneid.**Tacia. li.**2. de vera**histor.*

II.

III.

IV.

ou

ou veritables: & mesme en ce qui regarde l'estat de la sante corporelle : comme nous deduirons au chapitre suivant.

V.

Mais d'ailleurs la distinction du temps est tres-requise pour discerner la verite ou vanite des songes. Car sur le premier sommeil auant que la digestion soit faicte le cerveau estant charge des fumees evapotees de l'estomach en haut , on ne vidoit point de songes , ou bien ils sont si embrouillez & confus qu'a grand' peine on peut s'en ressouvenir au resveil. Mais sur l'aurore apres que la digestion estacheuee & que le cerveau est aucunement descharge de ces fumees & vapeurs a peu pres dissipées par le moyen de la chaleur naturelle qui remonte a la teste, les sens estans plus libres il y a plus d'apparence de verite aux songes : aussi n'en sont-ils pas si confus & nous nous en ressouvenons facilement a nostre resveil. Ioint que le Soleil s'esleuant sur nostre hemisphère & retournant a nous fortifie nos esprits & donne quelque vigueur a nostre ame pour lui ayder a presager & prevoir les choses futures. C'est pourquoy Phœbus ou Apollon , qui signifie le Soleil, estoit anciennement appellé *Vates*, c'est a dire deuin ou Prophete, & le principal auteur des oracles.

VI.

Cardan c. 1.
*lib. 8. de
ver. variet.
Tertullianus de
anim.*

Aucuns adoustant encore avec les circonstances des personnes & du temps celle du lieu , & tiennent que ceux qui dorment es cemetieres voyent des songes veritables. Cardan l'escrit ainsi: & Tertullian recite apres Herodote & Nicandre que les Nasammones souloient a ces fins coucher pres les se-pulchres de leurs Peres , & les Gaulois pres ceux des vaillans & hardis personnages.

VII.

Il y en a qui tiennent aussi que dormant dans des peaux de brebis ou moutons on vidoit aussi des songes

songes veritables. Cela est remarqué par Cœlius: *cœl.*
lequel sur ce sujet apporte plusieurs autres superstitions payennes touchant les peaux de tels animaux. *Rhodig. c. 14. li. 27.*

Pline écrit que la pierre appellee des Grecs *Eu-*
meces, semblable à vn caillou (aucuns tiennent que c'est plustost vne espece de baulme qui a même nom) mis sous la teste, engendre pendant le sommeil des visions veritables. *V III.*
Plin. cap. 10. li. 37.

Le mesme Cardan assure que les liures des saintes Escriptures ou des Saincts Peres mis sous le chevet du lict produisent pareil effect. *I X.*
Cardan. ibid.

Mais pour trencher court ces opinions-là, il est certain que l'escray en estant tres-aisé, l'experience nous fera voir que ce sont des mensonges et songes, des veines superstitions & vanitez superstitieuses. *X.*

Le veux encore accompagner de raison l'experience. La verité ou vanite des songes dependant de l'evenement des choses, qui est celuy qui peut distinguer les songes veritables d'avec les vains & trompeux, que celuy-là seul qui preuoid & void les choses futures plus presentement que nous ne faisons pas celles qui nous sont les plus presentes, veu mesmes que c'est luy qui nous dessend d'auoir esgard aux songes, disant ainsi par ses oracles: *Où il y a beaucoup de songes il y a beaucoup de vanité: Les songes & diuerses illusions ont fait errer beaucoup de personnes.* *Ecclesiaste 5. Ecclesiastique. 34.*
Vous n'aurez point d'augures & n'y serez point de l'art Lemit. 89.
de deviner à la façon des payens & n'aurez nul esgard aux songes.

Ceux-là mesmes qui font profession de la divination par les songes démentent les interpretations les vns des autres, tant il y a de vanité & en eux & aux songes; de quoy nous avons des exemples anciens *cicero de dinimat.* *XII.*

ciens que ie veux icy briefuement rapporter. Vn certain coureur ayant desleigné de courir aux ieuys Olympiques , songea qu'il estoit legerement porté sur vn chariot tiré à quatre cheuaux. Surquoy ayant consulté vn deuin , il luy asseura qu'il emporteroit le prix de la course qui luy estoit promis par la vitesse des cheuaux. Ayant proposé le mesme songe à Antiphon deuin fameux , il en receut vne interpretation contraire. Car (dit-il au coureur) ne vois-tu pas què tu es precedé de quatre, puis que quatre cheuaux courent devant toy? Vn autre coureur ayant songé auant que venir aux mesmes ieuys qu'il estoit deuenu' aigle , vn deuin luy dit que sans double la force & la celerité du vol de l'aigle luy promettoit le prix : mais Antiphon , s'en mocqua , disant qu'an contraire il seroit vaincu & demourroit derrière, d'autat que l'aigle vole apres les autres oiseaux pour les prendre. Vnc femme mariee desirant auoir des enfans songea que sa nature estoit seellee, & s'estant enquise avec les deuins que luy pouuoit presager ce songe ; les vns luy dirent que cela signifioit que le paliage de la conception & de l'enfantement estoit ferme , tellement qu'elle n' estoit pas seulement enceinte : d'autres au contraire luy assurèrent qu'elle estoit enceinte , d'autant qu'on n'a pas accoustumé de seeller & boucler les choses vuides , ains celles qui sont remplies de choses excellentes ou importantes. De l'eunement de ces songes nous n'en trouuons rien en l'histoire:

XIII.

Que si nous esprouvions aucunefois des songes veritables, ce n'est que par rencontre & à force de songer, comme vn mauuais archer touche quelquefois au blanc à force de tirer & decocher grand nombre de flesches : de sorte qu'il est beaucoup plus

plus à propos de les estimer tous vains en general, afin de nous esloigner de la superstition, que de nous trauailler à vne trop curieuse recherche de la verité parmy tant de vanité, & tirer la clarté de l'obscure confusion des tenebres: & neantmoins louer & remercier Dieu si quelquefois il luy plait de nous enuoyer des reuelations pendant nostre sommeil.

I'ay encore vn argument inuincible contre là XIV.

vanité des songes. C'est que si nous voulons inférer la verité d'iceux de ce qu'il arriue quelquefois que nous preuoyons en songe l'euement de quelque chose future, il faudroit aussi par mesme moyen inferer que toutes les fois que nous songerions mafme chose, pareil euement s'en deuroit ensuivre: & toutefois nous espronions & en nous mesmes & en autrui ordinaiurement le contraire. Ainsi lisons nous que Iules Cesar & Hippias ont tous deux songé en guerre qu'ils auoient à faire à leurs meres: & neantmoins celuy-cy fut vaincu, & celuy-là vainqueur. Alexandre le Grand assiegeant la ville de Tyr songea qu'il estoit dedans. Hamilear au siege d'une autre ville eut vn pareil songe, mais contraire euement: car il y entra prisonnier, & l'autre victorieux.

Quelqu'vn pourroit encore à bondroict (ce me semble) s'acheurter icy & soustenir que la vanité des songes n'est pas si grande que ie l'ay descrite, puis qu'il y a mesmes des personnes qui ont d'ordinaire des songes veritables: d'autres qui les interpretent si diuinement qu'ils en exposent les euemens presagez auant qu'ils arriuent: & après tout que les saintes escritures nous enseignent que les songes ne sont point à mespriser, & que les Patriarches & Prophetes en ont donné souvent l'interpretation

XV.

non

non seulement aux Roys & grands du monde , mais aussi à des particuliers , gens de peu & miserables : *Genes. 40.*

& 41. comme l'ont fait Joseph & Daniel.

Daniel. 2. A quoy il nous faut vn peu arrester , & nous dirons par mesme moyen qui ont esté les plus anciens interprètes des songes .

VIX

De ceux qui ont d'ordinaire des songes veritables , & des interprètes des songes .

C H A P . X I V .

i. Galien auoit d'ordinaire des songes veritables . ii. Le mesme arriuoit à vne femme de Naples . iii. La cause naturelle de tels songes . iv. Merveilleuse propriété de Cardan & de ses parens . v. Que les anciens Patriarches ont interprété les songes , enquoy Joseph a excellé par la grace de Dieu , non par la magie des Egyptiens . vi. Amphiction . vii. Les Telmessiens . viii. Amphiaraüs signalé interprète des songes . ix. Que la science d'interpréter les songes est venue d'Adam . x. Que ceste science n'a point desailli . xi. Qu'il y en a des preceptes . xii. Experience de Iunianus à interpréter les songes . xiii. Resolution sur ce subiect . xiv. L'auteur ne s'en mestre point .

I.

GAlien prince des Medecins escrit soy-mesme qu'il auoit ceste rare faculté de prœvoir en son ge les euenemens de choses futures .

II.

Alexandre Neapolitain escrit la mesme chose d'une honnête dame de Naples : laquelle par le moyen des songes predisoit d'ordinaire ce qui lui deuoit arriuer avec admiration de tout le monde .

III.

La cause naturelle de cela me semble la bonne & parfaite constitution & du corps & de l'ame ensemble , exempte de trouble & de passion , avec le régime & continence du manger , boire & dormir :

mais

mais le plus souvent c'est vne gracie particulière de Dieu estant comme vne espece de prophétie.

Encore est-ce chose beaucoup plus merveilleuse, laquelle Cardan s'attribue fort arfogamment non seulement à soy, mais aussi à ses parens tant de l'estoc paternel que maternel, d'auoir aussi eu en songe des revelations ordinaires des choses futures : faueur certes de la divinité (si cela est véritable) laquelle s'estendroit bien loing & au large à ces deux familles : tellelement qu'elle ne me semble pas pouvoir estre mesurée par la raison naturelle. Estant donc vn don surnaturel il n'en fait point tirer conséquence naturelle : ainsi ceux qui en sont dotiez en doivent remercier & louanger la bonté divine, qui leur a despatty spécialement vne telle grace, comme il en despare d'autres à d'autres hommes selon son bon plaisir ; sans que personne doive s'en orgueillir de tels dons, ny se plaindre s'ils ne lui font pas communiquer.

Quant à l'interpretation des songes Philon luis
escrit que le Patriarche Abraham a été le premier
qui s'en est meslé : duquel il est vray-semblable que
son fils Isaac, & de celuy-cy Iacob & Ioseph l'ont
apprise : entre tous lesquels Ioseph a pour ce regard
excellé comme il est aisé à colliger de la sainte Bible.
Car ie ne puis approuver l'opinion de ceux qui
ont estimé que Ioseph eust appris des Mages d'Egypte
l'exposition des songes, d'autant que tous lions en Genese, que les Mages mesmez ne sceulent
point interpreter comme lui les songes de Pharaon.

Pline escrit que le plus ancien interprete des songes estoit un nommé Amplixtion.

Aucuns attribuent la première intention de la
illumination par les songes aux Telmessiens.

VIII.
*Pausa. in
Atticis.*

Pausanias fait grand estat d'Amphiaraüs pour ce subiect: lequel estoit si bien entendu en l'exposition des songes qu'apres sa mort il fut mis au nombre des dieux par la superstitieuse opinion des payens: qui alloient encore coucher aupres de son sepulchre croyans en auoir des songes veritables.

IX.

Pour moy ie ne voudrois pas attribuer ny à Ioseph, ny à Abraham l'inuention d'exposer les songes, encores moins aux payens, croyant fermement que c'estoit vne speciale faueur de Dieu en eux & en leurs ancestres qui auoient bien serui la diuine Majesté: & que ce qu'il s'en pouuoient auoir acquis par science humaine estoit en Adam dès la naissance du monde, luy ayant esté infuse de Dieu avec toutes les autres sciences tant des choses naturelles que surnaturelles: ainsi que ie discourray Dieu aydant au premier liure de ma Metaphysique.

X.

Or ceste grace incépuisable de la bonté diuine n'a pas cessé en ces personnes-là: ains se peut encore remarquer en plusieurs autres, mais spécialement en ceux qui viuent sainctement: bien que les Magiciens en facent aussi plus particulierement profession par le moyen des suggestions du diable, lequel n'ignorant rien en la nature preuoit subtilement beaucoup de choses, & les reprefente (quand Dieu luy permet) par des illusions qu'il faict apres croire pour diuinations & prophéties.

XI.

Ie ne veux pas pourtant si estroittement & particulierement attacher la diuination par les songes à vne grace speciale & don sur-naturel de Dieu, que ie n'accorde qu'il y ait des preceptes de l'inuention de l'esprit humain pour cela, comme pour aucunes autres sciences: Car c'est chose qui est mesme fondee en l'Ecriture sainte, laquelle defend aux igno:

ignorans de rechercher curieusement l'exposition des songes, afin que, comme il leur en prend d'ordinaire, ils ne bastillent erreur sur erreur multipliant leur malice par leur insuffisance : & neantmoins la mesme chose est permise aux hommes sçauans, au Leuitique 19.

Alexandre Neapolitain cy-dessus allegué recite XII.
qu'un nommé Iunianus, lequel auoit été son prece-^{ab Ale-}
pteur, excelloit merueilleusement en l'interpreta-^{xand. ca.}
tion des songes : tellement que toute sorte de gens ^{11. lib. 1.}
affluoit chez lui de toutes parts comme deuers vn ^{Genial.}
oracle. ^{die.}

La resolution soit donc que comme nous pouuons XIII.
avoir des songes veritables procedans de la diuinité
de nostre ame lors qu'elle n'est point diuertie par
les obiects des sens exterieurs, qu'elle est sans passion
& sans trouble dans vn corps de bonne constitution
& temperament: ainsi par le mesme effort de nostre
ame & par certains preceptes fondez sur l'experience,
longue obseruation & cognoissance des choses
naturelles , nous pouuons apprendre l'interpretation
des songes. Mais aussi comme il y a des songes
qui sont sur-naturellement enuoyez de Dieu , ainsi
est-il besoing de sa grace pour les bien exposer &
entendre. Tels furent les songes de Nabuchodonosor
Roy de Pharaon que Daniel & Joseph leur inter-
preterent à la honte des sages Chaldeens & Agyptiens,
qui n'en sceurent donner l'interpretation
avec toute leur magie.

Quand à moy i'aduoüeray franchement que ie ne XIV.
suis point versé en l'exposition des songes , & n'ay
cognu encore personne qui en fist profession que
par charlatterie ou cajolerie. Toutefois en ce qui re-
garde la disposition & l'estat de la santé du corps, les
H 2

preceptes en estas assez familiers dans les œuvres des
Médecins, i'en veux rapporter quelques vns en suite.

*Comment on descouvre l'estat de la santé par le
moyen des songes.*

AIX

C H A P. XV.

I. Belle comparaison pour montrer que nous devons prendre garde à nos songes. II. Que nos songes marquent les humeurs predominantes. III. Exemple de la cholere. IV. De la melancholie. V. Du Phlegme. VI. De l'abondance du sang. VII. De l'inanition. VIII. De la trop grande repletion. IX. De la puanteur des humeurs corrompues. X. De l'odeur souefue procedante du bon temperament. XI. Distinction des songes qui procedent des humeurs predominantes d'avec ceux qui procedent des objets perçus ou conceus en veillant.

I.
*Plutar. de
trista
valetud.*

.VIX

Certainement ce seroit chose ridicule & indigne des hommes (comme dit tres-bien Plutarque) de prendre soigneusement garde au crailler des corbeaux, au caqueter des poules, au vol de certains oiseaux, au fouiller des porceaux remuans des ordures avec leur groin, pour en tirer des presages des vents, des pluies & des orages, & que nous ne sceussions point obseruer ny prevoir à certains signes soit en veillant, soit en dormant l'orage & tempeste des maladies prochaines à sourdre sur nos testes: mais encore plusloft en dormant qu'en veillant: d'autant que l'ame pendant le repos du corps n'estant point occupée ny diuerte par la consideration des objets des sens exterieurs, se collige en soy-mesme, contemple mieux ce qui est caché à l'intérieur, obserue & descouvre la dispositio ou indisposition du corps. De là vient aussi que lors que nous voulons

voulons mieux mediter les choses diuines ou considerer plus profondement quelque chose d'importance, nous cillons les yeux, ou pour le moins n'elgarons pas ça & là nostre venuë, & taschons de sursoir les fonctiōs des sens exterieurs pour mieux ramasser les forces des interieurs au dedans de l'ame: ce qui porta vn ancien Philosophe à ceste folie que de se creuer les yeux: afin(disoit-il) de mieux & plus profondement mediter.

Or de toutes les choses que l'ame descouvre le plus clairement en cet estat-là, c'est la diuersē cōstitution des humeurs predominantes en nōstre corps, lesquelles se meslans parmy les esprits animaux porteurs des songes, leur donnent quelque impression de leurs qualitez & mesmes de leur estre: tellement que les visions que nous en avions ordinairement en dormant tiennent de ces humeurs-là, ou de leurs qualitez.

Si donc quelqu'un songe du feu, flamme, ou embrasement, noises, querelles, debats, & combats, c'est signe qu'il y a en son corps repletion de bile iaune & cholere.

S'il luy est aduis qu'il soit en profondes tenebres, qu'il apperçoit de la fumee, des charbons éteints, de la fuye & autres choses noires, ou biē des tristes, funestes & lugubres, comme conuois des morts & sepultures: ou bien encores des esprits & demons ou phantomes & spectres affreux & horribles, ce font des indices tres-certains de melacholie.

Songer pluye, gelee, glace, gresle, neige, qu'on se baigne, qu'on voit des rets à prendre poisssons, sont des remarques infaillibles de pituite, de phlegme, & d'humeurs froides.

Celuy qui songe du sang & choses rouges a be-

II.

III.

IV.

V.

VI.

A 3

foung de scignee pour cuiter la maladie que les Medecins appellent *Plestore*: laquelle procede d'une surabondance de sang.

VII. Ceux qui sont d'un temperament fort sec , qui ont de l'inanition & sont vuides & deschargez d'extremens, ainsi qu'ils ont au lieu de cela le corps remply d'air & des vents, songent qu'ils volent & sautteuent legerement & mesmes prennent des oiseaux à la course.

VIII. Au contraire ceux qui sont fort chargez de mauvaises humeurs & extremens , songent qu'ils sont accablez & affaileez soubs quelque gros fardeau, & qu'ils ne peuvent se remuer , tant ils se sentent foibles, les humeurs corrompus surmontant les bonnes: & leur est aduis aucunefois que quelque demon ou phantosme se couche d'un poids tres-lourd sur eux pour les estouffer, ce que les Medecins appellent *Ephialthe ou Incube*, dont i'ay discouru cy-deuant.

IX. D'ailleurs (qui est chose merueilleuse) si les humeurs sont putrefiees, on reillent en songe ceste puitre, & semble aduis qu'on soit dans des sales bourbiers, dans des esgoufts , priuez & cloaques emplis d'ordures puantes: au contraire ceux qui sont en bonne disposition & ont leur temperament parfait songent des choses aromatiques & doux-flairantes.

X. Toutes telles impressions du corps affectent si viument l'ame, que mesme l'imagination de ceux qui sont alterez se representent la soif en dormant : & leur est aduis qu'ils voyet des choses liquides , mais qu'ils sont empeschés d'en boire, cōme Tantale. Pareillement les fameliques ont des imaginations de manger : & ceux qui ont les vases spermatiques , le ventre, ou la vessie chargez de leurs extremens s'imagi-

*An ob.
T. de ce
d'escours.*

maginrent qu'ils s'en deschargent, & aucunefois s'en deschargez en effet par les voyes & coudits naturels.

Il n'y a celuy qui ne puisse ordinairement observer les choses suzdites en soy-mesme : bien que tels indices ne soient pas tousiours des argumens necessaires. Car il arriué souuent que si le iour precedent nous auions en en obiet les choses que nous songeons la nuit apres, ou bien que nous en eussions discouer soit de parole, soit en la seule conception, nostre imagination se les represente plutost par le moyen de la memoire que par la constitution des humeurs corporelles. Mais la distinction en est pourtant aisee. Car si nous songeons souvent & d'ordinaire vne mesme chose, elle se doit rapporter à la predomination ou superfluité de quelque humeur : & si ce n'est qu'une fois, cela peut proceder des objets que nous en auions eu en nos sens extérieurs, ou des discours que nous en auions tenu en veillant soit de parole, soit en la conception ou pensee.

Au demeurant ce ne seroit pas assez d'auoir exposé comment nous pouions iuger de la disposition du corps par les songes ; si nous n'enseignons aussi les moyens d'auoir des songes gais, agreables & bien reglez: afin que nostre sommeil en soit plus doux & plaisant, & qu'à nostre resueil nostre ame ne soit attristee & troublee.

XI.

Comment on peut faire que les songes soient plaiſans & agreables.

- CHAP. XVII.
 I. La cause 1. des songes agreables consiste à bien vivre.
 II. La 2. en la bonne disposition de l'esprit & du corps:
 III. La 3. en la moderation de nos passions. IV. La 4. au
 plaisir

H 4

regime d'umanger & boire, v. Larg. en l'entretien des
actions joyeuses ou peu avant le sommeil. v. 1. Et 6. selon
S. Bernard, est dese toucher avec quelque belle & sainte
meditation.

I.

*Au cha.
t. de ce
discours.*

*Iob. 11.
Prov. 3.*

IX.

IX.

X.

X

presentent apres des images tristes & quelquesfois horribles.

Pour la quatriesme, est autant necessaire que nulle autre chose vne vie reglee en nostre manger & boire. Or tel reglement consiste en deux choses, l'une en la sobrieté & continence : car l'estomach estant rempli de trop de viandes & ne les pouvant digerer, enuoye grande quantité de vapeurs & fumées crues au cerveau, lesquelles se meslent avec les esprits animaux les troublent, empeschent leur fonction ordinaire, & diuersifient les images des objets de nos sens. D'autre costé la trop grande abstinençe & le ieufne ordinaire cause des songes tristes, les esprits animaux n'ayans pas esté suffisamment recreées & restaurées. L'autre consiste au choix des viandes. Car celles qui sont de facile digestion & font le bon sang aident aussi beaucoup à faire des songes agreables. Au contraire il ne faut point viser de viandes de dure concoction, ny de celles qui sont venteuses, fumeuses, piquantes, mordicantes ou d'odeur violente, bref toutes celles qui donnent des esmotions au cerveau, comme les legumes, l'ysage desquels Pythagoras interdisoit fort estoictement à ses disciples, les chastaines, les aux, les oignons, la mandragore, la morelle, & mesmes la teste du poisson appellé Poulpe.

La cinquiesme chose requisite aux songes agreables & frâquilles, c'est qu'apres le souper on s'entretiene de discours joyeux & de quelques histoires plaisantes, qu'on lire ou medite choses qui contentent & recreent l'esprit. Et sur tout encores la Musique aide à cela, parce qu'elle adoucit les passions de l'ame, resiouyt les esprits animaux, & nous insinuant vn doux repos diuerdit les songes & visions fascheuses,

H 5

.1117

IV.

Autre

V.

VIII.
S. Bern.
ad figuræ
de monte.

Pour clore ce discours i'y veux adiouster vn beau precepte de S. Bernard sur ce subiect. Te voulant coucher (dit-il) pour dormir apporte quelque chose avec toy en la memoire & en la pensee, sur quoy tu puyses t'endormir & qui te prouoque le songe : & en ceste sorte la nuit s'est esclairee comme le iour, & la nuit te sera vne illumination en tes delices : tu reposeras en paix, tu t'esueilleras facilement, & apres te leuant tu reuindras aisement à ce dont tu ne t'estoys pas entierement desparty. Ce precepte regarde la meditation des choses diuines, sur laquelle nous endormans nous ne pouuons que reposer doucement & avec vne merueilleuse tranquillité d'esprit.

Si Dieu peut estre offendre par nos songes.

C H A P. XVII.

I. Quele diable nous dresse des embusches en veillant & en dormant. II. Qu'il y a quelque demon qui preside en tenebres pour nous tenter. III. Que nous pouuons offenser Dieu en songe. IV. Comment cela se fait. V. Comment tels pechés sont ag grauez. VI. Que nos songes peuvent estre meritoires envers Dieu. VII. Remedes contre les pollutions en songe. VIII. Exemple notable de Mathias Pontife Iuif. IX. Friere de S. Augustin de l'Eglise pour eviter tels songes.

L.

C'est allegoriquement que les Theologiens distinguent les bons & mauvais Anges, appellant ceux-cy Anges de tenebres, & ceux-là Anges de lumiere : car par la lumiere est signifiee la beaute, la perfection, & la grace: & par les tenebres la deformite, l'imperfection, & l'obstination au peche. Mais certainement les mauvais Anges nous pourchassent & tendent des embusches & des pieges pour nous enlacer

enlacer au peché & de nuict & de iour, en la lumiere & en tenebres. Ils ont des ruses propres pour nous décevoir en veillant, ils en ont d'autres pour nous surprendre en dormant, possible encore plus dangereuses. C'est pourquoy les sainctes escriptures nous recommandent si estroitement de veiller pour eviter la tentation, ainsi que nous ayons cy-deuant remarqué au chap. 7. du discours I.

Il me semble mesme que le Roy Prophete remarque particulierement certain demon, lequel se promene (dit-il) en tenebres, comme si ceste charge luy estoit particulierement affectee. Tf. 9.

Puis donc que Dieu mesme nous admonnest de nous garder des tentations qui arrivent en dormant, & que les malis esprits ennemis immortels du genre humain ne nous tendent point des lacqs en vain pour nous faire tresbucher & succomber au peché pendant nostre sommeil, il faut croire que sans doute Dieu peut étre offensé par nos songes: car tandis que le corps repose, l'ame n'a point d'autres mouemens que par le songe, & ne songeant point tous les sens estans assoupis nous ne scaurions offenser Dieu. III.

Or nous le poumons offenser en dormant par les images des mesmes objets & par les mesmes actions & affections par lesquelles nous l'offensions en veillant. Et partant l'ame songeant qu'il fait quelque gain illicite par vture, fraude, ou autrement, & se plait en son imagination à recevoir ce gain, pecho contre Dieu. L'homme cruel & sanguinaire qui songe qu'il tue son ennemy & se delecte en sa vengeance & en l'effusio du sang de son prochain, offense griefuement Dieu. Le paillard qui se souille par pollution en songe s'imaginant qu'il ioüist de ses sales amours, IV.

.11V

&

& en recevoir quelque volupté charnelle peche par
reillement contre Dieu: & ainsi des autres,

V. Tels pechez sont encore beaucoup aggrauez par
les deshonestes affections & deregulees conuoitises
que nous en auons eu au precedent en veillant: par
ce que c'ont este des amorces & dispositions au pe-
che. Mais si nostre ame n'y preste point de consen-
Can. sed
pensandum,
& canon.
est peccatum 6. dif-
tinet. tement & ne s'y delecte point, il n'y a point de pe-
che. C'est la resolution de l'Eglise suivant qu'il est
escriit en la sixiesme distinction de la premiere par-
tie du Decret.

VI. Or comme le consentement que nostre ame don-
ne à telles illusions & le plaisir qu'elle en reçoit
nous fait offenser Dieu & nous esloigne de sa gra-
ce. Ainsi lors que nous songeons quelque chose
sainte & meritoire, à laquelle nous donnons con-
sentement & en receuons contentement, nous nous
reconciliions à Dieu & attirons sa grace & benedi-
ction sur nous, comme si c' estoit vne action faicté
en veillant. Celuy qui songe estre presse des insi-
delle de renoncer à sa religion, & ayme mieux
subir constamment & allegrement toute sorte de
tourmens est aussi agreable à Dieu en ce songe que

VII. VI. ceux qui en effect endurent le martyre pour la mes-
me cause. De mesmes est-il de ceux qui resistent
fermement & virilement aux tentations & mauuai-
Tertull. de
anim. ses suggestions qui leur sont donnees en songe. C'est
la doctrine de Tertullian au traicté de l'Aime en
ces termes: *Nous serons aussi bien damnez pour avoir*
songé de commettre un adultere, comme nous pour
avoir songé que nous endurrons le martyre pour la loy du
Sauveur du monde.

VIII. Sur ce subject ie veux dire encore qu'un des plus
damnables pechez qui se commettent en songe
sont

sont les pollutions nocturnes par l'effusion de la semence humaine : pour lesquelles cuiter le plus souverain remede c'est d'auoir les affections, pensees, & les discours mesmes chastes, & les accompagner de ieusnes, afin que la chair effarouchee ne regimbe contre l'esperon de l'esprit. Car autrement il est force que faisant bonne chere, partie de la viande se tournant en semence, la nature se descharge des humeurs superfluës, ou qu'il s'ensuitie quelque mortelle maladie, mesmement à gens non mariez, & ceux qui font vœu de cœlibat & chasteté. Ce qui se fait plastoſt en dormant qu'en veillant à cause que la chaleur naturelle est ramassée & réunie aux parties inferieures pendant le sommeil. Et si les *Dioscor. l. 5.*
c. 148.
fusdits remedes ne sont pas suffisans pour refroidir
Galen. l. 8.
du Nenufar Heraclien que les Grecs & Latins ap-
*pellent *Nymphaeum*. La laicte aussi & la racine de la*
ruë sont bonnes à telles personnes. Mais les saintes
meditations, l'étude, le traueil & le ieusne domptent
la chair plus que nulle autre chose.

Ioseph recite en ses antiquitez Iudaïques qu'un VIII.
pontife Juif nommé Mathias ayant songé la nuit Ioseph. cap.
auant vn iour de ieusne & de sacrifice qu'il auoit 8. lib. 17.
à faire charnellement à vne femme, se desporta de
faire ce iour-là le diuin seruice, comme ayant esté
pollu par ce songe: & la charge en fut baillée à vn
autre nommé Ioseph. A la mienne volonté que plu-
sieurs de nos Ecclesiastiques apres auoir, non pas
en songe, mais veillans pollu leur corps (qui doibt
estre le temple ordinaire de Dieu) & celuy souillé du
peché de luxure contre leur vœu, fussent aussi scrupuleux
que ce pontife Juif, & ne se meslassent pas si
indigneusement des choses diuines, sans en auoir fait

au

au precedent penitence & s'estre cipurez de leurs
ordures. Car les oblations, ny les prieres, ny les sa-
crifices de telles gens pendant cest estat ne peuuent
estre que desagreables à Dieu, & scandaleuses aux
hommes.

I X. *Le veux cloorre ce discours par vn notable traict*
S. Aug.c. de S. Augustin qui prioit Dieu en ces termes , afin
30. l. 10. d'estre deliure de l'illusion de tels songes.
confess.

*Et quoy mon Dieu tout-puissant (dit-il) vostre main
n'est-elle pas assez puissante pour guarir toutes les languers
& infirmitez de mon ame, & par vne surabondance de
grace esteindre mesmes les mouuemens & affections lasci-
ues de mon sommeil ? Helas ! Seigneur, vous augmenterez
par ce moyen de plus en plus vos graces en mon endroit,
afin que mon ame descharpie de la glu de concupiscence me
suive vers vous, qu'elle ne soit point rebelle à soy-mesme,
& que non seulement elle ne commette point ces ordures
de corruption par le moyen des images & visions anima-
les en songé jusques à l'effluxion de la chair , mais aussi
qu'elle n'y preste consentement quelconque.*

L'Eglise fait tous les soirs vne semblable priere à
Dieu en son hymne de Complie, chantant ainsi,

*Retien , ô Seigneur tout-puissant ,
L'ennemy de nostre nature ,
Afin que nos corps en songeant
Ne soient pollus d'aucune ordure .
Soit assez arresté sur ce discours des songes .*

LES



LES
CAUSES DE
LA VIE ET DE
LA MORT.

DISCOVRS III.

Des diverses significations de ce mot Vie.

CHAPITRE I.

I. Que ceste Vie est semblable à la nauigation. II. Que toute ceste Vie est miserable. III. Que nous mourons continuellement en ceste Vie. IV. Que la meditation des misères de ceste Vie est tres-utile. V. Signification 1. de la Vie pour le cours d'icelle. VI. Signification 2. pour les fonctions de la Vie. VII. Signification 3. pour les divers ennemis de la Vie. VIII. Signification 4. & impropre pour la nourriture. IX. Signification 5. essentielle pour l'union de l'ame avec le corps.

Si ceux qui ont desmaré & faict voile pour cingler à force de vens en haute mer & venir en fin surgir & ancrer en quelque bon port, & là recueillir le fruit de leur nauigation apres auoir passé les perilleux escueils de Scylla & de Charybdis, eschappé des Sirenes charmeuses, euté mille sortes de naufrages, combattus & presque du tout abbatus des orages

I.

orages & des flots escumans de la mer courrouciee: si ceux-là dy- ie, appelloyent tel voyage & telle agitation leur haure, ils ne sçauroient parler plus improprement & se rendroient en cela dignes d'une mistic mocquerie. Car le haure est le bord affeuré, & ils ont esté en continual perill: le haure est en terre ferme, & ils estoient agitez des flots de la mer: le haure est le lieu de repos, & ils ont esté tousiours en inquietude: le haure est la fin de leur nauigation, & ils n'y estoient pas encore arriviez. Qui considerera de prez le cours de ceste vie semblable au flux & reflux de la mer, auquel nous n'el prouuons que bien peu de calme rencontrans à tous coups des escueils d'angoisses & misères, des Sitenes enchantresses, c'est à dire des appas de voluptez qui nous entraînent au naufrage de nostre atme, à grand' peine pourra-il dire que c'est vne vie; non, il dira que c'est plutost vne voye qu'une vie: & icelle mesmes fort rabouteuse, fascheuse & ennuieuse, quoy que bien courte; par laquelle neantmoins nous esperons passer à la vraye vie, douce, tranquille, &, qui plus est, éternellement heureuse. C'est ce que remonstroit sagement Æneas à ses compaignons dans virgile, pour les consoler parmy les maux & les dangers qu'ils encouroient sur la mer pour aller prendre terre en l'Italie plantureuse, par laquelle est entendu le seiour des bien-heureux:

*Par le sort variable & malheureux encombre,
Tant & tant de perils & de dangers sans nombre,
Nous nous acheminons au pays des Latins,
Lieu de tranquillité promis par les destins.*

II. Nous entrons en ceste vie avec pleurs & gémissements comme presageais desja la suite de nos misères: nous la continuons avec angoisse, nous en sortons

sorrons avec horreur. Il n'y a vn seul iour de ceste vie auquel nous n'esprouvions quelque changemēt, & ne trouvions quelque desplaisir : & quand bien il sembleroit se passer entierement en plaisir, si ne laissons nous pas (comme dit tres-bien Seneque) de nous ^{Sen. ep. 2.} approcher touſieurs de la mort, ce meſme iour l'ayant auancee dvn iour.

Comment peut-ce donc estre vne vie, qui nous conduit ſi promptement à la mort? en laquelle nous mourons d'aage en aage, comme ſi c'eſtoit pluſtoſt un changement de mort que de vie? Car qu'eſt-ce que la puerilité autre chose que la priuation & la mort de l'enfance? l'adolescence que la mort de la puerilité? la ieunesſe que la mort de l'adolescence? la virilité que la mort de la ieunesſe? la vieillesſe que la mort de la virilité, & la fin de la vieillesſe que la fin de tous aages & de l'estre meſme? Qu'eſt-ce qu'une nouuelle année autre chose que la mort de la precedente? une ſaison, un mois, un iour, un moment nouveau que la ſucession du precedent, lequel mourant en nous retranche autant de noſtre vie? Ainsi ce n'eſt pas proprement une vie ce que nous appellons vie en ce monde, ains pluſtoſt une mort, comme dit Ciceron. La mort n'eſt que la priuation ou changement ^{Cicer. 1.} ^{Tuscul.} de l'estre precedent : & tout le long de cette vie nous ne faisons autre chose que changer d'estre, eſtant priués de l'un par la ſucession de l'autre.

Belles, grandes & utiles ſont certes telles conſiderations, par ce qu'elles nous conduisent à la cognofiance de nous mesmes, & nous marquent & maniſtent nos imperfections & foibleſſes: enquoy il me ſeroit aisé de m'etendre, ſi le but & la fin de mon diſcourſs n'en eſtoit un peu eſloigné. Car ayant à diſcourſir en Philoſophe naturel, il ſuffira ſur ce

III.

IV.

Subjet de distinguer l'homonymie & diuerses significations du mot proposé, qui est *Vie* & m'arrester principalement aux proprietez de la chose même. Ce qui d'ailleurs doit estre traité en termes plus concis, qu'il n'est requis es meditations Chrestiennes. Voyons donc en combien de façons se prend le mot de *Vie*.

V. Premicrement Vie signifie le cours, le progrez ou la duree du temps que les animaux vivent: & le diuise en certains aages.

VI. En second lieu Vie se prend pour les fonctions, actions ou operations de la chose vivante, soit de la vie morale: comme quand on dit de quelqu'un qu'il mene vne bonne ou meschante vie, ou de la vie contemplative.

VII. En troisième lieu nous usurpons le nom de Vie pour signifier les euenemens & accidentis diuers, qui arriuent pendant le temps que nous vivons en ce monde: comme quand nous disons que la vie de quelqu'un a été quieete, tranquille, heureuse: ou au contraire pleine de trauaux, tribulations & miseres.

VIII. La quatrième distinction de vie c'est celle par laquelle nous entendons la liaison de l'ame avec le corps, comme la mort au contraire est la dissolution des mesmes pieces: & celle-cy est la plus essentielle.

IX. Il y en a encore vne cinquième peculiere à la langue Francoise, laquelle à faute de meilleure & plus propre dictio appelle vie la nourriture du corps, que les Latins disent plus proprement *victus* la distinguant de *Vita*.

X. Ainsi donc de ces cinq diuerses significations les quatre premières (mais sur toutes la quatrième) sont remarquables & dignes d'une consideration

tion particulière. Commençons donc par la première.

De la division de la vie selon les divers aages.

C H A P. II.

i. Que le changement des aages est marque de nostre imperfection. ii. Que nous changeons & approchons de la mort à tous momens. iii. Division i. des aages en 4. répondant aux 4. saisons de l'année. iv. Division 2. des aages en 7. & leur analogie avec les 7. planètes. v. Que cette analogie n'infère point nécessité d'influence. vi. Division 3. des aages en 7. conforme à la précédente. vii. Division 4. en 3. aages fondée sur la diverse constitution de la chaleur naturelle avec l'humide radical: & quelle est celle constitution au premier aage. viii. Quelle est celle constitution au second aage. ix. Quelle en l'aage troisième, & comment nostre vie se termine. x. Que divers accidens peuvent prolonger ou abréger les aages. xi. Pourquoy la femme croît plus hastivement que l'homme.

EN la consideration des diuers aages de nostre vie nous ne deuons pas faire comme les cuisiniers, lesquels n'ayans qu'une sorte de viande la deguisent & l'apprestent en tant de sortes & avec tant de diuerses saulces, qu'ils en font plusieurs mets delicats, comme s'il y auoit diuersité de viandes exquises, & font en cela paroistre combien ils excellent en leur mestier. Mais nous au contraire en la diuersité des aages de nostre vie & au frequent changement d'icelus nous deuons considerer nostre imperfection, ven que nous mourons tout autant de fois qu'ils changent, d'autant que la succession ou renouvellement de l'un est la mort & priuation du précédent,

I. 2

I.

Se celuy qui nous conduit de plus pres à nostre fin:
Et par ainsi tant plus grand nombre d'aages,nous
establissons en nostre vie,d'autant plus de remarques
de misere & de mort y apperceuons nous.

II.

Or combien que d'ailleurs nous esprouvions aussi
quelque changement en nous-mesme à tout momé,
estans semblables à ceux qui voquent sur mer , les-
quels ou afflis,ou debout,ou couchez,vont tousiours
car de mesme,soit en veillant ou en dormant,soit en
delices ou en affliction nous approchons incessam-
ment de la mort à chaque moment.

Si est-ce que les auertins que nous avons en ceste
vie nous defrovent ceste consideration & le reslentiment
du flux continual de nostre vie. Mais pour le
regard des aages tous les plus grands plaisirs & deli-
ces du monde ne peuvent tellement charmer l'ame
qu'elle n'en apperçoit facilement les changemens,
& les apperçuant , qu'elle n'entre quelquefois en la
consideration & briefueté de ceste vie mortelle. Sur-
quoy le lecteur Chrestien fera des meditations plus
profondes : & ie passeray outre à desduire la diuersité
des aages.

III.

Le temps de nostre vie quoy que bien court, est
doncques diuisé en plusieurs parties que nous appellons
aages:& dincrément par diuers auteurs. Tou-
tesfois de plusieurs diuisions ie n'en veux marquer
que quatre qui me semblent les plus receuables. La
premiere desquelles est rapportée à Pythagoras qui
souloit partager tout le cours de la vie humaine en
quatre aages respondans aux quatre diuerses saisons
de l'annee,scauoir est la puerilité,la ieuunesse,la virili-
té & la vieillesse. Car il disoit que la puerilité re-
semble au printemps à cause de l'humidité ver-
doyante qui döne accroissement & vigueur au corps
faisant

faisant néanmoins esclorre seulement des fleurs avec esperance de fructs aux deux aages prochains. La ieuunesse il la parangonoit à l'esté , d'autant qu'en cet aage les forces humaines sont accreus à perfection , & qu'il doibt commencer à produire des fructs quoy que tons n'ayent pas encore attaint leur parfaicté maturité. La virilité à l'autome, d'autant que lors il doibt estre entierement accompli en toutes ses actions. La vieillesse à l'hiver , a cause de sa froideur qui luy aduient par la diminution de la chaleur naturelle: tellement qu'elle termine nostre vie, comme l'annee est terminée par l'hiver.

La seconde division est des Astrologues: lesquels distribuent tout le temps de nostre vie en sept aages, les rapportans aux sept planetes. Le premier, qui est l'enfance , ils le rapportent à la Lune à cause de sa moiteur & humidité. Le second, qui est la puerilité, à Mercure , parce que c'est lors que l'homme commence à parler distinctement & avec l'usage de raison, & neantmoins se plait aux esbats, & s'addonne tout ensemble à l'apprentissage des arts & des lettres. Le troisième, qui est l'adolescence, à Venus à cause qu'en cet aage l'homme commence à ressentir les aiguillons de la chair & d'estre capable d'engendrer son semblable. Le quatrième, qui est la ieuunesse, au Soleil , d'autant que la beauté de l'homme reluit le plus en cet aage. Le cinquième , qui est la virilité, à Mars, à cause qu'estat lors en sa parfaicté vigueur, il en est plus assuré, resolu, courageux, & plus capable de la discipline, & conduite militaire. Le sixième, qui est la vieillesse première, à Jupiter , pour sa grandeur, pleine de maturité, experience, & bon conseil. Car Jupiter est appellé *Homer.* *Meteu* par les anciens: c'est à *Zeus.* dire Conseiller. Le septième qui est la derniere vieil-

IV.

leffe ou decrepitude, à Saturne , à cause de sa froideur, & foibleffe extreme.

V. Ceste analogie me semble bien aduenâte & gailarde , non pas pourtant que ic vœille adiouster foy à ceux qui tiennent que chaque planete predomine par ses influëces à certain aage. Car l'analogie n'apporte & n'induit point en cela de nécessité, ains marqe fealement quelque affinité & symbolization accidentaire.

VI. Solon distinguoit parcellement le cours de la vie humaine en sept aages , conformément à la diuision precedente, attribuant à chacun ses propres exercices & fonctions : lesquelles estant assez cognuees & familières aux plus grossiers qui voyēt tous les exercices propres à chacun aage , ce feroit chose inutile & superfluë de les rapporter icy , veu mesme que la tisseure de ce discours ne me permet pas de m'estendre à choses si notoires & sensibles.

VII. La quatriesme distinction des aages est tiree de la diuise constitution & disposition de la chaleur naturelle avec l'humide radical : laquelle estant de trois sortes, il faut aussi distinguer nostre vie en trois aages. Car en premier lieu le chaud & l'humide es premières années apres la naissance sot tres-abôdans en l'homme , à cause que son corps est recentement fermé de la semence & du sang menstrual , qui abôdent en chaleur & humidité & ce premier temps ou aage est subdivisé en trois , à scauoir en l'enfance, qui comprend eniron six ou sept ans , en la puerilité, qui enlcomprend autant , & en l'adolescence ou puberté , qui se peut estendre de douze à quatorze ans iusques à 24. ou 25. ans.

VIII. Apres ce temps-là le chaud & l'humide estant plus temperez en l'hôome , son corps qui estoit mol, souple

souple & flexible , commence à se fortifier & affermir en ce second aage , qui est la ieunesse & virilité . La ieunesse s'estend de vingt & quatre ou vingt & cinq ans , iusqu'à trente & cinq & trente & huit , & la virilité de là iusqu'à cinquante ans ou environ .

Or la chaleur naturelle agissant incessamment contre l'humide radical & s'afioiblissant elle mesme par sa continuelle action , sans que par la nourriture ny par remede quelconque nous puissions reparer autant de ces deux colomnes de la vie qu'il s'en perd journellement , il est force que le fusdit temperamēt decline touſiours peu à peu à l'intemperament , que le froid commence à predominier au corps par l'affoiblissement de la chaleur naturelle , & que le meſme corps ſe desſeiche & ſe ride par la diminution de l'humide radical , lesquels defauts & intemperaments ſont ſuiviſ de toute ſorte d'infirmitez incommoditez & foibleſſes en ce troisieme aage : qui est encore ſubdiuiſé en la vieillesſe premiere , & la decrepitude , derniere ou extrême vieillesſe : celle-là ſ'etendant de cinquante ans à foixante & cinq ou environ , commence à ſaper , miner & eſbranler le corps : & celle-cy comprenant le reſte de la vie la plus miſerable , le ruine & le terraffe . Ainsi ſe paſſe l'orgueil & la vanité de l'homme en peu de temps .

Nous mourons tous & nous eſcoulons comme des caux . Ca. 14. 1.
qui ne retournent plus . Ainsi que nous enſigne l'Eſcriture
re ſainte . Car le deffaut qu'apporte la continuelle corru-
pion & changement (dit S. Gregoire) qu'est-ce autre
choſe qu'une prolixité de mort .

IX.

Au demeurant ie n'ay pas determiné à certain nombre d'annees les aages fuſdits & leurs parties : d'autant que la diuerſe complexion des personnes , le diuers temperament des regions ou climats de leur habi-

X.

I 4

tation , & plusieurs autres circonstances font qu'on ne peut establir en cecy regle ny borne certaine. Cela donc que l'en ay dit (marquant l'incertitude, par ce mot d'Environ) se doit entendre de ce qui est plus commun sans le tirer à conséquence.

XI.

Mais il est à noter encore sur ce subiect que les femmes accomplissent plustost chacun des susdits aages , croissant plus hastiemment que les hommes à cause de leur imperfection. Car tout ainsi qu'és choses artificielles les plus accomplies, il faut employer plus de temps qu'à celles qui sont moins excellentes: ainsi la nature emploie plus d'annees à la perfection de l'homme que de la femme. Car elle est aussi moins robuste , moins vigourense & courageuse que l'homme , à cause qu'elle participe moins de la chaleur naturelle. Mais si elle croist plus hastiemment , aussi decline-elle plustost que l'homme : car elle cessé de conceuoit à cinquante ans , & l'homme engendre encore apres soixante, & dix , voire quelquefois à quatre vingt & au delà , comme nous lisons de Caton le Censeur & du Roy Massinissa. Voila pourquoi encore bien que l'homme ne vive pas beaucoup plus d'annees que la femme , à cause de ses trauaux ordinaires : pour le moins conserue-il beaucoup plus long temps ses facultez naturelles en leur entier.

Les diuers aages de la vie ainsi establis, il faut distinguer la vie en contemplatiue & actiue , & rechercher laquelle des deux est la plus excellente.

De la Vie Contemplatiue & Actiue.

C H A P. III.

I. Qu'est-ce que Vie Contemplatiue & Actiue , & quelle est leur fin ciuile. II. Que la Vie actiue se sert de la medi-

meditation, & la contemplative quelquesfois de l'action.
III. Raison 1. prise de la fin pour montrer que la vie contemplative est la plus excellente. IV. Raison 2. fondee sur ce que la vie active ne se peut passer de la meditation, & la meditation n'a que faire de l'active. V. Raison 3. fondee sur l'acquisition de la fin de l'une & de l'autre vie. VI. Confirmation d'Aristote. VII. Des autres anciens Philosophes. VIII. Des Gymnosophistes. IX. Par l'interpretation des fables de Ganymede, Promethee & Endymion. X. Par l'Evangile. XI. Par l'exemple des saints personnages. XII. Conclusion, que la vie contemplative est Angelique.

LE nom de *vie* donc estant pris en la seconde signification que nous avons cy-deuant touchée, le diuise en *vie contemplative* & *active*. La *vie contemplative* est celle par laquelle nostre ame se distraayant des objets sensibles s'esleue à la considération des choses intellecuelles & diuines. L'*active* est celle qui est employee à l'action & operation en la conuersation civile & société humaine: celle-cy a pour sa fin l'action & la conuersation civile: celle-là n'a pour but que la cognoissance des choses qu'elle medite & contemple.

Ce n'est pas pourtant à dire que ceux qui meinent vne vie active, conuersant parmy les hommes & traictant avec la société humaine, ne meditent iamais: & que ceux qui vaquent à la meditation ne mettent iamais la main à l'œuvre: car l'action morale seroit le plus souuent imparfaict & desreglee si elle n'auoit esté premeditee: & la meditation seroit inutile si elle estoit suiuie d'actions deshonnefetes & indecentes: mais c'est leur fin susdite, laquelle estat fort differente les fait distinguer l'une de l'autre.

I.

II.

I 5

III. Or de la fin mesmes nous poumons colliger que la vie contemplatiue est beaucoup plus excellente que l'actiue : d'autant que la meditation ou contemplation est vne operation du seul intellect sans nul commerce des sens, & par ainsi toute spirituelle & Angelique. Car elle se fait par vne distraction volontaire de l'ame d'avec le corps, lors qu'elle bande toutes ses forces pour s'esleuer par dessus tous objects sensibles & se rauir comme en ecstase par vn eslancement diuin, à la consideration des choses purement intellectuelles. Mais l'operation de la vie actiue s'aidant des sens & des organes du corps est en cela d'autant plus grossiere, materielle & imparfaicte.

IV. Il y a encore deux fortes raisons, outre plusieurs autres, pour montrer que la vie contemplatiue est beaucoup plus accomplie, excellente & louable que l'actiue. L'une est que l'action sans la contemplation precedente ne scauroit estre parfaicte ny bien reglee que par hazard & à l'avanture : car comment est-ce qu'on fera bien vne chose de laquelle on n'a nulle cognoscance, & la contemplation n'a que faire de l'action precedente, ny mesmes d'estre suiuie d'icelle, si ce n'est à ceux qui conuersent parmy le monde: mais les personnes solitaires & qui incinent vne vie parfaitement contemplatiue n'en ont nul besoing.

V. L'autre raison c'est que la contemplation n'a qu'une fin qui est la cognoscance de ce qu'elle contemple, en laquelle cognoscance elle s'arreste & s'y plaist merueilleusement : ou si apres la cognoscance telle qu'elle la peut auoir elle en souhaitte la iouysance (comme par exemple du souuerain bien qui est Dieu) qu'elle l'honore, qu'elle l'adore, tout cela se peut

peut par meditation: & l'action qui est la fin de la vie active t'ed tousiours à quelque autre chose plus esloignée: comme faire la guerre pour auoir la paix, trafiquer pour acquerir des biés de fortune: & ainsi des autres.

Aristote considerant & balançant l'une & l'autre vie en ses morales a résolu que la vie contemplative Aristot. c. 10. lib. 7. Ethic. en tout & par tout est plus excellente que l'active.

Cela mesmies semblent auoir tenu les plus grands Philosophes du paganisme, lesquels ont choisi la vie contemplative mesprisant l'active: comme Pythagoras, Heraclite, Pyrrhon, Anaxarque, Democrite, & plusieurs autres: & mesmies ce Democrite pour Laert. li. Plato. in Phedone. mieux & plus profondement mediter & n'estre point distraict par les obiects sensibles se priua de tis Philos. la veue.

Les Gymnosophistes qui estoient les sages des Indiens se plaisoient tellement à la meditation, que bien souuent ils se tenoient sur vn pied tout le long du iour sur le sablon bouillant (comme parle Pline) Pli. c. 2. l. 7. hist. nat. tur. regardant fixement le Soleil & contemplans les choses celestes.

Les anciennes fables du rauissement de Ganymede par Iupiter, du feu destroé dans le Ciel par Promethee, & du sommeil d'Endymeon fauory de la Lune, ne signifient autre chose que la contemplation des choses diuines & celestes, qui rauissoient dans les cieux les ames de ces personnages studieux.

Mais quoy? il n'est ja besoing d'auoir recours aux preuves de la Philosophie payenne: car la Philosophie Chrestienne qui nous est enseignee de la bouche de nostre Redempteur principal object de nostre contemplation, porte en termes exprez en l'exemple de la Magdaleine, que c'est la partie la plus parfaictte & la meilleure.

Par

XI.
2. ad Co-
rinth.
S. Paul.
ca. 12.
Dan. 2.

S. Hier.
de virgin.
seruand.

XII.
Iambl. de
myster.
Ægyp.

S.Luc.20.

Par vne telle contemplation S. Paul a esté digne d'estre rauy iusques au troisiesme Ciel : où il a appris les plus hauts secrets & sacrez mysteres de la diuinité: comme auoient faict auant luy Moysé,Daniel & les autres saincts personnages , & comme la grace inespuisable de Dieu descoule touſiours & en tout temps sur les hommes , les plus signalez de nos saincts Peres en saincteté de vie & doctrine temoignent d'eux mesmes , & leurs escrits le confirment,qu'ils ont plus appris par la priere & la meditation que par l'estude ordinaire:& particulierement S. Augustin, S.Hierosme, & S.Thomas d'Aquin. Et ce meſme S. Hierosme escrit auoir esté aucunesfois ſi fort eſteuē & ſi hauit rauy en meditation, qu'il luy ſemblloit eſtre dans les cieux parmy les Anges chantant & loüangeant Dieu avec eux.

Bref cete vie contemplatiue eſt toute spirituelle & Angelique , puis qu'elle diſtraiet l'ame du corps par vne ſeparation volontaire. Car auſſi ſuiuant la doctrine Euangelique noſtre ame ſeparée du corps eſt ſemblaible aux Anges. Paſſons à la troisiesme ſignification de la Vie.

De la proſperité & aduerſité de cete vie.

C H A P. IV.

I. Ancienne conſume des Scythes pour iuger de la felicité de cete vie. II. Que les Scythes ſemeſtontoyenſe cela. III. Exposition de la fable de Pandore. IV. Sotte opinion du Vulgaire eſtablissant la felicité en la proſperité de ce monde. V. preuue contraire à icelle opinion. VI. Que la felicité ſe doit eſtimer par la fin de cete vie. VII. Que noſtre vie eſt pleine de changemens. VIII. Bel exemple de philippus Roy de Macedoine. IX. Comment ſelon la doctrine Chreſtiene les longues proſperitez ſont
marque

marque de reprobation. x. Que c'est malheur de mourir en son peché apres auoir ioyé des delices mondaines. xi. Que c'est signe de grace divine d'estre retiré du peché par la tribulation. xii. Pourquoy Dieu afflige les gens de bien en ce monde, & laisse les mechans en prospérité. xiii. Sentence notable de S. Augustin.

VI

I.

Les Scythes auoient anciennement ceste coutume que de mettre tous les soirs vn ietton blanc ou noir dans vn carquois: le blanc pour marquer vn iour heureux , ou pour le moins passé sans aucune tribulation ny fascherie : le noir pour signifier vn iour malheureux: & apres leur mort leurs parens & amis vuidoient ce carquois pour voir lequel nombre estoit le plus grand où celuy des iettons blancs ou celuy des noirs, colligeans de là s'ils auoient esté heureux ou malheureux pendant leur vie. Car ils les estimoient heureux si le nombre des iours heureux excedoit celuy des malheureux & au contraire si celuy-cy excedoit l'autre.

IV

O que s'ils ne se flattoient eux-mesmes en leurs aduerfitez & n'affectoient ambitieusement d'estre decorez du nom de bien-heureux apres leur trespass, ils se mescontoient beaucoup, estant sans doute que le nombre des iettons noirs excedoit grandelement celuy des blancs : Car il n'y a plaisir en ceste vie qui ne soit accompagné de quelque labeur, desplaisir ou tristesse, ou plutost comme tout corps est accompagné d'une ou de plusieurs ombres. Il me seroit aisné de le montrer par le menu si la tisseure de cest œuvre me le permettoit.

II.

La fable des anciens Poëtes touchant les malheurs que Pandore versa sur les humains , sans leur laisser que l'esperance d'un meilleur estre, demostre affez

III.

assez que les plus aveuglez ont veu clairement que nostre vie est toute remplie de misere.

IV.

Ie sçay bien que l'opinion du vulgaire ignorant est toute contraire à cela. Car communément on appelle en termes du paganisme bien-heureux en ce monde ceux ausquels la fortune rit : c'est à dire, à parler chrestiennement, ceux ausquels Dieu permet de iouyr des prosperitez temporelles & establir en ce monde leur paradis pour les releguer apres en enfer s'ils demeurent & meurent en la vanité de leurs delices.

V.

Mais ceste opinion est aussi erronée que commune. Car oors que nous deussions estre exempts de toutes tribulations, ce n'est pas icy qu'il faut establir nostre felicité, puis que iamais nos desirs n'y peuvent estre entièrement accomplis: & quand ils le feroient, la crainte d'en estre priuez, nous desrobre le plaisir & contentement de la iouysance : toutes choses étant subiectes à changement en ce monde, où il n'y a rien de stable ny de certain que l'instabilité & incertitude.

VI.

S'il faut donc rechercher quelque felicité en ceste vie, ce n'est pas emmy le cours & le flux d'icelle, mais bien en la fin, en laquelle tout changement cessé, qu'il le faut establir. Car qui est celuy qui auant la mort puisse estre dit vrayement heureux s'il est incertain du changement de sa fortune? Cræsus avec tous ses thresors incomparables esprouua le contraire selon l'aduis de Solon. Polycrates tyran de Samos qui n'auoit onques feu esprouuer yn seul reuers de fortune, quoy qu'il en desirast faire espreuve, fut en fin honteusement pendu. C'est pourquoi Ouid disoit tres-bien sur ce subjet que,

*Plutarc. in
Solone.
Herod. li. 3.*

*Ouid. 3.
Metamer.*

Pout

pour iuger du bon-heur d'un homme il faut attendre
Le dernier de ses iours : c'est lors que se peut rendre
vn iugement certain du bon-heur, non plustoft.

Nous sommes en ce monde comme sur vn thea-
tre où se iouïent les Tragedies & Comedies. Car
comme là on void repreſenter le personnage d'un
Roy ou d'un homme sage, à celuy lequel iouoit le
jour precedent celuy d'un seruiteur ou d'un fol:
Ainsi sur ce grand theatre de la vie humaine tantoſt
nous sommes reluez en proſperité, tantoſt rabaſ-
fez en aduerſité.

C'est pourquoy Philippe Roy de Macedoine ayant
receu plufieurs heureufes nouuelles en vn meſme
iour, prioit les Dieux immortels d'arreſter le cours
de ce bon-heur craignāt quelque euenement ſinistre.

La doctrine Chreſtienne paſſe bien plus outre,
nous apprenant que les meſchans proſperent d'or-
dinaire en ce monde beaucoup plus que les gens
de bien. *Les tribulations des iuſtes* (dit le Roy Pro-
phete) font en grand nombre : & au contraire que la
longue proſperité eſt vne tres-afeurée preue de
la reprobaſion, notamment en ceux qui en abuſent
fans en remercier ny louianger Dieu, fe plongeans
en toute forte de delices & fe gorgeans des volupteſ
ſenſuelles. Car (comme parle l'Apoſtre) *Dieu les a
abandonnéz aux deſirs de leur cœur.* Ce que Philon *S. Paul. ad
Iuif remonſtre auſſi en tres-beaux termes. C'eſt Rom. 1.
(dit-il) Vne peine & vengeance remarquable de l'impie-
té, lors que Dieu ſembla n'apperceuoir pas les pecheurs &
les laiſſe faire : & que non ſeulement il vſe en leur en-
droit d'une longue impunité, mais auſſi permet que leur
proſperité continuë longuement. Les fols n'eftiment pas
cela domiſage, mais profit : ny ſupplice, mais gra-
ce, eſtimans bien-heureux ceux ausquels toutes choses
ſuccèdent*

VII.

VIII.

IX.

X.

succèdent selon leur désir. Mais la sagesse divine au contraire juge que ces fols periront en leur prospérité. Aussi arrive-t-il rarement que telles gens finissent heureusement leur vie. C'est ce qu'écrit aussi Sénèque dans ses épîtres en mots d'or : *L'essai trop chargé s'affaisse & se terrasse soy-mesme ; les branches trop chargees de fruit se rompent : & la secondeur & soison excessiue ne parviennent point à une parfaicté maturité.* Ainsi certes les trop longues prosperitez perdent & accablent les hommes. C'est la résolution de saint Augustin insérée dans les saints Canons du Décret, il n'y a rien de plus malheureux (dit-il) que le bon-heur des pecheurs ; par lequel l'impunité est nourrie, & la mauuaise volonté comme un ennemy domestique en est fortifiée.

X. Quel bon-heur est donc cela, quelle felicité d'avoir toufiours vescu delicienslement & en prosperité selon le monde, & puis cloître la vie par vne mort éternelle ? d'avoir longuement nauigé sans orage, toufiours bon vent en pouppé, & puis faire naufrage au port : être trainé dans vne prison obscure & puante par des prairies verdoyantes, diaprees de milie sortes de belles & souffrues fleurs ?

XI. Mais tont ainsi que la prosperité perdurable en ceste vie est vne marque certaine de reprobation : aussi au contraire pour la consolation des gens de bien affligez, les saintes escriptures nous enseignent Matth. 6. en termes exprez, que c'est un indice tres-assuré de la grace divine : quand Dieu ne laisse pas long temps faire aux homines selon leur désir mais soudain les punit de leurs fautes.

XII. Or à ce propos on pourroit me demander pourquoy Dieu afflige les gens de bien & fait prosperer les meschans sur la terre : d'autant qu'il ne semble pas iuste

iuste que ceux-cy soient participants d'aucune prosperité ou bon-heur en ce monde ny en l'autre : ny ceux-là d'aucune aduersité ou mal-heursains que les vns deuroient estre tousiours heureux , les autres tousiours mal-heureux ? A laquelle question il faut respondre selon la doctrine de Sainct Iean Christophe rapportee au droit Canon, qu'il n'y a nul si *can. quid ergo, de* meschant qui ne face quelque bonne œuvre : ny nul *fæn. dift. 3.* si bon qui ne commette quelque faute contre la divine Majesté. Dieu donc qui est vn tres-iuste & neantmoins tres-liberal retributeur de tout bien, & seure vengeur de tout mal, lors qu'on n'en fait pas penitence , pour ce peu de bien que le meschant a fait, le comble de tous biens temporels, luy reseruant vne punition eternelle de ses meffais en l'autre monde. Au contraire pour le peu de mal que l'homme de bien a commis Dieu le punit en ce monde des peines temporelles: afin qu'ayant l'ame entierement espuree, nette & candide , il passe de ceste vie miserable en la felicité eternelle. Ioint qu'il plaist ainsi à Dieu d'esprouuer quelquefois la patience du iuste en luy envoiant des tribulations, afin que son merite en soit d'autant plus grand: & pour luy retrancher le desir des delices de ce monde. Bref il faut cueillir les roses parmy les espines. Vn si grand bien n'arriue sans peine.

Je veux encore cloorre ce discours d'un beau traict **XIII.**
de S. Augustin admonestant ceux qui sont en pro- *S. Aug. c. 13. de verb.*
sperité de ne se laisser point vaincre aux voluptez,
que communément elle entraîne quant & soy. C'est *domini.*
une grande vertu (dit-il) de combattre la prosperité, & un bon-heur singulier, de ne se laisser point vaincre au bonheur même.

Voilà ce que j'auoïs à dire touchant la troisië.

K

me signification de la vie. Passons maintenant à la quatrième qui est la plus propre, & la plus essentielle.

*Qu'est-ce que vie en sa plus propre & plus
essentielle signification.*

C H A P. V.

I. *La definition de la vie.* II. *Que cette definition s'étend généralement à toutes choses vivantes.* III. *La definition particulière des choses animées selon leurs degrés de perfection.* IV. *Distinction des definitions précédentes.* V. *La difference de la mort des hommes d'avec celle des autres animaux.* VI. *Comment la chaleur naturelle est de l'essence de la vie.* VII. *Comment l'humide, le sec, & le froid servent à la vie.* VIII. *Que l'humide y est plus requis que le sec ny le froid.* IX. *Autre definition de la vie conciliée avec la précédente.* X. *Que les choses inanimées ne doivent point estre appellées mortes.*

I. *Aristot. de
respirat.* **N**ous avons marqué cy-deuant l'homonymie de ce mot *vie* le distinguant en ses diuerses significations, lesquelles nous avons exposées. Maintenant il est question de traiter de celle qui est essentielle & la plus propre. En cette signification donc la vie, selon le Philosophe, est la demeure ou l'arrêt de l'ame vegetative au corps avec la chaleur.

II. Laquelle definition comprend généralement la vie de toutes choses vivantes, tant plantes qu'animaux, bien que leurs formes & les facultez de la vie soient beaucoup plus excellentes ès vns qu'ès autres.

III. Que si on veut particulariser & restreindre la definition de la vie selon les diuers degrés de sa perfection en diuers subiects, cela se pourra faire en cette maniere, disant de la vie des bestes, que c'est la demeure

demeure

métre de l'ame sensitue en leur corps avec la chaleur; &c de la vie de l'homme que c'est la demeure de l'ame intellectuelle ou raisonnable avec la chaleur. Pour le regard des plantes, la definition generale susdicta leur est propre, pour ce qu'elles n'ont que l'ame vegetatiue.

Or en la definition de la vie des bestes nous ne faisons point mention de l'ame vegetatiue, ains seulement de la sensitue, ny en la definition de la vie de l'homme nous n'establissons ny la vegetatiue ny la sensitue, ains seulement l'intellectuelle, parce que l'ame sensitue comprend & contient soubs soy par eminence la vegetatiue comme sa faculté, non pas comme vne autre ame, & l'intellectuelle comprend aussi soubs soy & la sensitue & la vegetatiue comme ses facultez, non pas comme ames separees & distinctes d'icelle. Car en vn mesme subiect il n'y peut auoir diuerses ames, parce qu'il y auroit diuer- les formes, & chaque forme diuerse constituant vne chose diuerse, il s'ensuirooit contradiction manife- ste, c'est qu'une mesme chose seroit ensemble; & en mesme temps plusieurs choses: dont i'ay plus am- plément discouru en mon traicté de l'ame.

Ainsi donc la vie est tres-bien definie, La demeu- re, l'arrest ou la liaison de l'ame avec le corps, par ce que l'ame n'y estant plus la vie celle, & la mort s'en ensuit: toutefois autrement es hommes qu'es bestes ny es plantes, à cause de la diuerse condition de leurs ames. Car l'ame de l'homme venant d'en haut, & estant vn souffle diuin, retourne à son principe, & ne meurt point avec le corps: mais les autres ames estans sorties de la puissance, faculté & aptitude de la matiere meurent en la matiere: ainsi

IV.

V.

K 2.

que nous redirons encore cy-apres traictant de la mort.

VI.

Quand à ces derniers mots de la susdite definition, *avec la chaleur*, ils n'y sont point oiseux ny inutiles. Car la chaleur naturelle ou interne (de laquelle le Philosophe parle en ceste definition) est celle par le moyen de laquelle l'ame exerce principalement ses fonctions vitales & notamment la nourriture en cuisant la viande : tellement que l'ame ne demeure au corps qu'autant que la chaleur naturelle y est, & s'en separe lors qu'elle vient à s'esteindre apres que l'humide radical, qui luy fert de pasture, est consumé, ou bien qu'elle est du tout rafroidie ou assoupié par quelque cause exterieure & violente , ainsi que nous dirons cy-apres.

VII.

Il faut neantmoins obseruer que bien qu'il ne soit icy fait mention que de la chaleur naturelle, pour la conseruation de la vie, ce n'est pas pourtant à dire que les autres premières qualitez, qui sont le froid, l'humide, & le sec , n'y soient aussi requises pour le temperament du subiect : mais d'autant que la chaleur naturelle est le principal instrument des fonctions vitales , & que par ainsi elle est de soy nécessaire , & les autres ne le sont que selon quelque chose , comme l'humide pour nourrir & entretenir longuement ceste chaleur naturelle , le froid pour la moderer , le sec pour r'affermir aucunement l'humidité qui seroit de soy trop fluide: il n'est là besoing de les colloquer toutes ensemble en la definition de la vie. Ioinct qu'y establissant la chaleur , qui est la plus nécessaire , les autres tacitement y sont comprises en consequence de celle-là, à scauoir le froid (comme nous venons de dire) pour moderer le chaud , l'humide pour l'entretenir,

nir, & le sec pour retenir le flux excessif & labile de l'humide.

Mais encore entre ces trois dernieres qualitez l'humide est beaucoup plus aydant à la vie que le froid ny le sec : car le froid & le sec destruisent la vie s'ils excedent & surmontent le chaud & l'humide : mais l'humide est la nourriture & comme la viande & pasture de la chaleur naturelle , ainsi que l'huille celle de la lampe , non pas toute sorte d'humide ny mesmes celuy qui est aqueux , parce qu'il est trop froid & aisement à se congeler , ains l'humide , gras , gluant , tenant de l'air & par consequent du chaud , & d'ailleurs r'affermy par le sec , & estant tel , est appellé des Medecins l'humide iné&radical. C'est pourquoi le Philosophe dit quel quefois que la vie consiste au chaud & en l'humide , & de là vient aussi que ceux qui sont d'un tempérament chaud & humide vivent plus longuement que les autres : lequel tempérament consiste principalement au sang. C'est pourquoi les vieillards fanguins se portent beaucoup mieux que les autres.

Au demeurant la definition que le Philosophe donne de la vie au liure second de l'ame quand il dist de ceste nourriture , accroissement , & descroissement , ne repugne point à la precedente , d'autant que la precedente est selon l'essence & la forme de la chose viuante : & celle-cy ne regarde que les operations de l'ame : non pas encore de toute sorte d'ame , ains seulement de la commune & generale qui est la vegetative : les facultez de laquelle se trouuent en toutes choses animees.

Voila comment toutes choses animees sont dites viure. Mais il ne faut pas pourtant inferer de là que celles qui n'ont point d'ame , comme les

VIII.

IX.

*Aristot.e.
1. lib. 2. de
anim.*

X.

K 3

metaux & les pierres, soient mortes : d'autant que la mort est vne priuation, & toute priuation presuppose habitude precedente : Et partant si quelque chose est dite morte, il faut qu'elle ait vescu avant sa mort : comme pour dire vne chose aveugle ou sourde, il faut qu'elle ait veu & oy au precedent. Nous poumons donc dire que ces choses-là sont inanimées, sans vie, & n'ont que le simple estre. Le même est des Cieux & des estoilles, ainsi que nous avons monstré au liure 5. de la Physique.

Or afin que nous puissions encore mieux entendre que c'est que de la vie, & la distinguer en divers sujets selon la dignité de leurs facultez, il en faut faire quatres degrés selon la doctrine du Philosophe.

Des quatres diuers degréz de vie.

C H A P. VI.

I. Premier degré de vie. II. Second degré de vie.
III. Troisième degré de vie. IV. Quatrième degré de vie.
V. Rapport de tous les quatre degréz de vie. VI. comparaison d'icelus avec les figures Geometriques. VII. Que l'ame intellectuelle ne comprend point les autres ames par eminence, comme la sensitivie comprend la vegetatiue.
VIII. Pourquoy les facultez appetitiue & generatiue font pas chacune un degré de vie séparé des quatre susdits.

I.
*Aristot. c.
2. li. 1. de
anima.*

Il y a donc (ainsi que le Philosophe enseigne) quatre diuers degrés de vie ou de choses vivantes; le premier degré est des choses lesquelles ont tant seulement la faculté vegetatiue, comme les plantes, laquelle en icelles est l'ame & la forme: de laquelle procedent trois principales operations, la nourriture, l'accroissement, & la generation.

L

Le second degré est de celles lesquelles outre la faculté vegetatiue ont aussi le sentiment sans mouvement ny intellect, comme sont les coquilles attachées aux rochers, lesquelles à cette cause les Grecs appellent fort proprement *Zoophites, plant-animaux*, parce qu'elles tiennent de la plante la faculté vegetatiue, & de l'animal le sentiment, touzefois sans remuement d'un lieu en autre. Et le sentiment avec la faculté vegetatiue ne font en ces choses-là qu'une mesme ame, de laquelle les opérations sont beaucoup plus imparfaites qu'és animaux qui se remuent: d'autant que les animaux ont un degré de vie, qui est le mouvement local, par dessus elles.

Le troisième degré est des choses lesquelles outre la faculté vegetatiue & sensitivie ont aussi le mouvement local ou appetitif: comme sont tous les animaux irraisonnables tant ceux qui ont ailes, pieds, ailetons ou autres membranes & cartilages servant au mouvement pour aller d'un lieu en autre, que ceux qui n'en ont point, comme ceux qui glissent & rampent. Toutes lesquelles facultez ne font aussi en iceux qu'une seule ame: les fonctions & opérations de laquelle se remarquent principalement en trois choses qui sont la cognoscance, l'appetit, & le mouvement: la cognoscance consiste es sens tant interieurs que exterieurs: l'appetit est ou concupiscent ou irascible, ou bien pour parler mieux François, l'un est de conuoitise, l'autre de courroux: le mouvement regarde le changement de lieu & depend de l'appetit. C'est pourquoy aussi je l'ay appellé un peu devant mouvement appetitif, non pas (comme on dit communément es escholes des Philosophes) mouvement de progrès.

K 4

III sion. Car progression signifie acheminement ou
demarche en avant par degréz & comme à pas
mesurez: & toutesfois plusieurs animaux se remuent
autrement que par telle progression & demarche;
comme les oyfeaux en volant en l'air, les poillons
en coulant dans les eaux, les serpens en rampant
ou glissant, & mesmēs les escrueisles en reculant
qui est regression non pas progression. Je dy donc
que tel mouvement est mieux appellé appetif, par
ce que selon que l'appetit ou desir porte l'animal à
son objet, il s'en approche ou s'en retire de crainte,
qui est tousiours vn appetit ou desir de conseruer
son estre tantoſt par progression, tantoſt par regres-
ſion ou autre sorte de remuement local.

IV Le quatrième degré est des choses, lesquelles
outre toutes les susdictes facultez ont aussi l'enten-
dement & la raison: comme l'homme ſcul, auquel
l'ame intellectuelle entraîne toutes ces autres facul-
tez quant & ſoy, & en a d'ailleurs d'autres qui lui
font propres & eſſentielleſ, ſçauoir l'entendement,
la volonté & la memoire: dont i'ay alſez amplement
diſcouru au traicté de l'ame, comme aussi des facul-
tez de l'ame ſenſitive & vegetatiue.

V. Or de tout ce deſſus nous pouuons colliger en
peu de mots que tout ce qui a entendement ſe remuē
aussi ſent, & vegete: que tout ce qui ſe remuē,
ſent aussi & vegete comme les animaux parfaictz
autres que l'homme: que tout ce qui a ſentiment,
vegete aussi comme les plant-animaux, mais non
pas au contraire. Car tout ce qui vegete n'a pas
pourtant ſentiment ny remuement ny entendement
comme on void es plantes: & tout ce qui a ſenti-
ment n'a pas mouvement ny entendement, comme
l'on void es plant-animaux: & tout ce qui a mouve-
ment

ment n'a pas entendement , comme l'on void en tous les animaux parfaits , le seul homme excepté, lequel a toutes les facultez susdites.

C'est pourquoy le Philosophe compare tres-bien ces degrez de vie aux figures Geometriques. Car comme le pantagone contient le quarré & le triangle : parce que le pantagone a plus d'angles que ny le quarré ny le triangle : & le quarré en a plus que le triangle: tellement qu'en la figure qui en a le plus on trouue celle qui en a le moins. Ainsi l'ame la plus excellente a toutes les facultez des ames moins excellentes en la maniere que i'ay desia remarqué cy-deuant.

I'aduertiray icy le lecteur studieux qu'en cecy je ne scaurois approumer l'opinion par trop communee de ceux qui tiennent que l'ame intellectuelle comprend en soy les autres deux par eminence, comme la sensitivie comprend la vegetatiue , par ce que la vegetatiue & la sensitivie procedant toutes denx de la disposition & faculte de la matiere, la moins excellente , qui est la vegetatiue , est comprise par eminence soubs la sensitivie. Mais le mesme respect n'est pas de ces deux à l'ame intellectuelle : d'autant que l'ame intellectuelle ne procedant nullement de la matiere, comme pourroit-elle comprendre les autres deux , lesquelles procedant de la matiere , meurent avec icelle: Certes il s'ensuairoit de là ou que l'ame intellectuelle seroit mortelle avec les facultez vegetatiue & sensitivie : ou que ces deux facultez seroient immortelles avec l'ame intellectuelle , & lvn est aussi absurde que l'autre. Et pour avoir vne plus parfaicte intelligence de cecy, il faut voir ce que i'en ay escrit en mon traicté de l'ame au chapitre 8.

VI.

VII.

K 5

VIII. Apres tout quelque curieux se pourroit encore
ici enquerir bien à propos , pourquoi cest-ce que
les facultez appetitiue & generatiue ne font pas
chacune son degré de vie aussi bien que les qua-
tre suuldistes, la vegetatiue, la sensitiue, la mouuan-
té, & l'intellectuelle? A quoy ie responds que c'est
d'autant que ces deux-là se rapportent à quelqu'vne
de ces quatre. Car l'appetit est attaché au senti-
ment, & ne s'estend pas plus avant qu'iceluy : & la
generation est compagnie de la faculté vegetatiue
ou nutritiue : voire mesme la nourriture est vne
espece de generation. Car l'aliment se tournant en
la substance de la chose animée & viuante , c'est la
generation de cette mesme substance qui en resulte.
Cela ainsi entendu recherchons vn peu les causes
pourquoy aucunes plantes & animaux vivent plus
longuement que l'homme , d'autant qu'il semble
que cela deroge à la dignité.

*Pourquoy aucunes plantes & aucun animaux vivent
plus longuement que l'homme.*

C H A P. VII.

- I. Que Dieu fait tout pour le mieux. II. Qu'il est ex-
pedient que certaines plantes durent plus que nous mesmes.
- III. Pourquoy certaines plantes durent plus que les ani-
maux. IV. Pourquoy les animaux sont sujecls à plus d'in-
conueniens que les plantes. V. Pourquoy toute espece de
plantes n'est pas de longue duree. VI. Pourquoy les arbres
durent plus longuement que les autres plantes. VII. Que
noste vie estant remplie de misere nous ne la deuons pas
souhaiter longue. VIII. Exemple de S. Paul. IX. Le pa-
ganisme mesme l'a ainsi estimé. X. Raison Chrestienne pour
laquelle Dieu a voulu que certains animaux & plantes
vivesquissent plus longuement que l'homme.

II

IL semble de premier abord que voyant la longue vie & duree d'aucuns animaux, comme l'Elephant & le cerf, voire mesmes de plusieurs plantes, comme la palme, l'yeule, le cyprez, l'oliuier, au pris de celle de l'homme, il ait quelque iuste occasion de se plaindre de la nature & l'autheur d'icelle. Aristot. c. 6. lib. 7. de hist. anim.

Toutefois les causes en estans bien considerees il trouera sa plainte tres-initiste, l'autheur de la nature n'ayant rien fait en vain, ny mal à propos, ains tout avec poids, nombre, & mesure, ainsi qu'il est escrit en la Sapience. Sap. 11. 33. lib. 8. Plin. cap.

Car quant aux plantes qui sont choses insensibles, il y en a vrayement qui viuent plus long-temps que nous: aussi sont-elles necessaires à nostre visage & ne croisent pas facilement, ains à la longue: tellement qu'il a este besoing qu'elles duraissent plus que nous-mesmes, pour seruir à nous & aux nostres. Car si elles duroient peu de temps, nous aurions lors plustost occasion de nous plaindre, voyans dans peu de iours nos maisons ruinees & encendrees, nos vaisseaux, vtensiles & outils corrompus & gaitez.

Or la cause pourquoy certaines plantes durent plus que les animaux: c'est que les animaux sont sujeets à vne infinité d'incommoditez, qui ne sont nullement ou bien peu nuisibles aux choses insensibles: comme sont la faim, la soif, la corruption des humeurs, les exez, les efforts, les traiaux, les maladies, l'intemperature de l'air, les venins, les poisons, & autres innombrables.

La premie de cela mesme est que les animaux estans plus parfaictz, toute sorte d'imperfection leur est contraire & nuisible: & les choses insensibles estant imparfaictes se maintiennent en leur imperfection, n'estant

I.

6. lib. 7.

de hist.

anim.

33. lib. 8.

Sap. 11.

II.

IV.

III.

IV.

V. Toutesfois cela n'est pas commun à toute sorte
de plantes, ains principalement aux arbres, & en-
core seulement à quelques espèces : d'autant que la
pluspart des plantes croissent hastieulement, à cau-
se dequoy elles sont fresles & tendres, & par ainsi
sujecstes à l'intemperature des saisons, & notamment
Aristot. c.
9. lib. 5.
de nat.
animal. à l'excèsſive chaleur de l'Esté & rigueur de
l'Hyuer : comme nous le voyons ordinairement
en vne infinité d'herbes. Car c'est l'ordre estably
de la nature que ce qui croist en haste, defaille aussi
bien tost. Aristote fait mention d'un animal à qua-
tre pieds, lequel naissant le matin, est en la perfe-
ction à midy, & meurt le soir : dont il est fort pro-
prement appellé des Grècs *Hemorodion*, c'est à dire
vivant vn iour.

VI. D'ailleurs entre les plantes les arbres durent le
plus : d'autant qu'ils se renouellent plusieurs fois
par les racines & par les branches, & mesmes outre
ceste propriété naturelle, nous auons l'industrie d'e-
stendre leur vie par le moyen des antes.

VII. Quant à ce qu'il y a des animaux qui vivent plus
que nous, pourquoy nous en plaindrons nous pour-
tant contre la nature ? veu que ceste vie est remplie
1. Cor. c. 2. de misere, de malheurs & d'angoisses, & n'est qu'un
passage pour trauerser à vne vie éternellement heu-
reufe, où Dieu a préparé à ses esleus des biens que
iamais œil ne vid, ny oëille n'ouïit, ny entendement
humain ne conceut.

VIII. Certes l'exemple de S. Paul souhaittant ardam-
Cap. 1. ad
Philip. ment la dissolution de son ame avec le corps pour
estre avec Dieu, nous enseigne assez qu'il faut désirer
que le fil de ceste vie soit tranché non pas r'allongé.

Ce

Ce desir, dy-je, doit estre commun à tous les gens de bien : veu mesme que les payens qui n'ont eu qu'un ombrage de l'esperance d'une plus heureuse vie es champs Elysiens, vivant vertueusement en celle-cy ont souhaité d'abreger leurs iours en mourant honnablement pour le salut de leur patrie.

De ceste mesme consideration nous poumons tirer vne belle raison toure Chrestienne, pour laquelle Dieu a voulu que certains animaux & certaines plantes fussent de plus longue vie & duree en ce monde que les hommes : c'est afin que nous n'establissions pas icy nostre souverain bien, qui seroit inferieur à celuy des choses qui nous sont inférieures & creées pour l'amour de nous. Car estant chose trop absurde que ce qui estoit créé pour nostre usage & férule fût de meilleure condition que nous mesmes, il faut de nécessité que nous relevions nostre ame plus haut, afin d'y establir vne plus heureuse & longue vie. Voilà comment ny la nature ny l'autheur d'icelle n'ont rien fait ny ordonné que pour nostre mieux, si nous en scauons bien rechercher la raison & les causes : & c'est ainsi qu'il nous faut Chrestinement philosopher, afin de ioindre l'utilité avec le contentement de l'ame. Passons maintenant en ceste notable question qui se fait ordinairement sur le subjet de la briefueré de nostre vie au prix de celle de nos premiers peres qui viuoient avant le deluge.

*Pourquoy est-ce que les hommes viuoient plus long-temps
avant le deluge qu'ils n'ont fait depuis.*

CHAP. VIII.

1. Raison 1. fondee sur le parfait temperament d'Adam.

XVI. *Raison 2. fondee sur l'infertilité de la terre & la diuerse nourriture des hommes qui vivoient avant le deluge d'avec ceux qui ont esté depuis. 111. Que le sel dessèche la terre. 1V. Raison 3. fondee sur le peuplement de la terre. V. Raison 4. fondee sur l'iniquité des hommes. VI. Argument pour montrer que la menace de Dieu touchant la destruction de la chair se doit entendre du temps avant le deluge. VII. Autre interpretation qui est de la vie ordinaire des hommes. VIII. Que cette menace se peut entendre de l'un & de l'autre temps. IX. Erreur des anciens touchant cela. X. Que les Hebrews mesuroient leurs années par le cours du Soleil. XI. Que leurs mois estoient semblables aux nôtres. XII. Preue par l'absurdité qui s'ensuairoit. XIII. Autre preue par l'absurdité qui s'ensuairoit encore. XIV. Objection touchant la vie d'Adam. XV. Resolution communie. XVI. opinion de l'auteur.*

I. On peut rendre plusieurs raisons de la longue vie des hommes des premiers siecles, i'entends de ceux qui ont vescu avant le deluge : desquelles je choisiray les principales & plus probables.

La premiere. C'est qu'Adam ayant esté formé immediatement de la main de Dieu , il fut cree tres-parfait & tres-accomplly en toutes ses parties, & mesmes en son temperament , qui ne tenoit rien de l'indisposition & mauaise habitude de ses ancetres, puis qu'il n'en auoit point , estant le pere de tous les homines: de maniere que sa posterité prochaine tenant beaucoup de ce bon temperament vivoit aussi fort longuement , iusques à ce que peu à peu venant à se corrompre par la dissolution des hommes, leur vie se diminua par l'accroissement du vice.

La

La seconde , c'est que par l'inondation generale des eaux du deluge la mer ayant couvert la terre, la partie superieure d'icelle qui estoit la plus foisonnante & fertile fut emportee par la rauine des eaux, & l'humidite naturelle & (s'il faut ainsi dire) la cresme & la gresle de la surface de la terre qui demeura descouverte, fut desséchée & corrompuë par la saleure de la mer : ainsi que nous pouuons apprendre de ce verset du Roy Prophete , *il a changé psalm. la terre fertile en saleure à cause de la malice des habitans d'icelle :* de sorte que la terre ne produit plus des fruitz si nourrissans & si sauoureux qu'elle fairoit auant le deluge : qui fut cause que les hommes ne pouuans se refectionner d'iceux comme au precedent, commencerent à manger de la chair des animaux : & avec le temps y adioultans des faulces & autres delicateſſes qui occupent & empeschent par trop la chaleur naturelle, ce leur a esté vne cause ordinaire de maladies , d'abreger leur vie & auancer la mort.

Or que la saleure de l'eau de la mer desséche & rende infertile la terre, & que mesme elle face mourir les plantes, plusieurs l'ont obſerué , & tous les Naturalistes en demeurent d'accord , à raison de quoy pour marque de malediction & infertilité d'une terre on y semoit anciennement du sel , ainsi qu'il se peut colliger de la sainte Escriture au liure des luges.

La troisieme raison , c'est qu'il estoit expedient qu'au commencement du monde les hommes venaient longuement afin de peupler la terre avec leur posterite , laquelle ils pouoient voir en plusieurs degrés de generation.

La quatriesme est que les pechez des hommes ont

II.

III.

*Iudicium
cap. 10.
IV.*

V.

Genes. c. 6. ont esté la cause que Dieu a abrégé leur vie à mesur
Philo. de re que l'iniquité se multiploït en eux, disant que la
Gigant. Io. vie de l'homme seroit désormais de cent vingt ans.
seph. li. 1.
Antiq. Ainsi ont interprété ces mots Philon & Iosephe
Indaic. grands Docteurs de la Loy Iudaïque: laquelle expo-
Lactanc. sition Lactance & autres ont depuis approuvé.
15. lib.
2. diuin.
infl.

VI.

Toutefois la plus grande part des Saincts Peres tiennent que cela se doit entendre du temps qui a couru depuis que Dieu dit ces paroles iusques au déuge, se fondans sur ce que plusieurs ont vescu depuis plus de six vingts ans, deux cens ans & plus: ainsi que nous montrerons au chapitre suivant.

VII.

Mais cette exposition peut estre combattue de pareille raison que la precedente. Car selon l'Ecriture sainte Dieu prononça le susdit arrest auant le déuge, Noë estant aagé de cinq cens ans, & le déuge aduint le mesme Noë estant aagé de six cens ans : tellement donc qu'il s'en faut vingt ans que cette exposition ne convienne au temps porté par l'escriture sainte. Ioinct que Noë & la famille s'estans sauvez du naufrage general des autres hommes, il ne se peut dire suivant le texte de l'escriture que la vie des hommes ne deust estre que de cent & vingt ans.

VIII.

Ainsi donc toutes raisons bien pesees & balancees ny Pvne ny l'autre interpretation n'est gueres afferree, n'estant point conforme aux termes du texte de l'escriture : tellement que ie les trouue fort indifférentes: & apres tout i'aymerois mieux dire que cet arrest de la diuinité touchant la limitation de la vie de l'homme a six vingts ans se peut entendre & en general de rascler la pluspart des hommes de dessus la face de la terre dans ce temps-là, encore qu'il ne s'y rapporte pas précisément, l'iniquité des hommes ayant

ayant fait aduancer l'effect de l'ire de Dieu, ainsi que dit S. Hierosime : & en particulier aussi de tous les S. Hier. in hommes qui ont esté depuis , à ce que leurs pechez Gen. Ibi. diminuaissent avec leur vie. Que si aucunz ont exce- dé les bornes de ce temps-là, cela est arriué par vne grace speciale de Dieu, comme quand contre son propre decret il prolongea de quinze ans la vie au Roy Ezechias. Ioinct que le nombre de ceux qui Isa. c. 3. ont vescu d'avantage est si petit, qu'il n'est point en cela considerable au prix de ceux qui viuent encore au dessouz de six vingts ans.

Les anciens Payens ignorans toutes ces raisons ne pouuoient se persuader que les annees fussent si longues és premiers siecles que depuis: ainsi que remarquent Plin, Lactance, Solin, & autres, croyans, Pli. c. 48. que les annees fussent ou de trois mois seulement 1.7. Lact. c. comme en Arcadie, ou mesmes encores de vingt & 12. li. 1. huit iours selon le contour de la Lune. Ce que Plin dixit. inf. & autres attribuent faussement aux Agyptiens Soli. c. 2. ou pour le moins cela n'a pas esté touſiouts obſerué poliphil. parmy eux. Car il est aisé à colliger des songes de Pharaon qui representoient la fertilité, & puis la sterilité de quelques années , & d'autres lieux de l'Ecriture sainte , qu'ils rapportoient leurs années au cours du Soleil , de mesmes que les Caldeens & Hebreux.

Que si quelqu'un est encore en ce double que les annees fussent plus courtes en ce temps-là entre les Hebreux, il sera bien aisé de l'en esclaircir & tescou dre par le tefinoignage de l'Ecriture sainte. Car Genes. 7. veu qu'il est fait mention en Genese ch. 7. du dixies me mois de l'an , il s'enfuit de là qu'ils mesuroient leurs années par le cours du Soleil.

Que si on m'objete encore que les mois pou-

L

XI.

uoient estre plus courts que les nostres ie replique ray qu'en ce mesme lieu il est fait mention du vingt-septiesme iour du mois.

XII. *Gene. c. 5.* Ie diray bien d'avantage que qui voudroit reduire la vie de ces premiers peres à la nостre, il les rendroit aussi tost peres que enfans. Car si neuf cens & quelques années des premiers siecles se doisent reduire à quatre-vingts ou enuiron de celles des siecles posterieurs, comme les hommes ont vescu le plus (excepté bien peu:) il s'ensuairoit qu'aucuns d'entr'eux auroient engendré des enfans enuiron le sixiesme ou septiesme an de leur aage , ayans esté quelquefois peres à soixante & dix ans , comme il est écrit d'Enos:

XIII. Pareille absurdité s'ensuairoit de la vieillesse d'aucuns des premiers peres qui auroient esté vieux en leur ieulessé: comme d'Abraham,duquel il est écrit qu'estant fabul & remply de iour en vne belle vieillesse aage de cent soixante & quinze ans mourut, qui ne reuindroient du susdit compte qu'à quinze ou feize ans: ô la venerable vieillesse que c'eust esté ! Il est vray qu'Abraham fut depuis le deluge:mais pourtant vescut-il du temps de Noé enuiron cinquante ans: & apres tout qui me pourroit monstrer que l'on comptoit les années autrement depuis que deuant le deluge. Pour abreger donc nul ne peut doubter en cecy que celiuy qui doute de la verité des saintes escriptures.

XIV. Au demeurant quelque curieux me pourroit encore dire par maniere d'obiection sur ce que i'ay decis cy-deuant, que si les premiers hōmes ont vescu plus longuement , pour-autant qu'ils tenoient encore de la perfection qu'Adam auoit receu du Createur du mōde, il s'ensuairoit qu'Adam deuoit viure luy-mēme plus

me plus que nul des autres hommes suivant l'axiome de Philosophie, que tout ce qui est tel par le moyen d'un aurre, celuy-cy doit encore estre plus tel, c'est à dire, doibt participer d'avantage de la qualité qu'un autre subiect reçoit par son moyé. Toutesfois Adam n'ayant vescu que neuf cens & trente ans il y en a eu d'autres qui ont vescu d'avantage, comme Iared neuf cens soixante & deux ans, & Mathusalem neuf cens soixante & nuf. Et partant que la raison fondee sur la perfection d'Adam n'est point bien assurée.

Belle obiection certes, & digne d'un esprit subtil: mais la resolution en sera aussi subtile. Car tout bien considéré il se trouvera qu'Adā a beaucoup plus vescu que Iared ny Mathusalem & nul de sa posterité, d'autant qu'il faut presupposer qu'il fut créé ou en l'aage de perfectio & virilité, qui estoit sclo que les hommes vnoient en ce temps-là, & au respect de nostre aage, le milieu du cours de la vie: & partant il represeroit l'aage de quatre cens quinze ans (car Adam vescut neuf cens trente ans:) ou pour le moins fut-il créé en la ieuunesse, qui est l'aage le plus florissant. Or toutes choses bien rapportees & balancees si la ieuunesse des derniers siecles commence à la troisième partie du cours de nostre vie, qui est enuiron le vingt & cinquiesme an de nostre aage, le tiers de neuf cens & trête ans sera trois cens & dix ans. Et par ainsi Adam à sa creation estoit aussi auant en aage & autant accompli que s'il eust desia atteint l'aage de 310 ans.

Pour moy je tiens qu'il fut créé pour le moins en l'aage de ieuunesse sinon de virilité: d'autant que s'il eust été en l'aage d'adolescence, de puerilité, ou d'enfance, son peché eust été plus excusable. Ioinct que Dieu ayant tout créé en perfection, il y a encore plus d'apparence qu'Adam qui estoit la plus par-

XV.

XVI.

L 2

faite Creature entre les choses naturelles, fut créé en l'age de perfection qui est celuy de la virilité & le milieu du cours de la vie humaine. Cela donc ainsi consideré, calculé & bien rapporté, Adam se trouue-ra auoir vescu par equipollence enuiron quatre cens soixante & quinze ans plus que nul des autres hommes.

XVII.

La question precedente est à la vérité fort curieuse, Mais elle en entraîne encore après soy d'autres beaucoup plus curieuses. L'abyssme (dit le Psalmiste) appelle & attire après soy un autre abyssme. Vne difficulté est enchainée avec l'autre : comme celle-cy , à sçanoir combien de temps eust demeuré l'homme au iardin de delices ou paradis terrestre, auant qu'estre esleué au Ciel, s'il eust cōserué l'estat d'innocence, & n'eust point trans-gressé le commandement de Dieu: laquelle question ie résoudray cy-après traictant des causes de la mort. Cependant il sera bien à propos de rapporter en suite qui ont été ceux lesquels on vescu le plus longuement sur la terre depuis le deluge.

*De ceux qui ont le plus longuement vescu depuis le
deluge: & s'il est utile de vivre longuement
sur la terre.*

C H A P. IX.

1. Comment la vie des hommes a decliné touſtours de siècle en siècle. 11. De ceux qui ont vescu long temps ſelon les hiftories profanes. 111. D'un Indien auquel la jeunefſe ſeſtoit renouuellee. 1V. Combien peu on vit aujourd'huy. V. Consideration Chreſtienne ſur ce ſubjet. VI. Que le grand Iugement eſt proche. VII. Preuve de la briſueré de noſtre Vie. VIII. Autre preuve tiree de ſe- meſque. IX. Confirmation par autres payens. X. Que la mort

mort est desirable. xii. Pourquoy Dieu a promis de prolonger les iours à ceux qui honoreroient leurs peres & me-
res. xii. Que ce loyer estoit estimable en l'ancienne Loy.
xiii. Pourquoy en l'ancienne Loy les saints personnages
desiroient longuement vivre? xiv. En la Loy de I E S V S
C H R I S T au contraire.

I.]

Nous avons ci-deuant deduit les causes de la longue vie de ceux qui estoient avant le deluge: lesquelles cessant ou pour le moins leurs vertus & facultez estant beaucoup affoiblies, ce n'est pas merueille que la vie de ceux qui ont vescu depuis ait esté tout à coup si abbregée. Car au lieu que les hommes des premiers siecles avant le deluge vivoient neuf cens ans & plus, ceux qui ont esté engendrez peu de temps apres le deluge ont seulement vescu trois cens & quelques ans, deux cens cinquante, & deux cens ans, ou enuiron: & apres peu de siecles ont esté estimez tres-vieux en l'aage de cent Gen. 11. 35-47. trente à quatre vingts ans, comme Iob, Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob: & par succession de temps à six Gen. 25. Deu. c. fin. Ns. 53. vingts ans, comme Moysé & Aaron : tellement que c'est chose tres-digne de remarque que Noé quia vescu neuf cens & cinquante ans ait veu Abraham: lequel estant dececé en l'aage de cent soixante & quinze ans, il est néanmoins escrit de luy qu'il mourut saoul & rempli d'annees en vne bonne vieillesse. Gen. 9. Et par ainsi Noé qui a esté contemporane d'Abraham pendant plus de quarante ans a vescu sept cens Gen. 25. Pli. c. 48. quatre vingts & cinq ans plus que luy.

Nous avons aussi dans les histoires prophanes lib. 7. plusieurs exemples notables de ceux qui ont vescu Valer. longuement, comme Arganthonius Roy des Tarassiens qui a vescu 150. ans ou selon d'autres 150. 14. lib. 8.

II.
L 3

Eumenides Gnoſſien 157. Cyniras Roy de Cypré

Plin. ibid. 160. Ægimius 200. Pline eſcrit qu'en Aſtolie il y auoit certaines gens de la race des Epiens qui viuoient auſſi communément 200. ans , & qu'il s'en eſt trouuéaucuns qui en ont vefcu 300. entre autres vn nomm  Adon. 500. & encore quelques vns ont paſſ  iusques à 600. & 800. Ce que luy meſme ne pouuant croire il attribu  cela à la briſuet  des années , qu'aucuns faifoient ſemestres , d'autres tri- mesteres , & meſmes Lunaires. Strabo en ſa Geogra- phie rapporte qu'il y a en Indie certaine nation ap- pelée des Seres & vne autre des Pandores où les hommes viuent d'ordinaire plus de deux cens ans & meſmes ces Pandores (ſelon Pline) ont les che- ueux blancs en la ieunesſe , & noirs en la viel- leſſe.

III.

Ceux qui ont n'agueres voyag  s Indes & fait le contour de la terre marquent qu'il y a certaines re- gions Orientales où les hommes viuent ainsi lon- guement iusques à deux cens ans & plus , & meſmes (tant l'air y eſt ſeraing) ſans maladies, mourant dou- cement en vne parfaict  maturit  de vieilleffe. Mais ſur tout eſt eſtrange ce qu'ils eſcriuent d'un hom- me de la race des Gangarides lequel les Portugais y virent viuant encore en l'âge de trois cens & cin- quante ans : & ayant fait diligentē perquifition de la verit  trouuerent que la ieunesſe ſeſtoit quel- quefois renouuellee en luy, les dents qui luy eſtoient tombees luy renaissant , les cheueux blancs ſe rechargeans en leur premiere couleur , & les for- ces viriles remettant ſon corps en ſa parfaict  vi- gueur.

IV.

Cette hiftoire me ſemble fabuleufe : la croira qui voudra. Tant y a que nous ne voyons point de tels

tels exemples , la vie des hommes ayant tellement decliné , qu'aujourd'huy & de plusieurs siecles on a en admiration ceux qui ont peu trainer leur vie insques à cent ans & encore au dessoubs.

V.

Or ce feroit peu de cas d'obseruer le declin de la vie humaine , si outre la cognissance des causes naturelles nous n'en retirions quelque instruction chrestienne. Je dy donc que le temps que nous viuons sur la terre est certainement bien court , ores mesmes qu'il s'estendist non seulement à neuf cens & tant d'ans comme la vie des hommes des premiers siecles , mais aussi à la duree du monde : d'autant que le passé n'estant plus il ne nous est rien , le present s'escoule plus viste qu'il ne peut estre conceu , & nous ne scauons rien de l'aduenir : veumesmes qu'il doibt estre abregé pour les pechez des hommes , & que iamais le vice ne fut plus en vogue ny toleré avec plus de licentieuse impunité & impunie licence qu'en ce siecle de fer & d'enfer.

Attendons nous donc que le grand iour de Dieu , ce iour de iustice , iour de courroux , iour de pleurs , de misere & calamité , iour dernier , fin du temps , consommation du siecle , est bien proche : & Dieu nous face la grace de n'estre point surpris en iceluy auquel le tres-puissant & tres-iuste Juge doit venir à main forte , lors possible que moins nous y penserons.

VI.

D'ailleurs deduisons encore de ce que nous appellons Vie le temps du sommeil , qui est l'image ou le frere de la mort , le temps de nos maladies , angoisses & afflictions , combien peu nous reste-il de ce qui peut estre vrayement appellé Vie. Mais si nous en retrenchons apres tout le temps que nous

VII.

L 4

employons à prendre les plaisirs sensuels & à offenser la Diuinité, en quoy nous sommes coupables de mort, helas ! il ne nous restera presque point du tout de vie!

VIII.

*Sen. ep. 1.
ad Luc. 1.*

Seneque quoy que Payen passe bien plus outre, *Car (dit-il) une grande partie de la vie s'escoule & se perd à ceux qui font du mal, la plus grande à ceux qui ne font rien, & toute à ceux qui ne s'attendent pas à ce qu'ils font.* Ce qu'estant ainsi il y a bien peu d'hommes qui ne soient subjects à quelqu'une de ces trois imperfections, voire à toutes ensemble. Car qui est celuy qui est exempt de peché & de mauuaises actions ? Tous ont peché iusqu'à vn : le iuste mesme tombe sept fois le iour. Qui est celuy aussi tellement assidu au labeur soit de l'esprit, soit du corps qui ne se donne quelquefois du loisir, du repos, & de l'oisiveté ? Et pour le dernier qui est celuy qui bande tellement son esprit en ses actions qu'il ne l'ait point distraict ailleurs ? Ce n'estoit pas en vain que pendant la célébration du seruice des faux Dieux entre les anciens Payens on crioit tout haut aux assistans, *Hoc agite: Attendez vous à ce que vous faiiez, scachant bien que mesmes es choses les plus serieuses nous auons nostre esprit distraict ailleurs par mille penfées volages.*

IX.

Ie veux dire encore d'avantage : c'est que viure longuement sur la terre n'est autre chose que retenir long temps l'ame prisonniere dans le corps humain, & surseoir la iouysance de son souuerain bien & felicité eternelle de maniere que les plus sages de la Grece qui auoient quelque cognoissance confuse de l'immortalité de l'ame disoient qu'il estoit tres-vtile à l'homme ou de mourir soudain apres la naissance, ou de ne iamais naistre: & le Satyre pris

*Plutar. in
consol. ad
Apol.*

pris par Midas apres auoir demeuré longuement ta-
citurne prononça ceste mesme sentence, qui fut de-
puis tenué pour vn oracle diuin.

X.

Toutesfois les Chrestiens ne parlent pas si cruë-
ment : mais pourroient bien dire que c'est vn grand
heur aux enfançons de mourir apres le baptême:
d'autant que leurs ames eftant regenerées & par ce
lauement espurees du peché originel s'envolent sans
nul empeschement en la compagnie des Anges. Mais
demeurer longuement sur la terre qu'est-ce autre chose
(dit *s. Augustin*) *qu'estre longuement affligé & misé-* *s. Aug.*
rable ? affligé des tribulations, passions & afflictions *serm. 17.*
du monde: miserable pour offenser continuellement *de verb.*
Dieu. Ciceron considerant aucunement cela mes- *domini.*
me disoit que la mort est le port de tous les maux *Cicer. 5.*
& la fin des misères de ceste vie chetue. A raison
dequoy aussi aucuns peuples souloient ancienne-
ment pleurer à la naissance des enfans, & s'esfouyr à
la mort de toutes personnes.

Tufc.

Que si on objecte à cela que Dieu ayant promis XI.
pour loyer en la loy de Moysé de prolonger les *Exod. 20.*
iours sur la terre à ceux qui honoroient leurs pe-
res & meres , il faut croire que la longue vie en ce
monde doibt estre accompagnée de quelque bien
& bénédiction , Dieu ne nous donnant iamais des
recompenses qui ne tourment à nostre bien & sa-
lut. Je respondray que Dieu en l'ancienne loy ne
promettoit ordinairement à son peuple que choses
temporelles , comme , vne longue vie en ce monde,
vne terre plantureuse & coulante en lait & miel,
viictoires contre leurs ennemis , & autres choses
semblables.

De cecy ie veux rendre deux raisons. L'une, XII.
d'autant que le chemin pour paruenir à la vie ce-

L 5

lesté & bien-heureuse estant fermé aux hommes auant leur Redemption faicté & accomplie par le fils de Dieu , ils ne pouuoient auant cela que iouyr des choses temporelles , de toutes lesquelles la plus douce à l'homme, qui ne pouuoit esperer encore la iouysancé d'une autre plus heureuse,c'estoit que les iours de celle-cy luy füssent prolongez.

XIII. L'autre raison,c'est que le peuple Iudaïque esleu de Dieu attendant la venue du Messie, qui luy auoit été promis pour l'expiation du peché du premier pere Adam, ne desiroit rien plus que viure longement pour auoir cest heur que de voir ce Messie incarné. C'est pourquoi Simeon en ses derniers ans l'ayant veu & tenu entre ses mains , chanta plein d'allegresse & de contentement son cantique , comme vn cygne proche de la mort, disant;

S. Luc. 2. *O Seigneur laisse maintenant
Sortir en paix de cette vie
Ton serviteur, qui est tenant
Son sauveur, des hommes l'Hostie.*

XIV. Ainsi donc en l'ancienne Loy Dieu promettoit à son peuple ce qu'il pouuoit souhaiter le plus en ce temps-là qui estoit vne longue vie en ce monde; Mais le passage à vne autre eternellement heureuse nous ayant été ouvert à la Redemption de la nature humaine , il n'y peut rien auoir de si desirable que d'y aborder au plustost , comme dans vn port asseuré apres tant de tourmentes & perilleux naufrages , ausquels nous sommes subjects en la mer orageuse de ce monde. C'est ce que saint Paul (comme i'ay cy-deuant touché) souhaitoit si ardemment : & le mesme se lit des saints Martyrs qui se sont volontairement & gayement offerts au sacrifice de leur vie pour l'amour de cely qui voulut estre

la

*Ad Phi-
lip. c. 1.*

la victime, qui servit d'expiation pour les pechez des hommes. Que s'il est ainsi que ceux qui sont detenus prisonniers estans certains du iour de leur delirance desirent que tout le temps qui est entre-deux se passast en vn moment : combien à plus forte raison deuons nous souhaiter que le iour bien-heureux de la liberte de nostre ame enserre dans la prison corporelle s'auance , afin qu'en la contemplation de son Createur elle puisse eternellement iouyr de son souverain bien qui ne peut estre ny perceu par les sens, ny conceu par l'entendement humain.

Telles meditations me rauiroient bien plus loing si le subiect de ce discours ne les arrestoit. Mais puis que la consideration du cours de ceste vie nous a conduits iusques à celle de la mort , il la faut considerer encore de plus près.

*Qu'est-ce que mort, & des causes d'icelle.**C H A P. X.*

1. Que la mort consideree en soy nuëment est vne priuation.
2. Qu'est-ce que mort en tant qu'elle destruit l'estre precedent.
3. Difference de la mort de l'homme d'avec celle des autres choses animees.
4. De l'infusion de l'ame au corps humain.
5. Que nostre ame ne procede point de la faculté de la matiere.
6. Que l'homme ne meurt pas proprement.
7. Causes naturelles de la mort.
8. Causes violentes.
9. Que la mort aduenant par vieillesse est seule sans violence.
10. Qu'est-ce qu'Euthanasie.
11. Comparaison de la mort des ieunes & des vieux avec vne lampe.
12. Autre comparaison avec les fruits d'un arbre.

Les priuations en soy considerees , comme la mort , les tenebres , l'aveuglement , la surdité , l'embras-

I.

l'enbrasement , la ruine, ne sont rien & ne peuvent estre placees au nombre des choses , elles n'entrent point (comme parlent les Logiciens) en predication ou categorie ; parce que ce sont destructions d'estre sans auoir esté. Toutesfois si nous les considerons en tant qu'elles tombent en quelque sujet qu'elles destruisent & priuent de son estre precedent , nous leur attribuons quelque estre & les appelons causes du changement & de la corruption des choses qui estoient devant , & neantmoins principes de la generation de celles qui succendent. Par exemple la mort de l'animal est cause que ce n'est plus vn animal , & d'ailleurs est le principe & la cause de la generation & succession d'une charronge.

II. La mort donc consideree en soy n'est autre chose que priuation de vie , comme les tenebres priuation de lumiere , & l'aveuglement priuation de veue. Mais conceue en tant qu'elle destruit l'estre des choses animees & vivantes nous la pouuons definir par termes contraires à la definition de la vie cy-deuant rapportee: disant que la mort est la separation & dissolution de l'ame d'avec le corps , la chaleur naturelle estant esteinte , oppressee ou dissipée. Car comme la liaison & vnuion de l'ame avec le corps est cause que les choses animees vivent par le moyen de la chaleur naturelle : ainsi ces deux pieces se dissoluant & desunissant par l'extinction , oppression ou dissipation de la chaleur naturelle , la vie cesse.

III. Or ceste separation ou dissolution de l'ame d'avec le corps arrue autrement aux hommes qu'aux bestes. Car comme l'ame des bestes , de mesme est-il des plantes , est tiree & produite de la faculte de la matiere,

matière, c'est à dire (comme i'ay desia touché cy-deuant) de ceste aptitude ou disposition naturelle qui est en la matière à receuoir successiuement diuerses formes , aussi s'esteint-elle, se corrompt & cesse d'estre en la matière mesme retournant à son principe. Mais l'ame de l'homme ayant esté créée immortelle, estant vn souffle de la Diuinité, & par ainsi prenant son estre de Dieu non de la disposition de la matière, elle ne meurt point en icelle, ainis s'en separe pour vn temps & s'en retourne à son principe, qui est son Createur , pour iouyr heureusement là haut de l'immortalité qu'elle a receue de luy, si la pesanteur de ses pechez ne l'aggraue & l'affaïsse, la destournant de son vol celeste pour la plonger dans les tenebres de la desolation éternelle.

Les anciens Philosophes & particulierement Aristote , ont bien remarqué la diuinité & immortalité de nostre ame, & tenu qu'elle venoit d'ailleurs que de la matière : toutesfois d'où & comment , ils n'en ont rien dit que comme en nuage. Mais nous qui sommes esclairez de la lumiere de vraye doctrine, croyons qu'elle est créée de Dieu en mesme temps qu'elle est infuse , & infuse en mesme temps qu'elle est créée, ainsi que i'ay discouru amplement en mon traicté de l'ame.

Or que nostre ame ne procede point de la disposition de la matière il se peut colliger de la sainte Escriture mesme. Car il est escrit en Genèse que de toutes autres choses la forme fut créée conioinctement avec sa matière , Dieu disant que telle chose soit faicte , & icelle estoit soudain faicte : mais de l'homme il est dit qu'il bastit premierement la matière du limon de la terre, & puis l'auua & anima de son esprit ou souffle diuin.

Ainsi

IV.

V.

VI.

Ainsi donc la mort est la corruption de toutes les pieces du subiect qui meurt : à raison de quoy toutes autres choses meurent proprement , excepté l'homme: d'autant qu'il n'y a qu'une de ses deux parties qui se corrompe, à scouoir le corps , & ce encore à temps; l'ame retenant tousiours son estre , voire avec plus de perfection estant deschargee du corps que deuant: parce qu'estant ynie à iceluy elle se ressentoit de son imperfection , comme par quelque contagion: mais en estant separée , c'est un esprit (dit Saint Luc) semblable aux Anges. Mais le corps à cause de la contrariété des principes de la matière est subiect à corruption.

*S. Luc. 20.***VII.**

Quant à la chaleur naturelle elle peut defaillir en deux sortes, ou naturellement, ou par violence: naturellement, lors que sur le declin de la vie , l'humide, qui est (comme i'ay desia dit cy-deuant) la pasture & l'entretien de la chaleur naturelle venant à se consumer peu à peu par l'action d'icelle, la chaleur mesme aussi s'affoiblit & en fin s'esteint, comme le feu dans vne lampe à faute d'huile.

VIII.

Par violence la chaleur naturelle s'esteint ou par un extreme froid, comme par le venin & poison: ou par quelque oppression , comme par trop manger ou boire : car la chaleur naturelle en est accablee, comme qui estoufferoit vne flamme à force d'y ietter de l'eau, des pierres, des lourdes pieces de bois ou quelque autre telle matière. Bref tout exces peut causer la mort. Car la froideur excessive esteint entierement la chaleur naturelle: l'humidité excessive l'estouffe & l'accable : la dessication ou secheresse extrême consume entierement l'humidité , sans laquelle la chaleur naturelle ne peut subsister: & la chaleur estrangere surabondant venant à surmonter

la

la naturelle, comme lors qu'on ne peut respirer & attraire de l'air frais pour rafraîchir le cœur, consumé aussi l'humide radical & dissipé la chaleur naturelle. Les coups & les blesseures sont aussi quelquesfois des causes de la mort notoirement violente, soit que la chaleur naturelle s'éteigne avec l'effusion du sang, soit qu'elle demeure opprimée & resserrée auprès du cœur delaisant les autres parties: lesquelles étant ainsi desnues de la chaleur naturelle & des esprits animaux instrumens de la vie & du sentiment, s'en ensuit la dissolution de l'âme,

Voila quant à la distinction des causes de la mort en naturelles & violentes : selon laquelle il n'y a que l'extinction de la chaleur naturelle après que l'humide radical est consumé en la dernière vieillesse, qui soit proprement *vie* cause naturelle de la mort. Car en toutes les autres il y a quelque violence : & mesmement en la mort des ieuves hommes, quoy qu'elle procede de quelque maladie & cause interne, & que de là elle soit appellée naturelle, à la difference de la mort violente qui procede de quelque cause estrangere, & d'ailleurs que de nous mesmes.

C'est pourquoy aussi la mort qui arrive en l'extrême vieillesse est seule appellée des Grecs Euthanasie: comme qui diroit *bonne mort*, parcc qu'elle aduient sans douleur en l'aage de maturité. Ainsi est-il escrit en Genese qu'Abraham mourut doucement en vne bonne vieillesse: laquelle Cesar Auguste souloit Sueton. in Augusto. aussi souhaiter à soy & à ses amis, comme l'heureux compliment de ceste vie mortelle: & luy arriva selon son desir apres auoir heureusement pacifié tout le monde à la naissance du Redempteur de la nature humaine.

X.

Les

XI. *Les plus signalez Philosophes considerant la difference qu'il y a entre la mort des ieunes hommes & celle des vieillards, ont tres-bien dit que celle des ieunes hommes est semblable à vne flamme vivement ardente, laquelle est esteinte à force par vne grande quantité d'eau: & celle des vieillards à vn petit feu, lequel s'esteint de soy-mesme par le defaut de la matiere.*

XII. *Ils viennent aussi d'une telle comparaison. Tout ainsi que les fruits des arbres tandis qu'ils sont encore verds, ne s'arrachent qu'à force & par des violentes secousses: & tombent d'eux-mêmes lors qu'ils sont bien meurs. De mesmnes la force, & la violence ostent la vie aux ieunes hommes, & la maturité aux vieillards.*

Sur ce subjet des causes de la mort se pourroient faire plusieurs questions gentiles & curieuses, & entre autres comment il se peut faire que des passions contraires, comme le contentement ou la joye, & la crainte, regret ou tristesse causent toutes la mort? Ce qu'il nous faut resoudre en suite.

X *Comment on peut mourir de joye, de crainte, de honte, & par autres accidentis.*

C H A P. XI.

- I. *Que toutes les passions vehementes causent la mort.*
- II. *Exemples de ceux qui sont morts de frayeur, de regret, & de tristesse.*
- III. *Exemple de ceux qui sont morts de joye.*
- IV. *Exemple de ceux qui sont morts de honte.*
- V. *Comment des causes contraires produisent des pareils effets.*
- VI. *Comment on peut mourir d'une frayeur & d'une extreme joye.*
- VII. *Comment de chagrin, de despit &*

pit & de tristesse. viii. Comment de honte. ix. D'autres accidens de mort avec exemples notables. x. Consideration Chrestienne.

L'Experience est ordinaire & les histoires fort fréquentes de ceux qui sont morts de regret & de l'affliction qui leur auoit donné trop avant dans l'âme pour la perte des personnes qu'ils auoient les plus chers au monde, comme sont les maris à leurs femmes, & les enfans à leurs peres & meres: & mesmes pour d'autres aduersitez plus legeres, ou pour quelque vehemente passion , comme douleur, frayeur, ioye, chagrin & autres semblables.

Ainsi litons-nous que Iulia femme de Pompee voyant reuenir son mary des sacrifices avec sa robe ensanglanTEE du sang des bestes iminoolees , croyant qu'il eust esté blesse mourut de ceste apprehension violente. Lepid, Consul Romain retournant de la guerre mourut de regret entendant que sa femme s'estoit desbauchee pendant son absence. Innoc. 3. & Pie 2. Papes,moururent tous deux de regret: celuy-cy voyant la negligence des Princes Chrestiens à lui enuoyer secours à Ancone contre les Turcs:celuy-là ayant entédt la defaite des deux armées qu'il anoit enuoyees contre Manfroy en Sicile. Amurath 2. mourut pareillement de regret & de chagrin pour avoir esté contrainct par Schanderbech, de leuer le siège de Croye en Epire.

Que plusieurs soient aussi morts en transe d'une extrême ioye,aise,& cötétemé, les histoires en sont assez communes:cōme de ces femmes Romaines qui trespasserēt ayant veu retourner sains & gaillards leurs enfas qu'elles croyoient avoir esté tuez à la defaite des armées Romaines,l'une au lac Thrasymene,l'autre à Cannes. Quintilian recite la même chose d'un hō-

M

I.

II.

III.

me, lequel voyat reue nir son amy qu'il pensoit estre mort trépassa de soudaine ioye. Ainsi mourut Diagoras Rhodien ayant veu trois siens fils en vn mesme iour couronez come victorieux aux ieux Olympiques Ainsi Sophocle & Philippide lvn Poete Tragiq. l'autre Comique pour auoir emporté le prix en leur art.

IV.

Pour le regard de la honte elle peut estre aussi si violéte que les plus grāds personnages, à qui elle touche plus viuemēt qu'au vulgaire prophane & presque infame, en meurent aucunefois. De ceste espece de mort ont finy leursours Calchas qui est estimé deuin ou Prophete dans Homere, Diodore subtil Dialetti-
*Hom. I.
Iliad.*

V.

n'auoir sceu soudre promptemēt quelques questions assez legeres. Il y en a qui ont escrit que Aristote mourut aussi de honte ou de regret pour n'auoir sceu compréndre le flux & reflux du fleuve Euripus: maisie monstrareray quelque autre fois que c'est vne fable.

VI.

Or pour venir maintenāt à la recherche des causes de telles morts il ne faut pas s'esmerueiller que bien que contraires elles produisent de pareils effets, d'autant que ce n'est pas en vn mesme subjet ny en mesme temps, & que par' ainsi le combat de la contrarieté n'est pas entre icelles extrémitez; ains entre l'entre-deux qui est le temperament de la ioye & de la tristesse: du contentement desreiglé & du chagrin.

Cela ainsi presupposé ie dy que par vne extrême frayeur le sag se retire soudain es parties interieures & plus nobles, & notamment au cœur où la chaleur naturelle en est estouffee comme la flāme d'une lampe, lors qu'on y verse tout à coup vne trop grande quantité d'huile. Au contraire aussi la chaleur naturelle s'espādant abondamment es parties exterieures du corps par vne ioye excessiue, se dissipe tellement que

les

les parties interieures & plus nobles en demeurent deslaissies: & de lvn & de l'autre excez ou extremité s'en ensuit la dissolution de l'ame d'avec le corps.

Pour le regard du despit, du chagrin & de la tristesse il y a en ces passions-là plus de lenteur, & le sujet n'en est pas si tost destruict que par les precedentes. Car celles-là l'estouffent soudain, & celles-cy le minent, le sapent & peu à peu desfeichant l'humide radical en fin le consument: & la mort s'en ensuit.

Quant à la honte lors qu'elle est extrême elle peut produire le mesme effect qu'une excessiuë ioye. Gar elle attire le sang avec la chaleur naturelle aux parties exterieures, comme si la nature vouloit nous conurir & voiler superficiellement & particulierement la face par la diffusion du sang: à raison de quoynous rougissons par telle passion. Mais si elle n'est pas si extrême & violente qu'elle puisse causer une foudaine ou bien prompte mort, & neantmoins qu'elle demeure encore au subiet, elle se tourne en regret & tristesse, & produit les mésimes effets qu'une longue affliction d'esprit resferrant par trop & tenant contraints les esprits animaux, & desfeichant l'humide radical sans lequel ne peut subsister la chaleur naturelle, ny par consequent la vie.

Ces causes de la mort sembleront à l'aduitanture estranges à plusieurs considerant que ce né sont que des passions ordinaires. Enquoy le manifeste d'avantage la misere & fragilité de la vie humaine, laquelle ny plus ny moins qu'un petit flambeau est facilement esteinte par le souffle d'un petit vent. Mais il y a bien des causes de la mort encore plus legeres, & plus estranges que celles-là. Le Poëte Anacreon fut estranglé d'un grain de raisin. Terpander d'une figue qu'on lui ietta dans le gosier à mesure qu'il chantoit

VII.

VIII.

IX.

M 2

à gueule ouverte: Tarquin furnomé Priscus d'vn petite espine ou areste de poisson: Fabius Senateur Romain d'un poil en humant du laict: Adrian IV. Pape du nom, d'une mousche en beuant de l'eau pres d'une fontaine. Ce qui leur aduint ainsi par l'obstructio du conduit de la respiration proche de celuy du manger & boire. Car si ce conduit est estouppé, le cœur ne pouvant estre rafraischi par l'attraction de l'air exterieur, & expiration de l'interieur par trop eschauffé, l'on est bien tost estranglé & estouffé.

X. Sans qu'il nous faille auoir recours à l'histoire, la fragilité de la nature humaine nous fournit tous les iours assez de pareils exemples, & notamment de ceux qui sont enleuez de morts soudaines bien souuent incognues. C'est pourquoy nous deuons viure comme estans bien proches de la mort, & quoy que nous la fuyons, en approchans touſiours: & craindre non d'estre pris de la mort, mais surpris: non pas de mourir, mais de mal mourir: Car apres la mort il n'y a plus lieu de reſſipſcience ny de penitence.

Or apres auoir ainsi discouru des causes de mort il faut voir en suite combien il y a de sortes de mort, & ſelon la Philosophie naturelle & ſelon la Theologie.

Combien il y a de sortes de mort.

C H A P. XII.

I. *Qu'il y a en general autant de sortes de mort que de diuerses caufes.* II. *La mort diſtinguée en naturelle & violente.* III. *Comment diuerses caufes ſont aucunefois cooperantes à la mort.* IV. *Comment toute ſorte de mort eſt naturelle aux chofes mortelles.* V. *Autre diſtinction de la mort ſelon les payens.*

I. **S**i nous auons eſgard aux diuerses caufes de la mort il faudroit eſtablir autant de diuerses ſortes de mort qu'il y en a de caufes diſſerentes: lesquelles

stant sans nombre, aussi seroient innombrables les diuerses sortes de mort.

Toutesfois estant certain que toutes ces causes-là sont interieures, ou exterieures, nous poumons aussi reduire à deux chefs toute sorte de mort, disat qu'elle est ou naturelle ou violente. La naturelle est celle qui procede de quelque cause interieure, & qui est au sujet mortel, comme la vieillesse ou quelque maladie mortelle. La mort violente est celle qui procede de quelque cause exterieure, & qui vient d'ailleurs que du subjet mesme: comme le venin, ou quelque blesseure mortelle.

Or il arriué souuent que non seulement plusieurs causes interieures, ou plusieurs exterieures ensemble apportent la mort, mais aussi les exterieures iointes avec les interieures: cōme quand celuy qui est blessé, nō toutesfois à mort, meurt neantmoins, vne fiévre procedat de quelque mauuaise humeur, venant à rengrer son mal: ou bié au contraire lors qu'estat malade par quelque cause interieure, nō assez vehemēte pour luy causer la mort, il luy suruient quelque mal d'ailleurs qui aide en l'éporter de ce moide en l'autre.

Voila cōment on distingue communément les causes de la mort en naturelles & violentes, & de là on apred aussi à distinguer la mort mesme en naturelle & violente. Ceste distinction, dy-je, est vulgaire & cōmune, neantmoins assez recevable pour y establir quelque difference. Mais tout consideré de plus prez, ces causes-là sot toutes naturelles aux choses mortelles: & par consequent toute sorte de mort leur est aussi naturelle. Par exemple, c'est chose naturelle à l'espee trenchante de transpercer la chair, les veines, les artères, les tendōs, les nerfs: & au sang & esprits animaux & vitaux de s'escouler par les ouvertures : à l'eau de

II.

III.

IV.

M 3

nous engloutir & submerger à fond cōme plus pesā; à vn pan de muraille de nous accabler de la ruine: au venin & poison de nous faire mourir, esteignant en nous par son extreame froideur la chaleur naturelle: à vn petit grain de raisin de nous estrangler en éstoupat le conduit de la respiration, & ainsi de toutes les causes de la mort, quoy qu'elles procéderent d'ailleurs que de la disposition interieure du subiect mesme.

Les anciens payens distinguoient encore la mort en deux sortes: l'une qu'ils appelloient reglée au destin ou à l'ordre établi de nature, cōme celle qui aduient par la veilleffe: & l'autre qui arrivoit outre la destinee & l'ordre naturel par quelque cause violente, de laquelle nous auons vn exemple dans Virgile, parlant ainsi de la mort de la Royne Dido:

*Elle ne mouroit pas ny par la destinee,
Ny aussi d'une mort par elle meritee.*

Mais ceste distinction (osté ce mot de destin) est aisée à reduire à la precedente sans nous y arrester d'avantage. Il me faut maintenant apporter vne troisième, puisec de la Theologie & Philosophie Chrestiēne: laquelle nous conduira à des questions fort curieuses, & delectables, mais encor' pl'utiles au salut de nos ames.

Autre distinction de la mort selon la Theologie, & de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam.

C H A P. VII.

I. Mort de deus sortes, du corps & de l'ame. II. Ces deux especes subdivisees en quatre: & quelle est là mort de la seule ame à temps. III. Quelle la mort du corps à temps. IV. Quelle la mort éternelle de l'ame sans celle du corps. V. Quelle la mort éternelle de l'ame & du corps ensemble. VI. De quelle especie de mort Dieu menaça Adam selon Philon Iuif. VII. Opinion 2. touchant cela. VIII. Refutation d'icelle. IX. Praye resolution. X. Com-

ment

ment Adam peut estre dit mort dés lors qu'il a peché. xi.
Que ceste question en entraîne d'autres.

IL y a deux sortes de mort selo les Theologis: l'une du corps, l'autre de l'ame, non pas que l'ame le corrompe, & meure comme fait le corps quand elle se sépare d'iceluy: mais l'ame est dicté mourir lors que par le peché elle est séparée de Dieu, qui luy cōferoit vne vie diuine & biē heureuse par la grace spirituelle: Ce que S. Gregoire explique tres-doctemēt & clairemēt ensemble, disant que l'ame séparée de Dieu par le peché ne meurt pas quant à sa substance & quant à son estre, ains seulement quant à sa qualité & bien estre. *S. Greg.
epi. 31. ad Eulogium
& Anas.*

S. Augustin subdiuisé ces deux espèces de mort en quatre en la maniere que s'ensuit. La premiere sorte de mort (dit-il) est celle de l'ame seule pour quelque temps: à l'çauoir lors que l'homme se sépare de Dieu par le peché, & tantost apres se remet en sa grace par le moyen de son humble contrition & repentance.

La seconde est du seul corps, aussi à temps: lors que l'ame se sépare d'iceluy en ce monde. Car vn iour elle s'y rejoindra à la résurrection générale de tous les morts pour entêdre l'arrêt dernier du souuerain iuge ou pour son bon-heur ou pour sa damnation éternelle.

La troisième est la mort éternelle de l'ame & non pas encore du corps, comme quand l'homme meurt en son peché sans repentance. Car l'ame meurt estant par iceluy séparée de la grace de Dieu, & le corps meurt aussi par la séparation de l'ame: mais l'ame commence dès lors à sentir les peines d'enfer sans le corps, qui demeure insensible jusques à la résurrection de la chair: & ceux qui meurent en cet état sont appellez morts ès saintes Escriptures à la difference de ceux qui meurent en grace ou bien avec repentance & reconnaissance de leurs pechez qui sont dits seulement dormir & reposer. *M 41*

I.

II.

III.

IV.

La quatriesme espece de mort est la mort éternelle tant de l'ame que du corps tout ensemble : laquelle nul ne peut esprouuer auant le grand iugement de Dieu apres la consommation du siecle.

VI.

La distinction de la mort ainsi entendue selon la doctrine des Theologiens, il me semble bien à propos de rechercher icy encore de quelle sorte de mort Dieu menaça Adam ou de celle du corps ou de celle de l'ame, ou de toutes les deux ensemble, lors qu'il luy deffendit dans le Paradis terrestre de manger du fruit de l'arbre de la science du bien & du mal, sur peine de la mort. Surquoy il y a diuerses expositions: plusieurs tenant avec Philon Iuif que ces menaces ne se peuuent entendre de la mort corporelle, ains seulement de celle de l'ame, qui est la priuation de la grace diuine, nostre entelechie, & comme l'ame de nostre ame : d'autant qu'Adam a vescu sur la terre plus de neuf cens ans apres cela: & neantmoins l'Ecriture saincte dit en termes exprez qu'il mourroit en ce iour-là qu'il mangeroit de ce fruit deffendu.

VII.

D'autres interpretent cela de toutes les deux sortes de mort, tant du corps que de l'ame: toutefois diuersement. Car les vns ne sçachans comment se desuelopper de ce qui leur pouuoit estre en cècy objecté, qu'Adam auoit vescu plus de neuf cens ans apres son peché, ont dit qu'il ne falloit pas entendre selon la conception humaine, ces mots de l'ecriture: *En ce iour-là que tu mangeras de ce fruit deffendu, tu mourras:* ains à la faço[n] de Dieu en la presence duquel mille ans ne sont que comme vn iour à nous, ainsi que dit le Roy Prophete, & apres luy S. Pierre.

VIII.

Mais quoy? Dieu se communiquant à nous ne nous parle pas selon son cocept infini, ains s'accommode à la foibleſſe de nostre entendement & mesmeſ en tout le discours

*Phil. 1. 2.
Allego. le
8is.*

Gen. 2.

*Tf. 89. 2.
Pet. ep. 2.
c. 3.*

discours de la creation du monde & particulièrem-
t celle de l'homme. Moysé s'accommode à la
foiblesse de l'entendement humain : & partant telle
explication n'est nullement probable.

Il y en a d'autres encores qui interpretent ces mots
non de l'effect de la mort, ains de la faculté tāt seule-
mēt, disant qu'ores qu'Adam ne soit pas mort corpo-
rellement soudain apres le peché, pour le moins a'il
esté fait coupable de mort & subje&t à la mort.

C'est pourquoy S. Hierosme approuue la version de *S. Hieron.*
Symmachus qui auoit traduit celuy-là de la Genese, *li. tradit.*
tu seras morrel, au lieu de *tu mourras* : laquelle exposi- *Hebraic.*
tion me semble la plus assurée & recevable : & par *in Gen.*
icelle la fūsdite opinion de Philon est destruite.

Ioinct que nous pouuōs dire qu'Adā est mort sou-
dain apres la trāsgression du cōmandement de Dieu,
ressentāt en soy toutes les infirmitez corporelles qui
nous conduisent à la mort, & font que mesmes nous
mourōs tous les iours, à toutes heures, & à tous mo-
mēs, & que ceste vie est plustost vne mort changeante
qu'une vie cōtinuelle, n'y ayāt en icelle rien de stable,
rien d'assuré, rien de permanent, ny rien de certain
que l'incertitude, ainsi que i'ay monstré cy-deuant.

De ceste question comme d'une viue source de cu-
riosité en descourent plusieurs autres, desquelles le
lecteur Chrestiē pourroit desirer la resolution: cōme
si la mort corporelle est naturelle à l'homme, ou seule-
ment accidentaire à cause du peché? L'homme ne pe-
chât pas quel moyen auoit-il de se rēdre immortel &
incorruptible ayāt en soy les principes de corruption
& mortalité? Quelle estoit la vertu de l'arbre de vie?
Pourquoy le diable est tāt ennemy du genre humain
que mesmes il luy ait procuré la mort? Si l'homme
conseruant l'estat d'innocence, ~~est~~ vescu long temps

IX.

X.

XI.

M 5

dans le Paradis terrestre sans estre attiré au Ciel : Si l'homme doit craindre la mort, veu que c'est le plus horrible de tous les maux : S'il est expédié à l'homme de sçauoir l'heure de sa mort : Toutes lesquelles questions je résoudray avec le mesme ordre qu'elles sont icy proposées. Commençons donc par la première.

Si la mort est naturelle à l'homme, ou s'il y est sujet seulement à cause du peché d'Adam.

C H A P. XIV.

I. *Dilemme concluant absurditez tant en la partie affirmative que négative de la question proposée.* II. *Distinction pour soudre le dilemme susdict.* III. *Exposition d'un passage de S. Paul.* IV. *Comment après le peché toutes créatures se sont bandeas contre l'homme.* V. *Distinction des Théologiens sur la susdicté question.*

I. **C**'est icy vne question de l'affirmation & négation, de laquelle semblent s'ensuivre des absurditez par vn tel dilemme. Si vous dites que la mort est naturelle à l'homme il s'ensuit donc qu'elle n'est point la peine du peché. Car ce qui luy est naturel ne luy sçauoit estre peine : & neantmoins S. Paul nous enseigne en termes exprez que par le peché la mort est entree au monde, conformément à ce qui est aussi écrit en Genèse : *En ce même iour que tu mangeras de ce fruit, tu mourras.* Si d'autre costé vous tenez la partie négative, disant que la mort n'est pas naturelle à l'homme, il s'ensuit encore vne plus lourde absurdité. Car l'homme ayant en soy les principes de corruption, qui consistent en la composition de son corps basti des quatre elemens comme celuy des autres animaux & corps mixtes, les qualitez desquels étant contraires ne cessent iamais de combattre iusques à ce que par leur conflit elles dissoluent tout le composé, ce corps, dy-ie, ne peut estre que mortel & corruptible selon la nature. Voilà donc des absurditez d'un costé & d'autre. Tou-

Ad Rom.
6. 25.

Gen. 2.

Toutesfois par le moyen d'vne distinction on peut resoudre & la question & les difficultez proposees. Car l'homme doit estre icy doublement consideré ou en soy sans grace ny don aucun furnaturel de Dieu: ou avec la grace & dons furnaturels de Dieu,dont il fut douié à la creation. En la premiere consideration sans doute la mort luy estoit naturelle en cōsequēce de la cōposition elemētaire de son corps. En la seconde consideratiō l'homme retenāt les graces & dōs furnaturels qu'il auoit receu de dieu,eust esté à iamais immortel.

Or quand S.Paul nous enseigne que le pechē a esté la cause de la mort de l'homme,il ne faut pas inferer de là qu'il n'eust pourtant en soy naturellement les susdits principes de corruption : mais c'est autant à dire que deslors que l'homme a peché par la transgression du commandement de Dieu en mangeāt du fruit deffendu,il a esté soudain priué des graces furnaturelles & des souuerains remedes qui luy auoient esté donnez de Dieu contre les causes de la mort.

Car aussi tost qu'il a eupeché il a ressenti du combat en son ame,l'appetit sensuel desobeyssant à la raison,comme la raison auoit esté desobeyssante à Dieu: son temperament corporel a esté alteré par le conflict des quatre qualitez premières,le chaud,le froid, l'humide &c le sec , lesquelles estant contraires entre elles n'agissoient pas pourtant auparauant le pechē l'une contre l'autre , se maintenant toutes en vn merueilleux temperament,comme quatre voix bien accordantes en diuers ton. Tous les animaux se sont reuoltez contre leur seigneur Adam , comme celuy-cy s'estoit reuolté contre son souuerain seigneur : & tant les choses inanimes que les animees ont changé leur vtilité en nuisance: Tellement que l'homme n'en peut faire son usage sans les auoir

auoir ou domptees , ou cultiuees , ou corrigees avec
beaucoup de labeur & d'industrie : encore en reste-il
vn grand nombre qu'il ne peut dompter , cultiuer
ny corriger , afin qu'il se recognoisse d'autant plus
miserable qu'il ne s'cauroit trouuer remede aucun à
sa misere. Les elemens qui luy estoient tous salu-
bres , comme aussi les influences celestes , auant ce
peché , se sont réduis nuisibles pour l'affliger par l'in-
temperature de leurs faisons , de mille sortes de ma-
ladies. Les Anges mesmes ont esté souuent les execu-
teurs de l'ire de Dieu contre les homines:mesmes sou-
dain apres le peché l'homme ayant esté chassé du Para-
dis terrestre , vn Cherubin fut mis à l'entree d'iceluy
avec vn glaive flamboyant pour l'empescher d'y
rentrer.

V.

P. Lomb. distinct.
19. l. 1. Les Theologiens resoluans la question proposee
disent en termes scholastiques qu'il est vray en sens
composé que l'homme estoit immortel ne pechant
point & demeurant en l'estat d'innocence , mais non
pas en sens diuisé,c'est à dire, si vous ostez ceste con-
dition de demeurer en l'estat d'innocence , & par
trois diuerses enonciations(que les Logiciens appellent
Modales) ils expriment merueilleusement bien
la diuerte condition de l'homme touchant la mort.

1. *L'homme demeurant en l'estat d'innocence pouuoit ne mourir pas.*
2. *L'homme apres le peché n'a peu mourir.*
3. *L'homme bien-heureux apres la resurrection de la chair ne peut iamais mourir.*

Voila comment à nostre grande desolation le pe-
ché d'Adam a faict reuiure en luy & en toute sa
postérité les principes de mortalité & corruption.
Voyons maintenant comment est-ce que s'il n'eust
point peché , il pouuoit se rendre immortel.

Com-

*Comment l'homme demeurant en l'estat d'innocence
se pouuoit rendre immortel.*

C H A P . XV.

i. *Le principe de la corruption du corps.* ii. *Causes pro-*
chaines de la mort sont naturelles ou violentes. iii. *Reme-*
de souuerain contre le principe de corruption. iv. *Remede*
contre les causes naturelles de la mort. v. *Remede contre*
les causes violentes. vi. *Meditation Chrestienne.*

Pour mieux entendre quelspouuoient estre les remedes propres à l'homme afin de se rendre immortel demeurant en l'estat d'innocence , il faut se ressouvenir de ce qui a esté dit cy-deuant en diuers lieux des causes de la mort & principe d'icelles.

Premieremēt donc il faut se ramenteuoir que l'origine & principe de toutes les causes de la mort corporelle de l'homme, c'est la composition elementaire du corps humain : la matiere duquel estat des choses cōtraires en leurs qualitez, ceste cōtrarieté aporte vn cōtinuel cōbat entre-elles, le cōbat alteration du tēperamēt, ceste alteration maladies, & en fin la mort.

Quant aux causes prochaines de la mort elles sont ou internes & naturelles, ou externes, & violentes. Les internes & naturelles procedent de quelque intēperament des susdites qualitez elementaires, & notamment du defaut de la chaleur naturelle par la diminution de l'humide radical. Les externes & violentes procedent des accidens qui suruiennent d'ailleurs que du subiect mesme , comme suffocation, venin, poison, blesseures, intemperature de l'air, influences malignes des corps celestes, ruines dont ont peut estre accablé, & vne infinité d'autres sinistres evenemens, ausquels nostre vie est subiette.

Or pour le regard des remedes à toutes ces causes là, ils estoient tous souuerains & surnaturels. Car, cō-

I.

II.

III.

tre le principe de corruption à cause de la composition elementaire, l'homme demeurât en l'estat d'innocence eust eu son téperament si réglé qu'il n'y eust oncques eu nul combat contre les qualitez contraires : d'autant que l'ame tousiours assistee de la grâce diuine eust par vne vertu surnaturelle si parfaitemēt informé le corps qu'il ne pourroit receuoir intemperament quelconque : à quoy aidoit aussi beaucoup le fruit de l'arbre de vie.

IV. Aux causes naturelles & internes de la mort il estoit tres-aisé de pouruoir par le moyen du même fruit de l'arbre de vie , lequel reparoit en mesme temps tout ce qui estoit consumé de l'humide radical par l'action de la chaleur naturelle avec pareille perfection qu'il estoit au precedent , & d'ailleurs fortifioit la chaleur naturelle à mesure qu'elle s'affoiblissoit & se diminuoit en repatisant de son action , & la remettoit en sa vigueur premiere.

V. Contre les causes externes & violentes qui sont de plusieurs sortes il y auoit aussi diuers remedes. Le soin particulier que Dieu eust eu de l'homme demeurant en cest estat d'innocence : la garde, protection & assistance ordinaire des bons Anges à l'exclusion des diables : les influences des corps celestes luy eussent tousiours esté benignes : les elemens ne luy eussent iamais esté nuisibles : le feu ne l'eust point brûlé : l'eau ne l'eust point submergé : l'air luy eust esté tousiours temperé : la terre ne luy eust produit que des fruits tres-excellens & tres-sauoureux sans aucune culture. Les animaux ne luy eussent oncques mesfait ny peu, ny voulu mesfaire. La pointe d'une espine ou d'un estoc se fust plustost recourbee, & le trenchant d'un cousteau se fust plustost rebousché que de l'offenser. Loinct que l'homme eust eslé si accomply en toute sâpience,

pience, prudence, & prouidence, qu'il n'eust rien ignoré, n'eust fait nul excez, ne se fust point passionné outre mesure, & mesmes eust preue toutz sorte de dangers, les eust euté, & iamais ne s'y fust porté à escient: & toute la societé humaine eust esté si bien vnie & accordante qu'un homme n'eust onques eu volonté de mesfaire ny mesdire à son prochain: & par tels & semblables moyens Adam avec toute sa posterité se pouuoit rendre immortel.

O merueilleux & diuins priuileges de toute felicité, desquels le peché d'un seul hōme a priué tous les hōmes, comme luy seul les pouuoit conferuer pour soy & pour tous les autres: Mais pour le moins si nous l'imitōs au peché, imitons-le aussi en la penitēce: & par ce moyen nostre corps mourāt pour vn téps apres le trespass, l'ame (qui est la principale piece de l'hōme) viura éternellement d'une vie parfaitemeht heureuse.

Or d'autat que la consideration de l'arbre de vie est toute merueilleuse, & que no^o ne l'auōs touchee qu'ē passant, il la faut reprēdre pour no^o y arrester encore vn petit, vēu mesmes q cela fert beaucoup à ce sujet.

De l'admirable vertu du fruit de l'arbre de vie.

C H A P. XVI.

I. *Opinion d'Origene touchant l'arbre de vie* II. *Les Docteurs ne s'accordent point touchant sa vertu, ny touchant les effets d'icelle.* III. *Les diuerses opinions.* IV. *Contre l'erreur d'Origene.* V. *Qu'on ne peut determiner si l'arbre de la science du bien & du mal estoit figuier ou pommier.* VI. *Raison de Saint Thomas d'Aquin & de Scot pour montrer que la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit naturelle.* VII. *Opinion contraire de l'autheur.* VIII. *Reſponse aux raisons de S. Thomas & de Scot.* IX. *Si la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit infinie, & s'il suffissoit d'en manger une seule fois pour estre immortel.*

VI.

VII.

x. L'heresie des pelagiens condamnee. xi. L'arbre de vie appellé en Hebreu arbre des vies. xii. Raison 1. pour quoy il est ainsi appellé. xiii. Raison 2. xiv. Raison 3. xv. Raison 4. xvi. Meditation Chrestienne.

I.

La vertu du fructe de l'arbre de vie, lequel estoit au milieu du Paradis terrestre est si diuine qu'on la peut bien admirer, mais difficilement cognoistre. Aussi trouue-je qu'en la consideration d'icelles, les saincts Peres & les interpretes de la sainte Bible sont si incertains & irresolus qu'ils ont presque chacun son opinion particuliere: de sorte que mesme il y en a qui sont venus à ceste absurdité de soustenir que ce n'est qu'une allegorie, & qu'en cela il ne faut point avoir esgard à la lettre, ains seulement au sens mystique: auquel erreur a esté Origene.

II.

S. August. ca. 3. lib.
3. de gen.
ad lit.

Les autres qui ont receu le sens literal & historique ne demeurent nullement d'accord ny de la qualité de ceste vertu, ny de l'effect d'icelle. Car les vns avec S. Augustin ont dit qu'elle estoit naturelle, les autres avec S. Thomas d'Aquin qu'elle estoit supernaturelle.

S. Thom.

1. part.
quaest. 57.
art. f.

S. August.
c. 20. l. 13.
de cimt.

Dei. S.
Chrysost.

hom. 13.
in Genef.

xxxi. li. 2.
sent. dist.

19. qua. 1.
S. Thom.

sibid. ut
suprà.

Aucuns suiuans le mesme S. Augustin & S. Chrysostome ont estimé que la vertu du fruit de cest arbre de vie estoit si efficace que l'homme mangeant d'iceluy vne seule fois pouuoit se rendre immortel & demeurer à iamais en vne ieunesse fleurissante & vigoureuse; d'autres l'ont bornee à certain temps, disans selon l'opinion de Scot, qu'après ce temps-là qui pourroit estre de plusieurs milliers d'années, Dieu auroit attraict l'homme dans les Cieux, ou du tout (comme dit S. Thomas d'Aquin) apres vne longue suite d'années il luy eust conuenu mager derechef du fructe du mesme arbre de vie. Les Pelagiens heretiques ont mesme osé assurer que bien que ce fructe eust la vertu de prolonger beaucoup la vie de l'homme, neantmoins

il

il falloit de nécessité que l'homme en fin mourust ayant que pourvoir estre esleué à la vie spirituelle & celeste, toutes les quelles opiniōsi examinerays o mairemēt, & puis y adjoñsteray particulieremēt ce qui m'en séble.

Premierement donc l'opinion d'Origenē est erronee, d'autant que tout ce qui est escrit en Genēse est historique, & l'histoïre en estant tres-veritable, bien qu'elle se puisse aussi allegorizer, il ne faut point doubter que l'arbre de vie ne fust vn vray arbre planté au milieu du iardin des delices : bien qu'il ne soit pas escrit de quelle espece il estoit, non plus que de l'arbre de la science du bien ou du mal : & ne se peut apprendre par aucune coniecture.

Iediray mesmes à ce propos q̄ ceux-là sont rjudicules qui tiennent que l'arbre de la science du bien & du mal estoit vn figuier, se fondans sur ce qui est escrit q̄ soudain apres le pechē, nos premiers parens ayant recogneu leur nudité couurirēt leurs patties honteuses de fucilles de figuier. Car qui pourroit se persuader qu'ils eussent craint de se seruir des fucilles d'un arbre, duquel le fruit leur auoit esté si pernicieux? Mais c'est volontiers que le figuier estoit ioignant l'arbre de la science du bien & du mal; & que d'ailleurs les fucilles en estat larges ils se seruient plustost de celles-là q̄ d'autres. Plus grossiers sont encore ceux qui disent que c' estoit vn pommiert, d'autant que le fruit en est appellé pomme. Car aux langues principales *pomme* est vn mot general qui signifie toute sorte de fruit d'arbre. Ainsi donc l'espece ne s'en peut determiner.

En second lieu c'est vne recherche plus curieuse que profitable, sçauoir si la vertu du fruit de l'arbre de vie estoit naturelle ou supernaturelle. S.Tho. d'Aqu. & Scot taschent à prouuer fort subtilemēt qu'elle estoit naturelle: d'autat (disēt ils) qu'elle estoit finie. or qu'el le fust finie ils l'inférerent de ce qu'apres vne logue suite

IV.

V.

VI.

VII.

N

d'ânces les hōmes deuoîēt estre esleuez en corps & en
ame en la beatitude celeste : là où n'ayans plus besoin
de la vertu de l'arbre de vie, il falloit qu'elle se termi-
nast là, parce q̄ Dieu & la nature ne font rien en vain.

VII. Mais quā à moy l'aymerois mieux soustenir q̄ telle
vertu estoit furnaturelle par vn tel dileme. Ou cet ar-
bre de vie(i'entēs la souche mesme) estoit corruptible
ou incorruptible, mortel ou immortel. S'il estoit in-
corruptible par consequent furnaturel, & ne sera pas
merueille si la vertu est aussi furnaturelle : S'il estoit
corruptible (cōme il le faut croire) sa vertu encore à
plus forte raison estoit furnaturelle, puis qu'elle pou-
uoit preseruer de corruptio celuy qui mangeoit de ce
fruiet. Car c'est chose extraordinaire & furnaturelle
que d'vne cause corruptible procede vn effect incor-
ruptible. D'ailleurs il faut bié croire que c'estoit vne
vertu furnaturelle, puis qu'elle seruoit de remede cō-
tre les principes de nature, desquels elle empeschoit
l'action, maintenant le corps en vn perpetuel tempe-
rément, sansle laisser ny vieillir ny corrompre.

VIII. Quant aux raisōs de S. Th. & de Scot, elles ne cōcluēt
rien, ores qu'on leur accorde que la fusdicte vertu du
fruiet de l'arbre de vie estoit finie. Car les vertus sur-
naturelles qui sōt infinies en Dieu découlāt en vn su-
jet borné & finy s'accommoendent à iceluy. Ainsi donc
ceste vertu accopāigtoit les hommes tout le long de
ceste vie plus ou moins selon qu'ils y eussent demeuré
plus ou moins de téps les vns que les autres. Car de la
vouloir determiner, mesme par cōiecture, iemōstrera
cy-apres que cela excede la capacité de l'entendement
humain, tandis qu'il est attaché à son corps mortel.

IX. De ceste resolution no^o pouuons facilemēt tirer celle
de la corrourer se liuuāte: à scauoir si la vertu du fruit
de l'arbre de vie s'est édoit à perpetuité, ou seulemēt à
certain téps: & s'il suffissoit d'en manger vne seule fois

pour tout le temps qu'on deuoit demeurer dans le paradis terrestre : ou bien plusieurs fois. Enquoy il y a deux chefs à devouider. Quant au premier il me semble chose trop absurde de dire que ceste vertu s'estendist à éternité, veu que l'homme ne deuoit point demeurer éternellement au Paradis terrestre : & que hors de là elle luy estoit inutile. De la determiner aussi à certain temps il est impossible, cōme i'ay desla promis de le montrer cy-apres. Pour en parler donc sainement & éviter toute absurdité, il me semble qu'il faut tenir que ceste vertu s'estendoit à tout autant de temps que les hommes deuoient demeurer au Paradis terrestre sans riē déterminer. Pour l'autre chef, ic croy qu'il est plus assuré de croire qu'il suffisoit de mäger vne seule fois du fruit de l'arbre de vie pour être immortel en ce monde d'autat qu'il se peut ainsi colliger des termes du Prophète: disant que Dieu auoit chassé l'homme du Paradis terrestre après qu'il eut peché , afin qu'il ne prist du fruit de l'arbre de vie; qu'il en mägeast & se tendist par ce moyé immortel.

De ce mesme lieu il est aysé de destruire l'herésie fusdite des Pelagiés, de laquelle il semble que Iosephe Ios. 1. Lan. Iuf ait été l'auteur, &n'ay que faire de m'arrester à la refuter, d'autat qu'il suffit qu'elle ait été condamnée par les SS. Peres & Cōciles de l'Eglise, conformément à ce qui est écrit en la sapience & par l'Apostre aux Romains, que l'homme ne pechant pas enst esté immortel. Paul. c. 4. ad Rom. 8. Reste encore à observer pourquoi l'arbre fusdieu est appellé selon les termes Hebraïques l'arbre des vies, non pas seulement de vie. De cela des interprétes rendent plusieurs raisons probables, desquelles ie rapporteray les plus receuables.

La premiere raison est que l'homme vivant de plusieurs sortes de vies (que nous avons ci-deuant appelle cesdegrez de vie) à sçauoir de la vegetatiue cōme les fiff. 5. Conc. Mil. 6. t. & Con. cil. Trid. N 2 XII.

plâtes, de la sensitiue & mouvante comme les animaux (excepté les plus imparfaits qui tiennent des plâtes leur immobilité) & de l'intellectuelle à cause de l'ame intellectuelle & raisonnable, le fruit de l'arbre de vie reparoit toutes ces quatre sortes de vie à mesure qu'il y furueroit quelque defaut: iç dy mesmes en ce qui est de la vie ou faculté intellectuelle: d'autant que les defauts d'icelle procedent bien souvent de l'inéperamēt du corps & indispositiō de ses organes, à cauē de l'union très estroite de l'ame & du corps. Car si nous avions encore des drogues, lesquelles purgeat les mauuaises humeurs du corps remettant l'intellect desuoyé en meilleur estat, ceste vertu estoit d'autant plus propre au fruit de l'arbre de vie qui auoit été créé de Dieu avec ceste protection extraordinaire & surnaturelle.

XIII. La seconde raison pour laquelle le susdict arbre estoit appellé l'arbre des vies, c'est d'autant qu'il n'auroit pas été créé seulement pour immortaliser Adam, mais aussi toute la posterité.

XIV. La troisième, parce qu'il maintenoit la vie de l'homme en l'estat le plus fleurissant & vigoureux par plusieurs moyens: & principalement en corroborant & fortifiant la chaleur naturelle à mesure qu'elle s'affoiblloit, & remettant & reparant l'humide radical à mesure qu'il estoit consumé par la chaleur naturelle, bien plus exceillement que le Moly d'Homere.

XV. La 4.d'autant qu'à comparaison de nostre vie telle qu'elle a été depuis le peché d'Adā, les hommes eussent peu estédr leur demeure sur la terre à plusieurs vies. Voilà quāt à la vertu du fruit de l'arbre de vie. Le lecteur Chrestien a en cecy un très-ample & très-iuste sujet de déplorer sa misere, considerat la perte d'un si grād bien, dont le premier homme avec toute la posterité a été priué par l'industrie du diable ennemy mortel & immortel du gēre humain. O que le biē no⁹

XVI. La 4.d'autant qu'à comparaison de nostre vie telle qu'elle a été depuis le peché d'Adā, les hommes eussent peu estédr leur demeure sur la terre à plusieurs vies. Voilà quāt à la vertu du fruit de l'arbre de vie. Le lecteur Chrestien a en cecy un très-ample & très-iuste sujet de déplorer sa misere, considerat la perte d'un si grād bien, dont le premier homme avec toute la posterité a été priué par l'industrie du diable ennemy mortel & immortel du gēre humain. O que le biē no⁹

femble beaucoup plus grand apres que nous en sommes priuez, & qu'au lieu d'iceluy nous ne ressentons que mal, malheur & misere : de laquelle le maling esprit estant & l'auteur & le promoteur, il sera bien à propos d'en rechercher la cause en peu de paroles.

Pourquoy le Diable est tant ennemy de l'homme qu'il luy ait procuré la mort.

C H A P. XVII.

1. Fondement du doute de cette question. II. Si c'est l'envie. III. Le diable ne tente point les Anges bien-heureux, ains le seul homme. IV. Raison 1. pourquoy le diable ne tente que l'homme. V. Raison 2. VI. Raison 3.

LE bût principal de ce discours estant la recherche des causes de la mort de l'homme, & le diable ayant esté l'auteur du peché de nostre premier pere, le peché la cause de sa mort, oupour le moins la priuation des remedes & graces diuines par le moyé desquelles il pouuoit s'immortaliser, encore faut-il rechercher la cause pour laquelle le Diable a procuré ce malheur à l'homme. Car luy estant vn Ange & vn esprit, qu'est-ce qu'il peut auoir de commerce ou de commun avec les hommes qu'il interesse tellement qu'il ait esté de tout temps si bandé à sa ruine, à sa perte & à sa mort tant du corps que de l'ame.

En vn mot, la cause de tout cela c'est l'envie. Mais quoy l'envie (dit Plutarque) ressemble les mouches Cætharides, lesquelles ne se perchent gueres que sur les fleurs & les roses les pl^e belles, les plus espanouies & doux fleurantes. Car l'envie pareillement a pour son obiect les pl^e rares & excellētēs vertus, la gloire, l'honneur, la suffisāce, felicité, & toute autre forte de biēs & perfectiōs qui peuuent estre en la personne enviee au dessus de l'envieuse: & suivant cela il semble que c'est plutost contre les Anges bien-heureux cōme cestās pl^e

N 3

I.

II.

parfaits que les hommes, que le diable deuroit decocher les traictz de son enueuse rage.

- III.** Mais cōbien que les bons Anges soiēt plus perfectio-
nez en toute sorte d'intelligēce & sciēce, &c plus asseu-
rez de leur beatitude que les hommes: si est-ce que les
diablos qui sont les peres, les auteurs & fauteurs de
l'enuie, enuent beaucoup plus les hommes que les
Anges bien-heureux & ne cessent iamais de les ten-
ter, heurter, assaillir & combatre.
- IV.** De cecy il y a trois raisos principales selo la Theolo-
gie. La 1. que les bons Anges sot si bien confirmez en
grace que ne pouuās estre seduits ny induits par aucun
moyen au pechē, le diable descharge toute sa rage sa
haine & son envie à l'écōtre de la foibleſſe humaine.
- V.** La 2. est que l'hōme ayant esté crēé pour réplir vn
iour les places celestes de l'eternel & bié-heureux se-
jour que les mauuais Anges occupoient avant leur
cheute, ces malheureux démos n'enuent rien tant ny
si opiniaſtrem que le bon heur de ceux qui sont
destinés pour leur succeder à eternité en la possessiō
du souuerain bien, de la iouissance duquel ils se sont
rendus tout à fait indignes par leur felonie obstinée.
- VI.** La 3. raiso est que tout ainsi que le Leopard est si en-
nemy de l'hōme que mesmes voyāt son pourtraict il
se ruē fut iceluy pour le despêcer & deschirer. De
mesmes le diable ne pouuāt faire iniure à Dieu s'en
prēd à l'hōme qui est so image, & ne cessera iamais
de pcurer sa ruine. Apres auoir ainsi briefuemēt re-
solu la questiō proposée en ce ch. passos à vne autre
qui depēd du sujet que no^o auōs traicté au ch. pre-
cedēt: où no^o auōs promis de monſtrer qu'il est im-
possible de determiner mesmes par coiecture cōbien
de téps l'hōme demeurāt en l'estat d'innocence eust
veſcu das le paradis terrestre auant qu'estre eleué en
corps &

corps & en ame, & rau i dans les Cieux pour y ioüir
d'vne felicité éternelle.

Combien de temps l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu dans le Paradis terrestre.

C H A P. XVIII.

I. Qu'on ne peut rien parler sur ceste question que par coniecture. II. Coniecture I. III. Refutation d'icelle. IV. Coniecture de Pererius. V. Refutation d'icelle. VI. Continuation de la refutation de la coniecture de Pererius. VII. Resolution de l'Auteur. VIII. Meditation chrestienne.

C'Est icy vne question de laquelle on ne peut parler que par coniecture: la coniecture estant vne preuve tres-foible en toutes choses, encore l'est-elle principalement en celles qui sont sans exéple, & qui dependet entierement de la volôté secrete de Dieu, come celle-cy. Toutesfois puis qu'aucuns se sont enhardis de subtiliser là dessus, je rapporteray leurs opinions, lesquelles estas fondees seulement en apparece & cõiecture, il me sera bien aisé de les destruire.

La coniecture la plus cõmune est qu'Enoch qui fut agreable à Dieu ayât esté par luy enlevé & rau i de ce mode en corps & en ame, apres auoir vescu sur la terre l'espace de 365 ans, ainsi qu'il est escrit en Genese: il y a de l'apparece que l'homme demeurant en l'estat d'innocence eust vescu tout autant de temps dans le Paradis terrestre avant qu'estre rau i dans les Cieux. Mais ceste cõiecture est impertinente: d'autat qu'autre eust esté la condition de l'homme demeurat en l'estat d'innocence, qu'elle n'a esté apres le peché. Car en l'estat d'innocence il n'y eust eu ny mort ny maladie ny tribulation quelconque: apres le peché l'homme a esté cõblé de toute misere. Et par ainsi la diuersé cõdition des hommes est suiuie de diuers euenemés: & le bon pere Enoch a esté d'autat plus heureux qu'il a

I.

II.

III.

Genf. 5.

N 4

moins vescu parmy les hommes miserable avec les misérables: au lieu qu'en l'estat d'innocence l'homme vivant avec toute sorte de contentement dans le jardin de delices n'avoit point telle occasion de souhaiter d'être si tost enleue delà comme il a eu depuis le peché.

IV.

Peterius Iesuiste, homme de très-rare doctrine & pieté, a plus gaillardement subtilisé & conjecturé sur ce sujet, raisonnant en cette sorte. L'estat de la vie présente souillée de peché, a plus d'analogie & de rapport à l'estat de la vie des hommes qui estoient avant le déluge: que la vie de ceux-cy non gueres moins vicieuse que la nostre, n'a de rapport à celles des hommes qui eussent vescu en l'estat d'innocence. Or avant le déluge, les hommes vivaient d'ordinaire dix fois autant que ceux des derniers siecles, pour les raisons que l'ay cy-deuant deduites au chapitre de ce discours: Il faut donc estimer que les hommes eussent vescu en l'estat d'innocence pour le moins dix fois autant que ceux qui estoient avant le déluge, qui eust été environ de huit à dix mille ans, puis qu'avant le déluge les hommes vivaient 800. 900. & tant d'ans.

V.

Ceste illatio certesme semble bien subtile mais pourtant elle est fort fréle en ce qu'elle établit la perfectio de la vie humaine à demeurer long temps sur la terre. Car bien que l'homme demeurât en l'estat d'innocence avec la justice originelle eust été autant heureux qu'il le pouvoit souhaiter en ce monde: si est-ce qu'ayant assurance d'une autre vie infiniment heureuse il n'est pas vray semblable (puis que nous parlons ici par apparence) qu'il y desirast demeurer si longues années.

VI.

Mais laissons les apparences, venons à la raison. Si les hommes eussent vescu en ce monde en l'estat d'innocence pour le moins 8. ou 9. mille & tant d'ans, nul n'en mourant jamais, le Paradis terrestre, auquel ils

ils eussent faict leur retour , n'estant que comme vn poinct de la terre,n'eust pas esté capable de contenir l'innombrable fourmilliere de tant d'hommes & femmes qui s'y fussent trouuez en mesme temps : & n'y eust éti que de l'incommodeit , confusio& desordre, choses contraires au contentement & felicite.

Pour moy i'aymerois mieux dire que dieu ayat logé VII.
les hómes dans le paradis de delices où ils ne deuoient receuoir nulle incommodité ny me faise, il ne les eust point traduits au Ciel iusqu'à ce que le nôbre en eüst esté si multiplié qu'ils eussent peu s'incômoder les vns les autres. Et d'autant qu'en diuers siecles ils pouuoient diuersemēt multiplier, plus ou moins, c'est chose qui ne pouuoit estre determinee que par l'euennemēt tantost en vne sorte, tantost en vn autre. Car comme les magistrats de Rome vloient de ceste prouidence que d'enuoyer le peuple superflu habiter des prouvinces estrâgeres, qu'ils appelloient Colonies, pour deschager d'autät leur ville, cōme des mauuaïses humeurs, lors qu'elle regorgeoit d'habitâs, de la multitude excessiue desquels on ne pouuoit attéindre que confusion, de la confusion sedition, & de la sedition la ruine de l'estat. Ainsi Dieu, duquel la prouidence est infinie, selon que les hómes eussent multiplié das le Paradis terrestre , en eust attraiet à soy tel nombre des plus anciens que sa sapience eust iugé estre necessaire, afin d'oster toute incommodité, confusion & desordre.

Mais qu'est-il de besoin de creuser nostre entendement à la recerche des proprietez d'un bien duquel le peché nous a pritez: L'esperance en est entieremēt perduë. De la priuation à l'habitude il n'y a point de regrets. Que cerchons nous donc en ces longues vies imaginaires, veu qu'apres tout cela nousne trouuerons que la mort:mort à la verité horrible à toutes choses

VIII.

N 5

comme dit le Philosophe, sur tous les autres maux: mais nullement à l'homme de bien, parce que ce ne luy sera qu'un court passage à une vie éternellement heureuse. C'est là où il nous faut un peu arrêter pour nous y résoudre & assurer selon les preceptes & de la Philosophie, & de la loy Chrestienne.

S'il faut craindre la mort, & s'il est expedient a l'homme de prevoir l'heure d'icelle.

C H A P. X I X.

- I. Combien grande est l'horreur de la mort en aucuns.
- II. Comment il la faut moderer. III. Pourquoy tous les animaux ont la mort en horreur. IV. Que l'homme est d'autre condition selon l'ame. V. Selon le corps aussi. VI. Que l'homme ne meurt pas proprement. VII. La nécessité de la mort. VIII. Constance de Theodore & de Canius Iulius. IX. Utilité de la meditation de la mort. X. Belle coutume des anciens Egyptiens. XI. S'il est expedient à l'homme de prevoir l'heure de sa mort. XII. Resolution de Plutarque sur cette question. XIII. Autre resolution. XIV. Que l'esperance de vivre longuement est trompeuse. XV. De la mort soudaine. XVI. Recapitulation des raisons precedentes. XVII. De la mort des ames nettes & genereuses. XVIII. De la mort abominable de ceux qui meurent en duel. XX. La difference de la mort des gens de bien d'avec celle des meschans.

I.

C'est une chose naturelle & commune à tous les animaux de fuir ce qui leur semble nuisible, & tâcher d'éviter toute sorte de mal s'ils le peuvent prévoir. Que si l'homme suit aucunesfois le mal c'est pour quelque apparéce ou esperéce de bien. Car il n'y a que le bié qui soit desirable de toy & pour l'amour de soymesmes & par ainsi la mort estat le plus horrible de tous les maux, comme dit tresbien Aristote, nous devenons tous transis, tous estonnez, tous esperdus d'horreur,

Aristot. de respir.

leur, lors qu'on nous parle de mourir, si nous nous laissons traîner à la foibleesse de nostre nature: tellement qu'il s'en est trouué plusieurs, lesquels se sont si fort effrayez des feulés menaces ou apprehēsion de la mort, qu'ils en sont trespasséz sur l'heure:aucuns auquelz le poil en a chagé de couleur envie seale nuit.

II.

Toutesfois si nous relenons nostre ame à l'empire & domination qu'elle doit avoir sur le corps, lequel seul est cause de ceste frayeur, comme celuy sur lequel tout le choc de la mort doit tomber, il ne faut nullement doubter que nous ne trouuions plus de consolation au trespass qu'au cours de ceste vie: tant pour les raisons que nous auons desia cy-deuant touchees en considerant l'estat de ceste vie miserable au prix de celle que nous esperons, que pour d'autres encore lesquelles ie veux icy deduire.

III.

Premierement donc i'accorderay bien que tous les autres animaux, excepté l'homme, ne peuvent qu'ils n'ayent la mort en extrême horreur, d'autant que c'est la priuation de leur estre entierement & absolument, & que n'y ayant rien meilleur que l'estre, ils desirent le prolonger, le maintenir, le defendre, n'ayans esperance quelconque de le recouurer apres qu'ils en auront esté priuez.

IV.

Mais l'homine n'estat priué de son estre entierement ny absoluëmēt par la dissolutio du corps & de l'ame, pourquoy la doit-il auoir en horreur come les autres animaux, sa condition n'estant pas pareille. L'homme n'est pas entierement priué de son estre, d'autant que tout le composé ne meurt pas en lui. Car l'ame qui en est la meilleure & plus excellēte piece ne laisse pas tousiours d'estre apres cela, voire mesme elle en est lors toute spirituelle & plus accomplie iouissant d'vnne pleine liberté, que demeurant captiuē dans

dans la prison corporelle où elle n'auoit que combats avec la sensualité , & ne pouuoit y mener vne vie heureuse, ny acquerir vne parfaictē cognoissance des choses naturelles ny supernaturelles.

D'ailleurs ce mesme corps ne meurt pas absoluēment comme celuy des autres animaux d'autant qu'il doit vn iour ressusciter pour estre derechef informé, & r'allié de son ame avec vne perfection éternelle.
S. Paul.
1. Cor. ca.
15. ¶ 1.
The. c. 4.
Iob c. 9.
Il faut (dit S. Paul) que ce corps mortel soit revestu d'immortalité: & Iob, Je suis assuré que mon redempteur vit, & qu'au dernier iour ie seray derechef couert de ma peau, & verray Dieu mon Sauveur en ma chair, moy-mesme & non autre: c'est à dire ce sera la mesme ame & le mesme corps, lesquels se reioignans & reuinissans remettront sur ce mesme homme que ie suis maintenant.

VI.

Cas. ins. ps.
Beati im-
maculati.

Par ainsi ce que nous appellons mal à propos mort ce n'est pas proprement vne mort ; c'est plustost le commencement d'une parfaictē vie pour l'ame, & vn sommeil pour le corps: à raison de quoy (comme i'ay desia remarqué cy-deuant) nous sommes dits seulement dormir apres que l'ame est séparée du corps, & nos sépulchres sont appellez en Grec *cemetieres*, c'est à dire dortoirs: *Qui sera donc celuy-là (dit tref bien Cassiodore) qui craindra la mort temporelle, auquel la vie éternelle est promise, & apprehédera les trauaux de la chair sechant qu'il doibt estre logé en vn sejour & repos éternel?*

VII.

Psal. 88.

Outre les susdites raisons il y a encore vn souuerain remede pour diuertir les esprits humains de la crainte de la mort, c'est la fréquête meditation de la mort mesme , & nécessité d'icelle. Car pourquoi apprehendra vn hōme ce qui est commun à tout le genre humain? Ceux qui meurent ne nous delaissent pas seulement, ils nous deuancent. *Qui est celuy qui viura (dit le Roy Prophete) & ne verra point la mort?* Et le Poëte Horace en ces vers Lyriques. *La*

La mort hante tout moijonne
Ne pardonnant à personnes
Et s'en va de mesme pas
Heurter aux portes royales
Et aux cabanes rurales
Y apportant le trespas.

Hora. l. 1.
Carm.

A ce qui est de nécessité il n'est pas besoin de délibération , ains seulement de resolution. Il nous faut tous mourir en peu de temps: & dans cent ans(come disoit Xerxes de son armée innombrable) à grand' peine restera-il vn seul de ceux qui sont aujour d'huy en aage de discretion. Soit: mais,c'est pour renouire à iamais. Tant y a qu'il le faut de nécessité. La mort est semblable à vn banquier inexorable,lequel pour nulle sorte d'ysure ny par prières ne veut relâcher la faisie de la personne de son debiteur.

Ce que considerat Theodore Cyrenien, le Roy Lysimachus l'ayât menacé de le faire pendre en croix, *Cic. I. Tus.*
respondit courageusement: Menace si tu veux,menace ces seigneurs veltus de pourpre,lesquels craignent la mort: car Theodore n'appréhende nullement de mourir soit en terre, soit en l'air. Canius Iulius Philosophe eftât sur le poinct d'auoir la teste tréchec par le commandement de Jules Cesar, ioüia néanmoins aux eschets. Il falloit bié que ces personnages se fussent de l'ogue main dispousez à la mort pour mourir si constammēt. Aussi à la verité penlez souuent à la mort est apprendre à bien mourir, & s'y resoudre selon les loix de la nécessité naturelle, c'est ne la craindre plus.

Pour ceste cause les Egyptiens souloient anciennement en leurs banquets placer entre les mets les plus delicats vne teste faite de bois representant le plus naturellement qu'il se pouuoit celle d'un homme mort, afin que mesme entre les plus grādes delices & plaisirs de

VIII.

IX.

X.

ceste vie, ils eussent tousiours souuenance de la mort.

XI. A ce propos on fait d'ordinaire vne telle question: Si la meditation de la mort est si ytile, pourquoy est-ce donc que Dieu n'a pas voulu que l'heure de nostre mort nous fut cogneue: n'est-ce pas plutost pour nous diuertir de la meditation d'icelle, qui ne peut que en redoubler l'horreur, que pour plus franchement nous y faire resoudre.

XII. *Plutar. in consol. ad Apollon.* Plutarque traittant ceste question dit qu'il est expedient que l'heure de la mort soit incognue aux hommes: d'autant qu'il y en a de si lasche & foible courage qu'ils se feichetoient de langueur & d'ennuy s'ils scauoient l'heure de leur mort, & par ainsi mourroient continuallement sans mourir.

XIII. *III. IV.* Ceste raison est aucunement probable: toutesfois l'en voudrois rendre vne autre toute Chrestienne, c'est q' plusieurs preuoyat qu'ils autoient encore à viure plusieurs annes, souilleroient leurs annees d'une infinité de vices & meschancetez: cōme sans cela en l'incertitude mesme de la mort no^e en voyoys vne infinité qui mènent vne vie desbordee & defreiglee, faisas leur cōpté qu'il leur restera assēz de temps pour faire penitence.

XIV. Mais las! qu'ils se mescomptent grandement. Car ce sera possible lors que moins ils y penseront que la mort les surprédra, & les enleuera du milieu de leurs voluptez pour les plonger aux abysses de la desolation éternelle, comme l'abominable Attila fleau du genre humain, qui deceda embrasé de volupté & embrassat son espouse la première nuit de ses noces.

XV. Faisons donc estat assuré qu'ëtäis mortels no^e pouuons mourir à toute heure, voire de moment à autre: cōme Cneus Bebius Paphilus, lequel demandât à son valet quelle heure il estoit, trouua la dernière heure de sa vie, estat trespassé de mort soudaine: & en est arriué de mesmes à plusieurs autresdōt il y a des exemples

ples notables dans Pline au liure 7. de son hystoire. *Plinius l.7.*

Voila donc trois moyens contre l'horreur de la mort: les deux pour nous consoler, à sçauoir l'affeurance de l'immortalité de nostre ame, & de la resurrection du corps, le troisième pour nous résoudre constamment à la mort, qui est de considerer que de nécessité il faut mourir: & mediter en ceste sorte, c'est meriter. Car de là nous apprenons & à bien vivre & à bien mourir tout ensemble.

Ces remedes à la vérité sont plus qu'suffisans pour les ames genereuses qui sont d'ailleurs nettes, candides &

espurees de toute sorte de vice: lesquelles ne desirent rien plus que finir leur vie à quelque iuste & louable occasiō, soit pour maintenir la foy Chrestiène, cōme ont fait vne infinité de glorieux martyrs: soit pour cōbattre les infidèles: comme tant de nobles & gēne-reux courages font encores tous les iours, soit pour le salut & la défense de leur patrie, cōme il a esté de tout temps estimé tres-honorables: de la mort desquels le Roy Prophete disoit qu'elle est precieuse devant Dieu: *Psal. 68.*

& S. Bernard interpretant ces mots: Elle est precieuse (dit-il) comme étant la fin des travaux, la consummation de la victoire, la porte de la vie & l'entrée

S. Bern. de transitus Malachie.

d'une parfaictē assurance & repos éternel.

Mais les ames du tout simples & foibles, & d'ailleurs rōgées & cauterisées de quelque syndereſe & remords de leur cōscience scelerée, ont toute sorte de mort en horreur, parce qu'elles n'ot daigné biē vivre. Elles n'ot ressentimēt que des choses présentes pour n'auoir pas conceu l'excellence des futures: & de là leur vient le regret de s'en despartir & le desespoir, y estat forcees.

Entre ceux qui meurēt est encore détestable & horrible la fin de ceux qui meurēt en duel pour la vanité mondaine, que le diable leur a plaſtré de l'apparence d'honneur: d'autant que tel combat est vne espece

XIX.

de desespoir, vne vraye brutalité non seulement indigne du Chrestien, mais aussi de tout homme raisonnable. C'est vne action d'immanité non pas d'humanité, déordre de malice, non pas loy de milice, atteint d'un courage rigoureux non pas vigoureux, horreur des ames non pas honneur des armes, coutume d'autant plus damnable que ceux qui la practiquent croient estre desia damnés: de tous lesquels il n'y en a pas un si assuré au combat que considerant qu'il s'en va d'affeurance passer de ceste vie à la mort éternelle, s'il meurt en cest état, qui n'ait desia plus d'appréhension des peines d'enfer que du fer de son adversaire. Surquoy ayant assez amplement traité en mes loix militaires touchant le duel, ie n'en diray icy rien d'avantage.

XX.

Pour clôtre ce discours j'adjousteray seulement encore, qu'il y a vne très-grande difference de la mort des gens de bien à celle des meschans : Car ceux-cy ne peuvent iamais se résoudre constamment à la mort tantost le monde les retient par esperance, tantost le souvenir de leurs forfaits les met au desespoir, & enfin il n'y a rien qui leur soit si horrible que de finir la vie : & ceux-là au contraire ne viuans desia que par esprit, se sont tout à fait distraits des choses terrestres, souuent ils prophétisent: & comme le chant des cygnes lors qu'ils sont proches de la mort, est le plus clairement & doucement entonné: ainsi leurs dernières paroles sont toutes sententieuses, leurs derniers soupirs sont accompagniez d'une douce consolation en Dieu, avec des eslancemens de leur ame si celestes qu'elle semble desia estre placée dans les Cieux entre les Anges & les esprits bien-heureux. De là devons nous apprendre à bien viure pour bien mourir.

Ex vita mors, ex morte vita.

F I N.

